

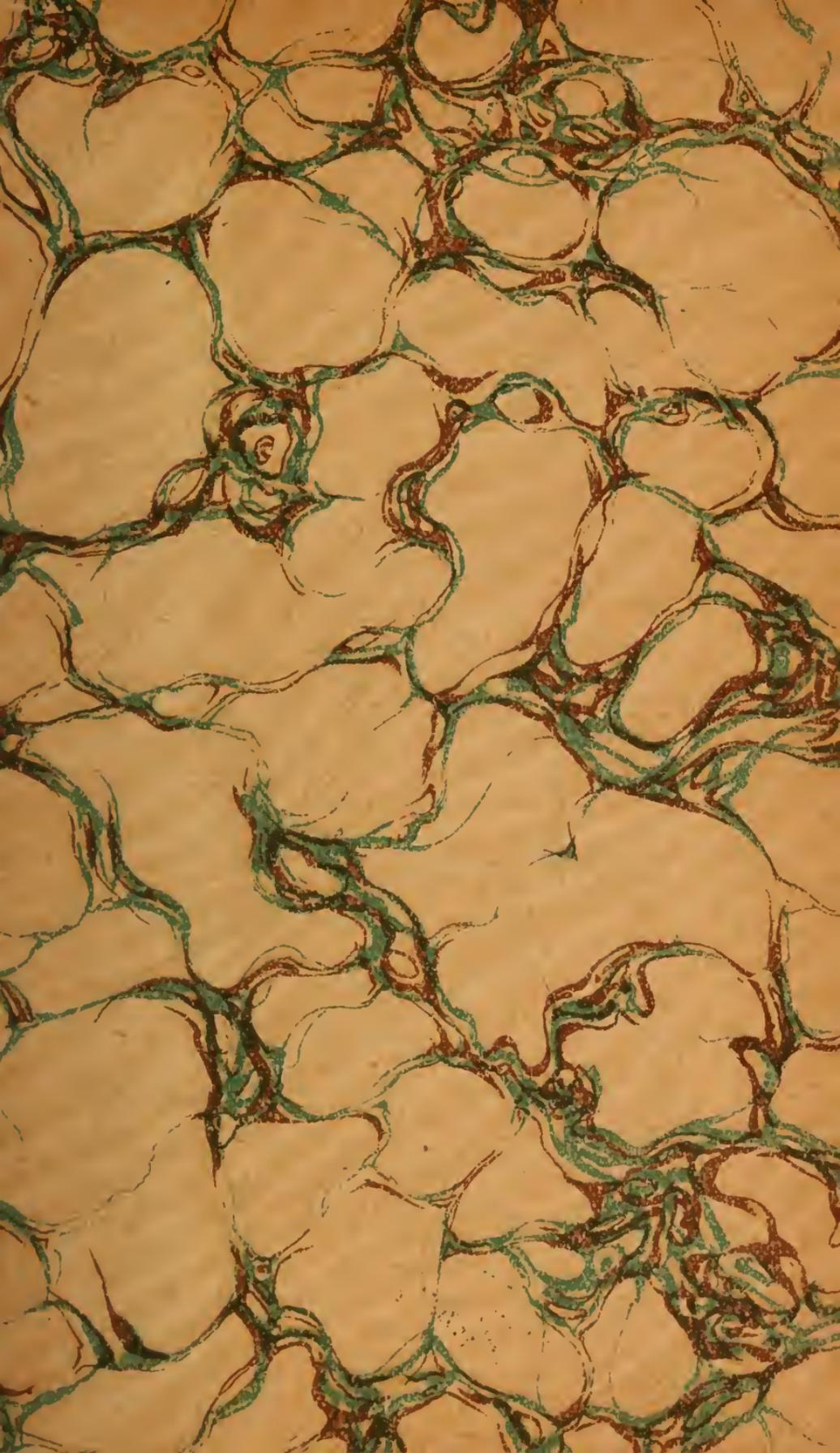
U d'of OTTAWA



39003011068680



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto



11
8B
13-



ŒUVRES
POLÉMIQUES

I^{re} SÉRIE

*Tout exemplaire non revêtu de cette griffe
sera réputé contrefait.*

L. Chibault

2110

ŒUVRES POLÉMIQUES

DE

MGR FREPPEL

ÉVÊQUE D'ANGERS

I^{RE} SÉRIE



Examen critique de la Vie de Jésus, de M. Renan (XV^e édition)

Une édition populaire de la Vie de Jésus, de M. Renan

Examen critique des Apôtres, de M. Renan

Première et Deuxième Note de Mgr l'Évêque d'Angers, sur un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

La question des Lettres d'Obédience

De l'Enseignement religieux dans les écoles



2^e EDITION

PARIS

ANCIENNE MAISON CH. DOUNIOL

P. TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, rue de Tournai

1898



BX

1752

.F7245

1894

v.1

EXAMEN CRITIQUE

DE LA

VIE DE JÉSUS

DE M. RENAN

La Bruyère écrivait au dix-septième siècle : « J'exigerais de ceux qui vont contre le train commun et les grandes règles, qu'ils sussent plus que les autres, qu'ils eussent des raisons claires et de ces arguments qui emportent conviction (1). » Nous ne sommes pas aussi sévère que l'auteur du chapitre sur les *Esprits forts*. Franchement, exiger des incrédules qu'ils sachent beaucoup, qu'ils parlent clairement et qu'ils raisonnent juste, c'est trop leur demander : la science et la logique sont choses si rares et si difficiles qu'on ne saurait les imposer comme conditions à tous ceux qui veulent rompre avec la croyance générale. Mais du moins avons-nous le droit d'attendre d'eux qu'ils se prennent au sérieux et qu'ils traitent leurs

(1) *Les Caractères*, ch. xvi.

lecteurs avec respect. On trouvera sans doute que nos prétentions n'ont rien d'exagéré : elles se réduisent à prier nos adversaires de discuter sérieusement des choses sérieuses. Tout écrivain ayant le souci de sa dignité doit trouver bon qu'on lui rappelle cette règle, surtout quand cet écrivain s'attaque à une religion qui est celle du monde civilisé ; qu'il se croit de taille à faire descendre du trône de sa divinité Celui que trois cent millions d'hommes adorent comme leur Dieu, et qu'enfin, regardant derrière lui, il peut voir, échelonnée sur un espace de dix-huit siècles, une lignée incomparable de savants et d'hommes de génie qui ont cru ce qu'il nie et vénéré ce qu'il outrage. Dans ce cas, rabaisser la controverse aux formes légères et frivoles d'un roman sans valeur scientifique, c'est ne savoir respecter ni ceux auxquels on s'adresse, ni le sujet que l'on traite.

Quand le docteur Strauss, cet Erostrate du criticisme moderne, voulut porter la torche de l'incendie dans le temple chrétien, il ne se crut pas dispensé d'être sérieux. On eût dit qu'il cherchait à se faire pardonner son paradoxe à force d'érudition. Ce hardi démolisseur avait compris qu'on ne renverse pas un édifice comme le christianisme par quelques pages de rêverie sentimentale : il consentit bien à passer pour téméraire ; il ne voulut pas s'exposer à devenir ridicule. C'est pourquoi il fit un gros livre, dans lequel il ramassa toutes les objections soulevées depuis Celse contre l'histoire évangélique. De plus, il appela la métaphysique à son secours, en rattachant son exégèse au système de Hegel. Bref, c'était une œuvre scientifique qui méritait la peine d'être réfutée ; non pas précisément qu'elle contient rien de neuf

ni d'original : on ne citerait pas une seule proposition de Strauss qui n'eût été avancée, soutenue, débattue avant lui. C'est ce que n'ont pas manqué de faire observer tous les savants qui sont entrés en lice avec le professeur de Tubingue, et le nombre en est grand : il suffira de citer, entre autres, les noms justement estimés de Hug, d'Ullman, de Tholuck, de Néander, de Hengstenberg, de Sepp. Grâce aux nombreux écrits qu'elle a fait surgir de toutes parts, cette attaque est venue aboutir à une éclatante justification des Livres saints, et il faudrait être bien peu au courant du mouvement scientifique en Allemagne, pour ignorer le discrédit où est tombée la *Vie de Jésus*, parmi ceux qui pensent et qui savent. Mais enfin, je le répète, Strauss avait fait de son mieux pour racheter son audace par une patience de travail peu commune : il aurait cru faire outrage au bon sens public si, voulant attaquer les croyances de son pays, il avait osé se présenter à lui un roman à la main.

M. Ernest Renan ne s'est pas cru obligé à tant de ménagements. Écrivant pour des Français, il aura jugé sans doute que le niveau intellectuel de ses lecteurs ne dépassait point la hauteur du roman. A quoi bon une discussion sérieuse là où il suffira de répandre un vernis poétique sur quelques bribes d'exégèse ramassées çà et là dans les écoles allemandes ? Ailleurs, on en rirait ; en France, cela pourra réussir. Eh bien ! je le dirai tout d'abord, ce dédain pour l'intelligence du public français me blesse au cœur : il me semble que nous ne méritons pas cet affront. J'ignore si le livre de M. Renan aura le privilège de soulever l'indignation ; pour ma part, j'en suis humilié et peiné. J'en suis peiné pour l'honneur de la science française,

qu'on ne manquera pas de tourner en ridicule à l'étranger ; j'en suis humilié pour le premier de nos corps savants, auquel appartient l'écrivain qui vient de donner au monde une telle preuve de frivolité ; et, je l'avouerai sans détour, l'une des choses qui m'ont préoccupé davantage dans la lecture de ce conte facétieux, c'est de penser qu'il pourra venir à l'esprit de quelque critique allemand ou anglais de vouloir mesurer à cet écrit la force des études dans notre pays. Depuis l'*Origine des Cultes* de Dupuis, l'esprit français n'avait pas reçu d'injure plus sanglante.

Il faut être juste, M. Renan semble avoir compris combien léger est son bagage scientifique. Aussi éprouve-t-il le besoin de renvoyer ses lecteurs au livre de Strauss, lequel, dit-il, laisse peu à désirer pour la critique de détail des textes évangéliques (1). Un tel procédé peut être fort commode ; mais, à coup sûr, il n'est ni scientifique ni loyal. Si, au lieu d'avoir été réfuté par tout ce que l'Allemagne moderne compte de plus distingué parmi ses savants, le livre de Strauss n'avait pas rencontré de contradicteurs, ou que ses conclusions fussent demeurées acquises à la science, on comprendrait qu'un écrivain eût le droit de s'appuyer là-dessus comme sur une base solide, sans se donner la peine de soumettre le procès à plus ample revision. Mais M. Renan ne peut pas ignorer que c'est tout le contraire : s'il l'ignore, pourquoi écrit-il ? et si, ne l'ignorant pas, il n'en dit mot à ses lecteurs, que doit-on penser d'un pareil artifice ? Laisser accroire par son silence que les objections sont restées sans réponse, et partir d'un système cent fois réfuté comme d'un fonde-

(1) *Vie de Jésus*, par M. Renan. Introduction, 8.

ment demeuré intact, c'est se faire moquer de ceux qui savent et tromper ceux qui ignorent. Nous ne faisons pas à l'auteur de la *Vie de Jésus* un reproche de n'avoir apporté aucun nouvel argument au débat : n'est pas original qui veut ; mais lorsqu'on se résigne à ne produire que des redites, il faut au moins savoir répéter ce qui s'est dit de part et d'autre. M. Renan est d'autant moins reçu à recommander le livre de Strauss à la confiance presque absolue du public, qu'il en rejette, et avec raison, la donnée fondamentale.

Afin de se ménager un espace suffisant pour la formation de ses prétendus mythes, le critique allemand reculait la composition des Evangiles après la première moitié du deuxième siècle : c'est sur cette hypothèse que pivote tout son système, lequel, de son propre aveu, croule par la base, si, au lieu d'être éloignés des événements par un intervalle de cent ans, les auteurs du Nouveau-Testament en ont été les témoins oculaires. Par suite d'une étourderie qui montre combien il est novice en fait d'exégèse, son imitateur français sacrifie l'ensemble de la théorie pour retenir tout le détail : il persiste dans des conclusions qui n'ont plus de prémisses. D'un côté, il avoue que, « vers l'an 100, tous les livres du Nouveau-Testament étaient à peu près fixés dans la forme où nous les laissons (1) ; » avoué qui serait précieux, si l'auteur avait quelque autorité en matière exégétique ; de l'autre, il n'en continue pas moins à soutenir un système qui repose sur une hypothèse toute contraire. C'est absolument comme si l'on voulait faire vivre une plante en l'arrachant du sol

(1) *Vie de Jésus*, Introd., 4.

où elle plongeait ses racines. Que les auteurs du Nouveau-Testament aient été les disciples ou les contemporains du Christ, comme l'avoue M. Renan, ou bien qu'ils aient vécu cent ans après, comme le prétendait Strauss, voilà deux sentiments qui donnent à la relation des faits un caractère bien différent, suivant qu'on embrasse l'un ou l'autre. C'est dire assez que le romancier français compte singulièrement sur la naïveté de ses lecteurs, lorsqu'il leur propose de chercher « une discussion toujours judicieuse » dans un ouvrage dont l'idée capitale lui paraît une erreur.

Pour suppléer à l'absence d'éléments scientifiques dans son œuvre, M. Renan a cru devoir, en outre, chercher un appui dans quelques articles de Revue publiés par M. Colani, et dans les ouvrages de deux ou trois autres pasteurs protestants. C'est à quoi se réduit toute la partie bibliographique de son livre. En vérité, cela n'est pas fort. Si l'honorable membre de l'Institut en est réduit à puiser sa science dans les écrits de MM. Albert Réville et Colani, je le plains bien sincèrement, et je commence à comprendre certains morceaux de sa *Vie de Jésus*, qui m'avaient paru dénoter une grande profondeur de vues et de recherches. Nous savions déjà que, parmi les ministres du saint Évangile, il s'en trouve qui semblent regarder comme un devoir de leur charge d'éteindre la foi de leurs coreligionnaires ; mais, quelque jugement qu'il faille porter sur eux, nous les croyons cependant trop modestes pour avoir pu s'empêcher de sourire en se voyant transformés par M. Renan en représentants de la science biblique dans le monde. On pourrait, sans blesser l'amour-propre de ces messieurs, leur opposer des noms qui jouissent d'un certain crédit, non pas uniquement au sein d'une coterie obscure, mais

dans l'Europe entière ; et, pour ne citer que des livres composés ou traduits en français, j'ose recommander au public de M. Renan l'*Introduction au Nouveau-Testament*, de Hug ; l'*Essai sur la Crédibilité évangélique*, de Tholuck ; l'*Introduction aux livres du Nouveau-Testament*, de Reitmayer ; les *Origines du Christianisme*, de Dœllinger ; l'*Introduction à l'Ancien et au Nouveau-Testament*, de M. l'abbé Glaire, et le beau livre de M. Wallon, membre de l'Institut, sur la *Croyance due à l'Évangile*. Il me semble que ces ouvrages font meilleure figure dans le monde savant que la Revue de M. Colani, découverte par M. Renan. Mais non, ce dernier tient absolument à ce que ses lecteurs ignorent l'existence des écrits qui ont réfuté à l'avance toutes ses assertions. Cela témoigne de la confiance qu'il a dans la valeur de son roman, et de l'idée flatteuse qu'il s'est faite du genre de public auquel il s'adresse.

Après avoir indiqué à ses lecteurs les œuvres où ils pourront puiser la science qui manque à la sienne, M. Renan leur fait part des travaux préparatoires auxquels il s'est livré pour achever leur éducation. Il a lu Josèphe et Philon, voire même ce qu'il appelle les apocryphes de l'Ancien-Testament : il a eu le bonheur d'être initié aux secrets de la littérature talmudique par un savant israélite, M. Neubauer ; de plus, il a étudié les quatre Évangiles canoniques ; et enfin, il a voyagé en Palestine aux frais du gouvernement français. Ces études n'ont rien d'effrayant. Voilà dix-huit siècles que nous sommes courbés du matin au soir sur le texte évangélique, et je ne vois pas que le nouvel exégète ait fait aucune découverte à cet égard. M. Renan, qui ose beaucoup, n'ira pas cependant, je l'espère, jusqu'à vouloir faire passer Philon et Josèphe pour

des auteurs inconnus avant lui. S'il faisait aux écrivains catholiques l'honneur de les lire, il verrait que la littérature juive ne leur est nullement étrangère, et je me permets, à ce propos, de lui signaler une source d'informations dont il tient trop peu compte : ce sont les théologiens targumistes Onkélos et Jonathan-ben-Uziel, dont les paraphrases, écrites avant la ruine de Jérusalem, remontent à une époque où l'on ne songeait pas encore au Talmud. Il n'y a que M. Renan qui ne sache pas de quelle utilité peuvent être ces écrits pour l'intelligence du mouvement intellectuel au premier siècle, et je l'engage fort à recourir derechef aux bons offices de M. Neubauer. Enfin, malgré l'importance qu'il attache à son voyage en Orient, je ne ferai pas à l'auteur de la *Vie de Jésus* l'injure de penser qu'il s'imagine avoir découvert les Lieux-Saints ; et même, si sa mission scientifique avait eu un résultat sérieux, nous serions les premiers à l'en féliciter et à en faire notre profit. Tout cet étalage d'érudition n'est bon qu'à éblouir les simples et ne nous touche guère. Ce qui nous intéresse davantage, c'est de savoir pourquoi M. Renan se croit dans de bonnes conditions pour écrire l'histoire du christianisme.

La raison qu'il en donne est curieuse, « Pour faire l'histoire d'une religion, dit l'ancien séminariste de Saint-Sulpice, il est nécessaire, premièrement, d'y avoir cru (sans cela, on ne saurait comprendre par quoi elle a charmé et satisfait la conscience humaine) ; en second lieu, de n'y plus croire d'une manière absolue ; car la foi absolue est incompatible avec l'histoire sincère (1). » Je crois com-

(1) *Vie de Jésus*, Introd., 58, 59,

prendre : pour faire l'histoire de la religion chrétienne, il faut être un renégat. Alors seulement l'on peut se flatter d'être impartial et sincère. A ce compte-là il n'y aurait que les athées à pouvoir parler pertinemment du dogme de l'existence de Dieu. Pour écrire avec sincérité l'histoire d'un pays, il faudrait l'avoir aimé d'abord et trahi après. Ce n'est pas M. Thiers, c'est Moreau, qui, dans le camp des Russes, aurait dû écrire l'histoire de sa patrie sous l'Empire : sa défection eût été la garantie de son impartialité. M. Renan est-il bien sûr que la classe d'hommes dans laquelle il se range porte dans ses appréciations tout le calme et la sincérité désirables? Qu'il me permette une hypothèse. Je suppose qu'un homme ait donné sa foi à la religion chrétienne, qu'il ait participé à tout ce que cette religion a de plus auguste, qu'il ait porté ses convictions jusqu'au seuil même du sanctuaire, et qu'ensuite, se retournant contre les croyances et les pratiques de sa jeunesse, il s'attribue la mission de détruire la foi dans les autres, après l'avoir étouffée en lui-même, ne serait-il pas à craindre que le besoin de chercher des motifs à une telle rupture pût nuire à la sincérité de ses appréciations et le rendre injuste envers la cause qu'il vient d'abandonner? Serait-il même impossible que le ressentiment, né de souvenirs importuns, vint à se glisser dans son âme pour en fausser le sens et en troubler la vue? Tacite, qui s'entendait à peindre les hommes, a dit ce mot profond : *proprium est humani ingenii odisse quem læserit*. Nous le savons, tous ceux qui chassent le Christ de leur cœur après l'y avoir porté, n'arrivent pas à ce degré d'exaltation irrégulieuse, qui faisait dire à un homme dont je ne veux pas même écrire le nom : Écrasons l'infâme ! Il en est, parmi

eux, qui ont le blasphème froid et le respect ironique, qui affectent de jeter sur les épaules du Christ une pourpre dérisoire. Mais l'impartialité de l'historien leur est difficile aux uns comme aux autres; et quoi qu'en dise M. Renan, pour admettre en lui cette sincérité qu'il s'arroe et qu'il nous refuse, j'aimerais mieux qu'il eût continué de croire, ou qu'il n'eût jamais cru.

J'ai appelé le livre de M. Renan un pur roman, sans valeur scientifique, et je m'engage à le prouver. Un livre n'a pas de valeur aux yeux de la science, quand l'auteur y suppose démontré ce qui ne l'est pas; qu'il affirme sans rien prouver, et nie sans raison valable; qu'il oppose de simples conjectures à un témoignage certain; qu'il détruit l'une par l'autre ses allégations; qu'il trompe son lecteur par des citations fausses ou incomplètes en attribuant aux auteurs ce qu'ils n'ont pas dit, et en plaçant dans les textes ce qui ne s'y trouve point; qu'il prétend expliquer les effets par des causes qui n'ont aucune proportion avec eux; qu'il imagine des hypothèses ridicules pour se débarrasser des faits qui le gênent; et qu'enfin, prenant la fantaisie pour règle, il arrange les événements à son gré, dénature le caractère des personnages, et altère le sens des doctrines. Un tel livre, envisagé comme œuvre d'imagination, peut attirer à son auteur une réputation d'artiste, de dilettante; il peut même trouver quelque crédit auprès des ignorants, mais il n'est d'aucun poids dans la balance de la critique. Quand j'aurai montré que l'ouvrage de M. Renan satisfait à toutes ces conditions, on m'accordera sans doute qu'il a sa place marquée parmi les romans sortis de la même librairie, un peu au-dessous; ou, si l'on aime mieux, à côté de *Salammbô*.

Et maintenant un mot sur l'apparition même du livre. Est-ce un bien? est-ce un mal? Certes, nous ne sommes pas de ceux qui pensent que les mauvais livres, quelque faibles qu'ils puissent être, soient suffisamment compensés par la réfutation qu'on peut en faire. Ceux qui ont une confiance illimitée dans les bons instincts de la nature humaine, et qui oublient que l'homme a un secret penchant vers tout ce qui flatte ses passions, ceux-là seuls peuvent méconnaître le danger qu'offrent de telles productions pour les esprits faibles et les imaginations faciles à séduire. Le livre de M. Renan fera des dupes; il a ce qu'il faut pour cela : du style et de grandes prétentions. Si tous ses lecteurs étaient au courant des questions qu'il effleure, un éclat de rire eût salué, d'un bout de la France à l'autre, l'apparition d'une pareille pièce : et s'il n'y avait pas à notre époque beaucoup d'âmes malades, il se ferait un désert autour de l'écrivain qui fait à Notre-Seigneur Jésus-Christ le pire des outrages, celui de l'appeler un grand homme. Il n'en sera pas ainsi : M. Renan aura ses prôneurs; il a compté sur la capacité d'esprit et sur les dispositions morales de son public à lui; et je crois qu'il a compté juste. L'insignifiance de son œuvre n'est donc pas un motif pour fermer les yeux sur ce qu'elle peut avoir de périlleux. Et cependant je prierai mes lecteurs de considérer ceci : N'est-ce pas un honneur pour la religion chrétienne de voir ses adversaires réduits à une telle nullité d'invention? N'y-t-il pas là de quoi fortifier les convictions de quiconque sait réfléchir et juger? Comment! voilà un livre qu'on nous annonçait depuis longtemps avec fracas; il allait, assurait-on, battre en brèche tous nos dogmes et saper le christianisme par la base; il dirait le dernier mot de la science,

après lequel il ne resterait plus qu'à prononcer l'oraison funèbre sur la tombe de l'Eglise catholique ! Et quand ce terrible pourfendeur se décide enfin à retirer de son arsenal la machine de guerre tant vantée, il se trouve que tout ce belliqueux appareil se réduit à quelques armes inoffensives, avec lesquelles jouent, par manière de passe-temps, les étudiants de Gœttingue et de Leipzig ! C'est sous la vieille défroque de Strauss, percée à jour depuis longtemps que ce hardi novateur descend dans la lice, tenant d'une main un fer rouillé, et de l'autre quelques fleurs pieusement cueillies dans les champs de Magdala et de Safed ! Voilà ce que l'incrédulité, en France, a de plus fort à nous opposer ! C'est avec ce romantisme mignard, frotté d'un peu d'érudition de mauvais aloi, qu'elle prétend faire justice d'une doctrine qui, après avoir essuyé le feu de l'attaque pendant dix-huit siècles, se trouve en possession du monde civilisé ! Je ne sais si M. Renan, comme romancier, aura autant de succès que M. Gustave Flaubert ; mais ce que j'ose lui prédire, c'est que sa tentative est de nature à en décourager plus d'une autre. « En vérité, disait Pascal, il est glorieux à la religion d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables ; et leur opposition lui est si peu dangereuse, qu'elle sert au contraire à l'établissement des principales vérités qu'elle nous enseigne(1). »

(1) *Pensées*. II^e partie, art. 2.

LES ÉVANGILES

Il y a plusieurs années, M. Ernest Renan, qui, pour parler son langage, venait de passer de l'état de foi absolue à celui de foi relative, écrivait dans la *Liberté de penser* : « A peine peut-être, en exprimant de tous les Evangiles ce qu'ils contiennent de réel, obtiendrait-on une page d'histoire de Jésus (1). » Le mot parut fort; et le jeune disciple de Strauss, donnant à sa foi relative une nouvelle forme, crut devoir le supprimer dans la collection qu'il fit plus tard de ses premiers essais (2). Aujourd'hui, le même auteur, se ravisant avec l'âge, se décide à donner au public une *Vie de Jésus* de 460 pages, dans laquelle il prétend s'appuyer d'un bout à l'autre sur le texte évangélique. Evidemment, M. Renan est en progrès. Pouvons-nous espérer qu'une nouvelle évolution finira par le ramener purement et simplement aux quatre Evangiles canoniques? Avec une telle souplesse de pensée, rien n'est impossible.

Donc, voyant qu'une page d'histoire ne suffirait point pour faire un livre, M. Renan se résigne à cette déclaration : « En somme, j'admets comme authentiques les quatre Evangiles canoniques. Tous, selon moi, remontent au premier siècle, et ils sont à *peu près* des auteurs à qui on les attribue (3). » A lire cette phrase, on dirait que

(1) Art. *Historiens critiques de Jésus*, 15 avril 1849. — (2) *Etudes d'histoire religieuse*, 210. — (3) *Vie de Jésus*, Introd., 37.

nous ne sommes séparés que par un *à peu près*; mais ne nous hâtons pas de rien conclure : M. Renan a des façons d'affirmer qui ressemblent fort à des négations, et ses *à peu près* ont une signification toute particulière. Demandez-lui si, d'après cela, on peut dire que saint Matthieu, saint Marc et saint Jean sont réellement les auteurs des Evangiles qui portent leurs noms. Sans doute, vous répondra-t-il, on peut le dire; mais cependant « j'incline à croire que les discours au moins (c'est-à-dire la partie principale) ne sont pas de saint Jean (1); d'autre part, « ni pour Matthieu, ni pour Marc, nous n'avons les rédactions tout à fait originales (2). » Mais, dans ce cas, il n'est donc pas vrai de dire que les Evangiles sont *à peu près* des auteurs à qui on les attribue? — On peut le dire tout de même, car « en somme, le quatrième Evangile est sorti, vers la fin du premier siècle, de la grande école d'Asie-Mineure, qui se rattachait à Jean (3). » Il est vrai que l'Evangile de saint Matthieu se bornait d'abord « à un recueil de sentences écrit par l'apôtre; » et celui de saint Marc « à un recueil d'anecdotes et de renseignements personnels que ce disciple écrivit d'après les souvenirs de Pierre... On ne se faisait nul scrupule d'y insérer des additions, de les combiner diversement, de les compléter les uns par les autres. Le pauvre homme qui n'a qu'un livre veut qu'il contienne tout ce qui lui va au cœur. On se prêtait ces petits livrets; chacun transcrivait à la marge de son exemplaire les mots, les paraboles qu'il trouvait ailleurs et qui le touchaient. La plus belle chose du monde est ainsi sortie d'une élaboration obscure et complètement populaire (4). »

(1) *Vie de Jésus*, Introd., 36. — (2) *Ibid.*, 19. — (3) *Ibid.*, 25.
— (4) *Ibid.*, 18, 21, 22.

Mais, à part cela, les Evangiles sont, à *peu près*, des auteurs à qui on les attribue. C'est-à-dire que, pour vous, les Evangiles sont authentiques sans l'être, et que tout le monde a eu sa part dans les œuvres qui portent le nom d'un seul. — « Il importe peu à notre objet actuel de pousser plus loin cette délicate analyse..., les personnes qui souhaiteraient de plus amples développements peuvent lire MM. Réville, Schérer, etc. (1). » — Je demande à tout homme de bonne foi s'il est possible d'engager une discussion sérieuse avec un écrivain qui a des idées si flottantes et si peu arrêtées sur le sujet qu'il traite, et qui retire d'une main ce qu'il accorde de l'autre. Il n'est rien tel qu'un artiste qui s'improvise théologien : on ne sait par où le saisir; il vous glisse entre les doigts au moment où vous croyez pouvoir le retenir par un point quelconque. Essayons néanmoins de prendre M. Renan au sérieux, pour voir sur quelle base il appuie sa théorie. Commençons par les Evangiles de saint Matthieu et de saint Marc.

L'analyse délicate que poursuit la plume discrète de notre romancier le conduit à imaginer que l'Evangile de saint Matthieu se réduisait d'abord à un pur recueil de sentences, sans relation de faits, et celui de saint Marc à un simple récit où les discours prenaient peu de place. C'est sur ce fond primitif qu'a dû travailler l'imagination populaire, pour en faire sortir le texte actuel. « Chacun voulait posséder un exemplaire complet. Celui qui n'avait dans son exemplaire que des discours, voulait avoir des récits, et réciproquement. C'est ainsi que l'Evangile selon Matthieu se trouva avoir englobé toutes les anecdotes de Marc, et

(1) *Vie de Jésus*, Introd., 20, 15,

que l'Évangile selon Marc contient une foule de traits qui viennent des *Logia* de Matthieu (1). » A l'appui de cette hypothèse, l'auteur cite Papias, dont il se garde bien de reproduire le texte littéralement, afin de pouvoir y placer ce qui ne s'y trouve point. Voici le fragment de Papias, conservé par Eusèbe : « Matthieu a écrit en hébreu les oracles du Seigneur (τὰ λόγια); or, chacun les a *interprétés* comme il a pu (2). » M. Renan conclut de là que, pour Papias, l'écrit de Matthieu se composait *uniquement* de discours (3). Où a-t-il vu cela? Est-ce que le texte de Papias exclut le moins du monde le récit des faits à l'occasion desquels le Sauveur donnait son enseignement? Ne peut-on pas rappeler les oracles du Seigneur en même temps que les traits principaux de sa vie? Tertullien, employant le style du droit romain, appelle les Évangiles des « instruments, » et saint Justin « des mémoires. » S'ensuit-il de là que les Évangiles n'aient été pour l'un que des pièces juridiques, et pour l'autre que de simples relations sans caractère doctrinal? Et pourtant, c'est sur cette pointe d'aiguille que M. Renan échafaude toute sa théorie touchant la rédaction des deux premiers Évangiles (4). De plus, s'il était versé davantage dans la langue

(1) *Vie de Jésus*, 20. — (2) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, III, 39. — (3) *Ibid.*, *Introd.*, 19. — (4) Ce qui prouve que, pour Papias, les *Logia* de Matthieu n'excluaient point la relation des faits, c'est que lui-même avait intitulé son ouvrage : *Commentaire des Logia du Seigneur* (Eusèbe, III, 39), ce qui ne l'empêchait pas de s'occuper des faits, de rapporter les miracles, comme le démontrent les fragments conservés par Eusèbe. De plus, en mentionnant l'Évangile de saint Marc, qui certes comprenait des récits et des discours (λεχθέντα ἢ πραχθέντα), Papias n'en désigne pas moins les uns et les autres, comme pour saint Matthieu, par ce terme uni-

grecque, il ne ferait pas dire à Papias : « Chacun a *traduit* les *Logia* comme il a pu ; » c'est *interprété* qu'il faut : tel est le sens que Papias attache au mot ἐρμηνεύειν, quelques lignes plus haut (1). Mais non, il fallait absolument faire accroire aux lecteurs qu'il circulait des *traductions assez diverses* de saint Matthieu, tandis qu'il ne s'agissait que de commentaires variés, chose qui se reproduit encore de nos jours. Enfin, si le nouvel historien avait tenu à éclairer son public sur le vrai sentiment de Papias touchant l'Évangile de saint Marc, il aurait dû reproduire en entier cette phrase capitale : « Marc n'avait qu'un souci, celui de n'omettre aucune des choses qu'il avait apprises, et de n'y rien mêler de faux. » Bref, si la haute critique consiste à mal traduire les textes et à y placer ce qu'on veut, je suis tout prêt à m'incliner devant l'érudition de M. Renan; dans le cas contraire, il me permettra de lui dire qu'il ne sait pas ou ne veut pas savoir.

Nous avons discuté le texte de Papias, pour montrer à notre adversaire qu'il nous trouvera disposé à lui ré-

que, « ensemble des discours du Seigneur : » preuve évidente que pour lui, le mot *Logia* n'exclut nullement la relation des faits. En outre, si M. Renan était plus familier avec la littérature ecclésiastique, il saurait que saint Irénée, Clément d'Alexandrie et Origène appellent également nos Évangiles les *Logia* du Seigneur. Faut-il en conclure que la partie narrative était encore absente au III^e siècle? (Iren., *Adv. hæc. proœmium*; Clément d'Alex., *Stromates* VII; Orig. *in Matth.* v, 19.) Il y a bien des années que Schleiermacher et Credner ont émis l'hypothèse dont M. Renan vient de se faire le tardif écho; mais il y a longtemps aussi que Lucke, Hug, Thiersch, Maier et tant d'autres critiques en ont démontré la fausseté. — (1) « On ne trouvera pas mauvais que je rapporte avec mes *interprétations* (ταῖς ἐρμηνείαις), ce que j'ai appris des anciens. »

pondre, chaque fois qu'il lui plaira d'en appeler à un document de l'antiquité chrétienne; et nous regrettons sincèrement qu'il ne nous en fournisse pas l'occasion plus souvent. Mais M. Renan ne se sent pas à l'aise sur ce terrain de la tradition; ce qu'il faut à son imagination de poète, c'est le vaste champ des conjectures et des hypothèses : il aime par-dessus tout « les élaborations obscures et complètement populaires. » Voici donc comment les choses ont dû se passer d'après lui : Matthieu et Marc avaient recueilli, l'un, quelques discours de Jésus; l'autre, quelques anecdotes. Puis chacun y a mis la main. Tel ajoutait à son exemplaire, tel autre retranchait du sien; autant de têtes, autant de combinaisons diverses. Ici, « le pauvre homme qui n'avait qu'un livre y mettait tout ce qui lui allait au cœur; » là, le petit livret se grossissait des paraboles que l'on trouvait ailleurs (1). Et enfin, un beau matin, l'Église s'est réveillée en possession de deux Évangiles dont tous les manuscrits offraient le même texte, sauf quelques variantes insignifiantes de points, de virgules et d'accents, sans qu'il y eût l'ombre d'un concert entre les mille rédacteurs de ces pièces, et bien que chacun d'eux y eût inséré de son côté tout ce qui lui allait au cœur. M. Renan se plaint qu'on veuille lui faire admettre le surnaturel; mais ce qu'il nous propose de croire sur l'origine des Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc n'est rien moins qu'un miracle de premier ordre.

Pour faire toucher du doigt la pauvreté de ces fictions romanesques, il suffit de les porter sur un autre terrain. Vous croyez que César est l'auteur des *Commentaires* qui existent sous son nom? Détrompez-vous. César avait laissé

(1) *Vie de Jésus*, Introd. 22.

quelques notes sur la guerre des Gaules. Ces notes circulaient parmi ses lieutenants et le reste de ses compagnons d'armes. Chacun s'en emparait pour y mêler ses propres souvenirs. On ne se faisait nul scrupule d'y insérer des additions, de combiner les faits diversement, de compléter le texte primitif par des renseignements pris de ci, de là. C'était à qui mettrait dans son exemplaire ce qui lui conviendrait davantage. Ce travail dura quelque vingt ans. Puis, un jour, par le plus grand des hasards, il se trouva que tous ces agents « d'une élaboration obscure et complètement populaire » s'étaient rencontrés sur un texte identique, dont le monde littéraire a eu la sottise de faire honneur à César. Si j'osais faire à mes contemporains l'injure de leur proposer une pareille hypothèse, j'ignore ce qu'ils me répondraient; mais, si l'on se contentait de me traiter de rêveur, je m'estimerais heureux d'avoir échappé à si bon compte à la risée générale.

Un instant, toutefois : l'auteur de la *Vie de Jésus* a fait une trouvaille. Avec ce don de seconde vue qui lui permet d'apercevoir dans les textes ce qui ne s'y trouve point, pour lui faire négliger ce qu'ils contiennent, M. Renan a découvert une chose vraiment merveilleuse. Il sait, de science certaine, « qu'on attachait peu d'importance aux Évangiles, et que les textes évangéliques ont joui de peu d'autorité durant cinquante ans (1), » c'est-à-dire jusqu'à la fin du deuxième siècle. Comment! vous venez de rappeler vous-même d'après Papias, que *chacun* traduisait, ou mieux interprétait l'Évangile de saint Matthieu comme il le pouvait! D'autre part, saint Justin, né dans les premières années du deuxième siècle, sinon à la fin du pre-

(1) *Vie de Jésus*, Introd., 21, 22.

mier, nous apprend qu'on lisait les Évangiles avec les écrits des prophètes, dans l'assemblée des fidèles, pendant la célébration du sacrifice (1), et vous venez nous dire qu'on attachait peu d'importance aux Évangiles et qu'ils jouissaient de peu d'autorité! En vérité, il n'est pas permis de savoir si peu et de parler avec tant de légèreté. Certes, ce n'est pas nous, catholiques, qui méconnaîtrons la grande place qu'occupait dès le principe la tradition orale à côté de l'Écriture-Sainte : tout ce qu'on dira pour relever l'importance de la première ne nous atteint pas le moins du monde; mais l'Écriture-Sainte nous est chère au même titre que la tradition; et c'est la gloire de l'Église catholique, depuis trois siècles, de n'avoir pas cessé un instant de défendre la Bible contre ceux-là mêmes qui, après en avoir tant exalté l'autorité à l'origine de leur défection, ont fini par en faire le point de leurs attaques.

Les préoccupations poétiques de M. Renan ne lui permettent pas de se faire aucune idée exacte du premier et du deuxième siècles. Il ne voit partout que gens qui retouchent, qui remanient, qui interpolent les textes; il a d'ailleurs sur la sincérité toute une théorie que nous examinerons bientôt et qui explique bien des choses. Oui, cette classe de gens existait. Mais où faut-il la chercher? Parmi les hérétiques. Les Valentin, les Basilide, les Marcion faisaient exactement ce que vous dites. Mais c'est là précisément ce qui prouve avec quel soin jaloux l'Église primitive veillait sur l'intégrité du texte évangélique. Il faudrait être peu au courant de l'histoire de ces temps-là pour ignorer avec quelle véhémence les premiers Pères s'élèvent contre quiconque se mêle d'ajouter aux Évangiles

(1) Saint Justin, 1^{re} apologie, Chap. LXVI,

ou d'en retrancher un iota. Saint Irénée ne cesse de reprocher ce méfait aux gnostiques; et tout un livre du traité de Tertullien contre Marcion, le quatrième, porte sur le même sujet. Si, en place de M. Renan, qui connaît peu ces choses, un de ses maîtres allemands avait à me répondre, il m'opposerait sans doute que je transporte au premier siècle les habitudes du deuxième. Mais cette objection est de nulle valeur. Les premiers chrétiens sortaient de la Synagogue, et le respect des Juifs pour la lettre de l'Écriture-Sainte est chose proverbiale : y changer une syllabe passait pour un crime à leurs yeux. Comment supposer, dès lors, que les disciples de l'Évangile n'eussent pas pour les livres du Nouveau-Testament la vénération qu'ils professaient pour l'histoire des Juges et des Rois d'Israël ? L'auteur de l'Apocalypse exprimait le sentiment général des premières communautés chrétiennes quand il prononçait l'anathème contre quiconque oserait ajouter à son livre ou en retrancher un seul mot (1).

Ceux d'entre mes lecteurs qui ne connaissent pas encore la *Vie de Jésus* seront sans doute étonnés d'apprendre que toute la partie critique concernant les deux premiers Évangiles se réduit aux bagatelles dont je viens de m'occuper. C'est en six pages, où il cite un document et avance une hypothèse, que M. Renan expédie une question sur laquelle on a écrit de quoi remplir une bibliothèque (2).

(1) *Apocalypse*, XXII, 18, 19. — (2) Sans parler des *Introductions générales au Nouveau-Testament* de Hug, de Feilmoser, de Scholz, de Guericke, de Maier, etc., ni des ouvrages du même genre de Lardner et de Norton, l'intégrité des Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc a été défendue dans des écrits spéciaux par Ols-hausen, *Apostolica Ev. Matth. origo*, Erlangen, 1837; Rordam, *De*

Voilà pourquoi nous sommes en droit d'appeler son livre un pur roman, sans valeur scientifique. La méthode que l'auteur suit à cet égard est vraiment plaisante. A propos d'un détail insignifiant qui n'a aucune importance doctrinale ni même historique, il déploiera un luxe d'érudition à tout le moins inutile; et lorsqu'il faudrait, avant tout, établir solidement un point capital dont dépend tout le système, un trait de plume lui suffit. S'agit-il, par exemple, de savoir ce qu'étaient les *Boëthusim*, qui n'ont que faire dans l'Évangile, on ouvrira le Talmud de Babylone et celui de Jérusalem; on consultera le Thosiphta *Joma*, le Thosiphta *Sukka*, le Thosiphta *Rosch hasschana*, le Thosiphta *Menachoth*, etc., etc. (1). M. Neubauer n'aura pas assez de science pour édifier son ami sur ce grave problème. S'agit-il, au contraire, d'entrer au vif de la question, de discuter ce qui fait le fond du débat, de démontrer, textes en main, que les évangélistes se contredisent réellement, qu'ils ne méritent point de confiance, oh! alors, l'on n'y met plus tant de façon : on sait glisser sur le sujet avec une légèreté merveilleuse. Une petite note de deux ou trois lignes, jetée au bas de la page, suffira pour démolir un récit; ou bien, l'on tournera court, moyennant l'une de ces formules magistrales : *Evidemment, il n'est pas douteux, la critique n'hésite pas, c'est là un anachronisme, ce récit est sans contredit légendaire...* Comment peut-on exiger de nous que nous conservions toute notre gravité devant une méthode historique

origine Ev. can. maxim. Matth. Copenhague, 1830; Schubert, *Hist. Christia Matth. exhibitæ authentia*, 1815; Muller, *De l'Authenticité des premiers chapitres de saint Matth.* Trèves, 1830; Thiess, *De Integritatē Ev. Matth.* Helmst, 1782, etc. — (1) *Vie de Jésus*, 218;

qui appellerait le rire sur les lèvres de l'homme le moins disposé à s'égayer?

Je n'en voudrais d'autre preuve que la façon dont M. Renan exécute saint Luc. Le morceau est d'un haut comique. L'auteur est bien obligé de convenir que, relativement à cet évangéliste, « nous sommes sur un terrain solide, et qu'il s'agit d'un ouvrage écrit tout entier de la même main et de la plus parfaite unité (1). » Mais, pour notre part, nous n'attachons aucune importance aux aveux que la vérité arrache à M. Renan, car nous ne sommes pas sûr que l'extrême mobilité de son imagination ne le portera point à les retirer, quand il lui plaira de donner à sa foi relative une nouvelle forme. Déjà il n'ébranle pas mal ce qu'il appelle un terrain solide. Ne pouvant attaquer l'authenticité de l'Évangile de saint Luc, il se rattrape sur la valeur historique du document, en faisant pleuvoir sur la tête de l'Évangéliste une nuée d'épithètes plus ou moins flatteuses. D'après lui, saint Luc est un *démocrate*, un *ébionite exalté*, du reste, un *dévo*t très exact, mais qui exagère le merveilleux, ignore totalement l'hébreu, et raconte des légendes avec ces longues amplifications, ces cantiques, ces procédés de convention qui forment le trait essentiel des évangiles apocryphes... A part cela, c'est un *artiste divin*, et son Évangile est celui dont la lecture a le plus de charme (2).

J'ai voulu vérifier de près ce qui a pu valoir à saint Luc les compliments de M. Renan, ne fût-ce que pour me former une idée exacte de la science de ce dernier. Et d'abord, pourquoi « le disciple de saint Paul ignore-t-il

(1) *Vie de Jesus*, Introd., 17. — (2) *Ibid.*, Introd., 40, 41.

*totalem*ent l'hébreu? » On nous renvoie au bas de la page, en nous priant de comparer Luc (I, 31) à Matthieu (I, 21). J'ouvre saint Matthieu à l'endroit indiqué, et je lis : « Elle enfantera un fils auquel tu donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. » De là, je passe à saint Luc, et je trouve : « Voilà que vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils auquel vous donnerez le nom de Jésus. » Je me demande en vain comment deux textes parfaitement semblables peuvent prouver pour saint Matthieu qu'il savait l'hébreu, et pour saint Luc qu'il l'ignorait. Serait-ce parce que celui-ci omet d'expliquer le sens du mot de Jésus? Mais qui donc lui en faisait une loi? Depuis quand un auteur français est-il censé ignorer le grec ou le latin, parce qu'il ne juge pas à propos de donner l'étymologie d'un mot dont il se sert, et qui est emprunté à l'une ou à l'autre de ces deux langues? Et les *hébraïsmes* qui fourmillent dans l'Évangile de saint Luc, de l'aveu de tous les critiques, sans en excepter un seul, vous les ignorez? Il n'y a pas un élève du séminaire qui ne sache cela (1). Ces bévues de M. Renan me peinent, parce

(1) Les locutions suivantes sont de purs hébraïsmes : *sera appelé* le fils de Dieu, pour *sera* (I, 32); *sera appelé* consacré, pour *sera* consacré (II, 23); les *fils* de l'Époux, pour les *amis* et les *compagnons* (V, 34); un *fils* de la paix (X, 6); *manger du pain* pour *prendre un repas* (XIV, 1); il *alla* donc et il *s'attacha*, pour *alla s'attacher* (XV, 15); les *fils* du siècle, les *fils* de la lumière (XVI, 8), etc., etc. Heumann et Lardner ne croyaient même pas qu'on pût admettre l'origine grecque de saint Luc à cause de sa connaissance exacte de la langue et des usages juifs. Maier trouve dans certains chapitres de saint Luc « une physionomie tout hébraïque (*ein aufallend Hebraisches Sprachgepräge*). » Et voilà comme quoi saint Luc ignorait totalement l'hébreu! Pour quelle classe de personnes écrit donc M. Renan?

qu'il pourrait venir en idée à quelque malin de supposer, ce qui n'est sans doute pas, que le professeur d'hébreu du Collège de France est peu versé dans la langue qui fait l'objet de son cours.

Nous ignorons si M. Renan a voulu faire l'éloge de saint Luc en l'appelant « un dévot très exact » ; mais s'il n'a, pour croire à la dévotion de l'Évangéliste, que la raison qu'il allègue, il n'est pas difficile. Veut-on savoir pourquoi le disciple de saint Paul mérite cette qualification? C'est qu'il rapporte que les saintes femmes, revenues du sépulcre, demeurèrent en repos, selon la loi (XXIII, 56). En vérité, la preuve est imposante, et il faut convenir qu'il n'y a rien à répliquer. Et la démocratie de saint Luc? C'est ici, sans doute, que les arguments vont abonder. Voyez, nous dit-on, la parabole du Riche et de Lazare. Ah! vraiment! pour être démocrate, il suffit de condamner le riche qui laisse mourir le pauvre de faim à sa porte! À ce compte-là, la démocratie peut ouvrir ses bras à tous les chrétiens, voire même à l'autocrate de toutes les Russies. Mais pour M. Renan, « démocrate » est synonyme « d'opposé à la propriété. » Je ne sais comment les démocrates prendront ce « c'est-à-dire » ; ce qu'il y a de certain, c'est que, si M. Renan voit la négation de la propriété dans le blâme infligé à l'avarice et à la cupidité, il a eu raison de faire un cinquième Évangile : les égoïstes et les voluptueux lui en sauront gré.

Laissons là ces puérilités indignes d'un homme qui se respecte et qui pense. Déjà il nous est permis de caractériser la tactique de notre adversaire. On avance une énormité dans le texte, et l'on jette au bas de la page une citation qui ne dit rien. Le lecteur confiant ou distrait ne

se tient pas en garde contre cette manœuvre; il n'a pas le loisir et ne se sent pas le goût de vérifier par lui-même les citations auxquelles on le renvoie; et le tour est joué. Eh bien! nous continuerons cette tâche ingrate et pénible; et quand nous aurons prouvé jusqu'au bout que M. Renan cite mal, nie à tort et affirme sans raison, nous lui laisserons le choix entre ces deux hypothèses, les seules possibles : ou il a abordé son sujet sans préparation suffisante, ou il n'a pas voulu que ses lecteurs connussent la vérité.

L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN

Si, parmi les quatre Évangiles canoniques, il en est un qui aurait dû, ce semble, écarter tout soupçon de fraude ou d'imposture, c'est l'Évangile de saint Jean. Le Sauveur du monde n'est nulle part, ou il est dans ces pages qui retracent sa physionomie avec un accent de vérité inimitable. C'est ici surtout qu'on peut dire avec Rousseau que l'inventeur serait plus étonnant que le héros. Aussi, depuis la secte obscure des Aloges jusqu'à la prétendue Réforme, personne n'avait osé émettre un doute sur l'authenticité d'une pareille œuvre. Lorsque, en 1820, les *Probabilia* de Bretschneider vinrent mettre en question ce que la foi et la science s'accordaient à envisager comme un point incontestable, il s'éleva contre le surintendant de

Gotha un concert unanime de réprobations (1). L'auteur de ce scandale reconnut lui-même qu'il s'était avancé à la légère. Il n'y eut pas jusqu'au docteur de Wette, si téméraire en fait de critique, qui ne se crût obligé de protester, au nom du bon sens, contre une thèse insoutenable. Strauss, il est vrai, et après lui l'école rationaliste de Tubingue, Baur et Schwegler en tête, ont repris pour leur

(1) Qu'on me permette de dresser ici une liste bien incomplète des écrivains allemands qui ont défendu dans ces derniers temps l'authenticité de l'Évangile de saint Jean, ne serait-ce que pour montrer que ces utopies, écloses en Allemagne, y ont également trouvé leur réfutation. Il faut que les lecteurs de M. Renan sachent bien que la défroque dont ce dernier s'affuble n'est plus de mise depuis longtemps dans le pays même où tel auteur excentrique a essayé de la faire passer en mode. Je ne veux point parler des commentaires ou introductions générales dans lesquelles l'authenticité du quatrième Évangile a été défendue avec autant de vigueur que de talent par Eichhorn, Bertholdt, Hug, Feilmoser, Credner, Guericke, Neudecker, Lücke, Olshausen, etc. Une foule d'écrits spéciaux ont paru en Allemagne pour faire justice de ces témérités : Schlecker, *Essai d'une réfutation des principales objections soulevées contre l'authenticité de l'Évangile de saint Jean*, Rostock, 1802. — Susskind, *Matériaux pour servir à la défense de l'authenticité de l'Évangile de saint Jean*, Tubingue, 1803. — Glaser, *De Joanne Evangelii vero auctore*, Helmstadt, 1806. — Wegscheider, *Essai d'une Introd. complète à l'Évangile de saint Jean*. — Van Grunthuysen, *Pro Ev. Joannis αὐθεντία*, Hardevici, 1807. — Stein, *Authentia Ev. Joannis*, Brandebourg, 1822. — Kaiser, *Comment. de Apologeticis Ev. Joan. consiliis*, etc., Erlangen, 1821. — Calenberg, *De antiquissimis pro Ev. Joan. testimoniis*, Hambourg, 1822. — Hensen, *De l'authenticité des écrits de saint Jean*, Schleswig, 1823. — Crome, *Probabilia haud probabilia*, Leipzig, 1824. — Hauff, *De l'auth. de l'Ev. de saint Jean*, 1831. — Frommann, *La doctrine de saint Jean*, 1840. — Bucher, *Doctrine de saint Jean sur le Logos*, Schaffhouse, 1836. — Ebrard, *Critique scientifique de l'histoire évangélique*, p. 1634 et suiv., Francfort, 1842. — Maier, *De l'auth. de l'Ev. selon saint Jean*, Schaffhouse, 1851, etc., etc.

compte les objections de Bretschneider ; mais Strauss attachait si peu de valeur à ces futilités, qu'il s'en emparait ou les sacrifiait tour à tour, selon les besoins de la cause (1). En résumé, si l'attaque du rationalisme allemand contre nos Livres saints a eu un résultat clair, solide, généralement avoué, c'est d'avoir placé désormais l'Évangile de saint Jean hors de toute atteinte.

Un écho de cette controverse semble être arrivé jusqu'à M. Renan ; du moins ai-je cru voir qu'elle ne lui est pas complètement étrangère. C'est contre l'Évangile de saint Jean que l'émule des sociniens exhale toute sa mauvaise humeur ; et je le comprends : ce magnifique témoignage à la divinité de Jésus-Christ embarrasse singulièrement tous ceux qui la nient. Mais ce que je comprends moins, c'est la méthode que suit l'auteur pour écarter ce qui le gêne : il est sans exemple qu'un sujet si grave ait été traité avec une pareille légèreté.

Et d'abord, j'avoue ne pas trop savoir ce que M. Renan pense sur l'authenticité de l'Évangile selon saint Jean. Tantôt « il n'ose être assuré que le quatrième Évangile ait été écrit tout entier de la plume d'un ancien pêcheur galiléen ; » tantôt il avoue « que, si cet ouvrage n'est pas réellement de l'apôtre, on n'a pas d'exemple dans le monde apostolique d'un faux de ce genre. » Ici, « il ne veut pas se prononcer sur la question matérielle de savoir quelle main a tracé le quatrième Évangile ; » là, il affirme que

(1) Dans la troisième édition de la *Vie de Jésus*, Strauss avoue qu'un plus mûr examen a ébranlé ses doutes sur l'authenticité de l'Évangile de saint Jean ; dans la quatrième, il retire cette concession qui renversait tout son système, puisqu'il se déclarait vaincu d'avance si on parvenait à lui opposer un seul écrivain du temps. (Strauss, t. I, § XIII, p. 69.)

« cet Evangile est à peu près de l'auteur auquel on l'attribue, » etc., etc. (1). A quoi voulez-vous qu'on s'arrête dans ce pêle-mêle d'assertions contradictoires? Une seule chose y apparaît clairement, c'est que l'auteur ignore lui-même s'il doit affirmer, nier ou douter. Tâchons cependant de saisir la pensée qui surnage à ce flot d'hypothèses au milieu desquelles se balance l'imagination du romancier.

A défaut d'opinions arrêtées, M. Renan éprouve la tentation de croire certaines choses vraiment originales. Voici, par exemple, à quelle tentation il succombe touchant l'origine de l'Evangile selon saint Jean : « On est tenté de croire, dit-il, que Jean, dans sa vieillesse, ayant lu les récits évangéliques qui circulaient d'une part, y remarqua diverses inexactitudes, de l'autre, fut froissé de voir qu'on ne lui accordait pas dans l'histoire du Christ une assez grande place; qu'alors il commença à dicter une foule de choses qu'il savait mieux que les autres, *avec l'intention de montrer que, dans beaucoup de cas où on ne parlait que de Pierre, il avait figuré avec et avant lui* (2). » Ainsi, c'est à un vil sentiment de jalousie contre saint Pierre que nous devons, en grande partie, cet admirable Evangile de saint Jean, dont Herder aimait à dire : « La main d'un ange l'a écrit ! » Le pauvre homme était blessé dans son amour-propre de vieillard : il s'indignait de voir qu'on ne lui faisait pas la part assez belle dans l'histoire évangélique. Alors pour faire pièce à saint Pierre, il se décide, lui aussi, à dicter ses souvenirs; et aussitôt sort de sa bouche cette sublime métaphysique que dix-huit siècles

(1) *Vie de Jésus*. Introd., 25, 27, 36, 37. — (2) *Ibid.*, 27, 28.

ont admirée, méditée, commentée : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu ! »

La plume tombe des mains en présence de pareilles inepties. Voilà ce que M. Renan nomme de la haute critique, et ce que nous sommes en droit, nous, d'appeler une plate puérilité. Et quelles sont donc les formidables raisons derrière lesquelles s'abrite notre vaillant adversaire ? Écoutons-les. Saint Jean raconte qu'il reposait sur le sein de Jésus à la dernière Cène ; qu'il était avec Pierre dans la cour de Caïphe ; et qu'en courant au sépulcre avec Pierre il y arriva le premier. Ne sont-ce pas là des traces évidentes d'un dépit mal dissimulé ?... Je vois bien, d'après cela, que saint Jean, étant plus jeune, devait avoir la jambe plus légère que son collègue, mais j'ai beau regarder, je n'y vois pas autre chose. Remarquez bien que saint Jean est le seul évangéliste qui rapporte la cérémonie du lavement des pieds, dans laquelle saint Pierre tient une si grande place ; le seul encore qui reproduise ces solennelles paroles de Jésus-Christ à saint Pierre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » N'importe, il faut que la jalousie ait inspiré à l'apôtre de la charité le dessein de composer son Évangile ; c'est la haute critique qui le déclare par la bouche de M. Ernest Renan.

A mesure qu'on suit l'auteur de la *Vie de Jésus* à travers ses savantes inductions, on marche de surprise en surprise. Il veut bien reconnaître dans l'Évangile de saint Jean, « des renseignements précis et qui sentent le témoin oculaire (1) ; » mais à côté de la narration, qu'il trouve en

(1) *Vie de Jésus*, 24.

général *satisfaisante*, « il aime à voir les interpolations d'un ardent sectaire(1). » Les discours, en particulier, ne sauraient trouver grâce à ses yeux. Voici la raison qu'il en donne : Jean met dans la bouche de Jésus des discours dont le ton, le style, les allures, les doctrines n'ont rien de commun avec les *Logia* rapportés par les synoptiques. Sous ce rapport, la différence est telle, qu'il faut faire son choix d'une manière tranchée. Si Jésus parlait comme le veut Matthieu, il n'a pu parler comme le veut Jean. Entre les deux autorités, aucun critique n'a hésité ni n'hésitera (2). » Voilà, certes, une affirmation carrée : voyons un peu ce qu'elle vaut. Il y a quelque trente ans que Bretschneider proposait cette objection, dont il reconnut plus tard la faiblesse ; mais puisqu'il plaît à M. Renan d'y revenir, comme si c'était une nouveauté, nous sommes tout prêt à la discuter.

Il y a, dites-vous, une telle différence entre les discours du Sauveur dans saint Jean et les *Logia* rapportés par les autres évangélistes, qu'il faut faire son choix d'une manière tranchée. Nous sommes bien aise que vous nous ameniez sur ce terrain. Et d'abord, cette différence est-elle aussi grande que vous l'imaginez ? Sans doute, elle peut le paraître, lorsqu'on falsifie les textes ou qu'on n'en tient pas compte ; autrement, elle diminue de beaucoup. A l'appui de votre thèse, vous hasardez, par exemple, cette proposition : « C'est *seulement* dans l'Évangile de Jean que Jésus se sert de l'expression de Fils de Dieu, ou de Fils, en parlant de lui-même(3). » Ah ! vraiment ! En êtes-vous bien sûr ? Ouvrons, s'il vous plaît, l'Évangile de saint

(1) *Vie de Jésus*, 25. — (2) *Ibid.*, 29. — (3) *Ibid.*, 245.

Matthieu (xi, 27), vous y lisez comme moi : « Toutes choses m'ont été données par mon Père; et nul ne connaît le Fils, si ce n'est le Père; et nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler. » Le même texte se retrouve dans l'Évangile de saint Luc (x, 21). De là nous passerons, si vous le voulez, à un autre endroit de saint Matthieu (xxvi, 63). Le grand prêtre adjure Jésus, par le Dieu vivant, de lui dire s'il est le Christ, le *Fils de Dieu*. Certes, le moment est solennel. Jésus répond : « Tu l'as dit. » Même affirmation, sous une forme encore plus directe, dans saint Marc (xvi, 62), et dans saint Luc (xxii, 70) : « *Ego sum*, je le suis. » Enfin, si cela ne vous suffit pas, nous terminerons par ce passage de saint Matthieu (xxviii, 19) : « Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du saint Esprit. » Et vous osez nous dire que « l'Évangile de saint Jean est le seul où Jésus se serve de l'expression de Fils de Dieu ou de Fils, en parlant de lui-même! » Franchement, avant d'écrire cette phrase, aviez-vous lu les Évangiles? Et si vous les aviez lus, pour qui donc écrivez-vous, et quelle idée vous faites-vous du degré d'intelligence de vos lecteurs?

Quand la discussion en arrive à ce point, il est toujours pénible de la prolonger, parce qu'on touche involontairement à une question de bonne foi et de sincérité qui se pose d'elle-même. M. Renan ignore-t-il simplement, ou tient-il à ce qu'un public facile à tromper se méprenne sur le véritable état des choses? Je ne veux pas répondre; qu'on en juge par ce que je vais citer : « Toute une nouvelle langue mystique se déploie dans saint Jean, langue dont les synoptiques *n'ont pas la moindre idée* « monde, »

« vérité, » « vie, » « lumière, » « ténèbres, » etc. (1). Impossible d'avoir le ton plus tranchant, et j'ajoute, de mystifier son lecteur avec plus d'assurance. Si l'auteur, qui a eu le temps d'ouvrir une *concordance*, pour se donner le facile mérite de compter que le mot « Fils de l'Homme » revient quatre-vingt-trois fois dans les Évangiles (2); si, dis-je, ce profond calculateur avait jugé à propos de se livrer au même travail pour les mots qu'il cite, il aurait vu que chacun d'eux revient quantité de fois dans les trois premiers Évangiles, et cela dans le même sens que chez saint Jean; qu'en particulier le mot « ténèbres, » pris au sens moral, est employé douze fois par les synoptiques, et sept fois seulement par saint Jean. Voilà comment ceux-là *n'ont pas la moindre idée* de la langue dont se sert celui-ci! Pour être en droit d'affirmer, il faut savoir; et lorsqu'on sait, il n'est pas permis de dissimuler la vérité.

J'insiste sur ce procédé, parce qu'il est habituel à l'auteur de la *Vie de Jésus*: toute la nouveauté du livre est là. Jamais on n'avait poussé aussi loin le secret de suppléer à l'insuffisance du savoir par l'audace des affirmations. C'est surtout à propos de saint Jean que des infidélités manifestes font naître un doute pénible sur le sentiment qui a inspiré le choix d'une pareille méthode. Je n'en citerai, pour le moment, qu'un exemple entre vingt. M. Renan attaque le caractère historique de la naissance de Jésus à Bethléem: à cet effet, il cherche à s'appuyer sur l'Évangile de saint Jean. « Jean, dit-il, ne sait rien du voyage

(1) *Vie de Jésus*, 35. — (2) *Ibid.*, 133. Quelle merveilleuse découverte!

de Bethléem; pour lui, Jésus est simplement « de Nazareth » ou « Galiléen (1); » et il allègue deux circonstances (I, 45-46; VII, 41-42). En vérifiant les citations, on trouve que ce n'est pas l'Évangéliste qui parle, mais les Juifs et Nathanaël, encore imbu des préjugés de sa nation. Cela n'empêche pas M. Renan d'écrire en toutes lettres : *Pour Jean*, Jésus est simplement « de Nazareth » ou « Galiléen ». Le lecteur ignorant ou crédule sera induit en erreur par deux textes que l'on cite, en se gardant bien de les reproduire; et c'est probablement tout le résultat qu'on voulait obtenir.

Passons sur ces détails, qui nous mettraient en face d'une hypothèse que je ne veux pas discuter. On peut voir déjà que la différence de forme entre les synoptiques et saint Jean n'est pas telle qu'il faille faire son choix d'une manière tranchée. Les locutions que M. Renan ne voit pas dans les premiers s'y trouvent, et fréquemment. D'autre part, la forme parabolique apparaît chez saint Jean comme chez les autres évangélistes, témoin les belles paraboles du Bon Pasteur et de la Vigne (x, xv). Le mot « Fils de l'Homme, » qui désigne plus particulièrement le caractère messianique de Jésus, revient dans saint Jean autant de fois que dans saint Marc; et le mot « Fils de Dieu, » qui exprime la nature divine du Christ et sa relation de personne avec le Père, est employé par les synoptiques *bien plus souvent* que par saint Jean. Où donc voyez-vous une trace de cette *contradiction absolue* (2) qu'il vous plaît d'imaginer pour ceux qui n'ont pas assez d'intelligence ou de loisir pour vérifier vos citations? S'il y a quelque diffé-

(1) *Vie de Jésus*, 76. — (2) *Ibid.*, 21.

rence de ton et de forme entre saint Jean et les syngoptiques, et personne ne l'a jamais nié, rien n'est plus facile à expliquer.

« Si Jésus parlait comme le veut Matthieu, il n'a pu parler comme le veut Jean. » Et pourquoi cela ? Pense-t-on que Bossuet, faisant le catéchisme aux enfants de Meaux, leur ait tenu le langage des *Elévations sur les mystères* ? Si, au lieu de réfuter M. Renan, j'écrivais une homélie pour le peuple, parlerais-je des *Logia* et des *Synoptiques* ? Est-ce qu'un enseignement ne varie pas de ton et de forme suivant le sujet, les auditeurs et les circonstances ? N'est-il pas naturel qu'en instruisant le pauvre peuple de la Galilée, le Sauveur ait employé d'autres expressions, une autre méthode qu'en répondant aux arguties des docteurs de la loi à Jérusalem ? Qui ne comprend que, dans un entretien avec l'un des principaux lettres de la nation, ou bien dans le commerce de l'intimité avec ceux qu'il destinait à prêcher sa doctrine, avant de se séparer d'eux, à la dernière Cène, par exemple ; qui ne comprend, dis-je, que le Seigneur ait pu, dans de pareilles circonstances, enseigner des vérités qu'il ne livrait pas d'ordinaire à la multitude, du moins sous une forme aussi élevée ? Cette distinction n'est-elle pas clairement indiquée dans l'Évangile de saint Luc (VIII, 10) : « Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; aux autres, je parle en paraboles ? » Si donc, parmi les quatre évangélistes, il s'en rencontrait trois dont le but particulier eût été de reproduire *surtout* cet enseignement parabolique, moral, populaire, tandis que le quatrième se serait attaché *principalement* à mettre par écrit la partie dogmatique, sacramentelle, mystique, si on le veut, de la révélation

du Christ (1), faudrait-il s'étonner de trouver entre leurs relations quelque différence de ton, de forme et de couleur? Et cette différence, résultant de la diversité du sujet, des auditeurs et des circonstances, formerait-elle un préjugé défavorable à la véracité de leurs témoignages? Pour le prétendre, il ne faudrait rien moins qu'une naïveté extraordinaire ou peu de bonne foi.

Et que M. Renan ne s'imagine pas que ce sont là des conjectures. Nous n'avons pas l'habitude de faire des romans : lorsqu'il s'agit de faits, nous consultons avant tout l'histoire et la tradition. Or, les premiers écrivains de l'Eglise, bien plus rapprochés des origines que nous, sont unanimes à reconnaître le caractère distinctif et le but de l'Evangile selon saint Jean. En rapprochant les témoignages de saint Irénée, de Clément d'Alexandrie, d'Eusèbe, de saint Jérôme et de saint Epiphane (2), on voit

(1) Je dis *surtout* et *principalement*, parce que nos fantaisistes ne voient qu'antithèse et contradiction là où il y a tout simplement une question de plus ou de moins. — (2) Clément d'Alexandrie, dans son livre des *Hypotyposes*, cité par Eusèbe (*Hist. ecclés.*, VI, 14); « Jean, resté le dernier de tous; voyant que ce qui a rapport à l'humanité du Christ avait été raconté dans les autres Evangiles, écrivit, à la prière de ses amis et sous l'inspiration (de l'Esprit-Saint, un évangile spirituel, » πνευματικόν. — Eusèbe *Hist. ecclés.*, III, 24) : « Après que les trois premiers Evangiles furent arrivés à la connaissance de tous, Jean confirma la vérité de leur relation par son témoignage; mais il y remarqua l'absence des faits qui avaient signalé le commencement de la prédication du Christ.... C'est pourquoi, à la prière de ses amis, il résolut de combler l'intervalle de temps sur lequel avaient glissé les premiers évangélistes, en rapportant les actes du Sauveur qui ont précédé l'incarcération de Jean-Baptiste... Il n'y a donc pas, pour un observateur attentif, de dissidence entre les Evangiles, car celui de Jean renferme le commencement des

clairement que saint Jean s'était proposé de compléter le récit des autres évangélistes, en reproduisant toute une série d'actions et de discours du Seigneur que ceux-ci avaient passés sous silence; car aucun évangéliste n'a eu l'intention de rappeler tous les actes ni toutes les paroles du Maître : saint Jean le déclare formellement pour sa part (xx, 30). C'est pourquoi il néglige de mentionner la plupart des faits et des discours déjà rapportés par saint Matthieu, saint Marc, et saint Luc, sans en excepter la transfiguration, dont il avait été pourtant l'un des témoins privilégiés : il suppose tout cela connu par la relation authentique de ses devanciers. Lui, qui attache tant d'importance à la preuve tirée des miracles du Sauveur (I, 11 : XII, 37; xx, 30), regarde comme superflu de revenir sur des prodiges que les autres évangélistes ont portés à la connaissance du monde entier. Pendant que ceux-ci se renferment principalement dans le cadre de la prédication de Jésus-Christ en Galilée, saint Jean s'attache surtout à retracer l'enseignement du Seigneur à Jérusalem et en Judée, au temple et parmi les docteurs de la loi. Scène, auditoire, interlocuteurs, tout diffère le plus souvent de part et d'autre. Est-il étonnant, je le répète, que des matières et des situations diverses amènent des nuances variées dans le discours et dans le style ?

Mais, disait Bretschneider, dont M. Renan n'est qu'un faible écho, sans le savoir peut-être, l'Évangile de saint

actions du Christ, et les autres l'histoire du temps qui a suivi. Laisant de côté, et avec raison, la généalogie du Christ, déjà reproduite par Matthieu et par Luc, Jean commence par la *théologie*, comme si l'Esprit-Saint lui avait réservé ce privilège. » Ce passage d'Eusèbe résume parfaitement la tradition chrétienne sur l'origine de l'Évangile selon saint Jean.

Jean trahit des préoccupations dogmatiques qui se rapportent à l'état des esprits dans l'Asie-Mineure vers la fin du premier siècle. Et qui en a jamais douté ? Les Pères de l'Eglise n'ont pas attendu l'auteur des *Probabilia*, ni son auxiliaire français pour remarquer que l'apôtre avait composé son Evangile à l'occasion des erreurs de Cérinthe et des Nicolaïtes, des Ebionites et des Nazaréens (1). Ceux-ci, préluant aux rêveries du gnosticisme, niaient, comme M. Renan, la divinité de Jésus-Christ et la réalité de l'incarnation du Verbe. Afin de les confondre et d'instruire en même temps les fidèles, saint Jean laisse de côté toute la série des discours du Seigneur déjà rapportés par les synoptiques, pour reproduire ceux qui vont plus directement à son but, lequel est de montrer que Jésus de Nazareth est le Fils de Dieu ou le Verbe fait chair, lumière et vie du monde ; car telle est l'idée mère de son Evangile. Qui prouvera que saint Jean fut tenu de répéter les paraboles qui se trouvaient déjà dans saint Matthieu, ou que saint Matthieu fût obligé à mettre par écrit le discours de la Cène ? Qui prouvera que le discours de la Cène, cette communication intime et suprême du Maître à ses disciples ait dû avoir exactement la même forme et la même couleur que le sermon de la montagne, prononcé devant les populations de la Galilée ? Arguer de quelques différences verbales contre l'authenticité de l'un et de l'autre, c'est une pure plaisanterie ; comme Bretschneider avait fini par le reconnaître.

Qu'on ne vienne donc pas nous parler des « Entretiens » de Xénophon, et des « Dialogues » de Platon, pour éblouir

(1) Saint Irénée, *Hæres.*, III, 41 ; saint Epiphane, *Hæres.*, LXIX, 23 ; saint Jérôme, *de Viris illust.*, 9.

les simples par un rapprochement ridicule (1)! Est-ce que Platon a jamais prétendu tromper le public sur le rôle qu'il prête à Socrate dans ses Dialogues? La fiction saute aux yeux. Les discours que Platon place dans la bouche de Socrate ne sont pas plus authentiques que ceux des autres interlocuteurs, d'Eutyphron, d'Alcibiade ou de Ménon. Le simple bon sens suffit pour avertir que l'auteur ne les donne pas pour des pièces historiques. Y a-t-il là le moindre semblant d'analogie avec une relation que son auteur fait suivre de cette attestation solennelle : « Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et touché de nos mains, nous vous l'annonçons (2). » Où donc Platon a-t-il écrit quelque chose de pareil pour faire accroire qu'il ne fait que reproduire littéralement dans ses Dialogues ce qu'il avait entendu de la bouche de Socrate?

Ah ! sans doute, nous comprenons votre embarras au sujet de l'Évangile de saint Jean. Vous ne savez à qui l'attribuer. Tantôt c'est un particulier, tantôt une école, tantôt l'un et l'autre qui ont produit ce monument devant lequel la foi et la science sont en contemplation depuis dix-huit siècles. « *Je n'ose être assuré, il se peut que, on est tenté de croire, sans nous prononcer...* » Voilà autant de formules qui dénotent la situation perplexe où vous jette cette œuvre unique. Et, en effet, si c'est un pêcheur galiléen qui a écrit ces pages-là, sans le secours de l'Esprit-Saint, un homme inculte et illettré, comme l'appelle saint Luc, ἀγράμματος καὶ ἰδιώτης (3), l'Évangile de saint Jean

(1) *Vie de Jésus*, Introd., 35. — (2) *I^{re} Ep.* de saint Jean, 1, et ss. Que l'auteur de cette épître soit le même qui a écrit le quatrième Évangile, c'est ce dont personne ne doute, pas même M. Renan : — (3) *Actes des Apôtres*, IV, 13.

devient un phénomène inexplicable. Il ne sert de rien d'avancer, sans motif, « que Jean paraît avoir bu à des sources étrangères (2). » Eh ! mon Dieu, bien d'autres en avaient approché leurs lèvres ; Basilide, Valentin, tous les gnostiques y boiront tour à tour. Et que va-t-il tomber de la plume de ces savants ? Des extravagances qui font sourire aujourd'hui. L'Évangile de saint Jean est devenu, est resté et restera dans tous les siècles le code de la métaphysique chrétienne. En l'absence de toute preuve positive, l'hypothèse de l'inspiration divine serait encore, à première vue, la plus simple et la plus scientifique de toutes.

Mais M. Renan a trouvé le moyen d'esquiver la difficulté. L'Évangile de saint Jean n'est pas ce que nous pensons. Jusqu'ici, lorsqu'on voulait procurer à un homme une de ces jouissances qui remplissent le cœur en même temps qu'elles élèvent l'intelligence, on lui disait : Si vous avez l'âme faite pour sentir, pour savourer, pour palper le vrai, le bon, le beau, le pathétique, le sublime, lisez, relisez, relisez encore les chapitres XIV, XV, XVI, XVII de l'Évangile de saint Jean. Il n'existe rien de pareil sur la terre. Des millions et des millions d'âmes y ont puisé la confiance en Dieu, le sentiment de leur dignité, le courage de la vertu... Erreur que tout cela ! Théologiens, philosophes, littérateurs, tous s'y sont trompés : c'est M. Renan qui l'affirme. Ces discours de Jésus-Christ dans saint Jean, que la foi médite, que la science creuse et auxquels la piété s'alimente depuis dix-huit siècles, ces discours, dont chaque mot est une lumière et une force pour les âmes, ces discours ne sont que des *tirades prétentieuses, lourdes, mal écrites, disant peu de chose au sens moral, des discours remplis*

(1) *Vie de Jésus*, Introd., 31.

d'une gnose obscure, d'une métaphysique contournée, des discours raides et gauches, au ton faux et inégal, etc. (1). Voilà ce qu'un membre de l'Institut ose écrire en France au dix-neuvième siècle, et ce qui est plus blessant encore pour notre amour-propre national, il trouve des sots qui l'admirent. Quand M. Renan composait cette page dans son cabinet, il s'attendait sans doute à ce que personne ne lui répondrait là-dessus, et il a bien jugé. Si quelqu'un venait me soutenir que les discours de Démosthène sont des tirades prétentieuses et lourdes, et les oraisons funèbres de Bossuet des discours raides et gauches, je ne lui répondrais pas, parce qu'il manquerait d'un sens pour m'entendre; et si un candidat osait émettre sur le discours de la Cène le jugement que se permet M. Renan, j'ai trop de confiance dans le discernement de mes collègues de la Faculté des lettres pour ne pas penser qu'ils l'admettraient difficilement au grade de bachelier.

LE SURNATUREL ET LE MIRACLE

Toute la controverse entre le criticisme moderne et la religion chrétienne se ramène à l'existence du surnaturel. C'est pour bannir le miracle de l'histoire évangélique qu'on attaque l'authenticité des documents qui la renferment. Nos adversaires ne s'en cachent pas : ils ne se méprennent pas plus que nous sur la nullité des raisons critiques qu'ils

(1) *Vie de Jésus*, 30, 33, 34.

voudraient faire valoir contre l'origine d'un livre qui réunit en sa faveur des témoignages plus imposants et plus nombreux que tout autre. Au fond, c'est d'autre chose qu'il s'agit. On conteste l'authenticité, l'intégrité ou la vérité des Évangiles, au nom d'un système préconçu, en affirmant *a priori*, ou que le miracle est impossible, ou qu'il n'a jamais eu lieu. « Que les Évangiles soient en partie légendaires, dit l'auteur de la *Vie de Jésus*, c'est ce qui est évident, *puisqu'ils sont pleins de miracles et de surnaturel* (1). » Voilà qui est clair. Avant tout examen, il faut rejeter en partie le caractère historique des Évangiles, par la seule raison que le surnaturel s'y trouve. Nous sommes donc en présence d'une théorie qui repose tout entière sur une pure pétition de principe, car elle suppose démontré ce qui est en question.

Or, rien n'est moins scientifique qu'un pareil procédé. Ériger en axiome indubitable ce que l'humanité en masse n'a jamais admis, ce qu'elle persiste à nier de toutes ses forces, c'est un paralogisme de la pire espèce. On se couvrirait de ridicule en voulant essayer d'une telle méthode dans un ordre de choses quelconque. Que dirait-on au physiologiste, à l'astronome, au philosophe, affirmant *a priori*, sans discussion préalable, comme autant de principes qui n'ont pas besoin de preuves, l'un que l'essence de la médecine est la négation de l'âme, l'autre que la rotation de la terre autour de son axe est chose impossible le troisième que le premier mot de la philosophie, c'est qu'il n'y a pas de substances. On leur dirait : Vous n'avez pas le droit de poser comme une vérité incontestable ce qui n'est qu'une simple hypothèse; discutez, raisonnez,

(1) *Vie de Jésus*, 15.

prouvez, nous vous attendons sur ce terrain ; mais aussi longtemps que vous vous contenterez de suppositions arbitraires, d'allégations toutes gratuites, vous pourrez faire du roman, vous ne ferez pas de la science.

Nous devons l'avouer, M. Renan semble avoir compris qu'une méthode qui consiste à nier les faits *a priori*, en vertu d'un principe qu'on se garde bien d'établir, est tout ce qu'il y a de plus contraire à la science. Sur ce point, il bat en retraite, sans même se donner la peine de dissimuler son mouvement rétrograde. Il y a quelques années, il écrivait avec ce ton tranchant que donne l'inexpérience à l'homme qui débute. : « L'essence de la critique est la négation du surnaturel. — Qui dit-audessus ou en dehors de la nature, dans l'ordre des faits, dit une *contradiction* (1). » Aujourd'hui le ton change. On dirait que le disciple de Strauss a médité cette phrase de Rousseau : « Dieu peut-il faire des miracles, c'est-à-dire peut-il déroger aux lois qu'il a établies ? Cette question, sérieusement traitée, serait impie si elle n'était absurde : ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir ; il faudrait l'enfermer. » (III^e *Lettre de la Montagne*.) Il ne s'agit donc plus de l'impossibilité du miracle, mais du simple fait de sa constatation. L'aveu est complet : « Ce n'est pas au nom de telle ou telle philosophie, c'est au nom d'une constante expérience, que nous bannissons le miracle de l'histoire. Nous ne disons pas : « Le miracle est impossible ; » nous disons : « Il n'y a pas eu, jusqu'ici, de miracle constaté (2). » Ces libres-penseurs ont une peur singulière

(1) *Etudes d'Histoire religieuse*, 139, 207. — (2) *Vie de Jésus*, *Introd.*, 51. Cela n'empêche pas M. Renan d'écrire un peu plus loin : « La notion du surnaturel, avec ses *impossibilités*, n'apparaît

de la philosophie : ils s'en défendent comme d'un méfait ; tout se réduit pour eux à l'expérience. En tout cas, la question se trouve bien simplifiée ; et, s'il est certain que les miracles de l'Évangile sont des faits dûment constatés, M. Renan devra, de son propre aveu, jeter son livre au feu.

Si l'auteur de la *Vie de Jésus* tenait autant à la réputation de philosophe qu'à celle de romancier ou de poète, je n'aurais pas de peine à lui montrer qu'il se fait illusion à lui-même, ou qu'il veut donner le change sur son vrai sentiment. C'est bien au nom de tel ou tel système qu'il cherche à bannir le miracle de l'histoire ; et ce système a un nom fort connu, il s'appelle le panthéisme. Or, que le miracle, ou l'intervention spéciale et directe de Dieu dans les événements de ce monde, soit un non-sens et une impossibilité dans une théorie qui ne voit dans la somme des existences et des phénomènes que les modifications nécessaires d'une substance unique, c'est ce qu'il est surperflu de démontrer. Et, d'autre part, que M. Renan soit panthéiste dans le sens le plus rigoureux du mot, c'est ce dont son livre témoigne jusqu'à l'évidence.

L'auteur de la *Vie de Jésus* nie la personnalité humaine, pour quiconque possède l'alphabet de la philosophie, lorsqu'il énonce cette étrange proposition : *le corps fait la distinction des personnes* (1). Il nie la personnalité de Dieu, bien qu'il s'en défende, et sa distinction réelle d'avec l'homme, quand il affirme, « qu'on limite Dieu par l'exclusion de tout ce qui n'est pas lui ; » que « Dieu n'est pas

que le jour où naît la science expérimentale de la nature. » (P. 41) Mais pour lui, le *oui* et le *non* semblent être deux choses parfaitement identiques. — (1) *Vie de Jésus*, 244.

un être déterminé hors de nous; » que « la plus *haute conscience de Dieu* qui ait existé au sein de l'humanité a été celle de Jésus (1). » Nous savons ce que signifient ces formules hégéliennes, « ces manifestations spontanées du Dieu caché au fond de la conscience humaine, ces apparitions passagères dont aucune n'épuise la divinité (2). » Il y a longtemps que Hegel avait dit : C'est dans l'homme que Dieu arrive à la conscience de lui-même, et cette conscience de Dieu n'a jamais été plus haute que dans Jésus. M. Renan ne trompera personne sur le vague panthéisme dans lequel il noie sa pensée, quand il oppose à ce qu'il appelle « un froid déisme, » cette poétique conception de la nature, où un seul souffle pénètre l'univers, où le souffle de l'homme est celui de Dieu, où Dieu habite en l'homme, *vit par l'homme*, de même que l'homme habite en Dieu, *vit par Dieu* (3). » Un élève de philosophie n'aurait pas de peine à démêler le panthéisme chez un écrivain qui fait consister *la haute conscience religieuse* à croire « que la nature et le développement de l'humanité ne sont pas des règnes limités hors de Dieu, de chétives réalités, assujetties aux lois d'un empirisme désespérant (4). » Encore une fois l'idée qui perce à travers ces phrases enveloppées est transparente pour quiconque connaît tant soit peu ces matières : c'est exactement le pan-

(1) *Vie de Jésus*, 74, 75. — (2) *Introd.*, 59. — (3) *Ibid.*, 244. Où donc M. Renan qui prétend s'appuyer sur saint Paul (*Actes XVII*, 20), a-t-il vu que, dans la pensée de l'Apôtre, *Dieu vit par l'homme*? saint Paul dit bien que « nous vivons en Dieu, » mais nullement que « Dieu vit pour nous, » ce qui serait l'idée panthéiste. C'est toujours la même habitude de renvoyer le lecteur à tel chapitre, tel verset qui ne dit nullement ce qu'on lui prête. — (4) *Ibid.*, 246.

théisme de Hegel, tel que Strauss prétendait l'appliquer à l'histoire évangélique.

Lors donc que M. Renan vient nous dire : « Ce n'est pas au nom de telle ou telle philosophie que nous bannissons le miracle de l'histoire, « nous sommes en droit de répondre que c'est là un vain subterfuge destiné à masquer une théorie qu'on ne veut pas s'avouer à soi-même ou qu'on s'efforce de dissimuler aux autres. Mais enfin, prenons la concession pour ce qu'elle vaut; et puisqu'on renonce désormais à la thèse de l'impossibilité du miracle, pour s'en tenir à sa non-réalité, suivons notre adversaire sur le terrain qu'il lui plaît de choisir.

Pour croire au surnaturel, M. Renan demande qu'on lui produise un miracle constaté. S'il n'exige que cela, il ne sera pas difficile de le satisfaire. Qu'il ouvre les Évangiles, il y trouvera d'un bout à l'autre des faits miraculeux constatés par des témoins que leur caractère de droiture et de loyauté, pour ne pas dire leur sainteté, met à l'abri de tout soupçon de fraude ou d'imposture, qui poussent la sincérité jusqu'à s'accuser eux-mêmes, à divulguer leurs propres fautes, sans que rien les y oblige; des témoins qui ont vu de leurs propres yeux, qui ont entendu, qui ont touché de la main ce qu'ils rapportent, qui n'ont pas cru avant de voir, mais qui ont cru parce qu'ils ont vu, qui se sont refusés à l'évidence même, et qui, enfin, vaincus par cette évidence, ont scellé leur témoignage de leur sang. Il y trouvera des miracles opérés non seulement « devant des personnes disposées à y croire (1), » mais encore devant des personnes disposées à n'y pas croire, en présence des pharisiens et des docteurs de la loi, c'est-à-dire de la

(1) *Vie de Jésus*,, Introd., 50.

classe d'hommes la plus hostile au thaumaturge (Luc, v, 17 et vi, 7); des miracles opérés, non pas « en cachette (1), » mais tantôt devant quatre mille hommes, tantôt devant cinq mille, le plus souvent au milieu d'une grande foule. Il y trouvera des miracles qui ont été discutés, examinés, tournés et retournés dans tous les sens depuis dix-huit siècles, qui ont passé par le crible de la critique, tant de la part des chrétiens que des Juifs et des païens, et qui ont obtenu l'assentiment le plus large et le plus constant que jamais croyance ait rencontré dans le monde. Si cela ne suffit pas pour qu'un fait soit avéré, il ne reste plus qu'à se jeter tête baissée dans le scepticisme historique.

Non, cela ne suffit pas, répond notre critique; car ces miracles ne se sont point produits devant une commission de savants. Permettez : vous confondez ici, avec une légèreté impardonnable, deux choses parfaitement distinctes, le fait du miracle et son caractère miraculeux. S'agit-il du simple fait, du fait matériel, du fait qui tombe sous les sens, une personne du peuple ou un homme du monde, jouissant de l'usage de ses facultés et doué d'organes sains, est aussi compétent, pour voir et pour entendre, que le premier savant de la terre. Il n'est pas nécessaire d'être physiologiste, physicien ou chimiste pour pouvoir constater qu'un aveugle-né a commencé de voir à un moment donné, qu'un paralytique s'est mis à marcher, qu'un sourd-muet a recouvré la parole et l'ouïe. Quant à la question de savoir si de telles guérisons opérées d'un mot, d'un geste, dépassent les forces naturelles, cela peut être du ressort de la science, si vous le voulez; mais le fait en lui-même est à la portée de tout le monde, et n'exige, pour

(1) *Vie de Jesus*, 264.

être observé et rapporté fidèlement, ni une forte dose d'érudition, ni une longue habitude des recherches scientifiques.

Et même, le caractère miraculeux du fait est-il de la compétence exclusive des savants ? Il serait ridicule de vouloir le prétendre. Qu'il puisse y avoir certains phénomènes au sujet desquels la science est en droit de discuter s'ils doivent être attribués à des causes naturelles ou non, c'est ce dont personne ne doute. Mais il en est d'autres également pour lesquels une consultation de ce genre serait à tout le moins inutile. Je n'ai pas besoin qu'une commission de savants vienne m'apprendre qu'avec cinq pains et deux poissons il est absolument impossible de rassasier cinq mille hommes : là-dessus, une maîtresse de maison en sait tout aussi long que l'Académie des sciences. C'est le simple bon sens qui dit qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme de guérir un aveugle-né avec un peu de boue détrempée, de redresser un paralytique par ce mot : lève-toi et marche ! de ressusciter un mort de quatre jours, que la décomposition commence à gagner. Sur ce point, l'avis de tous les physiciens du monde ne saurait rien ajouter à la conviction générale. Il est même permis d'aller plus loin, sans faire injure à la véritable science ni aux vrais savants. Lorsqu'il s'agit de faits pareils, ce ne sont pas précisément les hommes de parti pris et à système préconçu qui doivent passer pour les meilleurs juges ou pour les témoins les plus sûrs. Si les évangélistes avaient chacun une théorie médicale, des idées particulières sur la substance ou sur la nature des corps, je me tiendrais beaucoup plus en garde contre leur témoignage : il serait à craindre, en effet, que ces hypothèses scientifiques n'eussent déteint sur le récit

lui-même ; au contraire, l'absence de toute préoccupation de ce genre chez ces âmes simples et droites est l'une des raisons qui, jointes à tant d'autres, ne permettent pas de suspecter la fidélité de leur relation.

M. Renan a l'air de croire que les miracles de l'Évangile ont été admis à l'aveugle, sans la moindre difficulté, et en dehors de tout examen sérieux. C'est le contraire qui est le vrai. Si notre adversaire avait tenu à éclairer ses lecteurs par une discussion approfondie, il aurait pu trouver une excellente occasion d'exercer sa critique. Il lui suffisait pour cela de parcourir le chapitre ix de saint Jean, lequel porte tout entier sur la guérison de l'aveugle-né. Enquête de la part des ennemis du Christ, déposition de témoins, constatation du fait de la cécité par les parents mêmes de l'aveugle, nouvel interrogatoire du fils, tentatives réitérées pour nier la guérison ou pour l'expliquer naturellement, impossibilité de porter atteinte à la réalité du miracle, rien n'y manque. C'est un procès en forme dont l'instruction se poursuit dans les moindres détails. Comment se fait-il que l'auteur de la *Vie de Jésus*, qui consacre à l'analyse des miracles tout un chapitre de son livre, trouve moyen de ne pas dire un seul mot d'un récit qui occupe une si grande place dans l'histoire évangélique ? Apparemment, cela le gênait dans la théorie qu'il s'est faite sur la crédulité publique au temps de Jésus-Christ : il aura mieux aimé passer sous silence ce qui eût pu donner l'éveil au lecteur le plus confiant. Est-ce là de la sincérité ?

Voyons maintenant à quelles conditions M. Ernest Renan permet à Dieu de faire un miracle. Je ne crois pas qu'il existe dans la littérature française de page plus divertissante. Le morceau mérite d'être connu :

« Que demain un thaumaturge se présente avec des garanties assez sérieuses pour être discuté, qu'il s'annonce comme pouvant, je suppose (ce *je suppose* est charmant !), ressusciter un mort, que ferait-on ? Une commission composée de physiologistes, de physiciens, de chimistes, de personnes exercées à la critique historique, serait nommée. Cette commission *choisirait* le cadavre (*sic*), s'assurerait que la mort est bien réelle, désignerait la salle où devrait se faire *l'expérience*, réglerait tout le système de précautions nécessaires pour ne laisser prise à aucun doute. Si, dans de telles conditions, la résurrection s'opérait, une probabilité presque égale à la certitude serait acquise (1). »

Ainsi, quand Dieu voudra faire un miracle, il devra d'abord avertir le public, soit par la voie des journaux, soit de toute autre manière. Sur ce, on prend jour, la commission de M. Renan s'assemble, désigne le local, choisit le sujet, et le thaumaturge se présente devant ces messieurs prêt à leur donner une séance de résurrection. M. Renan oublie de nous dire si, pour avoir le droit d'opérer un miracle, le thaumaturge ne devra pas être au moins bachelier ès lettres : ce ne serait pas trop exiger. Quoi qu'il en soit de ce détail, tous les préparatifs sont achevés, la commission est au grand complet ; c'est à qui braquera ses lunettes et ses regards sur l'opérateur, lequel est invité à commencer *l'expérience*. Si le mort ressuscite, il sera *presque certain* qu'il est ressuscité... Voilà les scènes bouffonnes auxquelles l'Être infini devra se prêter, à la requête et pour le bon plaisir de M. Ernest Renan et de ses amis ; sinon, il lui sera interdit de faire des miracles. Grand

(1) *Vie de Jésus*, 51, 52.

Dieu ! à quel niveau intellectuel sommes-nous descendus ? Et qui donc retrouvera le rire gaulois de nos bons vieux pères pour faire à ces indécentes balivernes le seul accueil qu'elles méritent ?

Vous croyez peut-être que la commission présidée par M. Renan, ou ayant l'honneur de le compter parmi ses membres, se tiendra pour satisfaite ? Ah ! oui ; vous ne connaissez pas les exigences de la haute critique. La résurrection d'un seul mort, qu'est-ce que cela ? Une pareille commission ne se réunit pas pour une bagatelle de cette espèce. Il faut à sa pieuse curiosité de *nouveaux cadavres*, une certaine variété de circonstances qui rompe la monotonie du fait, peut-être même éprouvera-t-elle le besoin de changer de local. On *invitera* donc le thaumaturge à répéter l'expérience, « car on doit être capable de refaire ce que l'on a fait une fois ; » et sans doute que Dieu voudra bien se tenir jusqu'au bout à la disposition du congrès chargé de mesurer sa puissance. Il faut citer textuellement ces étrangetés, car ceux qui ne les ont pas vues auraient de la peine à croire qu'il existe en France, à l'heure qu'il est, un homme capable de les écrire :

« Cependant, comme une *expérience* doit toujours pouvoir se répéter, que l'on doit être capable de refaire ce que l'on a fait une fois, et que dans l'ordre du miracle il ne peut être question de facile ou de difficile, le thaumaturge serait invité à reproduire son acte merveilleux dans d'autres circonstances, sur d'autres cadavres, dans un autre milieu. Si chaque fois le miracle réussissait, deux choses seraient prouvées : la première, c'est qu'il arrive dans le monde des faits surnaturels ; la seconde, c'est que le pouvoir de les produire appartient ou est délégué à certaines personnes.

Mais qui ne voit que jamais miracle ne s'est passé dans ces conditions-là (1)? »

Ah! je le crois bien : tant que le blasphème ne sera pas un mérite auprès de Dieu, il est à croire que la commission de M. Renan en sera quitte pour ses frais de représentation. Ils veulent expérimenter Dieu dans un amphithéâtre; ils le somment de comparaître devant eux; ils lui assignent le lieu, le jour et l'heure! Mais qu'est-ce donc que Dieu pour vous, et quelle idée vous faites-vous de l'Être souverain! Vous l'avez dit ailleurs, et nous comprenons : « Dieu, Providence, âme, *autant de bons vieux mots, un peu lourds et matériels*, que la science expliquera mais qu'elle ne remplacera jamais avec avantage(2). » Oui, voilà bien la clef de votre livre : vous ne craignez pas de jeter à Dieu l'insulte et le défi, parce que vous le niez.

M. Renan ignore sans doute que sa commission a fonctionné à différentes reprises, et cela au moment le plus solennel de l'histoire. Ils étaient là, au pied de la croix, ces hommes qui se disaient les savants de l'époque, ils avaient « choisi le sujet de l'expérience, choisi le milieu, choisi le public (3); » ils ricanèrent et ils disaient : « S'il est le Fils de Dieu, qu'il descende de la croix, et nous croirons en lui! » (Matth., xxvii, 42.) Mais l'Homme-Dieu garda le silence : il avait exaucé l'humble femme du peuple prosternée à ses pieds; il ne répondit aux orgueilleux qui

(1) *Vie de Jésus*, 52. — (2) Article de la *Liberté de penser*. 2 septembre 1850, Le blasphème est un peu adouci dans la reproduction postérieure de l'article. (*Etudes d'Histoire religieuse*, 419.) — (3) *Vie de Jésus*, Introd., 52.

l'insultaient qu'en répandant son sang pour le salut de leur âme.

Si la théorie de l'auteur sur le miracle implique l'athéisme, l'application qu'il en fait à l'histoire évangélique dépasse tout ce que l'on peut attendre d'un écrivain qui se raille de son public. Veut-on savoir comment il explique le miracle de la multiplication des pains, rapporté dans les mêmes termes par les quatre évangélistes? (Matth., XIV, 15 et ss; Marc, VI, 35 et ss; Luc, IX, 11 et ss; Jean, VI, 2 et ss.) Deux lignes lui suffisent pour renverser tout le récit : « Grâce à une extrême frugalité, la troupe sainte vécut dans le désert; on crut naturellement voir en cela un miracle (1). » Pas un mot de plus; pas l'ombre d'une discussion pour montrer qu'un pareil fait, reproduit par saint Matthieu sur le théâtre même de l'événement, a pu être cru et accepté sans le moindre fondement. Non, une *extrême frugalité* suffit pour expliquer comment cinq mille hommes ont pu être rassasiés avec cinq pains et deux poissons, de telle sorte qu'il restait du repas de quoi remplir douze paniers. Si jamais M. Renan devient fournisseur des vivres quelque part, je ne lui conseille pas de tenter l'expérience. Ai-je eu raison de dire que nous n'avons pas affaire à un écrivain sérieux?

Même procédé pour les miracles de guérison rapportés dans les Evangiles. Ici l'afféterie du style le dispute au vide de la pensée. Notre romancier voudrait mettre en vogue une sorte de médecine sentimentale qui, d'après lui, rendrait suffisamment compte des faits évangéliques. « Qui oserait dire que dans beaucoup de cas, et en dehors des lésions tout à fait caractérisées, le contact d'une personne

(1) *Vie de Jésus*, 198.

exquise ne vaut pas les ressources de la pharmacie? le plaisir de la voir guérit. Elle donne ce qu'elle peut, un sourire, une espérance, et cela n'est pas vain (1). » Certes, nous sommes loin de contester l'action du moral sur le physique; mais lui attribuer une telle efficacité, c'est tomber dans le ridicule. Allez donc demander aux directeurs de l'établissement des Aveugles ou de l'Institut des Sourds-Muets si le sourire de qui que ce soit a jamais rendu la vue à un aveugle-né, et s'il n'est pas inouï que le contact d'une *personne exquise* ou le simple plaisir de la voir, ait guéri subitement un sourd-muet de naissance. Le Sauveur ne parcourait pas la Judée et la Galilée distribuant à droite et à gauche des *sourires* et des *espérances*; c'est en souverain qu'il commandait à la maladie et à la mort : « Je le veux, sois guéri! — Lève-toi, prends ton grabat et marche! » Se figure-t-on dix lépreux délivrés de cette horrible maladie par le plaisir de voir un homme! En vérité, ce sont là de pures fadaïses, qu'on tolérerait à peine dans un roman.

L'auteur de la *Vie de Jésus*, marchant sur les traces de tant d'autres qui se prennent pour des esprits forts, ne croit pas à l'action du démon sur l'âme et sur le corps;

(1) *Vie de Jésus*, 260. M. Renan abuse étrangement de la crédulité de ses lecteurs quand il veut leur faire admettre que la médecine, chez les Juifs, se réduisait à des *pratiques religieuses*. Alors, comme aujourd'hui, on distinguait très bien entre l'action surnaturelle de Dieu et les secours de l'art. Avant de s'adresser à Jésus-Christ, l'hémorroïsse « avait dépensé tout son bien en médecins et n'avait pu être guérie par aucun. » (Saint Marc, V, 26; saint Luc. VIII, 43.) Comment l'auteur a-t-il pu écrire cette phrase : « Guérir était considéré comme une chose morale? » Et pourquoi faut-il qu'à chaque instant la question de bonne foi se pose malgré nous?

partant, il essaye d'expliquer par des causes purement naturelles les cas de possession que mentionne l'Évangile. La thèse est bien vieille, et demanderait beaucoup de talent pour être rajeunie. Si, au lieu de répéter gravement les plaisanteries de Voltaire, M. Renan avait voulu traiter la question en vraie critique, il aurait dû chercher à établir : 1° que les démons ou anges déchus n'existent pas ; 2° que leur influence dans l'ordre moral ou physique est impossible ; 3° qu'ils n'ont pas dû déployer une résistance désespérée à ce moment suprême où le Rédempteur du monde venait détruire l'empire du mal. Jusque-là, il nous permettra de continuer à croire, ne serait-ce que pour l'honneur de l'humanité, que des suggestions étrangères ont eu leur part dans les crimes et dans les scandales qui ont épouvanté la terre depuis six mille ans ; qu'on observe par intervalle, dans le cours de l'histoire, tel rire sacrilège, telle haine persévérante, tel blasphème qui n'est pas le fait de l'homme seulement, et dont l'origine remonte à ces puissances ténébreuses que la grâce de Jésus-Christ nous apprend à combattre et à vaincre.

Passons sur un point de doctrine qu'il n'a pas plu à notre adversaire de discuter davantage, et au sujet duquel il ne nous comprendrait pas. Comment parler du rôle de Satan à travers l'histoire, dans l'idolâtrie, par exemple, à un écrivain qui s'enthousiasme pour « la terre d'Adonis, la sainte Byblos et les eaux sacrées où les femmes des mystères antiques venaient mêler leurs larmes (1) ? » Quand M. Renan associait la pensée du culte d'Adonis à des souvenirs et à des regrets que nous savons tous comprendre et

(1) Dédicace du livre « A l'âme pure de ma sœur Henriette ».

respecter, ignorait-il à quelles infamies il faisait allusion ? Qu'il lise, touchant les fêtes de la plus obscène divinité du paganisme, ce qu'a écrit là-dessus l'un de ses confrères, M. Alfred Maury, qui doit lui paraître peu suspect en fait de dévotion (1). Il est douloureux pour nous de voir que la piété fraternelle elle-même ne sait plus défendre nos modernes païens contre des aberrations si prodigieuses, et qu'en voulant honorer la mémoire d'une femme, d'une sœur qui portait un nom chrétien, qui avait reçu le baptême de la foi, ils ne trouvent plus sur leurs lèvres et dans leur cœur que les noms d'Adonis, de la sainte Byblos et des mystères impurs de l'idolâtrie.

Cela est pénible à penser, je l'avoue ; et ce n'est pas sans tristesse que je viens d'écrire ces lignes. Oui, nous comprenons que l'Évangile soit devenu pour vous une lettre close, une énigme indéchiffrable : les fêtes d'Adonis ne s'y trouvent pas, et les femmes des mystères antiques n'y jouent aucun rôle. Mais du moins, si vous contestez les miracles du Sauveur, dites-nous quelque chose qui vaille la peine d'être réfuté. Car, en vérité, votre récit de la résurrection de Lazare oblige de croire que vous avez voulu mystifier le public par une plaisanterie dont vous n'êtes pas, dont vous ne pouvez pas être la dupe. Qu'on en juge par cette analyse.

M. Renan, qui, fidèle à son habitude de tourner les difficultés, expédie *dans une ligne* les deux résurrections de la fille de Jaïre et du fils de la veuve de Naïm, tandis qu'il consacre un chapitre entier à d'autres miracles de moindre importance ; M. Renan, dis-je, après bien des

(1) *Religions de la Grèce antique*, t. III, p. 218 et suiv.

tours et des détours, arrive « à penser qu'il se passa à Béthanie quelque chose qui fut regardé comme une résurrection (1). » Voyons un peu en quoi consiste ce *quelque chose*. D'abord, « il semble que Lazare était malade. » M. Renan n'en est pas bien sûr, mais, enfin, il lui *semble* que cela devait être. Ce qui nous semble, à nous, c'est que le romancier est visiblement embarrassé. « Sur un message des sœurs alarmées, Jésus quitte la Pérée, et la joie de son arrivée put ramener Lazare à la vie (2). » On ne voit pas trop comment, si Lazare n'était pas mort, il a pu être ramené à la vie; mais *il semble* que, pour un disciple de Hegel, vivre et mourir sont deux choses identiques. Ce n'est pas tout. Le besoin d'un miracle se fait sentir parmi les amis de Jésus : il faut frapper un grand coup et triompher de *l'incrédulité hiérosolymite* (3). Alors Lazare, en rusé compère qu'il est, « se fait entourer de bandelettes comme un mort et enfermer dans son tombeau de famille. » M. Renan ne nous dit pas combien de temps Lazare a jugé à propos d'y rester; il ne s'explique pas davantage sur le *Domine, jam factet, quatrivanus est enim* : ce sont là autant de petits détails que l'historien néglige, pour s'en tenir aux grandes lignes du récit. Bref, Jésus-Christ arrive, croyant son ami bien et dûment mort; les complices sont là, suivant de l'œil le dénouement de la comédie; on écarte la pierre; « Lazare sort avec ses bandelettes et la tête entourée d'un suaire. » Cette apparition dut *naturellement* être regardée par tout le monde comme une résurrection. De là, cette poignée de fourbes et d'imbeciles s'en alla conquérir le monde à la foi, à la justice et

(1) *Vie de Jésus*, 360. — (2) *Ibid.*, 361. — (3) *Ibid.*, 359.

à la charité. Voilà le miracle de la résurrection de Lazare expliqué et commenté par M. Ernest Renan, membre de l'Institut, chez Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15.

Que répondre à cela ? Il est évident que le christianisme ne saurait résister à de pareilles attaques ; il faut nécessairement que la religion succombe sous une argumentation aussi écrasante. Lazare, « ramené à la vie par la joie de l'arrivée de Jésus, » ou bien faisant le mort pour hâter le succès de l'entreprise, voilà de ces hypothèses neuves, fécondes, capables d'opérer une révolution dans la science... Je prie mes lecteurs de contenir leur indignation, comme je tâche de maîtriser la mienne. M. Renan nous a rendu un service. Depuis longtemps nous désirions pour nos catéchismes de persévérance une page écrite en assez bon français, qui pût résumer ce que l'incrédulité a de plus fort à opposer aux miracles de l'Évangile. Grâce à l'auteur de la *Vie de Jésus*, cette page existe, et elle restera, je l'espère. Voyez, pourrons-nous dire désormais, à quel oubli de lui-même, du bon sens et de la raison arrive un homme d'esprit qui veut s'attaquer à la religion ; jugez par ces pauvretés de la force d'une critique qui se donne de si grands airs : vous avez là devant vous le résumé des efforts de l'incrédulité moderne ; c'est tout ce qu'elle a su imaginer pour ébranler la certitude des miracles de l'Évangile : voyez et jugez. Tel est le profit que nous comptons bien tirer de cette page du livre de M. Renan. Il est possible que notre voltairien attardé se pâme d'admiration devant elle, mais les enfants de nos catéchismes en riront, et c'est le seul châtiment qu'elle mérite.

LA PERSONNE DE JÉSUS-CHRIST

Ce n'est pas sans une vive répugnance que nous abordons cette partie de l'ouvrage dont la réfutation nous occupe. On doit comprendre qu'il en coûte à notre cœur de prêtre de discuter des blasphèmes que la plume d'un chrétien se refuse presque à retracer; et pour nous consoler de cette triste nécessité, nous avons besoin de penser à ces millions d'âmes qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, s'élèvent vers Celui à qui appartiennent notre foi, notre cœur et notre vie. D'autre part, il est impossible de se dissimuler qu'on court toujours risque d'affaiblir le respect des choses saintes, et de blesser la délicatesse du sentiment religieux, même en ne reproduisant les attaques que pour les détruire. Et cependant il faut faire taire ses répugnances, et se plier, sans trop d'empressement comme sans crainte, aux conditions et aux exigences de la publicité moderne. Le divin Sauveur a permis que son adorable personne fût livrée aux contradictions de ce monde. *Positus hic in ruinam et resurrectionem multorum* (1) : c'est par ces mots que s'ouvre l'histoire de la Rédemption. Le drame évangélique se prolonge à travers les siècles, et, aujourd'hui comme toujours, la scène de la Passion se répète sans que rien y manque, pas même le baiser de Judas. Faut-il s'étonner qu'un homme se lève pour blasphémer le Christ? il s'en trouve bien qui nient l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la distinction

(1) S. Luc, II, 34.

du bien et du mal ! Dieu a laissé l'homme dans la main de son conseil (1), et nous usons tous de cette liberté, les uns pour la vie, les autres pour la mort. C'est pourquoi de tels excès nous causent moins de surprise qu'ils ne nous inspirent de pitié ; et, s'il est toujours pénible de les voir se produire, il n'est pas sans avantage de pouvoir constater une fois de plus que le blasphème condamne à la déraison tous ceux qui le profèrent.

Lorsqu'on lit attentivement l'ouvrage de M. Renan, on se demande à chaque instant pour qui écrit l'auteur. Pour ceux qui raisonnent et qui savent ? Cela est impossible : le monde savant ne se contente pas de si peu ; il sait à quoi s'en tenir sur un vernis d'érudition qu'on peut acquérir en six mois. Pour les chrétiens qui ne font pas de la religion une rêverie sentimentale, mais qui l'envisagent comme l'affaire capitale de la vie ? Encore moins : il n'est pas une page de ce roman qui ne leur inspirerait un profond dégoût. Voici donc la pensée qui se présente d'elle-même. Il existe malheureusement dans notre société, si tourmentée depuis près d'un siècle, une classe d'esprits qui flottent entre l'erreur et la vérité, faute d'avoir reçu une éducation saine et forte. Ce sont quelques bourgeois à l'oreille desquels sont arrivés les derniers échos du rire de Voltaire : des femmes qui oublient que l'honneur de leur sexe est dans les vertus nobles et austères du foyer domestique ; des jeunes gens arrivés à cet âge où la passion aime à chercher son excuse dans un doute intéressé. On me permettra d'omettre deux ou trois autres catégories qui pourraient grossir le groupe. Dire nettement

(1) Eccl., XV, 14.

ment à ce public de choix que Jésus-Christ a été un imposteur ou un extravagant, ce serait se tromper de date et employer un style qu'on pouvait risquer impunément il y a soixante ans, mais qui passerait aujourd'hui pour un style de mauvaise compagnie. Pour réussir, il faudra y mettre plus de formes. Exalter par un amas d'épithètes louangeuses le fondateur du christianisme, en le dépouillant tout doucement de sa divinité, voilà le joint qu'il s'agit de trouver pour ne pas trop choquer, d'une part, et de l'autre, pour mettre à leur aise des consciences impatientes du frein. De cette manière, les convenances seront sauvées, et les âmes auxquelles la religion pèse, affranchies de toute pratique gênante. Le Christ deviendra le premier des grands hommes, ce qui est fort poli et n'oblige à rien : et il cessera d'être Dieu, ce qui permettra de tout faire. En se créant ainsi une sorte de juste milieu entre la foi et l'incrédulité, on pourra se tranquilliser à peu de frais, et, tout en se disant chrétien, s'abstenir de tout acte qui le prouve. Voilà le calcul. Pour avoir une certaine actualité, le tour n'en est pas plus nouveau. Ce n'est pas le premier *coup de chapeau* que le christianisme ait reçu de ses ennemis, habitués à ployer le genou devant lui pour mieux l'insulter. L'*Ave Rabbi* est vieux de dix-huit siècles; mais malgré les efforts qu'il tente pour faire revivre une mode que l'on croyait passée, M. Renan ne tardera pas à s'apercevoir que personne n'est dupe de ces cérémonies, et qu'à force de tirer la révérence à Dieu et à ses saints, on a fini par se rompre l'échine et par user le chapeau.

Si l'on ne tient pas compte de ce plan raisonné ou conçu d'instinct, je défie qui que ce soit de rien com-

prendre au livre de M. Renan. C'est par là seulement qu'on s'explique la contradiction qui en fait la base. Exalter Jésus-Christ pour tromper les uns, rabaisser Jésus-Christ pour rassurer les autres, voilà l'idée de l'ouvrage. Eblouis par tant d'éloges, les premiers ne comprendront pas ; satisfaits de tant d'accusations, les seconds ne comprendront que trop, et le but sera atteint. Est-ce là une hypothèse ? Qu'on en juge par ce que nous allons citer :

Et d'abord, il s'agit d'étourdir par un fracas de grands mots ceux qui, se laissant prendre à des phrases retentissantes, ne vont pas au fond des choses. Ils auront leur part, et elle sera large. Jésus-Christ sera donc pour eux « un hœwwo incomparable, à proportions colossales, un beau, un étonnant génie, une personne supérieure, une personne sublime, le créateur de la religion éternelle de l'humanité, le vrai créateur de la paix de l'âme, le grand consolateur de la vie, *auquel chacun de nous doit ce qu'il a de meilleur* ; le fondateur des droits de la conscience libre, le modèle accompli que toutes les âmes souffrantes méditeront pour se fortifier et se consoler (1). » On parlera avec emphase « de sa grande âme, de sa haute nature, de son instinct *divin*, de sa nature *divine* (2). » On dira de lui « qu'il a posé la base du vrai libéralisme et de la vraie civilisation, que la conscience universelle lui a décerné avec justice le titre de Fils de Dieu ; que la mort a fondé sa divinité ; qu'il est devenu la pierre angulaire de l'humanité, à tel point qu'arracher son nom de ce monde, serait l'ébranler jusqu'aux fondements (3). »

(1) *Vie de Jésus*, 18, 448, 36, 130, 2, 457, 332, 176, 283, 379.

— (2) *Ibid.*, 41, 74, 419, 379. — (3) *Ibid.*, 348, 18, 426.

On ira même jusqu'à « vouloir baiser l'empreinte de ses pieds, » et dans une apostrophe finale où le blasphème devient lyrique, l'on s'écriera : « Entre toi et Dieu, on ne distinguera plus. Pleinement vainqueur de la mort, prends possession de ton royaume, où te suivront, par la voie royale que tu as tracée, des siècles d'adorateurs (1). »

Certes, voilà plus qu'il n'en faut pour faire des dupes. Je lisais, ces jours derniers, je ne sais où, que le livre de M. Renan est une œuvre profondément religieuse. Ce langage ne me surprend pas. Comme tant d'autres, le jeune homme qui écrivait ces lignes se souvenait trop de sa rhétorique et avait oublié son catéchisme. Eh bien, avant d'aller plus loin, je soumettrai une réflexion à ceux qui cherchent le sommeil de la conscience dans ce qu'ils appellent un admirable ouvrage. Si j'étais à leur place, les paroles de M. Renan ne me rassureraient pas, et même, elles m'inquiéteraient beaucoup. La conclusion naturelle que j'en tirerais, c'est qu'il se pourrait fort bien que le monde chrétien n'ait pas eu tort d'adorer Jésus-Christ depuis dix-huit siècles, et qu'au fond l'auteur de la *Vie de Jésus* lui-même n'est pas très éloigné de partager cette conviction. Comment ! c'est un *jeune charpentier* (2) de la Galilée qui a créé la religion éternelle de l'humanité ! C'est à « un jeune villageois qui a vu le monde à travers le prisme de sa naïveté (3), » que nous devons encore, à dix-huit siècles de distance, *ce que chacun de nous a de meilleur !* C'est un *juif évhémériste, un jeune démocrate*, ne sachant ni hébreu, ni grec, n'ayant aucun élément de culture hellénique, aucune connaissance de l'état général du monde, sans être pourtant *ce que nous ap-*

(1) *Vie de Jésus*, 142, 426. — (2) *Ibid.*, 80. — (3) *Ibid.*, 40.

pelons un ignorant (1); c'est un jeune enthousiaste, qui n'a pas la moindre notion d'une âme séparée du corps, pas la moindre idée d'un ordre naturel réglé par les lois, pas même une notion bien arrêtée de ce qui fait l'individualité (2), c'est ce confrère affidé de Jean-Baptiste, ce simple d'esprit (3), qui est « devenu la pierre angulaire de l'humanité, à tel point qu'arracher son nom de ce monde serait l'ébranler jusqu'aux fondements! » Il n'y a qu'un niais, j'écris le mot en toutes lettres, qui, partant des prémisses de M. Renan, n'arriverait pas à cette conclusion : ou Jésus-Christ est Dieu, ou le monde civilisé est frappé depuis dix-huit siècles d'une incurable folie. Encore une fois, si j'étais du nombre de ceux qui, pour des raisons qu'ils connaissent, veulent se faire *chloroformer* par l'auteur de la *Vie de Jésus*, son langage m'effrayerait singulièrement ; je me défierais de ses doutes presque autant que de sa science ; je verrais dans le relief de ses contrastes une preuve palpable de la divinité de Jésus-Christ ; et ne serait-ce que par mesure de précaution, je continuerais d'aller à confesse.

M. Renan semble avoir compris qu'au train dont il allait, il finirait par mener son monde tout droit au confessionnal. Or, cela ne faisait pas l'affaire des lecteurs de *M^{lle} la Quintinie*, qui sont les siens. Après les dupes, vient le tour des *autres*. Exalter Jésus-Christ, c'est fort bien ; mais n'allez pas plus loin ; arrêtez-vous tout juste à la limite de *l'homme incomparable* ; déjà même vous en avez un peu trop dit ; le lecteur qui réfléchit pourrait arriver à des conclusions qui n'étaient pas dans le pro-

(1) *Vie de Jésus*, 147, 227, 30, 32, 34, 38, 31. — (2) *Ibid.*, 106, 128, 257, 305. — (3) *Ibid.*, 108, 345.

gramme. Quelques traits de plus, et vous finiriez par faire trouver la divinité de Jésus-Christ dans votre livre, à ceux-là mêmes qui auraient mis le plus d'ardeur à y chercher le contraire. Cachez votre jeu sous les anti-thèses : beaucoup ne s'apercevront pas de ce qu'on appelait dans la vieille logique une contradiction, et nous, nous comprendrons.

Alors, changement de front sur toute la ligne. Ce créateur de la religion éternelle de l'humanité, ce vrai créateur de la paix de l'âme, ce grand consolateur de la vie, ce modèle accompli, etc., etc., savez-vous ce qu'il va devenir ? vous allez l'apprendre ; et vous qui, écrivant dans tel journal conservateur, ami de l'ordre et de la propriété, appelez œuvre profondément religieuse un livre que vous n'avez pas su comprendre, si tant est que vous l'avez lu, écoutez bien ceci, avant de retailer votre plume. Cette « sublime personne » était tout simplement « un moraliste exalté, d'un tempérament excessivement passionné, dont les exigences n'avaient pas de bornes, qui méprisait les saines limites de la nature de l'homme, qui dépassait toute mesure, pour qui la famille, l'amitié, la patrie n'avaient aucun sens, dont l'œuvre était si peu une œuvre de raison, qu'on eût dit parfois que sa raison se troublait (1). » Cette « grande élévation morale » se réduisait à la bassesse d'un homme « rude et bizarre, que la mauvaise humeur entraînait quelquefois à des actes inexplicables et en apparence absurdes, qui se laissait donner avec plaisir des titres dont il était embarrassé et qu'il n'osait prendre lui-même ; qui usait parfois d'ar-

(1) *Vie de Jesus*, 312, 313, 316, 318.

tifiques innocents, affectant de savoir sur celui qu'il voulait gagner quelque chose d'intime; qui ne résistait pas beaucoup à sa réputation de thaumaturge, bien qu'il sentit la vanité de l'opinion à cet égard; qui ne se montrait pas sévère pour les charlatans, voyant en cela un hommage à sa renommée; qui aimait les honneurs, parce que les honneurs servaient à son but (1). » Ce fondateur « du plus bel enseignement moral que l'humanité ait reçu, » était « un homme à chimères, à idées fausses, froides, impossibles, acceptant les utopies de son temps et de sa race, un révolutionnaire transcendant, dont la soumission aux pouvoirs établis était dérisoire au fond, un anarchiste à quelques égards, dont il est probable que beaucoup de fautes ont été dissimulées, qu'on doit féliciter de n'avoir rencontré aucune loi qui punit l'outrage envers une classe de citoyens, et de n'avoir pas été gêné une seule fois par la police dans sa course vagabonde (2). » Tel a été Jésus-Christ.

Ah! pour le coup, vous nous mettez à l'aise, répéteront en chœur les lecteurs de *M^{lle} la Quintinie*. Voilà bien le Christ qu'il nous fallait. Nous devons vous l'avouer, votre « pierre angulaire » nous gênait un peu : cela donnait à réfléchir. Ce *jeune villageois* de la Galilée, « qui chaque jour encore préside au destin du monde (3), » ressemblait fort au Dieu des chrétiens : avec ces imprudents contrastes, vous laissiez la porte du confessionnal entre-bâillée. A présent vous parlez clairement et nous sommes soulagés. Désormais, quand certains préceptes de l'Évangile nous pèseront, nous pour-

(1) *Vie de Jésus*, 319, 132, 191, 162, 265, 295, 374. — (2) *Ibid.*, 282, 284, 116, 119, 458, 327, 62. — (3) *Ibid.*, 457.

rons dire avec vous : c'était un moraliste exalté ! Lorsqu'on viendra nous parler d'humilité, de chasteté, d'instincts à maîtriser, de passions à vaincre, nous tiendrons la réponse toute prête, et vous nous l'aurez fournie : c'était un homme à chimères, à idées fausses, froides, impossibles, qui dépassait toute mesure, et méprisait les saines limites de la nature de l'homme ! Peut-être même nous sera-t-il permis d'aller plus loin, sans rompre cependant avec le Code pénal, car vous nous l'avez appris : c'était un révolutionnaire transcendant, un anarchiste à quelques égards, qui « interdisait la propriété et enseignait que les pauvres seuls seront sauvés (1). » Par conséquent, débarrasser les riches de ce qui fait obstacle à leur salut, serait, ce semble, leur rendre un grand service. Il n'est rien tel qu'un habile homme pour supprimer les difficultés, lever les scrupules, et mener gaiement les gens en paradis, sans fatigue comme sans crainte.

Misérable comédie qui vient de se jouer devant le public français ! Si M. Renan était un écrivain sérieux, je prendrais la peine de lui montrer que sa haine l'a mal servi, puisqu'elle ne lui a pas même permis de cacher son jeu. Lorsqu'on veut faire dévorer une contradiction de cette espèce à une classe quelconque de lecteurs, je n'en excepte pas ceux de *M^{lle} la Quintinie*, il faut au moins se donner la peine de ménager les transitions, et ne pas sauter brusquement du génie à la sottise, de la sainteté à l'imposture. A moins d'avoir un triple bandeau sur les yeux, le bourgeois le plus épais devra s'apercevoir qu'on a voulu se moquer de lui en appelant « une sublime

(1) *Vie de Jésus*, 175, 179, 305.

personne celui *dans la vie duquel des traits d'illusion ou de folie ont tenu une grande place (1). »* A moins de ne plus savoir distinguer la main droite de la main gauche, il verra clairement qu'on ne mérite pas d'occuper « le plus haut sommet de la grandeur humaine (2), » lorsqu'on « méprise les saines limites de la nature de l'homme, qu'on veut tout réduire à un affreux désert, qu'on porte atteinte aux *conditions essentielles* de la société humaine, qu'on se laisse entraîner par sa mauvaise humeur à des actes inexplicables et en apparence absurdes, et qu'on est *convaincu de mensonge dès la première génération (3).* » Quelque simple et crédule qu'on le suppose, le bourgeois dont je parle n'hésitera pas à dire que la « grande élévation morale » ne consiste point à se prêter à un rôle dont on sent la fausseté, à *affecter de savoir* ce qu'on ne sait pas, à se laisser décerner des titres et des honneurs qu'on sait immérités, et qu'il n'y a que deux mots dans la langue française pour exprimer une telle conduite : imposture ou folie.

Oui, charlatanisme ou hallucination, voilà les deux hypothèses entre lesquelles l'apostasie vous laisse le choix ; et vous l'avez si bien compris, que vous adoptez l'une et l'autre. Nous le savons, soit reste de pudeur, soit tout autre motif, vous avez évité de dire le mot dans votre livre ; mais la chose y est, et il ne s'agit que de cela. Qu'importent vos révérences, vos dithyrambes et vos invocations ? En style populaire, cela s'appelle de la graine de niais. Ce que nous devons chercher dans votre ouvrage, c'est la pensée qui en fait le fond ; et ce que vous

(1) *Vie de Jesus*, 266. — (2) *Ibid.*, 449. — (3) *Ibid.*, 312, 176, 281.

êtes en droit d'exiger de nous, c'est que, textes en main, nous vous fournissions la preuve.

Et d'abord, si l'on voulait tracer le portrait d'un imposteur, comment s'y prendrait-on, si ce n'est en disant de lui « qu'il se laissait donner *avec plaisir* le titre de fils de David, sans lequel il ne pouvait espérer aucun succès, quoique ce titre lui causât quelque embarras, sa naissance étant toute populaire; qu'il *laissait croire*, pour satisfaire les idées du temps, qu'une révélation d'en-haut lui découvrirait les secrets et lui ouvrait les cœurs; qu'il se plaisait fort à de petites ovations, étant bien aise de voir de jeunes apôtres, qui ne le compromettraient pas, se lancer en avant et lui décerner des titres qu'il n'osait prendre lui-même; qu'on ne saurait lui demander ni logique, ni conséquence, parce que le *besoin qu'il avait de se donner du crédit* et l'enthousiasme de ses disciples entassaient des notions contradictoires; qu'il jouait le rôle de thaumaturge, bien qu'il sentit la vanité de l'opinion à cet égard; qu'il a constitué sa royauté sur une *grande équivoque*, etc. (1)? » Il se peut que tel journaliste ayant oublié sa langue voie dans des blasphèmes si odieux un *bel éloge* de Jésus-Christ; mais nous ne sommes pas encore assez brouillés avec le dictionnaire de l'Académie pour ne pas désigner ces ruses, ces artifices et ces supercheries par le seul mot qui les résume, celui de charlatanisme.

M. Renan a donc beau répéter cent fois dans son livre ses deux mots favoris, *délicat* et *discret*, sa délicatesse est lourde, et sa discrétion laisse à chaque instant échapper le secret. C'est bien le caractère moral de Jésus-Christ qu'il

(1) *Vie de Jesus*, 132, 238, 162, 192, 251, 263, 404.

s'efforce d'avilir et de dégrader avec une complaisance mal dissimulée. Il ne recule pas plus devant l'hypothèse de l'hallucination que devant celle de l'imposture, sans toutefois prononcer le mot, pour ne pas trop choquer nos oreilles françaises, restées, grâce à Dieu, un peu sensibles à cet endroit-là. On se contentera donc d'emprunter aux panthéistes allemands leur jargon, et de dire « que l'idéalisme transcendant de Jésus ne lui permit jamais d'avoir une *notion bien claire de sa propre personnalité*; qu'une conviction absolue, ou, pour mieux dire, l'enthousiasme, couvrait toutes ces hardiesses, qu'il n'eut jamais une notion bien arrêtée de ce qui fait l'individualité, etc., etc. (1). » Si je comprends bien, cela signifie, en bon français, être visionnaire ou fou. Se prendre pour ce qu'on n'est pas, *être possédé par certaines idées* (2), n'avoir pas un enotion bien claire de sa propre personnalité, arriver à ce degré d'exaltation où l'on perd le sentiment de ce qui fait l'individualité, voilà, ce me semble, des fantaisies dont on a quelquefois entendu parler à Charenton et ailleurs. Si un pareil état ne constitue pas l'hallucination, comment la définir et où la chercher?

« Il s'envisageait depuis longtemps avec Dieu sur le pied d'un fils avec son père, il se croyait le fils de Dieu (3)! » Fort bien; mais était-il réellement ce qu'il croyait être? Là est toute la question. S'il le croyait sans l'être, c'était un halluciné; s'il le disait sans le croire, c'était un imposteur. Il n'y a pas de milieu, et il faut appeler les choses par leur nom. Bien d'autres, plus habiles que vous, ont cherché

(1) *Vie de Jésus*, 244, 252, 305. — (2) *Ibid.*, 252. — (3) *Ibid.*, 75, 237.

une issue à ce dilemme sans pouvoir en trouver; et aujourd'hui comme au temps de Celse, comme à l'époque des sociniens, la question se pose nette et franche entre la divinité d'une part, l'imposture et l'hallucination de l'autre. Le monde civilisé a fait son choix : libre à vous de faire le vôtre.

Mais voici que les deux Socins, Fauste et Léléo, secouant la poussière qui recouvre leur nom et leurs écrits, reparaisent sous la forme de M. Ernest Renan pour chanter leur vieux refrain. Il est vrai, s'écrient ces deux revenants d'un autre âge, Jésus-Christ s'est dit le Fils de Dieu, mais non pas dans le sens où l'ont entendu les siècles chrétiens. Cette « haute affirmation de lui-même » se réduisait à dire « qu'il était supérieur aux prophètes; le titre même d'envoyé de Dieu ne répondait plus à sa pensée : la position qu'il s'attribuait était celle d'un être *surhumain*, et il voulait qu'on le regardât comme ayant avec Dieu un rapport plus élevé que celui des autres hommes (1). » Si je ne me trompe, voilà encore des mots bien inquiétants pour les lecteurs de *M^{lle} la Quintinie*; la limite de *l'homme incomparable* est franchie; avec *l'être surhumain*, nous sommes bien près de toucher à Dieu; et la porte du confessionnal s'entr'ouvre de nouveau. Pour la fermer définitivement et rendormir son public, le prêtre-voix des deux Socins éprouve le besoin d'écrire cette phrase : « Jésus n'énonce pas un moment l'idée sacrilège qu'il soit Dieu. — Que jamais Jésus n'ait songé à se faire passer pour une incarnation de Dieu lui-même, *c'est ce dont on ne saurait douter* (2). » Quoi! le monde civilisé

(1) *Vie de Jésus*, 77, 246. — (2) *Ibid.*, 75, 242.

en doute si bien qu'il affirme le contraire par trois cent millions de voix, et vous osez écrire que le doute même n'est pas possible ! Franchement, c'est trop d'outrecuidance et de fatuité ; les deux Socins, oncle et neveu, étaient plus modestes. Lorsqu'ils essayèrent, il y a trois siècles, d'amoindrir ce qu'on appelle aujourd'hui « la haute affirmation de lui-même, » voici ce que catholiques et protestants leur répondaient de toutes parts :

Que Jésus-Christ ait énoncé l'idée qu'il est Dieu, c'est ce qui ne ressort pas seulement de tel ou tel texte isolé, mais de l'Évangile tout entier depuis le commencement jusqu'à la fin. Ce n'est pas un pur homme, ce n'est pas un simple envoyé de Dieu, c'est Dieu incarné qui seul peut dire, sans sacrilège ou sans folie : « Vous pratiquerez la vertu en mon nom, à cause de moi, *in nomine meo, propter me*. — Qui aime son père ou sa mère *plus que moi*, n'est pas digne de moi. — J'enverrai mes anges, et ils enlèveront de *mon royaume* tous les scandales. — Je rendrai à chacun selon ses œuvres. — La où deux ou trois sont réunis *en mon nom*, je suis au milieu d'eux. — Qui-conque aura quitté, ou maison, ou frères, ou sœurs, etc., *à cause de mon nom*, aura pour héritage la vie éternelle. — J'enverrai mes anges et je rassemblerai *mes élus*, des quatre vents, de l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel. — *Je vous donnerai moi-même* une bouche et une sagesse à laquelle vos adversaires ne pourront résister. — Vous prêcherez, *en mon nom*, la pénitence et la rémission des péchés à toutes les nations. — Tout ce que le Père fait, je le fais pareillement. — Comme le Père réveille les morts et les rend à la vie, je vivifie ceux que je veux. — Tous doivent m'honorer comme ils honorent le Père. —

Je suis le pain de vie, je suis le pain vivant, moi qui suis descendu du ciel. — Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et *moi je le ressusciterai* au dernier jour. — Je suis le principe, moi-même qui vous parle. — Je suis la résurrection et la vie. — Avant qu'Abraham fût, moi je suis. — J'ai possédé la gloire dans le sein de mon Père avant que le monde fût. — Tout ce qu'a mon Père est à moi. — Moi et mon Père nous sommes une seule chose (1)... » Si ces paroles de Jésus-Christ ne contiennent pas une affirmation claire, formelle, constante de sa divinité, il faut renoncer à vouloir trouver une idée quelconque sous des mots. Dans la bouche de tout autre que du Dieu tout-puissant et éternel, un tel langage serait le blasphème le plus révoltant que l'on puisse imaginer. Aussi personne ne s'est mépris sur le sens et la portée de cette affirmation : ni les Juifs, qui voulaient lapider Jésus-Christ, *parce qu'il se faisait égal à Dieu, parce qu'il se faisait Dieu* (2), disaient-ils; ni le grand conseil de la nation, s'écriant par la bouche de Caïphe : Il a blasphémé, vous l'avez entendu; qu'avons-nous encore besoin de témoins (3)? ni le monde chrétien, qui depuis dix-huit siècles, trouve dans cette affirmation l'une des bases de sa croyance : personne ne s'y est mépris, si ce n'est les Ariens, les deux Socins avec leurs partisans, et finalement M. Ernest Renan.

(1) S. Marc, ix, 36, 40; viii, 35; S. Matth., xiv, 29; x, 47; xiii, 41; xvi, 27; xviii, 20; xix, 29; S. Marc, xiii, 27; S. Luc, xxi, 15; S. Jean, v, 19; v, 21; v, 23; vi, 35, 51, 55; viii, 25; xi, 25; viii, 58; xvii, 5; xvi, 15; x, 30. — (2) Saint Jean. v, 13; x, 33. — *Æqualem se faciens Deo, — quia tu, homo cum sis, facis te ipsum Deum.* — (3) Saint Matth., xxvi, 65; S. Marc, xiv, 53; S. Luc, xxii, 71.

Encore ce dernier s'y est-il bien mépris? J'en doute fort, et je ne voudrais d'autre preuve à l'appui de mon doute que le besoin qu'il éprouve de se créer une théorie particulière sur l'imposture et sur la folie. Que Jésus-Christ se soit cru et se soit dit Dieu, c'est ce dont l'auteur est si bien convaincu, qu'il cherche à tourner la difficulté en proposant sur le charlatanisme et sur l'hallucination des vues toutes neuves, qui témoignent d'une situation morale dont il est important de tenir compte. Depuis longtemps je soupçonnais M. Renan de n'avoir pas sur le bon sens et sur la sincérité les idées de tout le monde ; mais je n'osais pas croire qu'il en viendrait à manifester son sentiment avec une telle crudité d'expressions.

« L'histoire est impossible, si l'on n'admet hautement qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures (1). » Voilà une maxime que nous réprouvons hautement, et tout honnête homme fera de même. Il n'y a pas deux sincérités, pas plus qu'il n'y a deux morales. En Orient comme en Occident, bonne foi et imposture sont deux mots qui ne se concilient à aucun degré. Il vous plaît de dire « que la sincérité avec soi-même n'a pas beaucoup de sens chez les peuples orientaux, que la vérité matérielle a très peu de prix pour l'Oriental (2). » Si, au lieu de confondre le peuple juif avec les Chinois, vous vous étiez donné la peine d'ouvrir l'Ancien-Testament, vous y auriez lu, à côté de cent maximes analogues : « Les lèvres menteuses sont en abomination devant le Seigneur. — Que la véracité précède toutes vos œuvres (3)! » et puisque vous voulez bien

(1) *Vie de Jésus*, 253. — (2) *Ibid.*, 252, 253. — (3) *Prov.*, XII, 22; *Eccli.*, xxxvii, 20. La sincérité est l'une des qualités auxquelles les livres sapientiaux attachent le plus de prix.

vous occuper de l'Évangile, vous n'auriez pas dû oublier que vous parlez de Celui qui disait : « Que votre langage soit : Oui, oui : Non, non ; car ce qui est de plus vient du mal (1). » Continuons l'analyse de cette étrange théorie. « Celui qui prend l'humanité avec ses illusions et cherche à agir sur elle et avec elle, ne saurait être blâmé. César savait fort bien qu'il n'était pas fils de Vénus... Il nous est facile à nous autres, impuissants que nous sommes, d'appeler cela mensonge et, fiers de notre *timide honnêteté*, de traiter avec dédain les héros qui ont accepté dans d'autres conditions la lutte de la vie. Quand nous aurons fait avec *nos scrupules* ce qu'ils firent avec leurs *mensonges*, nous aurons le droit d'être pour eux plus sévère (2). » Ainsi, appeler mensonge l'acte de César se disant fils de Vénus sans le croire, c'est de la timide honnêteté ; et blâmer l'homme qui, au lieu de dissiper les illusions de ses semblables, y cherche des moyens de succès, ce sont des scrupules ! Le lecteur comprendra que je n'insiste pas : avec une pareille théorie, hautement avouée, tout s'explique et l'on va loin.

Après avoir cherché à établir qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures, M. Renan s'apprête à réhabiliter la folie. Jusqu'ici personne ne s'était avisé de chercher les prophètes dans les *Petites-Maisons*. Erreur profonde ! c'est là précisément qu'ils se trouvent, et en grand nombre. On ne m'en croirait pas, si je ne citais textuellement : « *Les idées étroites qui se sont répandues de nos jours sur la folie* égarent de la façon la plus grave nos jugements historiques dans les questions de ce genre. Un

(1) S. Matth., v, 37. — (2) *Vie de Jésus*, 253.

état où l'on dit des choses dont on n'a pas conscience, où la pensée se produit sans que la volonté l'appelle et la règle, expose maintenant un homme à être séquestré comme halluciné. *Autrefois cela s'appelait prophétie et inspiration* (1). » Et pour montrer mieux encore en quoi consistent ses *idées larges* sur la folie, l'auteur complète ainsi sa pensée dans un autre endroit : « Le fou côtoie ici l'homme inspiré ; *seulement le fou ne réussit jamais*. Il n'a pas été donné *jusqu'ici* à l'égarement d'esprit d'agir d'une façon sérieuse sur la marche de l'humanité (2). » D'où il suit : 1° que les fous d'aujourd'hui sont les prophètes d'autrefois ; 2° que le fou diffère de l'homme divinement inspiré en ce que le fou ne réussit jamais ; 3° que, s'il n'a pas été donné *jusqu'ici* à l'égarement d'esprit d'agir d'une façon sérieuse sur la marche de l'humanité, il ne faut pourtant rien préjuger pour l'avenir : cela pourra venir un jour, et alors il est probable que les fous prendront notre place pour nous céder la leur. La perspective est belle. Voilà l'homme qui a voulu écrire une *Vie de Jésus*.

LE CHRISTIANISME

Lorsqu'on a la prétention d'écrire « l'histoire des origines du christianisme, » il faut étudier avec soin les temps qui ont précédé l'établissement de la religion chrétienne, le milieu historique dans lequel elle est née, et

(1) *Vie de Jésus*, 453. — (2) *Ibid.*, 77.

enfin la doctrine et les institutions qui la caractérisent. Sur ces trois points, M. Ernest Renan trahit un défaut de connaissances et une légèreté d'appréciation qu'il ne m'avait pas encore été donné de rencontrer jusqu'ici dans un ouvrage quelconque de critique religieuse.

On me permettra d'être court sur le premier de ces trois points, l'auteur n'ayant pas jugé à propos de s'étendre là-dessus. Il y a bien, dans le premier chapitre du livre, quelque chose qui ressemble de loin à un essai de philosophie de l'histoire; mais, après les grands travaux qui ont paru sur ce sujet, ces quelques pages ne méritent d'être remarquées que par leur faiblesse. Il s'y trouve pourtant quelques révélations assez curieuses. Ainsi, par exemple, nous apprenons là que « l'homme fut religieux dès qu'il se distingua de l'animal (1). » Il paraîtrait, d'après cela, qu'il y a eu une époque où l'homme ne se distinguait pas de l'animal. Quand M. Renan nous aura fourni des renseignements sur cette époque si glorieuse pour l'humanité, nous lui répondrons. Du reste, ce grand esprit n'est pas très éloigné de penser que l'immense majorité de ses semblables en est encore là aujourd'hui : « L'humanité, dit-il, offre dans son ensemble un assemblage d'êtres bas, *supérieurs à l'animal en cela seul* que leur égoïsme est plus réfléchi (2). » Voilà l'idée que ces orgueilleux sophistes se font de leurs frères! Quand est-ce donc que le peuple comprendra que ces prôneurs d'égalité ne cachent sous leurs caresses qu'un insultant mépris pour ce qu'ils appellent « l'uniforme vulgarité? » Passons là-dessus.

(1) *Vie de Jésus*, 2. — (2) *Ibid.*, 457.

Après avoir constaté que le sentiment religieux avait abouti, dans le reste du monde, au pur fétichisme, à des écoles d'immoralité, ou au naturalisme polythéiste, M. Renan s'arrête sans étonnement devant le monothéisme de la tribu des *Beni-Israël*. Ce fait immense, unique, d'un petit peuple conservant intacte la doctrine de l'unité de Dieu pendant seize siècles, au milieu des autres nations devenues toutes idolâtres; ce fait, dis-je, lui paraît tout naturel : c'est affaire de race et d'instinct. Comment, affaire de race et d'instinct ! A toutes les pages de son histoire, depuis le veau d'or du désert jusqu'aux hauts lieux du temps des Rois, Israël ne manifeste pas plus de répulsion naturelle pour l'idolâtrie que le reste des peuples de l'antiquité. Tout l'Ancien Testament est là pour attester ce penchant continu des Juifs vers les cultes des nations environnantes. D'autre part, bien loin de devoir à leur origine sémitique la conservation de leur croyance à l'unité de Dieu, les descendants de Jacob, *seuls parmi les Sémites*, sont restés monothéistes jusqu'au bout; et, s'ils ont éprouvé quelquefois la tentation d'incliner dans le sens contraire, cela provenait précisément de leur contact avec les peuples de race sémitique, de leurs rapports avec la Syrie, la Chaldée, la Phénicie, etc. Un enfant qui a étudié l'histoire sainte dans Lhomond n'ignore pas ces choses. Laissez donc de côté ces mots de race et d'instinct, qui n'expliquent rien du tout. Ou admettez l'intervention surnaturelle, ou imaginez une hypothèse sérieuse pour rendre compte d'un phénomène unique dans l'histoire du monde.

L'idée messianique, qui a été l'âme du peuple juif dans tout le cours de sa longue histoire, n'embarrasse

pas davantage notre romancier. Il y voit un pur produit de l'esprit national. C'est encore là un de ces mots qui sonnent creux lorsqu'on les touche de près. Si M. Renan veut aller au fond des choses, qu'il essaye de montrer comment une pareille idée a pu germer exclusivement au sein d'une peuplade perdue dans un coin de l'Asie. Qu'il explique comment ce petit peuple, agricole et sédentaire, a pu affirmer pendant deux mille ans, avec une vivacité et une énergie toujours croissantes, que toutes les nations de la terre recevraient un jour de lui leur code religieux, tandis qu'une telle prétention n'a pas tenté une seule fois l'orgueil national des Egyptiens, qui se vantaient pourtant d'être les premiers-nés du genre humain; tandis qu'une idée de ce genre n'a pas même effleuré le génie si expansif de la race hellénique, ni l'esprit cosmopolite de la Phénicie ou de Rome. Qu'il explique comment chez un petit peuple si concentré en lui-même, si peu fait naturellement pour concevoir ou pour jouer un rôle de domination universelle, comment, dis-je, cette immense attente a survécu chez lui aux revers les plus cruels, aux déceptions les plus amères, sans que rien ait pu l'affaiblir, ni tant de révolutions intérieures, ni tant d'invasions du dehors, ni même une dispersion de près d'un siècle sur la terre étrangère. Voilà le problème que nous lui soumettons : lorsqu'il aura trouvé, pour expliquer un fait qui ne ressemble à rien dans l'histoire, autre chose que des mots vagues, des formules de convention, il aura le droit de discuter la vocation religieuse des « Beni-Israël ».

Mais je comprends que l'on trouve plus commode de s'en tenir à des suppositions toutes gratuites et à des affirmations sans preuve. C'est ainsi que M. Renan se permet

de dire que le Pentateuque « représente les utopies, les lois factices et fraudes pieuses du temps des rois piétistes(1). » Et la preuve, où est-elle? Pas l'ombre d'une tentative pour appuyer cette aimable calomnie. L'auteur veut être cru sur parole. Quand il aura assez de loisir pour étudier la question, nous lui recommanderons une série passablement longue d'ouvrages qui ont paruen Allemagne pour défendre l'authenticité du Pentateuque (2). Même procédé à l'égard d'Isaïe : « Il faut se rappeler que la seconde partie du livre d'Isaïe, à partir du chapitre XL, n'est pas d'Isaïe (3). » Et la preuve, encore une fois, qu'en faites-vous? Impossible d'arracher à M. Renan une syllabe qui ressemble à un argument quelconque. Il tient absolument à ce que son public à lui jure sur sa parole. Eh bien, quand il aura terminé ses études sur le Pentateuque, nous lui signalerons une nouvelle série d'ouvrages qui pourront lui « rappeler que la seconde partie d'Isaïe est vraiment d'Isaïe (4). » Mais c'est au sujet du livre de Daniel que l'assurance du nouvel exégète arrive jusqu'au burlesque. Ici, les lecteurs des romans de la librairie

(1) *Vie de Jésus*, 26. — (2) Michaëlis, *Einleitung ins A. T.*; Eichhorn, *Einl. ins A. T.*, tome II; Hengstenberg, *Die Echtheit des Pent.*, Berlin, 1836; Rosenmüller, *Scholia in V. T.*, t. I, *Protegom*; Nævernik, *Einl. ins A. T.* I, 2; Ranke, *Untersuchungen über den Pentat.*; Drechsler, *Die Echtheit der Genesis*, Hambourg 1836; Haneberg, *Geschichte der Offenbarung*; Jahn, *Einl. ins A. T.*, II. 4; Luderwald, *Briefe über die Mos. Schriften*; 1811; Herz, *Der Pentat. und das Mos. Gesetz*, Altonæ, 1822; Fritsche *Echtheit der Mos. Bucher*; Scheibel, *Untersuchungen über die Bibel*. Scholtz, *Einl. ins A. T.*, Cologne, 1845, t. II, etc., etc. — (3) *Vie de Jésus*, 8. — (4) Herbst, *Einl. ins. A. T.*, II, 2 p. 9 et suiv.; Scholtz, *Der Prophet. Jesaias*, 1837; Hævernik, *Einl. ins A. T.*, II, p. 153 et suiv.; Ackermann, *Introd. in lib. A. T.*, p. 242 et suiv.; Hengs-

rie Michel Lévy sont invités à faire un acte de foi absolue, sous peine d'être exclus de la *grande culture intellectuelle* : *il ne leur est pas permis de douter* que les prophéties de Daniel ne soient apocryphes (1). Afin que M. Renan se relâche un peu de sa sévérité à l'égard d'un monde qui vraiment ne mérite pas tant de rigueurs, nous lui conseillerons, bien entendu après l'étude du Pentateuque et de la seconde partie d'Isaïe, une troisième série d'ouvrages qui pourront le mettre au courant de la question (2). Quand il aura examiné davantage, il tranchera moins vite sur ce qu'il ignore jusqu'à présent, et alors il lui sera permis de parler avec connaissance de cause non seulement de la vocation religieuse des « Beni-Israël », mais encore de leurs livres.

Tout cela est pitoyable; et ce qui me préoccupe le plus, je le répète, c'est l'impression que produiront à l'étranger et qu'ont déjà produite çà et là de pareilles niaiseries. Où donc en sont la science et l'esprit français? Voilà ce qu'on devra se dire en Angleterre et en Alle-

tenberg, *Christologie im A. T.*, 1829, I, 2, p. 172 et suiv.; Kleinert, *Echtheit der Weissagungen von Jesaias*, 1829; Dereser, *der Prophet Jesaias*; Møller, *de Auth. Oracul. Esaiæ*, Cap. 40-66, Copenhague, 1825; Hensler, *Jesaias neu ubersetzt mit Anmerk.*, 1788; Jahn, *Einl ins A. T.*, p. 453 et suiv.; Henderson, *The book of the Prophet. Is.*, p. 304 et suiv., etc., etc. — (1) *Vie de Jésus*, Introd., 12. — (2) Hengstenberg, *Die Authentie des Daniel*, 1831; Hævernik, *Comm. zum Daniel*, 1832; *Neue Kritische Untersuchungen*, 1838 (les ouvrages de ces deux savants sur Daniel sont de vrais modèles de discussion critique); Jahn, *Einleit.*, II, 24; Dereser, *Erklärung des Proph. Daniel*; Pareau, *Introd. in V. T.*, p. 350; Sack, *Apologetik*, p. 350 et suiv.; Hug, *Zeitschrift*, Freiburg, 1832; Herbst, *Einleit.* p. 528 et suiv., Leipzig, 1848; Steudel, Hofmann, Oehler, etc., etc.

magne; et cependant nous ne sommes pas encore au bout des naïvetés qu'il a plu à M. Renan d'entasser dans son livre. S'il expose des vues si profondes sur les temps qui ont précédé la prédication de l'Évangile, on conçoit facilement avec quelle sûreté de coup d'œil il appréciera le milieu historique dans lequel la religion chrétienne est née et s'est développée. L'honorable membre de l'Institut a voyagé en Galilée : il a soin de nous l'apprendre; par conséquent, il n'y a pas lieu d'en douter. Il s'est assis « sur ce sommet de la montagne de Nazareth, où nul homme moderne ne peut s'asseoir sans un sentiment inquiet sur sa destinée frivole peut-être (1); » ce qui veut dire, sans doute, que M. Renan n'est pas très rassuré sur la valeur de son système : nous l'en félicitons, et nous prions ses lecteurs de ne pas se montrer moins inquiets que lui-même. De plus, il a vu en Galilée d'épais massifs de fleurs, des tourterelles sveltes et vives, des merles bleus, des alouettes huppées, de petites tortues de ruisseaux, des cigognes à l'air pudique et grave, et enfin, pour compléter la faune et la flore du pays, des mules dont le grand œil noir a beaucoup de douceur (2). Loin de nous la pensée de vouloir contester aucune de ces découvertes. Seulement, nous prendrons la liberté de demander au voyageur en vertu de quel procédé il a pu découvrir Jéricho dans la Galilée (3). Serait-ce qu'une mule au grand œil noir lui aurait fait franchir d'un bond la Samarie ou la Pérée, de Jéricho à Nazareth? Comme le moindre détail évangélique nous intéresse infiniment, nous tiendrions beaucoup à savoir si

(1) *Vie de Jésus*, 55. — (2) *Ibid.*, 65, 190. — (3) *Ibid.*, 67. « Le bon Zachée appelé aux festins du Messie, voilà ce que la Galilée a osé, ce qu'elle a fait accepter. »

c'est vraiment en Galilée, et non pas en Judée, comme tout le monde l'avait cru jusqu'ici, que Zachée eut le bonheur de recevoir le Seigneur dans sa maison. Il nous semble qu'un second voyage de M. Renan en Palestine ne pourrait manquer de répandre une vive lumière sur cette question.

Après la géographie, l'histoire. C'est ici que l'imagination du romancier se donne libre carrière. Jamais peut-être on n'a vu un écrivain prendre moins de peine pour rester d'accord avec lui-même et pour ne pas se dédire d'une page à l'autre. Ainsi, d'un côté, on nous dépeint la Galilée comme une contrée où régnait « une *fermentation extrême*, comme une *vaste fournaise* où s'agitaient en ébullition les éléments les plus divers, comme une *brûlante atmosphère* où la révolution faisait travailler toutes les têtes (1). » Et, d'un autre côté, on vient nous dire que dans cette brûlante atmosphère, au sein de cette vaste fournaise, « vivaient des populations bienveillantes et naïves, de petits comités de bonnes gens aux mœurs *tranquilles*, des familles de pêcheurs formant une société *douce et paisible* (2). » Se figure-t-on une fournaise en ébullition produisant un tel calme et une telle tranquillité? En vérité, il n'est pas permis de se rendre ridicule à ce point. Pour ajouter un nouveau trait de fantaisie, M. Renan veut à toute force faire passer cette population de bateliers et d'agriculteurs pour un « *peuple exclusivement idéaliste*, dont les rêves éthérés prenaient un tour idyllique et charmant, au sein duquel la vie se spiritualisait en une sorte de mysticisme poétique, confondant le ciel et la terre (3). » Je demande à tout homme de

(1) *Vie de Jésus*, 54, 55, 62, 63. — (2) *Ibid.*, 81, 148, 149. —

(3) *Ibid.*, 64, 66, 67.

bon sens si ce n'est pas se moquer du monde que de vouloir chercher l'idéalisme exclusif et les rêves éthérés chez de braves gens occupés du matin au soir à jeter leurs filets dans le lac ou à cultiver leurs champs? Rien de plus grossier ni de plus charnel que ces grands spiritualistes dont le Sauveur avait tant de peine à élever l'intelligence au-dessus d'un cercle d'idées toutes terrestres et matérielles. Enfin, pour achever par un dernier coup de pinceau son portrait chimérique des populations de la Galilée, M. Renan juge à propos de leur accorder « une faculté illimitée de croire (1). » Ce qui ne l'empêche pas de constater lui-même que cette faculté illimitée de croire se confondait, dans Nazareth, avec l'incrédulité, et dans les autres villes du bassin de Tibériade, avec une résistance obstinée (2); et s'il lui restait un doute à cet égard, je le prierais de relire les reproches que le Sauveur adresse à Chorazin, à Bethsaïde et à Capharnaüm (3). Voilà comme quoi « l'objection n'avait pas d'accès chez les populations bonnes et douces de la Galilée (4). » Evidemment, il n'y a pas l'ombre d'un élément historique dans ce conte fait à plaisir, qui ne partage pas même avec les romans supportables le facile mérite de ménager au moins la vraisemblance et la couleur locale.

M. Renan est-il mieux renseigné sur l'état intellectuel et moral des classes élevées de la société juive? Il fait bien tout ce qu'il peut pour le paraître; mais, lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit de suite qu'il ne possède aucune notion précise sur le sujet qu'il effleure. Nous le savions déjà endurci aux contradictions; mais nous ne pen-

(1) *Vie de Jésus*, 339. — (2) *Ibid.*, 323. — (3) *Matth.*, xi, 21-24; *S. Luc*, x, 12-15. — (4) *Vie de Jésus*, 337.

sions pas qu'il pousserait l'oubli de lui-même jusqu'à dire, ici, que « les pharisiens étaient les vrais Juifs, » là, que « les Sadducéens étaient les vrais Juifs (1); » à force de chercher les vrais Juifs partout, il a fini par ne plus les trouver nulle part. Il est une page cependant qui a dû produire un certain effet sur quelque commis-voyageur un peu pressé de lire et de conclure ; or, nous l'avouons sans peine, les rares endroits où M. Renan hasarde un essai d'érudition sont ceux qui nous attirent de préférence et que nous sommes le plus tenté d'examiner. Donc, voulant décrire les différentes classes de pharisiens, l'auteur a soin de nous apprendre qu'il a cru devoir consulter le Talmud de Jérusalem et celui de Babylone (2). A notre tour, nous avons ouvert l'un et l'autre, et nous avons trouvé : 1^o que là où M. Renan a vu six catégories de pharisiens, les deux Talmuds en plaçant sept ; 2^o qu'il n'a passé y découvrir deux catégories qui s'y trouvent : les pharisiens de la crainte (Mijirah), qui se proposaient Job pour modèle ; et les pharisiens de l'amour (Meahabah), auxquels Abraham servait d'exemple ; 3^o qu'il lui a plu d'imaginer une classe de « pharisiens teints, » dont il n'y a pas trace aux endroits indiqués du Talmud de Jérusalem et de celui de Babylone. J'engage fort M. Renan à se défier des notes qu'on peut lui fournir d'ici et de là, et à aller droit aux sources : comme il doit connaître l'hébreu, cela ne saurait être difficile pour lui. Il a, d'ailleurs, une façon de citer le Talmud qui m'inquiète un peu pour sa réputation d'orientaliste : au lieu d'indiquer le traité, le folio, recto ou verso, et de renvoyer, par exemple, au traité *Berakoth*, folio XIII, verso, comme ferait quiconque a tant soit peu l'habitude de ces matières,

(1) *Vie de Jésus*, 326, 347. — (2) *Ibid.*, 328.

il écrira tout court : *Berakoth*, ix sub fin. (1). C'est absolument comme si, voulant citer l'Évangile, l'on disait : Voyez saint Matthieu, folio ix, recto. Il ne faut pas fournir aux malins l'occasion de pouvoir dire qu'une citation du Talmud ne prouve pas toujours qu'on se soit donné la peine de le lire.

En passant de l'histoire du peuple juif à la doctrine et aux institutions chrétiennes, nous ne quittons pas tout à fait le Talmud, s'il faut en croire M. Renan, ni les rabbins, dont les sentences ont trouvé place dans ce recueil; car « Hillel fut le vrai maître de Jésus, s'il est permis de parler de maître quand il s'agit d'une si haute originalité (2). » On s'attend peut-être à ce que l'auteur d'une assertion si étrange balbutie au moins quelques mots de preuve pour établir cette prétendue influence de Hillel sur Jésus-Christ. « On peut le supposer, dit-il. » Ah! c'est là tout votre argument? On peut tout supposer, si l'on veut, voire même que M. Renan ne pense pas ce qu'il écrit. Il y a une telle confusion d'idées dans la tête de notre adversaire, que les mots ne paraissent plus avoir de sens pour lui. Ainsi, d'un côté, il prétend « que Jésus adopta presque tout l'enseignement oral de la Synagogue, qu'il avait peu de chose à ajouter à cette doctrine, que la morale évangélique est peu originale en elle-même, etc. (3); » d'un autre côté, il affirme « que la grande originalité du fondateur reste entière, que sa gloire n'admet aucun légitime partageant, qu'il a tiré son admirable morale de la notion du Dieu père, notion qu'il ne devait pas au judaïsme et qui semble avoir été de toutes pièces la création

(1) *Vie de Jésus*, 328. — (2) *Ibid.*, 35. — (3) *Ibid.*, 82, 84.

de sa grande âme (1). » Quand M. Renan aura montré que la grande originalité consiste à être peu original, nous placerons sous ses yeux les maximes absurdes et immorales qu'ont enseignées les rabbins dont il parle.

Quoi! vous osez, sans l'ombre d'un motif, donner pour maître au divin fondateur du christianisme un homme qui enseignait, d'après le témoignage de ses disciples, qu'un mari a le droit de répudier sa femme, dans le cas où il arriverait à celle-ci de laisser brûler un mets à la cuisine (2)! » C'est parmi ces ergoteurs dont la détestable casuistique est venue aboutir au Talmud, c'est là que vous cherchez à Jésus-Christ des précepteurs et des ancêtres (3)! Et vous oubliez que vous appeliez naguère le Talmud, ce résumé de la sophistique des écoles juives, « le plus effrayant monument de la dépression intellectuelle (4). » Mais cherchez donc une bonne fois à vous former une idée claire sur un point quelconque, et ne nous forcez pas à chaque page de tourner le feuillet pour voir si vous n'allez pas dire tout le contraire.

(1) *Vie de Jésus*, 455, 79, 74. — (2) Voir sur les écoles de Hillel et de Schammaï, les deux ouvrages les plus récents qui aient paru en Allemagne sur ce sujet; Grætz, *Geschichte der Juden vom Tode Juda Makkabi's*, Leipzig, 1856; Biesenthal, *im lit. Blatt des orientis*, 1818 p. 726 et suiv. — (3) Il s'en faut de peu que M. Renan ne succombe à la tentation de vouloir faire passer Rabbi Hillel pour le fondateur de la religion chrétienne. Pour le coup, c'eût été trop fort, et la folle du logis prenait un empire qui aurait pu inquiéter la famille de l'auteur. Ce dernier se résigne donc à écrire : « Cependant Hillel ne passera jamais pour le vrai fondateur du christianisme. » (P. 92.) Inutile de faire observer que la réserve est ici presque aussi risible que l'affirmation complète. — (4) Article de la *Liberté de penser*, 2 septembre 1850. Dans ses *Études d'Histoire religieuse*, M. Renan appelle le Talmud « le plus singulier monument de l'aberration intellectuelle. » (P. 208.)

« Jésus seul, néanmoins, dit la chose *d'une manière efficace*... Ce n'est pas l'ancienne loi, ce n'est pas le Talmud, qui ont conquis et changé le monde. Dans la morale comme dans l'art, dire n'est rien, faire est tout. La palme est à celui qui a été puissant en paroles et en œuvres, qui a senti le bien et, au prix de son sang, l'a fait triompher (1). »

Voilà des réflexions qui pourraient vous mener loin, avec un peu de logique et de sincérité. Et pourquoi donc Jésus-Christ seul a-t-il parlé d'une manière efficace? D'où vient que sa doctrine a conquis et changé le monde, tandis que les *aphorismes* de Hillel et de Schammaï sont allés s'ensevelir dans la poussière du Talmud, où ils dorment d'un sommeil profond? D'où vient que son sang a fait triompher le bien sur la terre, tandis qu'aucun philosophe, comme disait Voltaire, n'a jamais influé même sur les mœurs de la rue où il demeurait? Il me semble qu'il y a dans un tel contraste de quoi ébranler les affirmations les plus hardies; ceux qui s'attaquent aux miracles de l'Évangile perdent leur temps et leur peine, tant qu'ils n'auront pas effacé de l'histoire ce fait qui s'impose à eux comme à nous avec une irrésistible évidence. Moins ils supposent de miracles à l'origine du christianisme, plus le triomphe de la religion devient miraculeux; en voulant éliminer le surnaturel de l'histoire évangélique, ils le font reparaître avec d'autant plus d'éclat dans l'œuvre de la conversion du monde (2).

(1) *Vie de Jésus*, 8, 84, 92, 93. — (2) S'il y a eu des miracles, disait saint Augustin, pour établir la croyance à la résurrection et à l'ascension de Jésus-Christ, nos adversaires sont bien insensés, et, s'il n'y en a pas eu, ce seul miracle doit leur suffire, que

Mais non, M. Ernest Renan a trouvé dans le dictionnaire un mot qui explique tout. Si Jésus-Christ seul a parlé d'une manière efficace ; si sa doctrine a conquis et changé le monde ; si, pendant trois siècles, des milliers de martyrs ont versé leur sang pour lui ; si les nations civilisées sont prosternées à ses pieds ; si encore aujourd'hui, à dix-huit siècles de distance, d'une extrémité de la terre à l'autre, l'abnégation, le sacrifice et la charité se pratiquent en son nom et par amour pour lui, c'est que... « Jésus-Christ avait un caractère aimable, un accent plein d'onction ; c'était un *charmant rabbi*, qui devait ses nombreuses conquêtes au charme infini de sa personne et de sa parole (1). » Il est vrai que cette « nature idyllique et douce » devenait quelquefois « rude et bizarre (2) ; » mais cela n'empêche : somme toute, c'était un charmant petit caractère. Et voilà pourquoi le monde civilisé l'adore comme le Dieu tout-puissant et éternel. Faut-il s'en étonner ? Il avait le caractère si aimable ! il parlait avec tant d'onction ! O imagination d'un romancier ! de quoi n'es-tu pas capable ? Tenez, convenez-en, vous avez voulu plaisanter : jamais vous ne réussirez à nous persuader qu'un homme né chrétien et Français ait pu songer sérieusement à vouloir expliquer par de telles causes l'événement capital de l'histoire du monde

« Toute l'histoire du christianisme naissant est devenue de la sorte une *délicieuse pastorale*... C'était un milieu enivrant, un perpétuel enchantement, une fête perpétuelle... Les apôtres étaient une bande de *joyeux enfants*

toute la terre ait cru une chose si incroyable sans miracles. »
(Cité de Dieu, l. XXII, c. v.) — (1) *Vie de Jésus*, 80, 84, 91. —
(2) *Ibid.*, 128, 319.

qui accompagnaient Jésus au milieu des vertes collines et des claires fontaines, etc., etc. (1). « Vraiment ! C'est ainsi que les choses se sont passées ? Singulière pastorale qui commence par la prédication de la pénitence et qui finit par le supplice de la croix ! Ni Théocrite, ni Bion, ni Moschus ne s'étaient doutés de ce genre d'idylle. C'est donc « une bande de joyeux enfants » qui a converti le monde à la mortification des sens et à la chasteté ! Vous nous apprenez là des choses surprenantes, que personne n'avait soupçonnées jusqu'ici. Et puis, cette fête perpétuelle en Galilée, au milieu des vertes collines et des claires fontaines, qui donc vous en a donné le programme ? En lisant l'Évangile, je vois bien que cette fête perpétuelle s'ouvre par un jeûne de quarante jours et de quarante nuits ; je vois bien qu'à Nazareth « ces jeunes populations » s'apprêtent à précipiter Jésus-Christ du haut de la montagne ; j'entends bien, au milieu de « ce perpétuel enchantement, » ces apostrophes foudroyantes : « Malheur à toi, Chorozaïn ! malheur à toi, Bethsaïde ! et toi, Capharnaüm ! » et le reste (2). Quant au programme de la fête, il est clairement indiqué : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive (3). » Si néanmoins M. Ernest Renan trouve ce milieu enivrant, qu'il essaye de la pastorale : ce n'est pas nous qui l'en blâmerons.

J'arrive maintenant à deux grosses calomnies que l'auteur juge à propos de répéter du commencement à la fin, de son livre, et cela sans un mot de preuve. A l'entendre,

(1) *Vie de Jésus*, 67, 68, 164, 189, 176, 79. — (2) S. Matth., iv, 1 et suiv. ; S. Luc, iv, 29 ; S. Matth., xi, 21 et ss. — (3) S. Marc, viii, 34.

Jésus-Christ aurait enseigné « que les pauvres seuls seront sauvés ; » et le péché d'avarice, dans la morale chrétienne, serait « le simple attachement à la propriété (1). » Où a-t-il vu cela ? Lorsqu'on lance des accusations de ce genre, la probité littéraire exige qu'on discute les textes contraires, ou au moins qu'on les indique. M. Renan ne fait ni l'un ni l'autre. Il abuse grossièrement des passages où le Sauveur signale avec tant de vérité les dangers de la richesse égoïste et sensuelle ; mais il a grand soin de passer sous silence les endroits où Jésus-Christ déclare que la grâce divine suffit à l'homme pour surmonter ces périls : « Aux hommes cela est impossible ; mais à Dieu tout est possible (2). » Est-ce là un procédé honnête ? Y a-t-il l'ombre de bonne foi à présenter comme un précepte ce qui, dans la pensée du Maître, n'a jamais été qu'un conseil de perfection applicable au petit nombre : « *Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres* (3) ? » Ce sont les pauvres *en esprit* que Jésus déclare bienheureux, c'est-à-dire les hommes détachés de cœur des biens d'ici-bas. Zachée garde en propriété la moitié de ses richesses, et n'en reçoit pas moins d'éloges de la part du Seigneur (4). Est-ce que le précepte de l'aumône, répété à chaque page de l'Évangile, aurait un sens quelconque, si la propriété y était interdite ? Je conçois la sympathie de M. Renan pour les Ebionites, qui niaient comme lui la divinité de Jésus-Christ ; mais les transformer en seuls et vrais représentants du christianisme primitif, c'est pousser la plaisanterie au delà de toutes les bornes.

(1) *Vie de Jésus*, 173, 179. — (2) S. Matth., xix, 26 ; S. Marc, x, 27 ; S. Luc, xviii, 27. — (3) S. Matth., xix, 21. — (4) S. Luc, xix, 8, 9.

Il plaît à notre adversaire de prétendre que la parabole du « mauvais riche » devrait s'appeler purement et simplement la parabole du « riche. » Si ce dernier « est en enfer, c'est *parce qu'il est riche*, parce qu'il ne donne pas son bien aux pauvres, parce qu'il dîne bien, tandis que d'autres, à sa porte, dînent mal (1). » Comment ! ce n'est pas là pour vous un « mauvais riche ! » Faire bonne chère tous les jours, et laisser aux chiens le soin de s'occuper du mendiant couché à la porte, vous paraît un attribut naturel de la richesse ! Soupirer après les miettes qui tombent de la table, et ne pas même en recevoir, vous appelez cela *mal dîner* ! N'insultez donc pas à la misère, et ne cherchez pas un argument contre l'Évangile dans l'apologie d'un égoïsme infâme.

Enfin, M. Renan renvoie ses lecteurs à un passage des *Actes des Apôtres*, pour montrer que « la propriété était interdite dans la première génération chrétienne (2). » Si nous ne savions pour qui écrit l'auteur, nous pourrions nous étonner qu'il ait osé citer, sans même le discuter, un texte tant de fois éclairci. Nous lisons bien au iv^e et au v^e chapitre des *Actes* que les premiers fidèles de Jérusalem, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, mettaient librement leurs biens en commun ; mais nous y voyons en même temps que cette pratique de perfection chrétienne n'excluait nullement la propriété ; car, tout en reprochant à Ananie et à Saphire d'avoir fraudé sur le prix de leur champ et menti à l'Esprit-Saint, Pierre a soin d'ajouter que rien ne les obligeait à vendre leur fonds de terre, et que, même après l'avoir vendu, ils auraient été libres d'en garder le

(1) *Vie de Jésus*, 175. — (2) *Ibid.*, 207.

prix (1). On doit convenir que c'est là une singulière manière d'interdire la propriété. Il faut presque du courage pour oser reproduire des explications mille et mille fois données; mais il paraît que tout cela est nouveau pour le docte critique et la classe d'esprits qu'il se propose d'éclairer.

Si « l'ébionisme » de M. Renan est un conte, son « apocalypse » est une chimère. L'une des assertions qu'il répète avec le plus d'assurance et le moins de fondement, c'est que Jésus-Christ croyait à la proximité de la fin du monde, et que toute la première génération chrétienne partageait cette croyance (2). Il va sans dire que l'auteur, fidèle à ses habitudes de contradiction, est le premier à détruire ce qu'il avance : « La morale admirable que Jésus tire de la notion de Dieu père n'est pas celle d'enthousiastes qui croient le monde près de finir et qui se préparent par l'ascétisme à une catastrophe chimérique; c'est celle d'un monde qui veut vivre et qui a vécu (3). » Et, en effet, quiconque en lisant l'Évangile est assez mal doué pour y voir un code religieux destiné à un monde qui devra durer cinquante ans tout au plus, n'est pas digne de l'ouvrir. Est-ce croire « le monde près de finir, » que de dire : « Allez et enseignez *toutes les nations*, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles (4)? » Est-ce confondre le « royaume de

(1) *Actes des Ap.* v, 4 : « Votre champ ne demeurerait-il pas toujours à vous, si vous aviez voulu le garder? Et même, après l'avoir vendu, le prix n'en était-il pas encore à vous? » — (2) *Vie de Jésus*, 123, 125, 126, 194, 272 et suiv. — (3) *Ibid.*, 79. — (4) *Matth.*, xxviii, 19, 20.

Dieu » avec une « révolution cosmique », que de dire : « Le royaume de Dieu est déjà arrivé à vous, *il est au dedans de vous* (1)? Est-ce « renoncer à un monde près de crouler, » que de « jeter les bases d'une Eglise destinée à durer (2)? » Libre à M. Renan d'enseigner le *oui* et le *non*, le *pour* et le *contre* sur tous les points qu'il touche ; mais rien ne l'autorise à prêter ses fantaisies d'artiste à Jésus-Christ et aux Apôtres.

Il suffit d'avoir parcouru l'Évangile pour savoir que le Sauveur ne précise nulle part l'époque de la fin du monde : il déclare, à maintes reprises, qu'il n'a pas mission pour révéler aux hommes la date de ce grand jour (3). M. Renan trompe ses lecteurs ou s'abuse lui-même, quand il confond la prédiction de la ruine de Jérusalem avec l'annonce de la catastrophe finale. Tout en rapprochant dans un même discours ces deux événements, dont l'un devait être comme la figure de l'autre, Jésus-Christ les distingue suffisamment par les traits particuliers qu'il assigne à chacun. D'un côté, il s'agit d'un événement limité à Jérusalem et à la Judée (4) ; de l'autre, il est question « d'un jour qui enveloppera tous ceux qui habitent la surface de la terre (5). » Ici, c'est une catastrophe dont on pourra se sauver en prenant la fuite (6) ; là, c'est un renversement

(1) S. Matth., xii, 28 ; S. Luc, xvii, 20, 21. « Interrogé par les pharisiens : Quand viendra le royaume ? il leur répondit, disant : Le royaume de Dieu ne vient point de manière à être remarqué ; et on ne dira point : Il est ici ou il est là. Car voici que le royaume de Dieu est au dedans de vous. » — (2) *Vie de Jésus*, 29. — (3) S. Matth., xxiv, 36 ; S. Marc, xiii, 32. — (4) S. Luc, xxi, 20 : « Quand vous verrez Jérusalem investie par une armée, sachez que sa désolation est proche. » — (5) *Ibid.*, xxi, 33. — (6) S. Luc, xxi, 21 : « Alors, que ceux qui sont dans la Judée fuient vers les montagnes, etc. » *Item.*, S. Matth., xxiv, 16.

universel et inévitable, auquel on doit se préparer, bien loin de pouvoir s'y soustraire (1). L'époque de l'une est proche et certaine; la date de l'autre, incertaine et éloignée (2). Si M. Renan était plus versé dans les langues anciennes, il aurait évité une confusion que les professeurs de troisième ne pardonnent pas à leurs bons élèves. Voici comment il faut traduire le passage qu'il dénature, faute d'avoir su le comprendre : « En vérité, je vous le dis, cette génération ne finira point, jusqu'à ce que *toutes ces choses-ci* soient accomplies (*omnia hæc, πάντα ταῦτα*)... Mais, quant à ce jour-là et à cette heure-là (*de die illa, περὶ τῆς ἡμέρας ἐξέτινης*), personne ne les sait, pas même les anges du ciel; il n'y a que le Père (3). » Pour voir clairement qu'il s'agit ici de deux époques et de deux événements différents, on n'a besoin que d'une chose, c'est de n'avoir pas oublié la règle des pronoms.

L'auteur de la *Vie de Jésus* n'a vraiment pas la main heureuse dans le choix des textes et des citations. Les passages qu'il allègue en faveur de sa théorie, ou ne prouvent rien, ou prouvent contre lui, de telle sorte qu'il nous met dans l'alternative de supposer, ou qu'il ne les a pas lus, ou qu'il n'a pas su les comprendre. C'est ainsi que, pour pouvoir attribuer à toute la première génération chrétienne la croyance à la proximité de la fin du monde, il renvoie son public (est-ce que son public lit l'Écriture Sainte?) à la II^e épître de saint Paul aux Thessaloniens et à la II^e épître de saint Pierre, chapitre III (4). Or, il se trouve précisément que saint Paul a écrit son épître pour

(1) S. Marc, XIII, 27, 33 et suiv. — (2) S. Matth., XXIV, 34, 36; S. Marc, XIII, 30, 32. — (3) S. Matth., XXIV, 34, 6. — (4) *Vie de Jésus*, 275.

prouver le contraire : « Nous vous conjurons, mes frères, de ne point vous laisser si vite ébranler dans vos sentiments, ni effrayer, *comme si le jour du Seigneur était proche* (1). » Quant à saint Pierre, il croit si peu à l'approche des derniers jours, qu'il cherche à prévenir les fidèles contre « les imposteurs artificieux » qui répandent cette opinion : « Il est une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés, c'est qu'un seul jour devant le Seigneur est comme mille ans, et *mille ans comme un jour* (2). » Mais ce qui dépasse tout ce que l'on peut attendre, même de la part d'un romancier, c'est que M. Renan a cru voir dans l'Apocalypse la durée du monde fixée à *trois ans et demi* (3). Le délai est un peu court. Voici le texte : « Mais les deux ailes du grand aigle furent données à la femme, afin qu'elle s'envolât dans le désert en son lieu, où elle est nourrie un temps, et des temps, et la moitié d'un temps. hors de la présence du serpent (4). » A l'aide de quel télescope nouveau l'honorable membre de l'Institut a-t-il découvert en cet endroit que, d'après saint Jean, le monde dût finir en l'année 71 ou 72? Il n'y a pas dans tout cela une syllabe qui se rapporte à la catastrophe finale. Ce qui le prouve, c'est qu'après cette époque mystérieuse, durée probable d'une persécution contre l'Eglise, le dragon ou Satan continue comme auparavant à faire la guerre aux saints (5). Si, comme tout le fait supposer, M. Renan est en train de chercher la clef de l'Apocalypse, nous l'avertissons charitablement qu'il n'est pas dans le vrai chemin.

On s'étonnera peut-être que nous mettions tant d'insis-

(1) II^e aux Thessal., II, 1, 2 et suiv. — (2) II^e épître de saint Pierre, III, 8. — (3) *Vie de Jésus*, 276. — (4) *Apocal.*, XII, 14. — (5) *Ibid.*, XII, 17.

tance à réfuter des légèretés qui font hausser les épaules ; mais il ne faut pas que nos adversaires puissent dire qu'on ne les suit pas de près jusque dans les moindres détails, soit qu'ils ouvrent l'Évangile, soit qu'ils mettent la main sur le Talmud. M. Renan a voulu faire du mal par son livre ; nous voudrions lui faire faire quelque bien.

L'ÉGLISE

Parmi toutes les assertions étranges qui courent le monde, il n'en est pas de plus vide de sens que celle-ci : la religion est une pure affaire de sentiment. D'abord, une telle proposition heurte de front la conscience universelle des peuples, qui toujours et partout ont vu dans la religion un ensemble de croyances et de pratiques. De plus, elle contredit la notion de l'homme, qui est fait pour connaître et pour agir, aussi bien que pour sentir et pour aimer. C'est la nature humaine tout entière que la religion doit embrasser dans son influence et dans ses prescriptions, l'âme comme le corps, la vie des sens non moins que l'activité intellectuelle et morale. Vouloir la réduire à une rêverie sentimentale, sans croyances positives ni actes déterminés, c'est absolument comme si l'on ne voyait dans l'âme qu'une seule faculté, et dans le corps qu'un organe unique. Rien de moins rationnel qu'une pareille théorie, si l'on peut appeler de ce nom un vague romantisme qui s'ignore lui-même. Loin de pouvoir remplacer la croyance,

le sentiment a besoin d'être guidé par elle; et comme l'a dit Bossuet, appuyé sur la raison et sur l'expérience, le bien croire est le fondement du bien faire.

C'est à ce sentimentalisme religieux que s'attache le romancier qui vient d'écrire la *Vie de Jésus*. Rêver sur l'infini au milieu des vertes collines et des claires fontaines, voilà son symbole; et toute sa théologie finit par se perdre dans un vain soupir. Ici encore, l'imitation est bien pâle. Il y a près d'un siècle que Rousseau faisait de son *Vicaire savoyard* l'apôtre de cette vague religiosité; et l'auteur de *Paul et Virginie* n'a plus guère laissé à personne le mérite de rien ajouter à ses fadeurs. En Allemagne, Jacobi et Schleiermacher ont également essayé de ramener toute la religion à ce qu'ils appelaient le *sentiment pur*, l'un, dans son roman de *Woldemar*, l'autre, dans ses *Discours sur la Religion*; et longtemps avant eux, le chef des piétistes protestants, Spener, avait cherché à suppléer au défaut de croyances positives par une sorte de moralité sentimentale sans règle ni point d'appui. C'est le propre des esprits dépourvus d'un sens ferme et droit d'incliner vers cette rêvasserie poétique qui exclut toute idée nette et bien arrêtée. Nous n'aurions donc pas été surpris de voir l'ancien séminariste reprendre le rôle du Vicaire savoyard, s'il ne s'était pas hasardé de placer son piétisme romantique dans la bouche de Jésus-Christ. Ceci nous touche davantage et vaut la peine que nous examinions de près, non pas des arguments qui manquent, mais des assertions qui abondent.

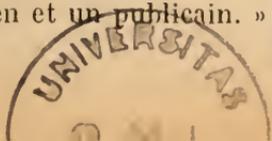
M. Renan a donc vu ou cru voir « que Jésus est le créateur du *sentiment pur*; qu'il a fondé la religion absolue, n'excluant rien, ne déterminant rien, si ce n'est le senti-

ment; un culte pur, une religion sans prêtres et sans pratiques extérieures, reposant toute sur les *sentiments du cœur*; une religion dégagée de toute forme extérieure, sans collège sacerdotal, sans théologie ni symbole, à tel point qu'on chercherait vainement dans l'Évangile une proposition théologique ou une pratique religieuse recommandée par Jésus (1). »

Voilà bien de la pureté : le sentiment pur, le culte pur, la religion pure; il n'y manque que la rêverie pure pour compléter l'énumération. Malgré tout le soin que prend l'auteur de ne pas parler français comme tout le monde, j'estime cependant qu'il a voulu dire le *pur sentiment*, ce qui est tout autre chose que le sentiment pur. Si je vois clair dans ce que Voltaire n'eût pas manqué d'appeler du galimatias triple, cela signifie que Jésus-Christ n'a fondé ni religion positive, ni Église ayant une constitution propre, ou des formes déterminées. Ouvrons donc l'Évangile pour voir si M. Renan a bien lu. En fait de sentiment pur, ou de pur sentiment comme il voudra, j'y trouve une Église que Jésus-Christ appelle *son Église*, pour la distinguer de toute autre société religieuse; une Église que chacun est tenu d'écouter, sous peine d'être regardé comme un païen et un publicain; une Église bâtie sur un homme, qui a nom Simon-Pierre, comme sur un fondement inébranlable (2). J'y trouve un ministère d'enseignement fondé et organisé : un collège d'apôtres qui reçoit le pouvoir de

(1) *Vie de Jésus*, 447, 446, 83, 115, 291, 297, 446, 225. —

(2) S. Matth., xvi, 18 : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » — Ibid., xviii, 17 : « S'il n'écoute pas l'Église, qu'il te soit comme un païen et un publicain. »



lier et de délier, avec la mission d'enseigner toutes les nations en leur apprenant à observer toutes les choses que le Maître a commandées; et à leur tête un homme auquel sont confiées les clefs du royaume des cieux, avec la charge de paître le troupeau entier de Jésus-Christ, les agneaux comme les brebis (1). J'y trouve un premier rite, le Baptême, « sans lequel nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu; » un deuxième rite, l'Eucharistie, auquel tous doivent participer pour avoir la vie en eux; un troisième rite, la Pénitence, qui a pour objet la rémission des péchés (2). J'y trouve un sacerdoce constitué par cela même qu'une classe d'hommes est choisie parmi tous pour prêcher, pour baptiser, pour remettre les péchés, pour répéter, en mémoire du Christ, le grand acte de la Cène dernière (3). J'y trouve par conséquent un culte, avec des pratiques et des cérémonies déterminées, puisqu'il est prescrit de se réunir

(1) S. Matth., x, 2, 3, 4 et suiv.; xviii, 18; « Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel; » xxviii, 19 et 20. — Ibid., xvi, 19 : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » — S. Jean, xxi, 16 et 17 : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » — (2) S. Jean, iii, 5 : « En vérité, je vous le dis, si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » — S. Marc, xvi, 16 : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé. » — S. Jean, vi, 54 : « En vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. » — Ibid., xx, 23; « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » — (3) S. Matth., xxviii, 19 : « Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » S. Jean. xx, 22; « Recevez l'Esprit-Saint : les péchés seront remis, etc. » — S. Luc, xii, 19 : « Faites ceci en mémoire de moi. »

au nom du Christ pour la prière commune, d'écouter ceux qui ont charge de prêcher l'Évangile à toutes les créatures, de renouveler l'acte commémoratif de la Cène, de baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, de remettre tous les péchés, etc. (1). Est-ce là le *sentiment pur*? Est-ce là une religion dégagée de toute forme extérieure, une religion qui n'exclut rien, qui ne détermine rien? Comment donc M. Renan et le Vicaire savoyard s'y prendraient-ils pour imposer une doctrine et prescrire des actes?

« On chercherait vainement dans l'Évangile une pratique religieuse recommandée par Jésus. » Il me semble que nous n'avons pas été obligé de chercher bien loin pour en trouver. N'est-ce donc pas une pratique religieuse que la prédication de l'Évangile, la rémission des péchés, la collation ou la réception du baptême, la célébration de la Cène, la participation à la chair et au sang du Fils de l'homme? Quelle est donc la pratique religieuse que vous cherchez vainement dans l'Évangile? Est-ce la prière? Jésus-Christ va jusqu'à en déterminer la formule (2). Est-ce l'aumône? Je ne pense pas que vous veuillez contester celle-là; or, c'est bien une pratique religieuse non moins qu'une œuvre morale car le Sauveur veut que nous fassions l'aumône en son nom et par amour pour lui (3). Est-ce le jeûne? Ah! oui, le jeûne; vous l'avez dit : « Jésus se souciait peu du

(1) S. Matth., xviii, 19 et 20 : « Je vous dis encore que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, il leur sera fait par mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » — S. Marc, xvi, 15 : « Allez dans tout l'univers, et prêchez l'Évangile à toutes les créatures. » — (2) Matth., vi, 9 : « Notre Père qui êtes aux cieux, etc. » — (3) Marc, xi, 40; S. Matth., xxv, 35 et ss.

jeûne (1). » Vraiment ! il se souciait peu du jeûne ! C'est apparemment pour cela que, voulant donner l'exemple, il commence sa mission par un jeûne de quarante jours et de quarante nuits. C'est parce qu'il se souciait peu du jeûne, que la récompense céleste est promise à tous ceux qui pratiqueront sincèrement l'abstinence corporelle : « Quand vous jeûnez, ne le faites point paraître aux yeux des hommes, mais gardez cela pour votre Père, qui est présent à ce qu'il y a de plus secret ; et votre Père qui voit dans le secret, *vous le rendra* (2). » N'écrivez donc point à la légère de ces choses qui feraient douter que vous ayez jamais ouvert l'Évangile.

« On chercherait vainement une proposition théologique dans l'Évangile. » C'est-à-dire que depuis le commencement jusqu'à la fin, il n'y a dans l'Évangile que des propositions théologiques. Est-ce que, par hasard, M. Renan y aurait découvert des problèmes de mécanique ou des théorèmes de géométrie ? Ou bien, soit pour affirmer, soit pour nier quelque chose, ce qui est l'essence d'une proposition, faut-il absolument s'en tenir au formalisme aristotélicien, et procéder par théorèmes, corollaires et scolies ? Les huit béatitudes sont des propositions théologiques pour la morale, comme la déclaration de la nécessité du baptême en est une pour le dogme. Qu'il y ait un point d'exclamation à la fin d'une phrase ou un simple point, peu importe, pourvu qu'on y trouve une vérité clairement énoncée. La forme sentencieuse, qui est propre à l'Évangile, donne précisément à chacun de ses versets le tour d'une affirmation ou d'une négation bien déterminée. Où trouver

(1) *Vie de Jésus*, 224. — (2) S. Matth., VI, 17, 18.

une théologie, des dogmes arrêtés, si ce n'est dans ces formules évangéliques qui résument la doctrine chrétienne dans ses divers points : « Moi et mon Père, nous sommes une seule chose (1) : » c'est l'unité de la nature divine nettement exprimée. — « Baptisez au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit (2) » : c'est la Trinité des personnes enseignées avec non moins de clarté. — « Dieu a envoyé dans le monde son Fils unique qu'il a engendré... le Paraclet ou l'Esprit de vérité procède du Père... Tout ce qu'a mon Père est à moi : c'est pourquoi je vous dis que l'Esprit de vérité recevra de ce qui est à moi (3) » : tout le mystère de la vie intime de Dieu est dans ces paroles de Jésus-Christ. — « Mon sang sera répandu pour la rémission des péchés (4) » : l'économie de la Rédemption est tout entière dans ce mot. — « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel (5) » : voilà bien, ce me semble, *des propositions catégoriques* qui résument le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire de l'Eglise. — Quiconque croira et sera baptisé sera sauvé (6) : » est-ce là « ne rien conclure et ne rien déterminer ? » — « Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang vraiment un breuvage (7) » : tout le sacrement de l'Eucharistie est dans cette phrase. — « Allez et instruisez toutes les nations, leur apprenant à observer *toutes les choses* que je vous ai ordonnées (8) » : sont-ce là « des images indéterminées ? » ou bien n'est-ce pas l'annonce d'un symbole complet, d'un code positif,

(1) S. Jean, x, v, 30. — (2) L. Matth., xxviii, 19. — (3) S. Jean, iii, 16; xv, 26; xvi, 15. — (4) S. Matth., xxvi, 28; S. Marc, xiv, 24; S. Luc, xxii, 20. — (5) S. Jean, xx, 23; S. Matth., xviii, 18. — (6) S. Marc, xvi, 16. — (7) S. Jean, vi, 55. — (8) S. Matth., xxviii, 20.

d'une série de prescriptions obligatoires pour le monde entier? J'épuiserais l'Évangile si je voulais montrer que chacun de ses versets, en dehors de la partie narrative, contient une proposition dogmatique, morale ou disciplinaire. Que dirait-on d'un homme qui prétendrait que le Code civil ne renferme aucune disposition légale? Et pourtant, l'assertion de M. Renan n'est pas moins ridicule ni moins absurde.

Je disais tout à l'heure qu'il y a dans la *Vie de Jésus* tels passages qui feraient douter que l'auteur se soit jamais donné la peine d'ouvrir l'Évangile. En voici une nouvelle preuve : « Pour Jésus, dit-il, le baptême n'a qu'une importance secondaire (1). » Décidément nous allons de mieux en mieux : l'aplomb du romancier devient superbe à mesure qu'il fait de nouvelles découvertes. Il n'a donc jamais lu ces attestations solennelles : « *En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un ne naît de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. — Celui-là sera sauvé qui croira et sera baptisé. — Allez, baptisez toutes les nations de la terre, etc. (2).* » Si c'est ainsi que l'on parle des choses qui n'ont qu'une importance secondaire, comment faudra-t-il s'expliquer lorsqu'il s'agit d'importance primaire?

Mais le sublime du genre, en fait de haute critique, c'est l'explication de l'Eucharistie. On l'a déjà dit à M. Renan,

(1) *Vie de Jésus*, p. 225. L'auteur s'appuie sur le passage de saint Matthieu (III, 15), où le Sauveur se fait baptiser par saint Jean, pour accomplir toute justice. — Il faut être aveugle pour ne pas voir que cela prouve précisément tout le contraire. En consentant *lui-même* à se soumettre à la loi du baptême (bien que le baptême de saint Jean fût purement figuratif), le Sauveur montrait toute l'importance du sacrement qu'il allait instituer. — (2) Saint Jean, III, 5; saint Marc, XVI, 16; saint Matthieu, XXVIII, 19.

et de plus haut : parmi les choses saintes qu'on s'attendrait à lui voir respecter et qu'il ne respecte pas, il en est une dont il devrait lui être à jamais impossible de parler : c'est l'Eucharistie (1). Il doit savoir pourquoi. Mais puisqu'il s'obstine à parler de ce qu'il, devrait taire, voyons si ses souvenirs le servent bien. « Quand Jésus fut mort, la forme sous laquelle il apparaissait au pieux souvenir de ses disciples était celle de président d'un banquet mystique, tenant le pain, le bénissant, le rompant et le présentant aux assistants. Il est probable que c'était là une de ses habitudes, et qu'à ce moment *il était particulièrement attendri...* les termes dont il usait furent pris plus tard avec une littéralité effrénée (2). » Ainsi, c'est parce que, il y a dix-huit siècles, vivait un homme qui était *particulièrement aimable et attendri* à l'heure du diner, c'est pour cela que les apôtres et leurs disciples, les Pères de l'Eglise, les grands docteurs du moyen âge, les théologiens des cinq parties du monde, et avec eux l'univers catholique, ont cru ou croient encore recevoir dans l'Eucharistie le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ! C'est à cause de « quelques habitudes de langage, toujours fortement substantielles (3), » que le plus incompréhensible de tous les mystères a été accepté dans le monde civilisé, où il occupe le sommet de la vie religieuse! Allons donc, faites croire cela à M. Ernest Havet, du Collège de France, mais n'étendez pas plus loin votre dédain pour le bon sens de vos lecteurs. En place des miracles de la puissance divine, vous mettez des prodiges de stupidité de la part des hommes. Nous préférons les premiers.

(1) *Avertissement de la jeunesse*, etc., par Mgr l'Evêque d'Orléans, p. 103. — (2) *Vie de Jésus*, 302, 303. — (3) *Ibid.* 304.

Que M. Renan me permette de le lui dire, ni lui ni le Vicaire savoyard n'ont su comprendre le premier mot de l'Évangile. Et ici je m'adresse à tous ceux qui, n'ayant plus le sens positif et pratique des choses, ne voient dans l'Évangile qu'une sentimentalité chimérique et rêveuse. « Pour être disciple de Jésus, dit l'auteur, il ne fallait qu'une seule chose, s'attacher à lui et l'aimer (1). » Ajoutez, s'il vous plaît, renoncer à soi-même et faire pénitence. La réforme intérieure, le renouvellement de soi par le détachement et la mortification, voilà l'idée-mère de l'Évangile. Nul doute que l'amour de Dieu et le sentiment de la fraternité humaine ne soient sortis de là comme de leur véritable source. Mais quand est-ce que ces deux sentiments acquièrent leur force et leur efficacité? Quand l'homme devient-il capable d'un dévouement réel? C'est lorsqu'il a étouffé l'égoïsme dans son cœur, qu'il s'est affranchi du joug des passions mauvaises qui l'absorbent tout entier dans la recherche d'une satisfaction stérile. De là ces vigoureuses maximes par lesquelles a débuté la prédication évangélique : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous ; — quiconque ne renonce point à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple ; — si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il porte sa croix et me suive ; — celui qui aime son âme la perdra, et celui qui hait son âme en ce monde la conservera pour la vie éternelle ; — heureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux est à eux (2), etc. » Voilà la morale qui a été prêchée dans le monde et qui l'a subjugué, la morale du sacrifice, la morale de la Croix, et

(1) *Vie de Jésus*, 46. — (2) S. Luc, XIII, 3, 5; XIV, 33; S. Matth., XVI, 24; S. Jean, XII, 25; S. Matth., V, 3.

non pas une rêverie sentimentale, comme il plaît à quelques esprits malades de se l'imaginer, soit pour secouer un frein qui les gêne, soit pour se tirer de l'embarras que leur cause un triomphe humainement inexplicable,

Ce qui empêche l'auteur de la *Vie de Jésus* d'être un écrivain sérieux, c'est qu'il ne tient aucun compte des faits ni des textes qui ne cadrent pas avec son roman : ou il les dénature, ou, ce qui est encore plus commode, il les passe sous silence. Or, c'est là un procédé critique qui n'a de nom dans aucune langue. Que M. Renan se mette en frais pour réhabiliter Judas ou du moins pour plaider les circonstances atténuantes (1), je le comprends : il est dans son rôle ; il ose à peine croire à « un tel excès de noirceur ; » nous y croyons, parce que le fait n'est pas unique dans l'histoire. Qu'il cherche à établir que « Pilate ne pouvait guère faire que ce qu'il fit (2), » cela ne me surprend pas ; il n'a pas assez le sentiment de la justice pour comprendre que ne pas sauver, quand on le pourrait, une victime qu'on sait innocente, c'est la perdre. Qu'il accorde à l'humble et doux Spinoza » un avantage sur Jésus-Christ (3), cette prédilection s'explique d'elle-même : lorsqu'on appelle Dieu « un bon vieux mot, un peu lourd, » on ne peut qu'être de la religion de celui qu'Henri Heine, peu suspect de partialité sur ce point, nommait *le grand athée* (4). Qu'il appelle saint Jean-Baptiste « une sorte de Lamennais toujours irrité (5), » et qu'il ose même établir un parallèle entre le Sauveur du monde et l'apostat breton (6), cela est excentrique sans doute, mais l'auteur ne

(1) *Vie de Jésus*, 382. — (2) *Ibid.*, 410. — (3) *Ibid.*, 451. —

(4) *De l'Allemagne depuis Luther*, I, 106. — (5) *Vie de Jésus*, 106.

— (6) *Ibid.*, 326.

nous a pas laissé le droit de nous en étonner; et l'on conçoit, du reste, que la figure du malheureux abbé Lamennais vienne se poser par intervalle devant M. Ernest Renan. Encore une fois, rien de tout cela n'est de nature à nous causer la moindre surprise; mais ce qui m'afflige, ce qui me révolte, ce qui m'indignerait, si les facéties de M. Renan méritaient l'indignation, c'est l'audace avec laquelle il ne cesse d'affirmer sans preuve, de nier sans motif, de citer à tort et à travers des textes qu'il ne s'est pas donné la peine de vérifier. Car je m'arrête devant une autre hypothèse qu'il me serait trop pénible de discuter.

Nous n'avons guère fait autre chose, dans le cours de ce travail, que signaler cette détestable méthode, qui réduit à zéro la valeur du roman édité par MM. Michel Lévy frères. Et cependant, pour prouver aux lecteurs de M. Renan qu'ils courent fort risque d'être mystifiés en acceptant de confiance *une seule de ses citations*, nous éprouvons le besoin, avant de terminer, d'ajouter aux cas déjà signalés une nouvelle série d'exemples. Nous les prendrons au hasard dans les divers endroits du livre.

Ainsi, par exemple, l'auteur allègue que dans le II^e livre des Machabées « la résurrection est réservée aux seuls fidèles (1); » et il renvoie, sans donner le texte, au chapitre VII, 14. C'est l'histoire des sept frères qui ont souffert le martyre pendant la persécution d'Antiochus Epiphane. Or, à l'endroit indiqué, le quatrième de ces héroïques jeunes gens dit à son bourreau : « Toi, tu ne ressusciteras pas *à la vie, ad vitam.* » M. Renan supprime ces derniers mots, qui désignent la résurrection *glorieuse*; ré-

(1) *Vie de Jésus*, 55.

servée aux bons, pour pouvoir affirmer que le II^e livre des Machabées nie la résurrection générale. En style de procédure civile ou commerciale, cela s'appellerait, si je ne me trompe, un faux en écriture.

Quelques pages auparavant, le romancier raconte que « les sœurs de Jésus-Christ (ses parentes, comme nous le verrons tout à l'heure), *se marièrent* à Nazareth (1); » et il renvoie au chapitre VI de saint Marc, v. 3. En vérifiant le texte, on trouve qu'il n'y est pas plus question de mariage que de mort. Si cependant M. Renan a trouvé les contrats de mariage en Palestine, nous le prions de les exhiber : ces pièces feraient bon effet sur les lecteurs de *M^{lle} la Quintinie*.

Autre fantaisie. D'après le nouveau critique, « Jean et Luc (il n'y a plus de saints dans le vocabulaire de ce pieux homme) préfèrent l'expression de fils de Joseph (2). » Évidemment, le « public d'élite » auquel il s'adresse va se figurer que ces deux évangélistes appellent Jésus-Christ fils de Joseph. Or, parmi les quatre passages cités, il en est trois où ce sont les Juifs qui parlent (S. Luc, iv, 22; S. Jean, i, 45; vi, 42); et dans le quatrième, saint Luc a soin de dire : « Fils de Joseph, *comme on le croyait* » (iii, 23). Allez, supprimez toujours ce qui vous gêne; vous êtes un habile homme, et l'on vous en croira.

Poursuivons. Le disciple de Strauss veut bien nous apprendre qu'un passage des *Actes des Apôtres* (ii, 22) *exclut formellement* la divinité de Jésus-Christ (3). Je n'ai guère besoin d'ajouter qu'il ne reproduit pas le texte : à quoi bon! Les lecteurs des romans de M. Michel Lévy savent

(1) *Vie de Jesus*, 23. — (2) *Ibid.*, 73. — (3) *Ibid.*, 212.

l'Écriture-Sainte par cœur. Où donc se trouve cette *exclusion formelle*? Je vois bien que saint Pierre appelle Jésus de Nazareth un homme (1), et nous aussi nous l'appelons un homme; nous distinguons en lui la nature divine et la nature humaine. Mais, pas plus que l'Église, saint Pierre n'appelle Jésus-Christ un *pur homme*, un *simple homme*, comme le prétend M. Renan, ce qui seul exclurait formellement la divinité. L'auteur de ce petit artifice littéraire se trompe-t-il, ou veut-il tromper?

Voici une habileté (est-ce bien le mot?) toute pareille. « Dans l'Évangile de Jean, l'accusation de se faire Dieu ou l'égal de Dieu est présentée comme une calomnie (2). » Sur quoi l'on renvoie au chapitre v, 18 et suiv., et au chapitre x, 33 et suiv. En allant droit aux textes indiqués, on trouve que Jésus-Christ, bien loin de se dédire, renchérit encore sur ses déclarations précédentes : « Tout ce que le Père fait, le Fils le fait pareillement (v. 19). — Croyez-vous que mon Père est en moi, et moi dans mon Père (v. 38). » Il y a bien une calomnie dans tout cela, mais elle est ailleurs que dans l'Évangile.

Un peu plus loin, notre Aristarque est choqué de voir que Jésus *se corrige* (3). Comme d'habitude, il jette au

(1) « Jésus de Nazareth, homme que Dieu a autorisé parmi nous par les miracles » (II, 22). Plus loin, saint Pierre dit de Jésus de Nazareth : « Il a répandu l'Esprit-Saint que vous voyez et entendez vous-même (v. 83). » Est-ce qu'il appartient à un pur homme de répandre l'Esprit-Saint? De plus, dans le même discours, saint Pierre applique à Jésus de Nazareth ce passage des psaumes de David : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite (v. 34). » Enfin, il affirme que « chacun doit être baptisé au nom de Jésus-Christ » (v. 38). Est-ce là une *exclusion formelle* de la divinité du Christ? — (2) *Vie de Jésus*, 243. — (3) *Ibid.*, 251.

bas de la page deux ou trois signes aux quels peu de personnes feront attention : Matth. x, 5, comparé à xxviii, 19. Lorsqu'on veut se rendre compte de la *correction* en examinant les textes, on voit que, d'une part, Jésus-Christ dit aux apôtres : « N'allez pas vers les gentils; » et de l'autre : « Instruisez toutes les nations. » La simple indication des dates aurait tout expliqué : avant l'ascension du Sauveur, les apôtres ne devaient pas quitter la Palestine : après son ascension, il leur était ordonné de parcourir le monde entier. C'est à quoi se réduit toute la *correction*, mais, comme les textes ne sont pas reproduits, quelques lecteurs trop confiants soupçonneront une énormité, et le résultat qu'attendait l'auteur sera obtenu.

Je sens combien cette énumération est fastidieuse, mais il ne me semble pas inutile de la prolonger, car rien ne saurait donner une meilleure idée des inqualifiables procédés de M. Renan. Il n'y a pas d'exemple d'un système de mensonge et de dissimulation poursuivi avec une telle assurance à l'aide de citations fausses et d'assertions en l'air. Doctrine et histoire, tout est traité de la même façon, jusque dans les moindres détails. Ainsi l'auteur veut savoir que Marie de Béthanie « plaisait à Jésus par une sorte de langueur (1). » Là-dessus, il renvoie à saint Jean, xi, 20. Voici le verset : « Marthe donc, dès qu'elle eut appris que Jésus venait, alla au-devant de lui; mais Marie se tenait dans la maison. » Au nom du ciel, où trouvez-vous là une *sorte de langueur*? Avez-vous quelque ennemi secret qui arrange vos citations pour se jouer de vous? — « Jésus allait volontiers aux divertissements des mariages (2). »

(1) *Vie de Jésus*, 342. — (2) *Ibid.*, 188.

Saint Jean parle bien des noces de Cana; mais où M. Renan a-t-il appris que le Sauveur ait accepté d'autres invitations de ce genre? Est-ce une des découvertes qu'il a faites pendant son voyage en Orient?

Si l'auteur de la *Vie de Jésus* sait ajouter à l'Évangile ce qu'il invente, il ne s'entend pas moins bien à retrancher ce qui le gêne : « Pour l'institution de l'Eucharistie, dit-il, Jean seul, parmi les narrateurs évangéliques, a la valeur d'un témoin oculaire (1). » Et saint Mathieu, qu'en faites-vous? Saint Matthieu, l'un des douze, présent à la dernière Cène, aussi bien que saint Jean! N'est-ce pas là un témoin oculaire? Un enfant des écoles chrétiennes ne commettrait pas une bévue de ce genre, et M. Ernest Renan est membre de l'Institut!

Ici du moins nous avons la consolation de penser que le défaut de connaissance peut servir d'excuse au romancier. Mais en est-il de même des incroyables assertions que voici : « Il échappait *sans cesse* à Jésus des naïvetés qui, à Jérusalem, pouvaient paraître singulières (2). » Si l'on parlait ainsi du dernier manant, il serait encore juste de fournir au moins quelques preuves. Eh bien, le croirait-on? les naïvetés continuelles que le malheureux écrivain prête à Notre-Seigneur Jésus-Christ, se réduisent à l'ordre donné aux Apôtres d'emprunter un ânon attaché devant une maison de Bethphagé, et de demander une salle où l'on pût célébrer la Pâque (3). C'est tout ce que

(1) *Vie de Jésus*, 389. — (2) *Ibid.*, 339. — (3) Si M. Renan avait jamais ouvert le Talmud, comme il le prétend, il y aurait vu que l'hospitalité était de droit à Jérusalem pour la célébration de la Pâque, et qu'on se prêtait gratuitement les salles où devait se célébrer le festin pascal. Talmud de Babylone, *Traite Joma*, fol. xii,

l'on trouve dans les pages indiquées par l'auteur. Voilà les naïvetés qui échappaient *sans cesse* au Sauveur. Non, jamais la sottise ne s'est trouvée jointe à tant d'insolence.

En effet, de quel nom appeler une proposition comme celle-ci : « A Jérusalem, l'harmonieux génie de Jésus s'étendue en des argumentations insipides sur la loi et les prophètes (1). » Et la preuve? Elle est, dit-on, dans saint Matthieu, xxii, 23 et suiv. Je vais droit au texte que l'on cite et j'y trouve que le Sauveur corrige les images grossières des Sadducéens sur la vie future; qu'il réduit ces matérialistes au silence, en montrant que le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, est le Dieu des vivants; et qu'il place au sommet de la Loi l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Voilà ce qu'un romancier fade et plat appelle des argumentations insipides; mais, je le répète, comme il a l'habitude de ne reproduire aucun texte, quelques niais pourront s'y tromper, et c'est apparemment tout ce qu'il désire.

Nous sommes donc en présence, non pas de quelques erreurs de détail qui peuvent échapper à tout écrivain, mais d'une ignorance constante ou d'une tromperie systématique, qui consiste à affirmer ou à nier sans l'ombre d'une preuve; à citer, sans les reproduire, des textes qui disent tout le contraire de ce qu'on y place; à passer sous silence tout ce qui pourrait donner l'éveil à une classe de lecteurs qu'on tient à mystifier en abusant de leur inexpérience ou de leur crédulité; à opposer aux documents histo-

recto. — Voyez également Lightfoot *in Matth.*, xxvi, 19-25. — Il n'y a d'autre naïveté dans tout cela que celle d'un hébraïsant novice qui parle à tort et à travers de coutumes qu'il ignore. — (1) *Vie de Jésus*, 345.

riques des contes imaginaires ; à user tour à tour de formules tranchantes pour déconcerter les simples, et de vagues *peut-être* lorsqu'on est embarrassé ; à dissimuler enfin, sous un faux semblant d'érudition, l'absence de critique sérieuse et de science véritable. Voilà pourquoi, après les preuves que nous avons fournies, nous sommes en droit d'appeler la *Vie de Jésus* par M. Ernest Renan un misérable roman, une grave insulte au bon sens public et à l'honneur des lettres françaises.

Et cependant, quelque long que puisse paraître cet examen critique, nous ne le terminerons pas sans relever une assertion qui nous blesse dans ce que le sentiment chrétien a de plus délicat. Après la gloire de Jésus-Christ, rien ne nous est plus cher ni plus précieux que l'honneur de sa sainte Mère. Certes, nous comprenons parfaitement qu'un écrivain qui s'enthousiasme au souvenir « des fêtes d'Adonis et des mystères antiques que célébraient les femmes païennes dans la sainte Byblos (1), » nous comprenons ; dis-je, qu'un tel homme veuille dépouiller Marie de sa couronne virginale. Mais ce qu'on est en droit d'attendre, même de la part d'un blasphémateur avide de scandale, c'est qu'au moins il hasarde quelque chose qui ressemble à une discussion, pour établir une hypothèse que le monde chrétien repousse depuis dix-huit siècles avec toute l'énergie de sa foi. Ici encore M. Ernest Renan reste fidèle à sa méthode ; il veut que les habitués de la librairie Michel Lévy l'en croient sur parole.

Donc, l'ancien séminariste de Saint-Sulpice, reprenant la thèse de deux hérétiques obscurs du quatrième siècle, Helvidius et Jovinien, s'attaque à la virginité de Marie :

(1) *Vie de Jésus*, Dédicace.

cette calomnie l'affriande tout particulièrement. A la vérité, il ne veut pas se prononcer sur la question de savoir s'il y a eu un ou plusieurs mariages (1). Il lui a été impossible, je le suppose, de prendre en Palestine (M. Renan a voyagé en Orient) un extrait de ces divers contrats. il n'en est pas moins riche en renseignements. Ainsi, par exemple, il sait, lui, de science certaine (on ignore par quelle voie), que, « la famille était assez nombreuse. Jésus avait des frères et des sœurs. » Il est vrai que « tous sont restés obscurs » et que « leur nom était inconnu (2). » A cela près, M. Renan les connaît, lui qui a voyagé en Palestine, et il veut bien les tirer de leur obscurité. Malheureux sophiste ! Ne voyez-vous pas que vous détruisez vous-même votre petit roman ? Eh quoi ! Jésus-Christ, dites-vous, avait des frères et des sœurs selon la nature, *et tous sont restés obscurs ! et leur nom était inconnu !* toujours d'après vous. Comment expliquer ce prodige ? Anne, Joachim, tous ceux qui, de près ou de loin, se rattachent à la généalogie du Christ, sont devenus l'objet de la vénération ou au moins de l'attention publique. Et les vrais frères, les véritables sœurs de Jésus-Christ selon la nature, sont tous restés obscurs, et leur nom était inconnu au premier siècle ! Allez donc conter ces sornettes-là aux enfants qui ont besoin d'être bercés pour s'endormir ; mais ne venez pas nous débiter une marchandise pareille, même avec l'estampille de M. Michel Lévy.

Le docte critique n'a pas jugé son public capable de suivre un raisonnement. Eh bien ! nous estimons son public davantage, et nous raisonnerons, dussions-nous répéter ce qui a été dit et redit plus de mille fois, et mieux que nous

(1) *Vie de Jésus*, 23. — (2) *Ibid.*, 23, 25.

ne saurions le faire (1). Les frères du Seigneur, dont il est question dans l'Évangile, sont tout simplement ses cousins germains, fils de Cléophas et de Marie, sœur de la sainte Vierge, et ses autres parents en général. Voici la preuve. Qui est-ce qui est appelé frère du Seigneur dans l'Évangile? Jacques, José, Simon et Jude (Matth., XIII, 55; Marc, VI, 3). Or, de qui ces derniers étaient-ils fils? de Marie, femme de Cléophas et sœur de la sainte Vierge. (S. Matth., XXVIII, 50; S. Marc, XV, 40.) M. Renan est bien obligé de le reconnaître lui-même (2). Donc les prétendus frères du Seigneur n'étaient que ses cousins germains. En connaissez-vous d'autres? Nommez-les. Est-ce le mot *frère* qui vous arrête? Il faut être étranger à toute étude linguistique pour ignorer que le mot latin *frater*, le mot grec *adelphos* et le mot hébreu *akh* s'employaient fort souvent pour désigner les cousins germains, les neveux et les parents en général.

Laissons là les Grecs et les Latins, qui n'ont que faire dans la question, bien que leur terminologie serve à expliquer celle des Hébreux (3). Chez ces derniers, dit Gesenius, le mot *frère* a une signification très large, qui s'étend non seulement aux cousins, mais aux membres de la même

(1) Voyez le bel écrit de notre éloquent ami, M. l'abbé Mermillod, *la Vierge Marie, ou études sur sa perpétuelle virginité*. Paris, Gaume frères, 1836. — (2) *Vie de Jésus*, 24. — (3) Dans Denys d'Halicarnasse, Tullius Hostilius appelle *frères* les Horaces et les Curiaces, bien qu'ils ne fussent que *cousins germains*. — Dans ses *Annales* (III, 38), Tacite appelle *frère* le neveu de Rhéscuporis. — Quinte-Curce (VI, 10) dit qu'Amyntas, fils de Perdicas, était *frère* d'Alexandre, c'est-à-dire son cousin germain paternel. — Item, Tite-Live (IV^e Décade, l. V, c. x); Xénophon (*Cyropédie*, l. I, c. v, n^o 4); Stobée (Pars I, p. 480). Le fréquent usage du mot *frater* ou *adelphos* pour désigner en général un proche parent, ne fait pas question parmi les critiques.

tribu (1). En effet, Abraham appelle Lot *son frère* (Genèse, XIII, 8; XIV, 16), et cependant Lot n'était que son neveu (ibid., XI, 27). Jacob se dit *frère* de Laban, dont il était simplement le neveu (Genèse, XXIX, 12). Dans le livre de Tobie, les mots *frère* et *sœur* reviennent à maintes reprises pour désigner des liens de parenté plus éloignée (VII, 4; VIII, 9). Si nous passons de là au Nouveau-Testament, nous trouvons le mot *frère* employé trois cent soixante fois, dans quatre acceptions diverses, pour désigner les fils d'un même père, *les membres d'une même famille*, les habitants d'un même pays, les hommes réunis par une communauté de foi et d'affection. C'est ainsi que saint Matthieu parle de Jéchonias et de *ses frères*, pour désigner toute sa parenté; car Jéchonias n'avait qu'un frère (2). Saint Paul appelle les Israélites « ses frères, ses parents selon la chair (3), » montrant assez par là que ces deux mots réunis ensemble, expriment la même idée. On ne doit donc pas être surpris que les Juifs aient donné le nom de frères aux cousins de Jésus : cette dénomination est un pur hébraïsme qui ne peut sembler étrange qu'à un

(1) Gesenius, *Lexicon hebraicum et chaldaicum*, édit. de Leipzig, 1847 : Latius patet apud Hebræos, est enim cognatus et consanguineus quicumque est contribulis, etc. — Ces paroles du savant hébraïsant sont confirmées par d'autres philologues non moins distingués : Buxtorf, *Lexicon*, éd. de Bâle, 1619; Suicerus *Thesaurus ecclesiasticus*, à l'article *Adelphos*; Schleusner, *Nouveau Lexique grec-latin du Nouveau-Testament*, Leipzig, 1819, 1 vol., p. 44 : « Tous les endroits où il est fait mention des frères du Christ doivent s'entendre de ses proches et de ses parents. » Ni Schleusner, ni Gesenius ne peuvent paraître suspects à nos adversaires, car ils sont l'un et l'autre imprégnés de rationalisme. —

(2) S. Matth., I, 11. — I^{er} Livre des Paralipomènes, III, 15, 16. —

(3) Ép. aux Rom., IX

faiseur de romans. Aussi l'antiquité chrétienne a-t-elle enseigné d'une voix unanime la perpétuelle virginité de Marie (1).

M. Renan n'a donc pas plus effleuré la couronne virginale de Marie, qu'il n'a réussi à dépouiller Jésus-Christ de sa divinité. Dépouiller Jésus-Christ de sa divinité ! Mais qui êtes-vous pour tenter une pareille entreprise ? Dans trois ou quatre mois, c'est à peine si l'on parlera encore de votre livre. Vous aurez fait une belle entreprise financière, et obtenu un certain succès de scandale et de curiosité. Voilà tout. Si cela peut vous satisfaire, reposez en paix au milieu des lauriers qui vont orner la tombe de votre réputation de critique et de savant. C'en est fait : désormais vous compterez parmi les romanciers de l'époque ; et encore, vous ne dépasserez jamais la pastorale, car, bien que vous ayez quelques couleurs sur votre palette, vous manquez de nerf et de vigueur. Et puis, tenez, si vous voulez accepter un conseil, dans votre prochain ouvrage, rendez-nous l'attaque un peu plus difficile : citez moins le Talmud et lisez mieux l'Écri-

(1) *Liturgie* de S. Jacques. *Biblioth. maxi. Patrum*, t. II, p. 1 et 4 : « La mère de Dieu, toujours vierge. » — *Liturgies* de S. Marc et de S. Basile, Renaudot, t. I, p. 72 : « Marie, mère de Dieu toujours vierge. » — S. Basile, Homélie 25 sur la Nativité du Christ : « La mère de Dieu n'a jamais cessé d'être vierge. » — S. Epiphane *Contre les heresies*, 78. — S. Jean Chrysostome, *Homélie sur l'Annonciation*. — S. Cyrille d'Alexandrie, *Comment. in Joannem*, l. IV, c. VII. — S. Grégoire de Nysse, *Oratio de Natali Christi* : « Marie est restée vierge sans tache après l'enfantement. » — S. Ambroise, l. II, in *Lucam*. — S. Augustin, *Sermo 17 de tempore* : « Elle a conçu vierge, vierge elle a enfanté le Sauveur, et elle est restée vierge sans tache après la naissance de Jésus. » — Quant à S. Jérôme, il a publié tout un livre sur ce point contre Helvétius.

ture-Sainte. Vous n'en réussirez pas davantage dans le but que vous semblez poursuivre, mais du moins votre réputation n'en souffrira pas autant. En attendant, les peuples civilisés continueront comme par le passé, à rendre à Jésus-Christ l'hommage de leur foi, de leur amour et de leur culte, à pratiquer en son nom la justice et la charité. Vous n'y aurez rien changé et vous ne pouvez rien y faire. Parmi ceux que vous paraissez avoir pris pour modèles, il s'en trouvait de plus menaçants; ils avaient, ceux-là, de l'esprit et du savoir; pour vous, vous êtes trop fade et trop langoureux : jusqu'à présent vous n'êtes pas à craindre. Vous n'avez pas encore dépassé le *peut-être* ni le *probablement*; or, l'humanité ne vit ni de *probablement* ni de *peut-être*. Elle a besoin de croyances fortes et bien arrêtées. Qui sait? Vous n'êtes pas encore au bout de votre odyssee : il y a de la souplesse dans vos évolutions; vous pourriez fort bien revenir au point de départ après une infinité de tours et de détours. On croit entendre parfois, au milieu de vos blasphèmes, des accents de foi perdue qui détonnent singulièrement sur le reste : or, cela ne nous laisse pas sans espérance. Dieu a des vengeances de père; car, comme le disait Tertullien, personne n'est père comme lui : *nemo tam pater ut Deus...* Alors, sans doute, vous trouverez qu'il n'est pas de bon goût de mépriser l'estime d'une classe d'hommes avec laquelle il faut toujours compter dans la vie; et peut-être irez-vous jusqu'à regretter d'avoir fait, vingt ou trente années auparavant, une mauvaise action et un méchant livre.

M. HAVET

ÉDITEUR DES PENSÉES DE PASCAL

ET

PANÉGYRISTE DE M. RENAN

M. HAVET

ÉDITEUR DES PENSÉES DE PASCAL

ET

PANÉGYRISTE DE M. RENAN

La *Vie de Jésus* par M. Renan a été une révélation pour M. Havet, professeur au Collège de France. Jusqu'ici, ce docte littérateur ne s'était pas connu de vocation pour l'exégèse biblique : il se renfermait prudemment dans un domaine qui paraissait être le sien. Mais, hélas ! il est difficile de rester sage jusqu'au bout. M. Havet, à ce qu'il semble, s'ignorait lui-même. En tout cas, il avait besoin « de puiser dans le contact avec un grand homme le sentiment de sa propre originalité (1). » Donc le livre de son collègue est devenu pour lui un trait de lumière : à la lecture de ces pages qui l'introduisaient dans un monde nouveau, il s'est senti tout à coup des aptitudes que nul n'avait soupçonnées chez lui ; et, se frappant le front après cette illumination soudaine, il est venu répéter, en pleine *Revue des Deux-Mondes*, le mot du Corrège : « Et moi aussi je suis peintre, » c'est-à-dire théologien.

(1) *Vie de Jésus*, par M. Renan, 114.

Comme je viens de le dire, ce théologien du lendemain est un littérateur de vieille date; et quand il consent à rester chez lui, à une distance respectueuse de la Bible et du Talmud, personne n'éprouve la moindre envie d'aller troubler son repos. En effet, qu'on veuille bien le remarquer, ce n'est pas de nous que part l'attaque : ces messieurs jugent à propos de se montrer agressifs, et, par conséquent, nous forcent de nous occuper d'eux bien malgré nous, car le sujet n'est guère intéressant par lui-même. Il y a vingt et un ans, M. Havet donnait au public une édition des *Pensées de Pascal* avec avant-propos, notes et commentaires. Oui, des *Pensées de Pascal*, suivies du *Mystère de Jésus!* On s'attendait peut-être à trois points d'exclamation; je n'en mets qu'un seul. Sans trop présumer des capacités de l'éditeur, on pouvait supposer qu'au contact d'un esprit si ferme et si puissant il arriverait, sinon à tout le sérieux de la pensée, du moins à quelques habitudes de réflexion plus ou moins salutaires. Peut-être même était-il permis d'espérer qu'un commerce assidu avec un écrivain de cette trempe produirait autre chose qu'un rhéteur verbeux et diffus. Il n'en a pas été ainsi : M. Ernest Havet, éditeur des *Pensées de Pascal*, est sorti de là enthousiaste de romans, et romancier lui-même.

Quelle humiliation pour Pascal! Un éditeur des *Pensées* devenir le thuriféraire de M. Renan! Qui l'aurait jamais cru? Et pourtant cela est. J'avoue qu'en prenant la plume j'ai surtout à cœur de venger le grand apologiste d'un affront qu'il ne méritait pas. Si l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* s'était borné à composer un dithyrambe en l'honneur de son collègue, nous n'aurions pas songé un

seul instant à blâmer son enthousiasme. Il est tout naturel que M. Havet admire M. Renan : après les lectures qu'il a faites et avec les connaissances qu'il possède en matière théologique, il doit trouver que l'auteur de la *Vie de Jésus* « a tout lu, et sait tout ce qu'on peut savoir (1). » Cela est tout simple, et rien ne s'explique plus facilement que les superlatifs de M. Havet et l'extase où l'a jeté un livre au delà duquel sa propre érudition ne lui permet pas de rien imaginer. A ses yeux, un homme qui cite le Talmud de Jérusalem et celui de Babylone, même sans les avoir lus, doit nécessairement passer pour un puits de science. Si donc, je le répète, ce naïf admirateur s'était contenté d'attribuer au copiste de Strauss « une largeur d'esprit et une élévation *sans limites* (2), » nous n'aurions fait qu'en sourire avec M. Renan lui-même, qui sait mieux que personne à quoi se réduit la science illimitée qu'on lui prête. Mais M. Havet ne s'en est pas tenu là : il a trouvé piquant d'y mêler un peu du sien, en renchérissant sur les témérités et sur les blasphèmes du nouveau romancier. J'ignore si par là il espérait attirer l'attention sur lui-même ; mais si tel a été son désir, nous tenons à le satisfaire.

S'il faut en juger par la stupéfaction dans laquelle la *Vie de Jésus* a fait tomber M. Ernest Havet, ce dernier s'imaginait sans doute que l'apparition d'un tel livre changerait la face du monde. Evidemment l'axe de la terre allait se déplacer, ou du moins l'humanité entrer dans une phase nouvelle. Deux mois se sont écoulés depuis lors, et M. Havet, ne voyant rien venir à l'horizon, doit trouver étonnant que la chrétienté soit encore debout.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1^{er} août 1862, p. 568, 582. — (2) *Ibid.*, 568.

Sauf la cassette de M. Michel Lévy, que l'on dit passablement remplie, et à part quelques cerveaux troublés qui trouvent leur excuse dans leur faiblesse, rien n'est changé : pas un blasphème de plus, pas une adoration de moins. Et ici qu'on me permette de constater pour l'honneur de la science française que le pitoyable mélodrame de M. Renan n'a pas trouvé jusqu'ici un seul adhérent parmi ceux dont l'opinion a quelque poids dans la littérature moderne. Le premier châtiment qu'ait rencontré cet auteur, c'est de n'avoir obtenu, au milieu d'une explosion de rire ou d'indignation générale, que le suffrage isolé du bon, de l'excellent M. Havet.

Voyons un peu ce que vaut un tel suffrage. L'acolyte de M. Renan nous a rendu cette tâche facile, en nous donnant dans un long article l'exacte mesure de son avoir. Après avoir lu cet étrange factum, tout homme charitable en arrive à souhaiter que M. Havet puisse encore vivre de nombreuses années, 1^o pour apprendre à penser, 2^o pour apprendre à écrire. Nous devons à notre adversaire de lui faire connaître les motifs pour lesquels nous jugeons cette double conversion aussi nécessaire que difficile.

M. Havet se demande d'abord, dans la ferveur de son enthousiasme, comment il a pu se faire qu'on n'ait pas songé plus tôt à écrire la vie de Jésus dans le sens de M. Renan. Ce retard le surprend, et voici l'explication qu'il en donne : « Tant que les Évangiles ont été des textes sacrés placés sous la garde d'une orthodoxie vigilante, il n'y avait pas à penser à écrire un pareil livre (1). » Ne dirait-on pas, à lire cette phrase, que l'orthodoxie a cessé de veiller sur le texte sacré des Évangiles placés

(1) *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1^{er} août 1863, p. 564.

sous sa garde? Il semble pourtant que ce qui se passe depuis deux mois témoigne suffisamment de cette vigilance, toujours la même. D'autre part, si M. Havet s'était donné la peine de jeter les yeux sur une histoire de l'Église, il saurait que l'hérésie et l'incrédulité n'ont pas attendu jusqu'à ce jour pour enfanter une masse de livres dont la hardiesse ne laisse rien à désirer. Pourquoi donc un roman comme celui de M. Renan n'a-t-il pu voir le jour qu'au dix-neuvième siècle? Si M. Havet tient à le savoir, nous pouvons le lui apprendre. Tant que l'esprit français avait su conserver intactes les qualités qui le distinguent, la clarté, la précision et la fermeté; tant que l'ignorance des vérités les plus élémentaires de la religion n'avait pas remplacé chez un grand nombre une foi savante et raisonnée; tant que les romans et les feuilletons n'étaient pas devenus l'unique pâture de beaucoup d'intelligences; tant qu'il n'était pas reçu, dans la patrie de Pascal et de Bossuet, d'admirer les esprits faux qui se plaisent dans le monde des rêves, des utopies et des chimères, le livre de M. Renan restait impossible. Mais du moment que, par suite d'une éducation déplorable, il se fut trouvé quantité d'esprits dépourvus de tout principe religieux, philosophique, littéraire même; du moment que le creux, le faux, l'échevelé eurent fait invasion dans le domaine des lettres françaises, d'où les meilleurs efforts n'ont pas encore réussi à les chasser; du moment que, dans un pays où jusqu'alors l'on s'appliquait avant tout à parler clairement et à raisonner juste, une classe d'écrivains eut surgi, préférant aux idées saines, aux recherches sérieuses, le cliquetis des mots, l'emphase des formules, le vide et l'obscurité des systèmes, de ce moment-là l'ouvrage de M. Renan devait paraître, après

les romans de George Sand, la *Sorcière* de M. Michelet, les *Misérables* de M. Victor Hugo; et, par le fait, il a paru à son heure et à son tour.

L'honorable M. Havet est-il satisfait de l'explication? Pour peu qu'il le désire, nous la développerons. En attendant, nous allons le suivre dans le voyage qu'il entreprend autour de la littérature française pour trouver un homme capable d'écrire la vie de Jésus telle que M. Renan l'a conçue. Le premier nom devant lequel il s'arrête, et le dernier qu'il aurait dû prononcer, c'est Pascal. Pascal composant un roman sacrilège sur Jésus-Christ! Y pensez-vous? Votre imagination, dites-vous, se représente quelquefois, comme malgré elle, ce grand homme jouant au dix-septième siècle le rôle de M. Renan! Dans ce cas, il ne vous reste qu'une chose à faire, c'est de bien surveiller votre imagination, car elle pourrait vous jouer de méchants tours. Quoi! Pascal, ce géomètre de la pensée chrétienne, ce dialecticien sévère, cet homme si terrible aux esprits faux et aux songes-creux, Pascal se complaisant aux mièvreries d'un romancier, réduisant la religion chrétienne à des *peut-être* et à des *probablement*, traitant Jésus-Christ de jeune villageois, et l'histoire évangélique d'idylle ou de pastorale! Il n'y a que le bon M. Havet qui soit de taille à imaginer un pareil rapprochement. Et pourquoi pas, répond ce savant homme dans le patois qu'il s'est fait? » Un rayon, un seul rayon, qui vient à tomber dans l'esprit de Pascal, *y ouvre tout à coup des abîmes*; il y a d'ailleurs, il y aurait eu de plus en plus dans sa pensée des *cimes si hautes* qu'elles reçoivent d'avance des lueurs de l'avenir (1). » Quel fatras et quel jargon! Se figure-t-on les

(1) *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1^{er} août 1862, p. 565.

hautes cimes de la pensée de Pascal recevant d'avance des lueurs de l'avenir. En vérité, c'est à n'y rien comprendre. Et M. Havet a édité les *Pensées de Pascal* ! Il a lu (il faut le croire) ce magnifique fragment sur la grandeur divine de Jésus-Christ : « La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité, etc., etc. (1). » Il a lu, entre mille passages semblables, cette phrase magistrale : « Jésus-Christ est l'objet de tout et le centre où tout tend. Qui le connaît, connaît la raison de toutes choses (2). » M. Havet a lu et édité le *mystère de Jésus*, ces sublimes effusions d'une âme toute pleine de l'amour divin ; et, malgré cela, il ose prétendre que la simple lecture du traité *théologico-politique* de Spinoza aurait pu suffire pour faire de Pascal un Renan anticipé (3) ! A cela, il n'y a qu'une chose à répondre, c'est que M. Havet était digne de devenir le thuriféraire de M. Renan, et que M. Renan mérite l'encens de M. Havet.

Laissons à l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* la satisfaction puérile de rechercher en toute liberté pourquoi ni Voltaire, ni Rousseau, ni Diderot n'ont écrit la vie de Jésus. « Ils n'osaient pas, » voilà le résultat de ses investigations. En effet, ils osaient si peu, ces hommes du dix-huitième siècle ! Ils montraient dans leurs attaques tant de retenue et de timidité ! Quant à la science, le grec et le

(1) *Pensées de Pascal*, édit. Havet, art. xvii. — (2) *Ibid.*, art. x, 2.

— (3) Si Pascal avait pu lire le traité *théologico-politique* de Spinoza publié huit ans après sa mort (en 1670), il n'aurait pas manqué de faire comme Leibnitz, et d'appeler le spinosisme une mauvaise doctrine *propre tout au plus à éblouir le vulgaire*, une doctrine insoutenable et même extravagante. » (*Théodicée*, §§ 8 et 110.)

latin de Voltaire valaient à peu près l'hébreu de M. Renan, et toute comparaison de talent ou de style serait injurieuse au premier. Mais c'est en arrivant aux écrivains du dix-neuvième siècle que M. Havel donne libre carrière à son imagination. Il s'étonne que « ni Chateaubriand, ni Guizot, ni Villemain, ni Lamartine, ni Cousin, ni Thierry, ni Michelet, ni Victor Hugo, ni Mérimée, ni Quinet, ni George Sand, ni Sainte-Beuve n'aient osé écrire la vie de Jésus (1). » Que le panégyriste de M. Renan me permette de le lui dire, parmi les noms qu'il cite, il en est pour lesquels son étonnement est une insulte. Il n'a pas qualité pour insinuer que si des hommes tels que Chateaubriand, Guizot et Villemain n'ont pas écrit la vie de Jésus dans le sens de M. Renan, c'est qu'ils n'ont pas osé. Son bagage scientifique est trop léger pour lui permettre d'outrager les gloires littéraires de la France moderne par des suppositions que démentent leurs écrits. Qu'il s'en tienne à M. Michelet, à George Sand et à d'autres penseurs de la même force, à la bonne heure ! En effet, il y a lieu de s'étonner avec lui que le père de *la Sorcière* et la mère de *M^{lle} la Quintinie* ne se soient pas laissé tenter par un tel sujet. L'un et l'autre étaient à la fois capables et dignes de composer l'ouvrage de M. Renan. Il leur suffisait pour cela de lire la traduction française de Strauss : ils y auraient trouvé toute l'érudition nécessaire pour égaler le romancier devant lequel M. Havel se pâme d'admiration.

La conclusion de cette revue rétrospective, c'est que *l'esprit de la France se taisait* avant l'apparition de M. Renan et de son livre. L'orthodoxie régnante tenait chez nous

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 567.

la critique historique en servitude ; et ce n'est pas des théologiens catholiques qu'on pouvait attendre une étude patiente des textes sacrés et de tout ce qui s'y rattache (1). La science grave et l'histoire n'avaient pas pénétré dans le sanctuaire ; le terrain des Évangiles demeurait *inaccessible* (2). « Tout ce qu'on *pouvait* faire était d'ordonner ces documents, de les accorder ensemble, si on *pouvait* et comme on *pouvait*, et d'en composer un seul corps de rédaction pour la commodité d'un lecteur édifié (3). » Enfin Renan vint, et le premier en France, etc... C'était donc, d'après vous, un pays bien arriéré que cette pauvre France avant le mois de juin 1863 ! J'ignore l'effet que de pareilles assertions peuvent produire sur les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* ; pour moi, quand je trouve sous la plume d'un professeur du Collège de France ces aménités à l'adresse de mon pays, je m'étonne et je m'indigne. Libre à M. Havet de rester ébahi devant une œuvre qui doit lui paraître originale ; libre à lui d'ignorer que cette originalité se réduit à des vieilleries qui traînent depuis longtemps, je ne dis pas même dans le livre de Strauss, mais dans des productions bien plus anciennes, telles que l'*Histoire du grand prophète de Nazareth*, par Venturini ; l'*Exécution du plan et du but de Jésus-Christ expliqués* par Bahrtdt ; les *Six Discours* de Woolston sur les miracles de Jésus-Christ ; le *Plan de Jésus et de ses disciples, dans les fragments de Wolfenbittel*, par Lessing, etc., etc... M. Havet n'est pas précisément tenu de savoir ces choses ; mais ce qui ne lui est pas permis, à lui qui a mission d'ins-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 567. — (2) *Ibid.*, 656. — (3) *Ibid.*, 564.

truire la jeunesse française, c'est d'ignorer l'histoire de son pays.

Quoi ! vous osez dire, dans une revue française, que la critique théologique se réduisait chez nous, avant l'avènement de M. Renan, à faire des concordances pour la commodité d'un lecteur édifié ! Vous ne savez donc pas, ou vous avez oublié que dans cette même chaire d'hébreu du Collège de France, où M. Renan voulait faire monter l'hégélianisme au lieu et place de la philologie, se sont assis, dès le seizième siècle, des hommes tels que Vatable et Génébrard, de vrais hébraïsants, ceux-là, et des prêtres catholiques, ce qui sans doute ne gâtait rien. Vous ne savez donc pas qu'encore aujourd'hui les notes de Vatable et les ouvrages de Génébrard sont consultés par tous ceux qui s'occupent sérieusement d'exégèse ? Vous ignorez sans doute qu'au dix-septième siècle vivait en France un Oratorien qui s'appelait Richard Simon, et qui faisait autre chose que des concordances, un critique qui n'était rien moins que timide, et dont les nombreux ouvrages sont le répertoire où l'exégèse allemande a puisé ses premières données, et, il faut bien l'ajouter, quelques-unes de ses témérités. Vraiment ! aucun théologien catholique, en France, ne s'est livré « à une étude patiente des textes sacrés et de tout ce qui s'y rattache ! » Et le magnifique commentaire de Maldonat sur les Évangiles ! Et les cinquante volumes in-4 de Dom Calmet sur la Bible ! M. Havel n'en a donc jamais entendu parler ! ou bien n'y a-t-il là ni *érudition exacte* ni patience de travail ? Les Allemands sont loin de professer le même dédain pour la science théologique de nos pères. Quand ils lisent les travaux de nos Bénédictins français et les mémoires de notre Académie

des Inscriptions et Belles-Lettres, ils ne trouvent pas que *la critique historique ait été tenue en servitude chez nous* ; ils profitent largement et sans rougir de ces ouvrages tant dépréciés par nos écrivains patriotes. Si M. Havet s'était donné la peine, comme nous, de parcourir les universités allemandes et d'interroger sur ce point les maîtres de la science, il saurait que ces derniers ne tiennent pas en médiocre estime *l'étude patiente* qu'ont faite des textes sacrés les Vatable, les Générard, les Richard Simon, les Maldonat, les Huet, les Dom Calmet et tant d'autres dont les noms sont une gloire pour notre pays. En vérité, c'est chose étrange que d'entendre un professeur du Collège de France émettre sur notre passé des jugements qui scandaliseraient un Hollandais ou un Prussien.

Toutefois, ne soyons pas trop sévère pour M. Havet : évidemment, ce savant littérateur s'est égaré sur un terrain où le pied lui manque à chaque pas. Comme preuve de l'insuffisance de ses études préparatoires, nous n'aurions qu'à citer ce qu'il dit du Talmud ; car lui aussi vient se heurter à cette pierre d'achoppement. « Quelle gêne, s'écrie-t-il, *malgré les traductions*, pour celui qui veut étudier les origines chrétiennes, que de ne pas lire la langue du Talmud, de Jésus et de la Bible (1) ! » Je prie M. Havet de vouloir bien nous dire où quand et dans quelle langue il a été assez heureux de pouvoir lire une *traduction* du Talmud, qui n'a jamais été traduit intégralement dans aucune langue. Jusque-là il nous permettra de croire que si M. Renan *sait tout ce que l'on peut savoir*, son panégyriste aurait besoin d'apprendre beaucoup de choses qu'il ne devrait pas ignorer.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 569.

Après avoir suivi l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* dans l'excursion qu'il lui a plu de faire sur le domaine de l'histoire des sciences théologiques en France, nous allons examiner de près ses opinions religieuses et philosophiques. Car M. Havet a une philosophie à lui, une théologie, et par-dessus tout une prose qu'il importe de prendre en sérieuse considération. Cette philosophie, c'est l'athéisme et le matérialisme ; cette théologie, c'est de l'enfantillage, et cette prose n'a pas de nom. Nous prenons l'engagement de prouver la thèse dans tous ses points.

Pascal, voulant énumérer les règles nécessaires pour les démonstrations, posait celle-ci : « Prouver toutes les propositions en n'employant à leur preuve que des axiomes très évidents d'eux-mêmes, ou des propositions déjà démontrées ou accordées (1). » Son éditeur n'a pas compris cette règle édictée par le sens commun, ou il l'a oubliée. Car voici ce qu'il avance dans son admiration naïve pour le livre de M. Renan : « L'historien se place tout d'abord et se tient constamment, dans tout son livre, en dehors du surnaturel, *c'est-à-dire de l'imaginaire*... C'est le principe dominant de la vraie histoire comme de toute vraie science, — et sans lequel on peut dire qu'elle n'existe pas, — que ce qui n'est pas dans la nature n'est rien et ne saurait être compté pour rien, si ce n'est pour une idée (2). » D'où il suit sans doute que Dieu n'étant pas dans la nature, ne faisant point partie de la nature, n'étant pas soumis aux lois de la nature, ne saurait être compté pour rien, *si ce n'est pour une idée*. L'athéisme

(1) *Opuscules de Pascal, de l'Esprit géométrique*, édit. Havet, p. 467. — (2) *Revue des Deux-Mondes*, art. cité, p. 569.

de M. Havet est manifeste pour qui sait lire et comprendre. Mais ne pressons pas trop ces étranges propositions, dont l'auteur ne s'est peut-être pas suffisamment rendu compte. De quel droit M. Havet vient-il affirmer que le surnaturel équivaut à l'imaginaire? Est-ce là un axiome évident de soi? Est-ce une proposition déjà démontrée ou accordée? Singulier axiome qu'une assertion contre laquelle l'humanité en masse n'a jamais cessé de protester, en croyant de toutes ses forces à la réalité du surnaturel! Mais, Monsieur, rien n'est plus contestable ni plus contesté que votre « principe dominant de la vraie histoire. » Il ne vous suffit donc pas de l'énoncer comme chose indubitable : la logique, et, laissez-moi ajouter, le respect pour vos semblables, vous interdisent également de prendre pour base de votre démonstration ce qui est précisément en question.

Nous assistons à un spectacle vraiment curieux et peut-être unique dans l'histoire des controverses religieuses. Ils sont là trois ou quatre qui répètent du matin au soir et en chœur : le surnaturel est impossible; la croyance au miracle renferme une supposition inacceptable, etc., etc. Et quand nous les sommons de prouver cette prétendue impossibilité, de hasarder au moins l'ombre d'un argument, ils se retranchent dans un silence superbe, ou bien ils nous répondent en forgeant des axiomes; ils montent sur le trépied pour débiter des oracles; ils veulent être crus sur parole; ils ne raisonnent pas, ils affirment. Qu'est-ce que cela, sinon du pur enfantillage?

Je me trompe, il y a autre chose sous ce procédé puéril. On évite avec soin de s'engager dans une démonstration quelconque de l'impossibilité du miracle, parce qu'on arriverait infailliblement à une profession d'athéisme franche

et explicite. Refuser à Dieu le pouvoir de déroger aux lois qu'il a librement établies, d'y poser des exceptions décrétées de toute éternité comme la règle elle-même, c'est limiter sa toute-puissance, c'est le nier. Ou Dieu n'est qu'un vain mot qui sert à désigner dans leur ensemble la nature et l'humanité, ou il est l'Être vivant et personnel qui, après avoir créé le monde par sa libre volonté, le gouverne suivant des lois dont il n'est pas, dont il ne saurait être l'esclave. L'impossibilité d'un ordre de choses supérieur aux lois et aux phénomènes de la nature implique la négation de Dieu, de son activité souveraine et pleinement indépendante. Nos athées modernes le comprennent aussi bien que nous. Voilà pourquoi ils refusent toute discussion sur ce point capital, et se contentent d'affirmer sans preuve des principes dont le développement les obligerait de jeter le masque qu'ils tiennent à conserver pour un public qui ne se soucierait peut-être pas beaucoup de les voir à découvert.

Et pourtant il faut lui rendre cette justice, l'on ne peut guère reprocher à M. Havet de se montrer trop circonspect. S'il affirme purement et simplement, sans en tirer la conséquence, l'impossibilité et le *néant essentiel* du miracle (1) (quel style!), il ne se gêne pas autant pour la doctrine de l'immortalité de l'âme, qu'il déclare *un rêve* (2). Voilà qui est clair et net. Ainsi, tandis que M. le ministre de l'instruction publique exige de la jeunesse française, dans le nouveau programme de philosophie pour le baccalauréat ès lettres, l'exposition des *preuves de l'immortalité*

(1) *Revue des Deux-Mondes*, art. cité, p. 571. — (2) *Ibid.*, 572.

— (3) *Journal général de l'instruction publique*, 9 septembre 1863, programme de philosophie, etc., art. xix.

de l'âme (3), nous voyons un professeur du Collège de France traiter cette grande doctrine de *rêve individuel*. On conçoit que je doive m'abstenir de toute réflexion.

Que M. Havet ne s'imagine pas qu'on veuille le troubler dans son enseignement matérialiste. Au contraire, nous souhaitons, quant à nous, qu'il lui soit donné jusqu'au bout de formuler nettement sa pensée. Il importe, en effet, que les pères de famille sachent bien ce que leurs enfants sont exposés à entendre et à lire. Mais ce qui ne saurait être permis à un adversaire, même quand il ne sait ni penser ni écrire, c'est de travestir nos croyances et de prendre le monde chrétien pour un amas d'imbéciles qui croient à l'aveugle et sans motif. Pascal disait : « Qu'ils apprennent au moins quelle est la religion qu'ils combattent, avant que de la combattre (1), » Son éditeur n'a pas suffisamment médité cette phrase, sinon il n'aurait pas écrit les lignes suivantes : « Le philosophe part de la raison, le croyant part de la foi. Pour lui (pour qui?) *la foi n'a pas de titres à produire...* L'orthodoxe n'a pas besoin de prouver le miracle (2)... » Ne dirait-on pas, d'après cela, que nous sommes tous là, nous chrétiens, acceptant les yeux fermés tout ce qu'il plaît au premier venu de nous donner pour une vérité ou pour un miracle? Eh bien! apprenez de nous, Monsieur, que la foi *a besoin de produire des titres*, et que si elle n'en produisait pas, nul d'entre nous ne croirait. Les motifs de crédibilité sont une condition indispensable de la foi du chrétien. Apprenez également, puisque vous semblez l'ignorer, que nous n'admettons aucun miracle qui ne soit constaté par un témoignage

(1) *Pensées de Pascal*, édit. Havet, art. ix. — (2) *Revue des Deux-Mondes*, art. cité, p. 570.

certain. La seule différence entre vous et nous, c'est que vous rejetez *a priori*, sans examen, et en vertu d'un système préconçu, les faits qui vous embarrassent, tandis que nous les acceptons sans parti pris, après un examen préalable, sur la foi d'une attestation authentique et solennelle. Je vous laisse à juger de quel côté se trouvent la logique et le droit. Car si Pascal, que vous avez édité, ce me semble, a pu dire avec raison : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger, » on peut négliger sans crainte l'opinion de sophistes qui se dispensent d'examiner.

Si je ne me trompe, les erreurs de M. Havet proviennent en grande partie de ce qu'il juge les autres d'après lui-même. A l'entendre, « la science économique serait bien près d'être toute la religion d'aujourd'hui (1). » Si, par une suite plus ou moins naturelle de ses longues et savantes études, M. Havet en est arrivé à adorer le melon ou le coton, nous ne pouvons pas l'en empêcher ; mais, de grâce, qu'il parle pour lui. Dieu merci, le monde chrétien n'en est pas encore là : jusqu'à présent il sait distinguer assez bien la cuisine de l'Église, et rien n'indique qu'il confonde de si tôt la question du pot-au-feu avec l'immortalité de l'âme. M. Havet est en avance de beaucoup sur ceux dont il voudrait diriger l'appétit sensuel : il ferait bien de ralentir un peu le pas.

Quoi qu'il en soit, l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* ne se sent pas d'aise. « Il aime également, dans le livre de M. Renan, la largeur philosophique de la pensée, la sagacité qui pénètre le passé, l'imagination et le style qui le font vivre, l'âme qui l'anime (qui anime quoi, le livre ou le passé?) et le fait aimer (2). » Eh bien, n'en dé-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, art. cité, p. 375. — (2) *Ibid.*, 381.

plaise à M. Renan, si je me trouvais à sa place, je n'aimerais pas à être loué dans un pareil style. Il me semblerait qu'en ne raisonne pas juste lorsqu'on écrit si mal. Je n'aimerais pas même qu'on citât un long passage de mon livre en ajoutant : « *J'en voudrais rester sur de telles paroles (1).* » Ce qui me peinerait surtout, ce sont des phrases comme celle-ci : « J'ai réclamé quelquefois pour ce qui semblait la vérité ou la justice; mais si je sentais jamais autour de moi ou en moi la *vérité devenir banale* ou la justice étroite, je m'échapperais volontiers du côté où s'envole la pensée de M. Renan (2). » La vérité qui devient banale dans M. Havet : quel amphigouri ! Enfin, je commencerais à douter de mon œuvre, si je la voyais appréciée dans ces termes : « Je ne sais si je voudrais donner à l'utopie autant *que* lui donne une page d'ailleurs bien séduisante, et *que* beaucoup adopteront peut-être plus hardiment *que* moi; mais je ne croirai dire *que* la vérité toute pure en disant avec l'auteur, *qu'à* côté du royaume de Dieu apocalyptique, *que* Jésus n'a pu *que* rêver comme le rêvaient les hommes de son temps, il y en a un autre qui n'est pas imaginaire, et *que* Jésus l'a compris, l'a voulu, l'a fondé (3). » Il y a vingt ans, pas un rédacteur en chef n'aurait laissé passer un tel jargon à la quatrième page du plus mince journal; mais il paraît qu'aujourd'hui ce style va devenir classique dans la *Revue des Deux-Mondes*. Tant il est vrai que la langue elle-même se ressent, parmi nous, de l'abaissement du bon sens et de la raison.

Au moment où j'écris ces lignes, on veut bien me communiquer un article que M. Sainte-Beuve vient de com-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 577. — (2) *Ibid.*, 593. — (3) *Ibid.*, 576.

poser pour le *Constitutionnel* et voici ce que j'y trouve : « M. Havet, un écrivain qui sort tous les trois ou quatre ans de sa retraite et de son silence pour nous produire chaque fois un *chef-d'œuvre de critique* en son genre, — que ce soit sur la rhétorique d'Aristote, sur Pascal ou sur Isocrate, — a publié cette fois encore, dans la *Revue des Deux-Mondes* un essai de premier ordre pour le fond des idées comme pour *l'élégance et la fermeté de l'expression* ; il a traité excellemment de cette vie de Jésus (1). » Comment, monsieur Sainte-Beuve, *tu quoque, Brute!*... A cela, nous n'avons qu'une chose à répondre, c'est qu'il est permis à M. Sainte-Beuve de vieillir, comme à tout le monde, et que nous avons le droit d'en appeler au Sainte Beuve d'autrefois, meilleur juge en fait de style et de littérature. Quant aux éloges que le critique du *Constitutionnel* décerne à l'auteur de la *Vie de Jésus*, nous comptons bien nous en occuper dès que ce théologien inattendu aura tiré ses conclusions.

Donc, M. Havet s'est décidé à quitter la retraite d'où il sort périodiquement tous les trois ou quatre ans pour nous produire chaque fois un *chef-d'œuvre de critique* en son genre ; c'est M. Sainte-Beuve qui l'assure. Nous ne savions pas que cet écrivain, dont j'ai sans doute l'honneur d'apprendre le nom à un grand nombre de lecteurs, eût enrichi la littérature française de tant de *chefs-d'œuvre*. Ce qu'il y a de certain, c'est que le silence de M. Havet menaçait de devenir une calamité. Fort heureusement, la période de trois ans touchait à sa fin, et le nouvel *essai de premier ordre* pouvait paraître à l'heure marquée. Nous avons vu à

(1) *Constitutionnel* du 7 septembre 1863.

quoi se réduit cet essai de premier ordre. « Pour le fond des idées, » il se résume à dire que ce qui n'est pas dans la nature n'est rien, que l'immortalité de l'âme est un rêve, et que la science économique est bien près d'être toute la religion d'aujourd'hui. Quant à « l'élégance et à la fermeté de l'expression, » je n'ose plus rien en dire : M. Sainte-Beuve a parlé. Toutefois, pour que M. Havet n'ait pas lieu de se plaindre d'une omission tant soit peu grave, nous voudrions le suivre jusqu'au bout dans ses savantes élucubrations.

Le seul regret qu'il exprime au sujet du livre de M. Renan, c'est que « la critique de ce dernier, dans le détail, ne soit pas toujours assez ferme ni assez sévère (1). » Il la voudrait encore plus tranchante et mieux accentuée : « A certains moments, il plaît à l'auteur de croire qu'il entend Matthieu dans l'Évangile qui porte ce nom, et Jean dans le quatrième, et dans les *deux autres deux autres* (style d'essai de premier ordre!) compagnons de Jésus... » M. Havet est un enfant terrible : les concessions du maître lui agacent les nerfs : si M. Renan ne savait *pas tout ce qu'on peut savoir*, son panégyriste serait assez en humeur de lui faire la leçon. En tous cas, il lui échappe de dire là-dessus des choses fort sensées dont Pascal lui aurait su gré aussi bien que nous :

« M. Renan demeure indécis et vague, il dit : « Les « Évangiles sont à *peu près* des auteurs auxquels on les « attribue, » comme s'il pouvait y avoir en cette matière de l'à peu près. Ou bien : « Je n'ose être assuré que le plus « ancien Évangile ait été écrit *tout entier* de la plume d'un

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 582.

« ancien pécheur galiléen, » quoiqu'il lui soit absolument impossible de faire le départ entre ce qu'il accepte et ce qu'il rejette (1). »

Ces réflexions sont très justes, et l'on dirait que l'éditeur de Pascal s'est souvenu en cet endroit de l'opuscule sur l'*Esprit géométrique*. Seulement M. Havet ne voit pas que par là il renverse tout l'échafaudage de M. Renan ; car la prétendue Vie de Jésus repose tout entière sur ces *suppositions complaisantes* et sur ces *à peu près* contre lesquels il s'élève, et avec raison. Oui, comme vous le dites fort bien, il ne saurait y avoir en cette matière de l'*à peu près* : les Évangiles sont authentiques ou ils ne le sont pas. Oui, il est *absolument impossible* à M. Renan de faire le départ entre ce qu'il accepte et ce qu'il rejette ; mais alors comment pouvez-vous dire que ce fantaisiste nous ait donné sur les origines du christianisme toute la vérité, rien que la vérité (2) ? Êtes-vous sincère dans vos compliments, ou faites-vous de la satire ?

Mécontent des *à peu près* de son collègue, M. Havet imagine une solution plus radicale. « Je pense donc, dit-il, que non seulement Jésus n'a rien écrit, mais que les *compagnons de Jésus n'ont rien écrit*, qu'ainsi aucun Évangile, ni aucune portion d'Évangile n'est authentique (3). » A la bonne heure, voilà de la franchise. Mais, dira le public, — pas celui de la *Revue des Deux-Mondes*, — nul doute que l'auteur d'une pareille proposition n'ait donné quelques preuves à l'appui de son sentiment. Des preuves ! allons donc, cela était ben sous le règne de la vieille lo-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 582. — (2) *Ibid.*, 596. — (3) *Ibid.*, 582.

gique ; aujourd'hui on est dispensé de ce souci ; les revues manquent d'espace pour l'argumentation ; on n'a plus que le *temps de niaiser*, comme disait Pascal (édition Havet, p. 455). Voici le nouveau programme : « Toute discussion m'est impossible ; je ne puis qu'énoncer *sans le prouver* ce que je pense (1). » Mais, Monsieur, savez-vous que cette invention-là est fort commode ? C'est tout juste le contrepied de l'ancien adage : le sage n'affirme rien qu'il ne prouve. Voilà donc le progrès que la nouvelle école a la prétention d'introduire dans la critique ? On avance une énormité ; puis, quand les objections se présentent, on déserte la discussion et l'on se borne à dire : « Je ne puis qu'énoncer sans le prouver ce que je pense. » Eh bien ! croyez-nous, cela n'est pas digne de la position que vous occupez dans l'enseignement. Lorsqu'on a l'honneur de professer au Collège de France, on n'attaque pas aussi violemment la religion de son pays, sans du moins hasarder quelques preuves, et quand on est incapable d'en produire, on doit se résigner à se taire.

Certes, ce n'est pas aux théologiens catholiques qu'on reprochera d'avoir jamais usé d'un pareil procédé ; et pour montrer à M. Havet qu'ils ne sont pas disposés à renoncer de si tôt à leur vieille habitude de prouver ce qu'ils avancent, nous aborderons malgré lui, la discussion qu'il refuse. Ce qu'il *énonce sans le prouver* est tout simplement une naïveté dont M. Renan s'est bien gardé de se rendre coupable, et voici pourquoi. Si, comme il le prétend, « les auteurs des Évangiles ne sont pas des témoins oculaires ; ni même des hommes qui touchent eux-mêmes à ces té-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 582.

moins, » il s'ensuit évidemment qu'on doit rejeter la composition de ces documents dans la troisième génération chrétienne, c'est-à-dire au plus tôt vers le milieu du deuxième siècle. Dans ce cas, que M. Havet veuille bien nous expliquer comment Papias, qui vivait dans la première moitié du deuxième siècle, a pu attribuer à saint Marc et à saint Matthieu des documents composés après lui ou à côté de lui (1). Qu'il explique de plus comment, vers le milieu du deuxième siècle, l'Église entière, — c'est saint Justin qui l'atteste, — a pu vénérer à l'égal des écrits prophétiques et faire lire chaque dimanche, dans l'assemblée des fidèles, quatre pièces rédigées, on ne sait où par quelques inconnus, *et sans que la moindre portion en fût authentique* (2). Qu'il explique encore comment saint Irénée et Tertullien, qui écrivaient également au deuxième siècle, ont pu déclarer de la manière la plus nette et la plus explicite que l'Église n'a jamais admis que quatre Évangiles, ni plus ni moins : ceux de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean (3). Qu'il explique enfin comment une société déjà répandue sur la surface du monde entier a pu être dupe d'une mystification si grossière ou complice d'une si insigne supercherie ; comment il a pu y paraître tout à coup, ou s'y glisser peu à peu, quatre Évangiles anonymes dont personne n'avait entendu parler jusqu'alors, et qui seraient devenus désormais l'objet de la vénération publique, sans que cette innovation radicale eût laissé après elle le moindre vestige, ni excité la plus légère réclamation ; et cela dans un moment

(1) *Fragment de Papias*, conservé par Eusèbe ; *Hist. Eccl.*, III, 39.

— (2) Saint Justin, 1^{re} apologie, 67. — (3) Saint Irénée, *adv. Hæreses*, I, III, c. 1 et ss. — Tertullien, *Contra Marcion*, I, IV.

où il suffisait d'une simple querelle liturgique, d'une erreur de calendrier relativement à la fête de Pâques, pour agiter les esprits et mettre l'Eglise en feu. Voilà ce que nous prions M. Havel de vouloir bien nous expliquer, lorsqu'il sortira de nouveau de sa retraite, dans trois ou dans quatre ans, pour produire un de ces essais de premier ordre dont parlait M. Sainte-Beuve.

On conçoit, en effet, qu'il faille au moins trois années à M. Havel pour se mettre au courant des questions qu'il traite. Ce qui devra l'occuper tout d'abord pendant cette période de silence dont nous sommes menacés, s'il faut en croire M. Sainte-Beuve, c'est la lecture attentive des Évangiles; car *il pense* là-dessus quantité de choses qui pourraient dépêrer le prochain chef-d'œuvre. C'est ce qu'il me reste à démontrer.

On raconte que La Fontaine, étant tombé un jour sur la prophétie de Baruch, s'en alla demandant à tous ceux qu'il rencontrait : Avez-vous lu Baruch ? Il paraît que pendant les trois ou quatre ans qui, d'après M. Sainte-Beuve, s'écoulaient régulièrement entre deux chefs-d'œuvre de M. Havel, une aventure pareille est arrivée à ce dernier au sujet de saint Marc, ou de Marc, pour parler le langage de ces messieurs. Avez-vous lu Marc ? A la bonne heure, voilà un évangéliste; ne me parlez pas de Matthieu, ni de Luc, ni de Jean : tout cela est fort éloigné de la source. « *Je demande*, dit l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*, qu'on prenne la précaution de ne puiser la tradition qu'à sa source la plus haute et la plus pure, je veux dire dans le plus ancien Évangile, dont le caractère est en tout primitif, tout original, sévèrement et simplement grand. Le plus ancien Évangile (celui qu'on appelle du nom de

Marc) doit être le fond d'une vie de Jésus, et je souhaite qu'on tienne pour suspect et qu'on écarte, parmi ce qui a été ajouté depuis, tout ce qui fait disparate ou contradiction *par rapport* à ce beau texte (1). »

Nous nous sommes demandé, à notre tour, ce qui a pu valoir à l'Évangile de saint Marc les préférences de M. Havet. Est-ce parce qu'il est impossible de signaler plus d'une trentaine de versets particuliers au disciple de saint Pierre, c'est-à-dire qui ne se retrouvent pas d'une manière équivalente dans saint Matthieu ou dans saint Luc? Il est probable que M. Havet ignore ce détail. Est-ce parce que l'Évangile de saint Marc est cité bien moins souvent que les autres par les premiers écrivains de l'Église? On ne peut pas exiger de tout homme de lettres qu'il se soit livré à des comparaisons de ce genre. Est-ce parce que la *grandeur sévère* de cet Évangile le rend plus sobre de détails? Excepté M. Havet, personne n'ignore que le propre de saint Marc est précisément d'appuyer, dans la plupart des faits qu'il rapporte, sur certaines circonstances omises par saint Matthieu et par saint Luc (2)! Serait-ce enfin que la priorité d'origine ou de date fût acquise sans conteste à l'Évangile de saint Marc? M. Havet ne se doute pas qu'il a contre lui la presque unanimité des critiques, y compris l'école rationaliste de Tubingue (3). Il me semble qu'en

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1863, p. 587. — (2) Comparez, par exemple, pour la guérison du paralytique, saint Matth. ix, 2, et saint Marc, ii, 4; — pour la guérison du possédé dans le pays des Geraséniens, saint Luc, viii, 29, et saint Marc, v, 3-6; — pour la guérison de l'hémorroïsse, saint Matth., ix, 20-22, et saint Marc, v, 25-33; — pour la guérison du lunatique, saint Matth., xvii, 14-17, et saint Marc, ix, 16-26, etc. — (3) Schwegeler,

pareil cas une affirmation pure et simple équivaut à une plaisanterie. Mais j'allais oublier que, dans la *Revue des Deux-Mondes*, il est reçu « d'énoncer sans le prouver ce qu'on pense. » Alors, pourquoi M. Havet a-t-il quitté sa retraite? Qu'est-ce qui l'empêchait d'attendre une année de plus pour compléter son essai de premier ordre?

Si je suis assez heureux pour voir clair dans la prose de l'auteur, voici pourquoi il accorde à l'Évangile de saint Marc l'estime qu'il refuse à celui de saint Jean. Ce dernier document contient l'histoire de la résurrection de Lazare; or, « ce signe éclatant de Jésus, » qui a déjà été l'écueil de M. Renan, embarrasse fort son panégyriste. « Il y a dans les Évangiles un miracle, mais un seulement, qui ne comporte aucune illusion : c'est la résurrection de Lazare... Mais aussi ce miracle unique, ce signe éclatant de Jésus, est précisément celui dont il n'est pas dit un mot dans aucun des trois premiers Évangiles; il ne se lit que dans le dernier (1). » Donc il faut, coûte que coûte, nier l'authenticité de l'Évangile de saint Jean. Ceci fait, M. Havet se croit hors de danger : il s'imagine sans doute que les autres Évangiles ne mentionnent aucun miracle de ce genre. Et la résurrection de la fille de Jaïre, où donc se trouve-t-elle rapportée? Dans saint Jean? Non : dans saint Marc, dans saint Matthieu, et dans saint Luc (2). Et celle du fils de la veuve de Naïm, opérée en présence de tout un peuple, est-ce encore saint Jean qui la raconte? Non, c'est saint Luc (3). Vraiment, M. Havet n'a pas la main heureuse : il

Nachapostolisches Zeitalter., I, p. 455 et ss.; Baur, *Christliche Untersuchungen über die canon. Evang.*, p. 562 et ss. — (1) *Revue des Deux-Mondes*, 584. — (2) Saint Marc, v, 35-43; saint Matth., ix; 18-26; saint Luc, viii 41-56 — (3) Saint Luc, vii, 11-17.

a beau fuir d'un Évangile à l'autre, les morts le poursuivent partout : et pour un ressuscité qu'il cherche à éviter, il s'en dresse deux autres devant lui. Ai-je eu raison de dire qu'il devra consacrer la prochaine période triennale à une lecture attentive des quatre Évangiles ?

Voici d'autres raisons qui prouvent combien cette lecture pourrait lui être utile. Ce qui attire notre critique vers l'Évangile de saint Marc, c'est qu'il a cru y trouver, « à la place d'une profession de foi véritablement universelle, » un esprit étroit et exclusif (1). A l'entendre, le Sauveur refuserait à tout autre qu'aux Juifs l'entrée de son royaume. M. Havet, qui pense beaucoup, a le tort de lire peu et trop vite. Il aurait pu s'épargner cette étourderie, s'il avait ouvert l'Évangile de saint Marc aux passages suivants, que je prends la liberté de lui signaler : « Il faut que l'Évangile soit prêché *chez toutes les nations*. — Partout où sera prêché cet Évangile, *dans le monde entier*. — Allez dans tout l'univers, et prêchez l'Évangile à toute créature, etc. (2). » Voilà comment « le Fils de Dieu se trouve ramené de l'idéal à l'homme de la réalité, » dans un Évangile qui débute par ces mots : « Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, *Fils de Dieu* (3). » Si M. Havet peut, sans effaroucher les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* « énoncer sans le prouver ce qu'il pense, » qui est-ce qui a pu lui permettre de ne pas lire ce qu'il cite ?

Il y a dans l'Évangile de saint Marc deux scènes qui scandalisent le délicat écrivain, et chose singulière, c'est pour cela qu'il préfère ce document sacré à tout autre. Jésus-Christ voulant éprouver la foi de la femme syro-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 585. — (2) Saint Marc, XIII, 10; XIV, 9; XVI, 15. — (3) *Ibid.*, I, 1.

phénicienne, avant de l'exaucer, énonce ce proverbe usité parmi les Juifs : « Il ne faut pas jeter aux chiens le pain des enfants. » On connaît la belle réponse de cette femme, et l'admiration du Sauveur pour une si grande humilité. Il paraît que le mot *chien* a fait monter au visage de M. Havet une rougeur pudibonde. Aussi, pourquoi ne pas user d'une périphrase, et dire, par exemple : Il ne faut pas jeter le pain des enfants aux *symboles de la fidélité*? Voilà des paroles qui eussent été *divines*. Que M. Havet se tranquillise : En Orient, on a coutume d'appeler les choses par leur nom ; et lorsqu'on cite un proverbe, on l'énonce tel qu'il a cours. Autre animal dont il ne devrait pas être question dans l'Évangile, du moins sans de longues circonlocutions. Un jour les esprits impurs se jugèrent assez bien pour demander à être logés dans un troupeau de porcs. M. Havet s'en étonne. Quand il aura trouvé pour les esprits immondes une demeure plus digne d'eux et qui rappelle mieux leurs habitudes, nous le prierons de nous faire part de sa découverte, et nous pourrons la discuter.

Tels sont les deux grands faits à l'aide desquels cet homme charitable veut guérir dans le monde chrétien *l'illusion du divin* (1). S'il n'a pas d'autre remède, la maladie sera longue. Mais puisqu'il est en train de guérir l'univers entier, je me permettrai de lui signaler un malade qui réclame ses soins. L'infirmité de cet homme (est-elle incurable ?) consiste à prendre les textes de travers et à les traduire en dépit du bon sens. Ainsi, « dans le dialogue fameux des noces de Cana, » cet étrange interprète, fort connu de M. Havet, traduira par : « Que me veux-tu,

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 592.

femme ? » un texte dont le sens littéral est celui-ci : « Que vous importe à vous et à moi (1) ? » De même, pour prouver « que la mère de Jésus ne croyait pas en lui, » il s'appuiera sur un passage où il n'est nullement question de Marie : « Ce qu'ayant appris, les siens vinrent pour se saisir de lui, car ils disaient : il a perdu l'esprit. » Enfin, pour se débarrasser de l'Évangile selon saint Jean, il dira dans une phrase où le style est à la hauteur des pensées : « Tout est simple pour *qui* admet que ce n'est pas Jean *qui* parle ici, mais bien une école *qui*, après la mort de Jean, se prétendait son héritière et se recommandait de son nom, et *qui* cherchait en effet à donner de l'importance à l'apôtre à *qui* on rapportait ce quatrième Évangile, *qu'on* voulait faire accroire *qu'il* avait écrit (2). » Style et pensée,

(1) Ibid., 589. M. Havet prétend connaître un aumônier d'une pension de demoiselles qui s'est trouvé embarrassé pour le texte de saint Jean. Si cet aumônier n'est pas une libre création de l'esprit inventif du critique, il aura oublié : 1° que le mot *femme* ne renfermait pas chez les Hébreux l'idée de mépris qu'on pourrait y attacher en français; que, dans l'antiquité, on donnait le titre de *femme* à des princesses et à des reines en leur adressant la parole; 2° Qu'il y a une grande différence entre cette version, qui est inexacte : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi » et celle-ci, qui est la véritable : « Qu'a cela de commun à vous et à moi ? » Cette dernière version, comme Grotius l'a fort bien observé, est justifiée par divers passages analogues de l'Écriture sainte (*II^e livre des Rois*, xvi, 10; *II^e Paralipom.*, xxxv, 21; Joël, iii, 4; saint Matth., viii, 29). Pour ne citer que des noms peu suspects à nos adversaires, Calvin et Lamennais ont interprété le verset de la même façon que nous. Quant à la traduction brutale de M. Havet : « Femme, *Que me veux-tu ?* » elle lui appartient en propre; nul jusqu'ici n'avait eu la main assez lourde pour faire une pareille violence au texte. C'est chose vraiment pitoyable de voir une *Revue*, qui se pique d'être sérieuse, ramasser des inepties dont il a été fait justice tant de fois.

— (2) *Revue des Deux-Mondes*, 588.

tout témoigne de la maladie que je signale, et sur laquelle je me suis permis d'appeler l'attention de M. Havet.

On me demandera sans doute ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ est devenu dans l'imagination du littérateur dont je m'occupe. J'ai réservé cette question pour la fin. Car il serait inutile de suivre l'auteur dans ses divagations sur les miracles *possibles* et les miracles *impossibles*, sur les *menus* miracles et les miracles *extraordinaires* (comme s'il y avait des miracles ordinaires!) (1). Quand M. Havet aura mis quelque ordre dans ce farrago, à trois ou quatre ans d'ici, on pourra entamer avec lui une discussion profitable. Arrêtons-nous, pour le moment, à la personne du Sauveur. Pascal disait : « Qui a appris aux évangélistes les qualités d'une âme parfaitement héroïque pour la peindre si parfaitement en Jésus-Christ? (Édit. Havet, p. 227.) Son ancien éditeur n'est pas embarrassé : « Ceux qui nous parlent de Jésus, dit-il, ne le connaissent pas, ils l'imaginent...; la légende de Jésus est un travail d'imagination et de transformation poétique (2). » Ah! ils l'ont imaginé! Sans travailler sur le vrai, sans copier d'après nature, ils ont inventé ce divin original! Ils ont tiré d'eux-mêmes, tout simplement et sans avoir l'air de s'en douter, cette figure sans pareille, ce caractère unique devant lequel le monde civilisé est en adoration depuis dix-huit siècles! Ce sont quelques pauvres ignorants, auxquels vous reprochez une foule de bévues, qui ont produit ce chef-d'œuvre, qui ont retracé l'idéal du divin avec une vérité et une simplicité si touchante et si majestueuse! Et vous ne pouvez pas même nous citer les noms de ces

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 583, 584. — (2) *Ibid.*, 51, 58.

hommes doués d'une telle force imaginative! L'histoire, d'après vous, ne sait rien de ces créateurs anonymes qui un beau jour ont doté l'humanité d'un Homme-Dieu! Naissance, patrie, vie, tout est resté dans l'ombre; la seule chose qu'on connaisse d'eux, c'est qu'ils ont imaginé Jésus-Christ, et depuis ce moment-là, le monde entier a vécu de leur invention! Tenez, vous ne méritez pas que nous discutions sérieusement avec vous; il nous suffira de vous renvoyer à l'un des vôtres qui, ce jour-là, se trouvait en veine de bon sens et d'humeur éloquente. Après avoir montré que la figure de Jésus-Christ ne saurait être une invention des évangélistes, M. Edgar Quinet appréciait ainsi le travail d'imagination et de transformation poétique dont parle M. Havet :

« Sans nous arrêter à cette observation, acceptons-nous, pour tout expliquer, la tradition populaire, c'est-à-dire le mélange le plus confus que l'histoire ait jamais laissé paraître, un chaos d'Hébreux, de Grecs, d'Égyptiens, de Romains, de grammairiens d'Alexandrie, de scribes de Jérusalem, d'Esséniens, de Sadducéens, de Thérapeutes, d'adorateurs de Jéhova, de Mithra, de Sérapis? Dirons-nous que cette vague multitude, oubliant les différences d'origine, de croyances, d'institutions, s'est soudainement réunie en un seul esprit pour inventer le même idéal, pour créer de rien et rendre palpable à tout le genre humain le caractère qui tranche le mieux avec le passé, et dans lequel on reconnaît l'unité la plus manifeste? On avouera au moins que voilà le plus étrange miracle dont on ait jamais entendu parler, et que l'eau changée en vin n'est rien auprès de celui-là (1). »

(1) E. Quinet, *Allemagne et Italie*, II, 382.

Il est probable que ces paroles auront le privilège de scandaliser M. Havet, déjà fort mécontent du mot de Jean-Jacques : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » D'après lui, « la vie d'un Dieu, la mort d'un Dieu sont des assemblages de mots auxquels il est impossible d'attacher une idée nette (1). » Sans doute, quand on confond dans le Christ la nature humaine avec la nature divine, et qu'on rapporte à celle-ci des souffrances qui ne sauraient l'atteindre; mais est-ce là l'enseignement chrétien? Qu'est-ce que M. Havet trouve de peu net dans l'idée de deux natures conservant chacune leurs propriétés, et réunies en une seule et même personne qui les dirige et les gouverne? Lui-même est une image frappante de cette haute réalité. Quand il écrit dans la *Revue des Deux-Mondes*, il est à croire que sa main seule tient la plume, et cependant c'est M. Havet tout entier, corps et âme, qui *commet* l'article, et qui en est responsable. Il faut recommencer le catéchisme avec ces profonds théologiens.

« La mort de Jésus, continue le critique, n'est si touchante dans le texte même de l'Évangile qu'autant que l'idée du Dieu en est absente. » Quelle aberration d'esprit! C'est précisément *l'idée du Dieu* qui rend cette grande scène si émouvante pour l'âme humaine. Le supplice d'un simple homme m'attendrit sans nul doute; mais quand je vois un Homme-Dieu condescendre à souffrir pour l'humanité; quand je songe à la distance qui le sépare de ceux dont il subit, sans se plaindre, l'injustice et la violence; et que j'entends néanmoins tomber de ses lèvres ces sublimes

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 579.

paroles : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! » c'est alors que le spectacle d'une si grande bonté jointe à une telle patience me saisit par le fond de mon être, et fait éprouver à mon âme une émotion que toute autre scène eût été impuissante à produire.

Mais, reprend M. Havet, « Jésus n'est plus un exemple, s'il devient inimitable, et si on ne peut lui dire à travers les siècles : Je suis ton frère, et je ferai comme toi (1). » Et qui lui a dit que Jésus-Christ devient inimitable, s'il est Dieu, et que nous cessons dès lors d'être ses frères ? Ce docte littérateur n'a donc jamais pris connaissance d'un livre assez répandu, ce me semble, et qui s'appelle *l'Imitation de Jésus-Christ* ? Si Platon, bien plus avancé que nos modernes païens, a pu assigner à l'activité morale pour règle et pour but « l'imitation de Dieu, » cette imitation deviendra-t-elle impossible, parce que l'idéal de la perfection s'offre à nous sous une forme humaine ? N'est-ce pas, au contraire, ce qui la rend plus facile, en rapprochant de nous le modèle de la sainteté, et en le mettant à la portée de tous ? Vous admirez, dites-vous, « Jeanne devant l'inquisition de Rouen ; elle vaut pour vous Jésus-Christ devant Caïphe. » Le blasphème est gauche et maladroit. Jeanne est forte devant ses juges, précisément parce qu'elle se souvient de Jésus-Christ, parce qu'elle dira, l'héroïque jeune fille : « Je m'en attends du tout à Notre-Seigneur ; » parce qu'elle expirera le nom de Jésus sur les lèvres. Voilà le privilège de cette mort unique dont le caractère vous échappe, c'est d'avoir produit depuis lors les grandes résignations au milieu des grandes souffrances. A

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 593.

partir de saint Étienne, ramassant ses forces défaillantes pour cette prière suprême : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché, » jusqu'au dernier missionnaire qui vient de tomber victime de son zèle, il ne s'est plus trouvé dans le monde un seul homme, martyr de la justice et de la vérité, qui n'ait cherché dans le sacrifice de Jésus-Christ la force d'accomplir le sien. N'en déplaise à M. Havel, cela s'appelle mourir en Dieu (1).

L'ex-éditeur des *Pensées de Pascal* n'est pas de cet avis, « Non seulement, dit-il, Jésus, dans ses derniers moments, n'est qu'un homme, mais il n'y est pas même *un homme extraordinaire*. Pour mourir comme Socrate, il faut être comme Socrate, un personnage. Il n'est pas besoin d'être Jésus pour *avoir* la mort de Jésus. (Avoir la mort!) Le plus petit des hommes, le plus misérable, peut souffrir et finir ainsi... Presque chaque parole de Jésus dans sa nuit dernière, à l'exception d'un seul mot : Je suis le Christ, *qu'on* a peine à croire *qu'il* ait pu dire (style d'essai de premier ordre!) est à la portée du dernier de nous... Jésus

(1) « Le caractère de Socrate, disait Marmontel, est beau, mais il n'a rien qui soit au-dessus de l'humain. Il plaide sa cause devant ses juges avec la dignité d'un sage; mais il rappelle sa vie, ses mœurs, sa doctrine et les services qu'il a rendus à sa patrie, et le bien qu'ont fait ses leçons. Il méprise la mort, mais à cause de sa vieillesse et parce qu'elle lui procure une fin douce, au lieu d'une vie douloureuse qu'il trouverait incessamment et qu'il ne saurait éviter. Et lorsqu'un de ses amis lui demande pourquoi il a négligé de prolonger ses jours, écoutez sa réponse : « Il m'eût fallu mourir tourmenté par les maladies, ou au moins par la vieillesse sur laquelle s'accablent tous les maux, ou au moins par la privation de tous les plaisirs. » (*Vie de Socrate*, par Xéophon.) Assurément, tout cela est d'un homme. Rien de semblable dans Jésus-Christ. » (*Leçons sur la morale*, 75-76.)

n'est qu'un Juif plein de cœur que d'autres Juifs ont fait attacher *pour cela* (pourquoi?) à une croix, où il a fini misérablement, en doutant peut-être de lui-même (1). » M. Havet, lui, ne doute de rien. Qu'on le mette à l'épreuve, — nous ne le souhaitons pas pour lui, — il en fera de belles : pour le calme, la patience, la résignation, il se charge, à lui seul, de reculer les bornes de l'idéal, peut-être même se fera-t-il adorer. Jésus-Christ n'est pas même un personnage, un homme extraordinaire!... Pauvre M. Havet! s'il savait quelle commisération excite en nous un langage si peu châtié, il y mettrait sans doute quelques formes. Il y a des limites, même dans le cynisme, et lorsqu'un homme éprouve la tentation d'écrire de pareilles choses, il regarde autour de lui pour voir s'il ne trouvera pas à ses côtés une femme et des enfants qui pourraient en rougir.

L'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* termine en souhaitant longue vie à M. Renan : nous ferons comme lui. Puisque le scandale doit durer, il nous tarde de voir paraître le second volume qu'on nous promet. Non pas que nous nous attendions à quelque chose de neuf ni d'intéressant. Il serait facile de dire d'avance tout ce que contiendra le nouveau roman. D'abord, M. Renan essaiera de montrer comment « la passion d'une hallucinée (sainte Madeleine) a donné au monde un Dieu ressuscité (2). » Comme pour le miracle de la résurrection de Lazare, il se tiendra dans le vague ; il ne se prononcera pas sur la question de savoir « si le corps du Christ a été enlevé, ou bien si l'enthousiasme, toujours crédule, fit éclore après coup l'ensemble de récits par lesquels on chercha à établir la foi à la résur-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 580. — (2) *Vie de Jésus*, par M. Renan, 434.

rection (1)! « Puis, il se servira des mêmes mots, crédulité et enthousiasme, pour expliquer comment les apôtres ont reçu le Saint-Esprit sans le recevoir, et par quel procédé ils ont pu se faire entendre dans toutes les langues, n'en connaissant qu'une ou deux. Peut-être même ses théories particulières sur la folie, sur la grande et la petite sincérité l'aideront-elles à dévoiler le mystère. Après ces contes, renouvelés de Celse et de Porphyre, il fera une description imaginaire de la première communauté chrétienne de Jérusalem, qu'il transformera en une espèce de phalanstère ou d'Icarie, fondée sur la négation de la propriété. Ou je me trompe fort, ou la secte des Ébionites et des Nazaréens devra lui paraître la seule expression véritable du christianisme primitif. Si, d'ici-là, il entend parler du roman des *Clémentines*, il s'appuiera sur ce document, après Baur et Schweigler, pour développer une si brillante hypothèse. Ensuite, il abusera, sans le moindre doute, du passage de l'Épître aux Galates (II, 11-14), pour donner les proportions d'une controverse dogmatique au différend qui s'était élevé entre saint Pierre et saint Paul sur une simple question de conduite. Partant de cette observation profonde, il verra des écoles et des partis là où l'antiquité chrétienne, témoin irrécusable des faits, n'avait jamais soupçonné la moindre dissidence en matière de doctrine. Nous aurons probablement le *pétrinisme*, le *paulinisme*, et le *johannisme*, sans la terminologie barbare de l'école rationaliste de Tubingue! Comme dans l'*Histoire de l'École d'Alexandrie* par M. Vacherot, les antithèses et les tableaux de genre prendront la place d'une étude sérieuse des faits et des

(1) *Vie de Jésus*, 434.

textes : tel apôtre sera censé représenter l'*élément* ju-
daïque, tel autre l'*élément* gréco-latin, un troisième l'*élé-*
ment oriental. Avec saint Pierre, la doctrine n'aura été que
la loi ; avec saint Paul, elle deviendra la foi, avec saint
Jean, l'amour. Je ne doute pas davantage qu'il ne prenne
fantaisie au romancier de soutenir que saint Pierre n'a ja-
mais été à Rome, à moins qu'on ne trouve un *à peu près*
ou un *probablement* pour éluder un témoignage certain, etc.
Et enfin, quand M. Renan aura offert à son public, sous le
titre d'*Histoire des Apôtres*, ces grandes nouveautés, dont
le plus faible étudiant en théologie pourrait lui apprendre
la source et la date ; lorsqu'il aura reproduit, dans une édi-
tion de luxe, ce conte cent fois réfuté, détruit jusque dans
ses moindres détails par des historiens et des critiques
dont il se gardera bien de prononcer le nom, sa récom-
pense la plus certaine sera d'avoir produit chez l'honorable
M. Havet un deuxième ébahissement aussi fort que le pre-
mier.

UNE ÉDITION POPULAIRE

DE LA

VIE DE JÉSUS

DE M. E. RENAN

UNE ÉDITION POPULAIRE

DE LA

VIE DE JÉSUS

DE M. E. RENAN

I

Lorsqu'il y a huit mois, nous nous occupions de la *Vie de Jésus* par M. Renan, nous n'hésitâmes pas à déclarer cette œuvre un pur roman dénué de toute valeur scientifique. Aujourd'hui l'épreuve est faite; et d'un bout de l'Europe à l'autre le monde savant s'est prononcé avec un accord qui rend désormais toute réfutation superflue. Si jamais la nullité d'un livre a été démontrée jusqu'à l'évidence, c'est bien dans cette occasion; et je ne sache pas que l'histoire moderne offre beaucoup d'exemples d'un pareil concert de réprobations. Il est vrai, l'ouvrage a eu du retentissement : cela devait être. Une attaque contre la divinité de Jésus-Christ, signée par un membre de l'Institut de France, ne pouvait manquer de produire une vive

sensation. Grande leçon pour ceux qui croyaient la religion morte, et qui ne voient pas qu'elle occupe toujours la première place dans les préoccupations des peuples ! Si donc l'auteur tenait à attirer sur lui l'attention du public, il doit être satisfait du bruit qu'on a fait autour de son nom. Mais, ou je me trompe fort, ou cette satisfaction n'est pas sans mélange d'amertume. N'avoir pas même pu obtenir le suffrage d'un seul homme qui compte dans la science, voilà un insuccès dont l'amour-propre ne se console pas facilement. Car là-dessus, je le répète, le doute n'est plus possible. Pour ne parler que de l'Allemagne, les oreilles nous tintent encore de l'éclat de rire universel qui a salué la pastorale de M. Renan, de Heidelberg à Fribourg, de Tübingue à Munich, de Berlin à Göttingue, de Mayence à Zurich (1). On sait ce qui est arrivé en France. Ceux-là

(1) Dans la *Revue d'Elberfeld*, 10^e livraison, le docteur Schenkel, directeur du séminaire protestant de Heidelberg, et l'un des coryphées du rationalisme allemand, « dénie au livre de M. Renan tout caractère sérieux, toute valeur scientifique et morale. » — Dans la *Revue de Wurtzbourg*, intitulée le *Chilianeum*, livr. du 1^{er} octobre 1863, le jugement est formulé en ces termes : « On se tromperait si l'on cherchait de la science dans le livre de M. Renan ; le professeur du Collège de France n'a donné qu'un nouvel évangile en forme de roman. » — « Ce qui doit vraiment étonner, dit la *Gazette ecclésiastique* de Fribourg (n^o du 9 septembre 1863), c'est de voir qu'à Paris les esprits cultivés aient le goût assez blasé pour dévorer avidement un tel fatras littéraire. » — A. Berlin, la *Nouvelle Gazette ecclésiastique évangélique*, organe du docteur Hengstenberg, s'exprimait ainsi, après avoir indiqué les sources où M. Renan a puisé pour écrire son pamphlet : « Il faut toute l'audace, toute la facilité d'écrire et le caractère superficiel d'un Français pour entreprendre, après une pareille préparation, de résoudre le plus sérieux des problèmes de la science. » (Nous avions prédit, dès le premier instant, qu'on nous permette de le rappeler, ce que la muse bucolique de M. Renan nous vaudrait de

mêmes sur lesquels l'écrivain romantique semblait être en droit de fonder les plus belles espérances, n'ont pas été les moins sévères pour cette parodie de l'Évangile. Qu'il me suffise de citer ce qu'écrivait, il y a peu de jours, M. Colani, l'un des écrivains rationalistes dont M. Renan avait le plus essayé de désarmer la critique à force d'avances et de ménagements :

« On le voit, à l'aide de combinaisons étranges, ou plutôt de décisions, *on ne peut plus arbitraires*, M. Renan s'est tracé un cadre de la vie de Jésus, qui n'est ni celui des Synoptiques, ni celui de Jean, mais qui se compose de quelques éléments arrachés violemment à celui-ci et puis

compliments flatteurs à l'étranger, et ce que nous aurions à souffrir dans notre amour-propre de Français.) — A Munich, les savants catholiques de l'Allemagne, réunis en congrès, déclaraient, vers la fin de septembre, dans leur manifeste, « que la *prétendue Vie de Jésus* est un ouvrage superficiel, de nulle valeur scientifique et profondément immoral. » — Même appréciation dans la *Revue de Mayence*, liv. du 1^{er} octobre 1863 : La valeur scientifique du livre est nulle; et ce qu'il y a de pire pour la réputation de M. Renan, c'est qu'il ne s'est pas borné à emprunter ses objections à des ouvrages allemands; il s'y est pris en dilettante inexpérimenté (*ein unvermögender dilettante*), qui ramasse des passages çà et là dans un livre (celui de Strauss) dont il ne saisit pas l'idée. » — M. Renan, disait Ewald dans les *Gœttingsche gelehrte Anzeigen*, n'a pu s'élever à la hauteur de sa tâche; il n'a pas écrit avec la préparation et le calme d'esprit requis non seulement par la sainteté du sujet, mais encore par le simple souci de la vérité historique. » — « Il est évident, écrivait le docteur Keim, professeur à l'Université de Zurich, dans la *Gazette d'Augsbourg*, que M. Renan n'a pas étudié les travaux publiés en Allemagne depuis trente ans; c'est ce que montrent les pauvretés qu'il débite sur les premiers Évangiles. Rien de plus superficiel. » Les jugements de ces deux savants sont reproduits *in extenso* dans l'excellente brochure de M. l'abbé Meignan (*M. Renan réfuté par les rationalistes allemands*).

complètement transformés... Tout ce cadre, je le répète, est de *pure invention* quant aux faits et même quant aux dates. Mais ce qui est beaucoup plus grave encore, c'est le *procédé inouï* d'après lequel M. Renan, brisant en mille pièces les récits et les discours des Évangiles et surtout des Synoptiques, en distribue les fragments, comme bon lui semble, dans l'une ou l'autre de ces trois cases. Ici, toute discussion est inutile... Il doit suffire de protester énergiquement contre ces perpétuels coups d'État, et de protester non pas au nom d'un préjugé religieux, mais au nom de la science, au nom de la critique, au nom de l'histoire (1). »

Nous n'avions pas dit davantage, et ce coup de grâce doit être d'autant plus sensible à M. Renan, qu'il lui arrive d'un côté où l'on a grand soin de se dépouiller de tout préjugé *religieux*. C'est donc un fait acquis à l'histoire des controverses modernes : la prétendue *Vie de Jésus* est irrévocablement condamnée par le monde savant, comme une œuvre nulle au point de vue scientifique. Pesée dans la balance de la critique, elle a été trouvée trop légère : *oppensus es in statera et inventus es minus habens* (2). Il n'y a plus à revenir là-dessus : c'est chose jugée et sans retour. Hâtons-nous de le dire, M. Renan l'a compris, et il s'est exécuté, de mauvaise grâce, il est vrai, mais en homme qui sent le poids d'un tel arrêt. Aux voix qui le condamnaient, il ne manquait plus que la sienne : il vient de la donner, je voudrais pouvoir dire, en coupable repentant, mais la logique ne me permet pas d'aller jusque-là. Mis au ban de la science dans l'Europe entière, l'honorable académicien cherche en ce moment à se créer un autre audi-

(1) *Revue de théologie protestante de Strasbourg*, 5^e livraison supplémentaire, 400 et 401. — (2) Daniel, v, 27.

toire : il jette un regard tendre et mélancolique sur le *peuple*, et désespérant d'obtenir les suffrages du monde savant, il se dit que là du moins, parmi les ouvriers et les artisans, il trouvera un écho et une consolation.

De là l'idée d'une édition populaire, je devrais dire d'une édition *ouvrière*. D'ailleurs, le moment paraît bien choisi. On s'occupe beaucoup des classes laborieuses; les candidatures ouvrières se posent; les manifestes des soixante et des quatre-vingts se heurtent et se croisent; il y a là un mouvement qu'il faut savoir apprécier et mettre à profit. Une *Vie de Jésus* mise à la portée de tous, jetée dans ce milieu un peu excité, ferait bon effet et ne manquerait pas de réussir. Qui sait? C'est peut-être la meilleure manière de se venger de l'ingratitude des savants. Donc, ne laissons point passer l'occasion favorable, et faisons une édition populaire.

Eh bien! disons-le tout d'abord, cette injure faite au peuple nous blesse profondément. Car nous ne sommes pas moins sensibles à l'honneur des classes laborieuses que nous ne l'étions, il y a huit mois, à celui de l'Institut et de la science française. A notre tour, nous nous adressons aux ouvriers, et nous leur disons : On ne vous respecte pas. Cet ouvrage qu'on vous offre, cet ouvrage remanié, tronqué, mutilé (nous le prouverons), cet ouvrage dont la science, en France comme à l'étranger, n'a pas laissé subsister une seule proposition, sâvez-vous pourquoi l'on vient à vous pour vous le faire accepter? On s'est dit : il n'a pas réussi auprès du monde savant; mais ce sera toujours bon pour le peuple. Les ouvriers, distraits par les travaux qui les absorbent, n'y regarderont pas de si près; ils ne contrôleront pas les textes; ils ne vérifieront pas les

citations; et ce qui a été sifflé dans les universités de l'Allemagne, sera applaudi dans les ateliers de France. Voilà l'affront qu'on fait à votre intelligence : vous y répondez en repoussant un livre qui vous revient tout meurtri des coups qu'il a reçus, et dont on vous jette les débris comme à des gens qui ont l'esprit trop borné pour en comprendre la faiblesse.

Ah! sans doute, maintenant qu'il s'agit de faire écouler une *édition populaire*, on ne vous épargne pas les éloges. Vous êtes, pour le quart d'heure, « les serviteurs et les servantes de Dieu (1). » On vante à présent « votre courage, votre sérénité, votre désir de vous instruire, votre indifférence au ridicule, vos grands instincts d'héroïsme, votre goût pour les ouvrages d'art ou de poésie, qui procurent des émotions sérieuses en s'adressant aux sentiments nobles, cette perpétuelle jeunesse qui brille en vous quand il s'agit de gloire et de patrie (2). » — « Vous saisissez très vite, vous dit-on, et par une sorte d'instinct profond, les résultats les plus élevés de la science (3). » Rien ne manque à la réclame. Les acheteurs présumés reçoivent d'avance le prix de leur générosité. Mais, faisons quelques pas en arrière, et reportons-nous à une époque où il ne s'agissait pas encore d'attendrir le peuple sur les destinées commerciales de la *Vie de Jésus*. Qu'étiez-vous alors pour votre nouveau panégyriste? Ecoutez un peu.

Alors M. Renan et MM. Michel Lévy frères ne songeaient pas encore à une édition populaire de la *Vie de Jésus*, et l'on réduisait « vos grands instincts d'héroïsme » aux sen-

(1) *Jésus, Avertissement*, x. Je cite la nouvelle édition: — (2) *Ibid.*, vi, vii. — (3) *Ibid.*, vii.

timents que voici : « L'humanité dans son ensemble offre un assemblage d'êtres bas, égoïstes, supérieurs à l'animal en cela seul que leur égoïsme est plus réfléchi (1). » Avouez qu'on vous prêtait là de singuliers instincts d'héroïsme ; mais ne l'oublions pas : c'était avant l'*édition populaire*. Aujourd'hui qu'on a besion de se retourner vers vous en désespoir de cause, « vous saisissez très vite et par une sorte d'instinct profond les résultats les plus élevés de la science. » Mais il me semble qu'on ne parlait pas toujours ainsi de l'élévation intellectuelle du peuple : il y eut une époque (toujours avant l'*édition populaire*) où l'on abaissait un regard superbe « sur cette immense majorité des hommes pour laquelle la religion établie est toute la part faite dans la vie au culte de l'idéal (2) ; » et alors, l'on disait avec un air de dédain pour la multitude : « L'élévation intellectuelle sera toujours le fait d'un petit nombre ; la scission entre les parties simples et les parties cultivées de l'humanité est une loi fatale de l'état que nous traversons. — Le petit nombre, quand il s'agit des œuvres de l'esprit, est le seul dont le suffrage doive être recherché (3). » Voilà ce qu'écrivait naguère l'homme qui s'arrogeait le privilège de la « grande culture intellectuelle, » de la « haute culture scientifique et philosophique (4), » et qui, après cette modeste appréciation de lui-même, ose venir nous parler de la parabole du Pharisien et du Publicain (5). Comment donc se fait-il qu'on recherche aujourd'hui le suffrage du grand nombre, et que le peuple, hier

(1) *Vie de Jésus*, 457. Sous ce titre, je cite l'ancienne édition. —

(2) *Études d'Histoire religieuse*, par M. Renan. Paris, 1857, 15. —

(3) *Ibid.*, 17, 15, 26. — (4) *Ibid.*, 17, 14. — (5) *Jésus, Avertissement*, xi.

encore si méprisé, se soit élevé tout à coup à une telle hauteur? Je défie qui que ce soit de trouver une explication à cette métamorphose, si ce n'est dans l'heureuse idée qu'a eue M. Michel Lévy de faire une *édition populaire*. En disant au peuple « qu'on lui plaît par l'idéalisme, et que son défaut, si c'en est un, est de faire bon marché de tous les intérêts quand il s'agit d'une idée (1), » on a tout lieu d'espérer que la récompense ne sera pas purement idéale.

Voilà donc la suite de la comédie à laquelle nous assistons depuis quelque temps. Le premier acte s'était passé devant la bourgeoisie; le second va se jouer devant le peuple. Mais d'abord, à quel peuple s'adresse M. Renan? Est-ce au peuple français? Nous en sommes tous et nous voulons en être. Est-ce aux populations des campagnes, aux ouvriers des villes? Qui lui a donné le droit de les insulter en disant « que le peuple a perdu la foi, qu'il serait inutile de le ramener aux vieilles croyances surnaturelles? (2) » Où donc, lui, enfant de la Bretagne, a-t-il vu ce peuple-là? Ignore-t-il que la foi catholique est vivante dans ces braves familles de cultivateurs et d'artisans qui sont l'honneur et la force du pays? Ses souvenirs sont-ils tellement effacés qu'il ne sache plus qu'à l'époque de l'année où nous sommes, depuis la capitale jusqu'au dernier hameau des Pyrénées, les fidèles se pressent dans les églises trop étroites pour les recevoir! Qu'il se donne donc la peine de sortir un dimanche matin de son cabinet pour assister à un office de sa paroisse : il verra si le peuple a perdu la foi. Confond-il par hasard le peuple, le vrai

(1) *Jésus, Avertissement*, VII. — (2) *Ibid.*, VI, VII.

peuple avec un pêle-mêle d'étrangers venus de tous les pays du monde, et participant aux désordres inévitables dans une grande capitale? S'il tient absolument à ne pas quitter la zone des barrières de Paris, nous n'avons plus rien à dire : si c'est là qu'il cherche ses *idéalistes*, ses « serviteurs et servantes de Dieu, » il est clair qu'il pourra les y trouver à certains jours, et disserter avec eux sur « le paradis de l'avenir (1). »

Le peuple! les ouvriers! Ne dirait-on pas, à entendre ces sempiternels prôneurs de leur dévouement aux classes laborieuses, qu'eux seuls s'en occupent? Et où donc l'enfant du peuple, l'enfant de l'ouvrier, reçoit-il, pendant six ans et plus, cet enseignement moral qui lui apprendra à devenir un homme consciencieux, un citoyen utile, un bon père de famille, si ce n'est dans cette « Église officielle (2) » que M. Renan vient dénoncer au peuple comme « favorisant tout ce que Jésus a combattu (3)? » L'auteur d'une si étrange calomnie n'a-t-il jamais entendu parler de ces « partisans d'idées vieilles (4), » qui ont couvert Paris et la France de milliers d'œuvres consacrées au soulagement de l'ouvrier et de sa famille! Il est vrai, ils ne font pas sonner bien haut leur dévouement et leurs services. Ils savent, comme disait Bossuet, qu'il est une chose plus vile encore que les flatteurs des princes, ce sont les flatteurs des peuples (5). Ils peuvent répéter avec les premiers chrétiens : *Non magna loquimur sed vivimus* (6) : à d'autres les grandes phrases; contentons-nous des actes. Et pendant que tel écrivain se renferme pru-

(1) *Jésus, Avertissement*, x. — (2) *Ibid.*, x. — (3) *Ibid.*, x. — (4) *Ibid.*, x. — (5) Bossuet, 5^e *avertissement aux protestants*. — (6) Minutius Félix, *l'Octave*, 38.

demment dans son cabinet, sans courir d'autre risque que la gloire, et sans éprouver d'autre embarras que celui du dictionnaire; pendant qu'il reste là composant pour le peuple un dithyrambe qui lui coûte si peu et qui lui rapporte tant, « les partisans d'idées vieilles » paient de leur personne, montent au galetas du pauvre, s'assoient au chevet des malades, consolent l'ouvrier qui souffre, s'occupent activement des besoins de sa famille, et ne s'éloignent de ce réduit obscur qu'après y avoir porté avec l'offrande de la fraternité chrétienne un rayon de joie et d'espérance. Dans l'intervalle, la plume de l'écrivain qui les dénigre a couru sans s'arrêter; les phrases coulent, les périodes s'arrondissent : à défaut de pain et de foi, ce sera de la prose à bon marché. Heureux peuple, qui compte de tels amis pour lui ouvrir « le paradis de l'avenir! »

Vous dites que « vous aimez la vérité, le progrès, la liberté (1). » Ce sont là des mots qui sonnent toujours bien à notre oreille, car ils appartiennent à la langue chrétienne. Eh bien! si vous voulez que le peuple participe à ces avantages, vous avez une excellente manière de prouver que ces formules sont autre chose dans votre bouche qu'un passeport pour l'*édition populaire*. Au lieu de chercher à éteindre la foi dans les classes laborieuses, joignez-vous à nous pour demander que l'ouvrier de nos grandes villes soit affranchi d'un esclavage qui le dégrade, et qu'il puisse jouir comme tout le monde du repos qui lui est dû; que nous n'ayons plus sous nos yeux ce douloureux spectacle d'une partie de nos concitoyens con-

(1) *Jesus*, xi.

damnés à un pénible labeur, pendant que le reste de la société se délasse des travaux de la semaine; qu'il y ait également pour l'ouvrier un jour où, s'appartenant à lui-même, il puisse reposer ses membres fatigués, servir Dieu dans la liberté de son âme, entendre une parole qui l'encourage ou le console, et se retremper dans la vie de famille, cette haute garantie de l'intégrité des mœurs. Sans cette délivrance d'un joug odieux que nos pères ne connaissaient pas, il n'y a pour le peuple ni progrès de l'intelligence, ni sentiment de la dignité, ni liberté morale. Voilà une thèse philanthropique que nous vous engageons à plaider; mais vous vous en garderez bien; car du jour où elle serait gagnée, l'*édition populaire*, au lieu de pénétrer dans l'atelier, prendrait le chemin des quais.

M. Renan ne manquera pas de se récrier contre nos paroles, comme il vient de le faire. « Je crois servir la religion, et faire acte pieux (1), » nous dit l'ancien lévite tout confit en dévotion. Vraiment! vous poussez la piété jusqu'à nier l'existence d'un Dieu vivant et personnel, l'immortalité de l'âme, la permanence de la personnalité humaine dans une autre vie? Il faut vous modérer; de pareils élans de piété pourraient devenir indiscrets. J'imagine que l'auteur n'a pu s'empêcher de sourire en écrivant cette ligne; sinon il serait l'un des plus curieux problèmes que la psychologie ait eu à étudier. Croyez-vous sérieusement que vous servez la religion en cherchant à la saper par la base, et que les ouvriers vont devenir plus pieux, plus chastes, plus appliqués à leurs devoirs, plus résignés dans les accidents de la vie, quand l'Évangile ne sera plus à

(1) *Jesus, Avertissement*, VI, VIII.

leurs yeux qu'une *chimère*, et Jésus-Christ « un jeune villageois qui voyait le monde à travers le prisme de sa naïveté (1)? » Allons donc! vous ne pouvez pas être la dupe de ce que vous dites, et vous le répéteriez mille fois, que nous ne vous croirions pas, par respect pour vous-même.

Ah! ils sont bien durs envers le peuple, ces athées qui le courtisent. Il ne suffit pas que l'ouvrier travaille du matin au soir à la sueur de son front pour gagner son pain de chaque jour; il faut encore lui enlever les espérances de la vie future. Car, ne vous y trompez pas, vous tous que l'on flatte pour faire écouler *l'édition populaire*, ceux qui vous promettent en ce monde « le paradis de l'avenir, (2) » savent fort bien que leurs fastueux programmes n'aboliront pas la souffrance; et vous êtes trop sensés pour croire qu'un jour viendra où ils auront la complaisance de faire passer la truelle de vos mains dans les leurs. Qu'est-ce donc qu'ils substituent à ces magnifiques destinées que la foi chrétienne assure à l'homme qui a rempli sur cette terre ses devoirs envers Dieu et envers l'humanité? Le néant; voilà leur dernier mot. Consolés-vous, nous disent-ils : « votre vie aura été une portion de la vie infinie, — vous aurez eu votre part de la conscience générale, — vous revivrez en l'idée (3), » c'est-à-dire que vous ne revivrez pas du tout, et votre personnalité sera anéantie à jamais. Maintenant, travaillez avec courage, gémissiez, souffrez. N'êtes-vous pas assez heureux? « Vous avez votre part de la conscience générale, » et vous lisez le livre de M. Renan. Quant au paradis, il n'y en a plus dans l'autre monde : il

(1) *Jésus*, 11, 68. — (2) *Jésus*, *Avertissement*, xi. — (3) Article de M. Renan dans la *Revue des Deux-Mondes*, octobre 1863, p. 773, 774.

est sur cette terre, dans sept jours de travail par semaine, se succédant sans relâche, et couronnés enfin par la maladie et par la mort.

Dans le but de compléter les rangs de ses nouveaux lecteurs, M. Renans'adresse, en terminant, à quelques hommes qui ne sont pas du peuple, et que le peuple a trop de fierté pour adopter comme siens. La haine du clergé, chez l'ancien séminariste de Saint-Sulpice, ne nous étonne pas : son passé explique assez les grossières injures qu'il se permet à l'égard de l'épiscopat français. Toutefois, il y a quelqu'un d'épargné dans cet appel fait aux mauvaises passions, ce sont « les prêtres vraiment saints qui gémissent en silence de la domination d'*orgueilleux sadducéens* (1). » Nous comprenons : vous voulez parler de l'auteur du *Maudit* et du très petit nombre d'infortunés qui marchent à sa suite. Voilà ceux que vous conviez à lire votre œuvre. Eh bien, croyez-nous, le rôle que vous jouez là n'est pas digne de vous, et sort des limites de la controverse. Si vous agissiez ainsi à l'égard des transfuges de l'armée, de la magistrature, d'un corps quelconque, excitant les subalternes contre leurs chefs, on vous mettrait au ban de l'opinion, et à bon droit. Et ici je ne m'adresse pas seulement à M. Renan. Nous souffrons depuis longtemps de l'attitude de quelques écrivains de la presse dans une question où, à défaut de la foi chrétienne, le sentiment de la dignité devrait suffire pour leur inspirer un langage tout différent. L'on comprend jusqu'à un certain point qu'il puisse venir à l'idée d'un révolté du sacerdoce de composer contre l'Église un misérable pamphlet, d'in-

(1) *Jésus, Avertissement*, x.

sulter à un drapeau qu'il a eu la lâcheté de désertier, de venir poser devant la société en proscrit ou en *maudit*, alors qu'il n'a fait que se maudire lui-même : toute basse qu'elle est, cette vengeance-là se conçoit. Mais ce que je ne comprends pas, c'est que des écrivains laïques soient assez peu jaloux de leur réputation pour donner la main à de pareils auxiliaires ; c'est qu'un journal français puisse avoir la pensée d'allécher ses lecteurs, en leur offrant comme appât un factum provenant d'une telle source. Voilà qui ne se comprend pas dans un pays où l'on savait jusqu'ici réserver le respect pour ceux qui gardent leurs serments, et refuser l'estime à ceux qui les trahissent.

J'ai dit l'auditoire que M. Renan cherche à se créer depuis sa déconvenue dans le monde savant ; il me reste à parler de la nouvelle œuvre, comparée à l'ancienne. Disons-le dès maintenant, l'auteur s'est jugé lui-même, par les retranchements qu'il a fait subir à son livre, tout en protestant de son inébranlable fermeté. S'il y va de la sorte, tout porte à croire que dans la prochaine édition, qui sera sans doute pour les enfants, les coupures seront telles qu'il ne restera plus rien du tout : ce sera la perfection.

II

Je viens entretenir mes lecteurs d'un procédé peut-être sans exemple dans l'histoire des lettres françaises. Un écrivain fait un livre qui, pour me servir de ses mots, « obtient quelque attention (1). » Attirée par la grandeur du sujet et par la témérité de l'attaque, la critique s'empare de l'ouvrage, et, preuves en main, l'on dit à l'auteur : vous avez écrit sans préparation suffisante ; votre introduction, qui est toute la base du livre, ne supporte pas un examen sérieux ; vos citations sont pour la plupart fausses ou incomplètes, et vos notes insignifiantes ; vous avez sur la sincérité et sur la folie des théories qui révoltent le bon sens et l'honnêteté ; votre explication des miracles de l'Évangile touche à la niaiserie ; il s'y trouve entre autres tel récit de la résurrection de Lazare, qui, si vous le laissez subsister, ne manquera pas de compter parmi les morceaux les plus plaisants de la littérature française, etc., etc...

Silence profond pendant huit mois : on laisse tranquillement s'écouler une édition après l'autre. Puis, un beau matin, le livre reparait sous une autre forme, la tête coupée, la queue raccourcie, le corps amaigri : plus d'introduction, plus de renvois, plus de notes, plus de citations, plus de théories sur la sincérité et sur la folie ; à peine

(1) *Jésus, Avertissement,*

quelques mots sur les miracles; plus trace du récit de la résurrection de Lazare : on a fait litière de tout cela. Et enfin, en tête de cette métamorphose, l'auteur écrit bravement : « Je n'ai changé quoi que ce soit à ma pensée (1). »

N'est-ce pas que voilà un tour bien imaginé? Ah! vous trouviez que l'introduction n'était pas assez scientifique? Je réponds qu'elle l'était trop, et je la supprime. — Les citations étaient infidèles, disiez-vous? Pour vous faciliter à l'avenir le moyen de les vérifier, je les retranche. On trouvera mieux les textes, si je n'indique plus où je les prends. — On ne paraissait pas disposé à vouloir accepter mes théories sur la sincérité et sur la folie? Eh bien, qu'il n'en soit plus question. — L'explication des miracles donnait lieu à des commentaires désobligeants? Je réduis le chapitre entier à trois pages, et je passe sous silence tous les autres miracles, hormis les guérisons. De cette manière toutes les difficultés seront résolues. Et quant au récit de la résurrection de Lazare, il y a un excellent moyen de faire taire les mauvaises langues, c'est de n'en plus dire un seul mot. Mais, du reste, je n'ai changé quoi que ce soit à ma pensée; « ce n'est pas ici un nouveau livre » que je viens offrir au public (2). En somme, retranchements et coupures, tout ne monte qu'à cent soixante-dix pages. Au lieu de la *Vie de Jésus*, ce sera *Jésus* tout court; or, il est tout simple qu'on abrège le titre quand on fait disparaître le tiers de l'ouvrage.

J'écoute et j'admire. On n'est pas plus ingénieux que cela. Ainsi donc vous retirez ce que vous effacez? Pas le moins du monde, j'ai voulu faire une édition populaire,

(1) *Jésus*, *Avertissement*, III. — (2) *Ibid.*, v.

réduire le livre à « un format bien modeste », de manière « qu'il n'y reste plus un mot ni une phrase qui exige, pour être compris, des études préliminaires. » Or, « n'est-il pas permis de laisser là les distinctions subtiles pour s'attacher uniquement à l'esprit général des grandes choses que tous peuvent et doivent comprendre? N'a-t-on pas le droit d'effacer les dissonances pour ne plus songer qu'à la poésie et à l'édification? » De cette façon, « j'ai pu écarter tous les passages qui étaient de nature à produire des malentendus ou qui auraient demandé de longues explications (1). »

Voilà les phrases enveloppées à l'aide desquelles M. Renan espère pouvoir masquer son mouvement de retraite et donner un commencement de satisfaction à la critique, tout en se gardant bien de l'avouer. On comprend les avantages qu'offre cette méthode. Elle permet de réparer quantité de bévues, sans convenir d'aucune. Vous vous étonnez que les suppressions portent précisément sur les endroits qui ont été le plus vivement attaqués? La réponse de l'auteur est toute prête. Demandez-vous, par exemple, pourquoi l'on a cessé d'affirmer que « les anciens écrits hébreux (lisez l'Ancien Testament) ne renferment aucune trace de rémunérations ou de peines futures (2)? » C'était une « dissonance » qui nuisait à l'harmonie de l'ensemble. — Comment se fait-il que saint Jean-Baptiste ne soit plus « une sorte de Lamennais toujours irrité, » ni l'apôtre saint Jean l'auteur d'un Évangile bizarre où le caractère de

(1) *Jésus, Avertissement*, II, III, IV. — (2) *Vie de Jésus*, 51. — Les quatre pages où M. Renan prétendait établir qu'Israël « n'avait pas la doctrine dite spiritualiste » ont disparu de la nouvelle édition, *Jésus*, 20.

Jésus est faussé sur beaucoup de points (1)? Ces passages « étaient de nature à produire des malentendus : « mieux valait les écarter. — Il n'est donc plus vrai de dire que « les premiers chrétiens étaient des visionnaires, vivant dans un cercle d'idées que nous qualifierons de rêveries (2)? » D'où vient que, sur ce beau sujet dix pages ont disparu? C'est que « je ne m'attache plus qu'à l'*esprit général des grandes choses*. » — Et Judas, a-t-il commis quelque nouveau crime depuis huit mois où l'on disait que « les malédictions dont on le charge ont quelque chose d'injuste (3)? » Est-ce que par hasard la critique aurait produit son effet? Non, mais « je ne songe plus qu'à la poésie et à l'édification. » — Et saint Matthieu, l'un des douze apôtres, est-il enfin redevenu un témoin oculaire de l'institution de la Cène, qualité qu'on attribuait « à saint Jean seul parmi les narrateurs évangéliques (4)? » La phrase a été retranchée, « parce qu'elle exigeait, pour être comprise, des études préliminaires. » — Et cette incroyable assertion : « Jésus n'a pas la moindre notion d'une âme séparée du corps (5); » et ce chapitre XIX, le plus clair et

(1) *Vie de Jésus*, 106, 156 et 157. — *Jésus*, 54, 89 et 90. L'auteur a supprimé deux pages où il cherchait à noircir le caractère de saint Jean-Baptiste et de saint Jean. — (2) *Vie de Jésus*, 272. — *Jésus*, 165. En présence des textes formels qu'on lui opposait, M. Renan retranche dix pages sur les prétendues « idées apocalyptiques » de Jésus et de ses disciples. — (3) *Vie de Jésus*, 382. — *Jésus*, 218. On conçoit que la réhabilitation de Judas soit un thème trop cher à M. Renan pour qu'il y renonce complètement; néanmoins il sacrifie près d'une page à l'indignation de la conscience publique. — (4) *Vie de Jésus*, 387. — *Jésus*, 222. M. Renan a eu grand soin d'effacer cette page, qui dénotait une connaissance si approfondie de l'Évangile. — (5) *Vie de Jésus*, 128. — *Jésus*, 70.

le plus intelligible du livre, où l'on passait en revue la morale exaltée de l'Évangile (1); et ces chapitres xxvi et xxvii où « la passion d'une hallucinée donnait au monde un Dieu ressuscité (2); » vous ne nous parlez donc plus de tout cela? Non, parce que, « cette fois, c'est un christ en marbre blanc que je présente au public (3). » Ah! voilà enfin le nœud de l'énigme. Nous soupçonnions bien quelque intention de ce genre. Mais, avant d'examiner ce Christ en marbre blanc, nous tenons à dire à M. Renan pourquoi nous cherchons dans le choix et dans les motifs de ses suppressions autre chose que ce qu'il y met.

A Dieu ne plaise que nous contestions à un auteur le droit d'opérer des retranchements dans son livre. Si M. Renan voulait bien nous écouter jusqu'au bout, il se ferait justice lui-même en supprimant son ouvrage tout entier; et ce n'est pas nous qui l'en blâmerions. Mais encore faut-il expliquer au public de tels changements, et ne pas taire la véritable raison, pour en donner d'imaginaires. Il n'est pas inutile de savoir au juste pourquoi vous ne parlez plus de vos ingénieuses théories sur la sincérité et sur la folie, de votre beau récit de la résurrection de Lazare, et de

(1) *Vie de Jésus*, 307-320. C'est dans ce chapitre que M. Renan faisait acte pieux, en disant que Jésus-Christ méprisait les saines limites de la nature humaine; que la famille, l'amitié, la patrie n'avaient plus aucun sens pour lui; que sa mauvaise humeur l'entraînait jusqu'à des actes inexplicables et en apparence absurdes, etc., etc. — Il en résultait une contradiction tellement énorme avec l'apothéose « d'une personne sublime » que le pieux auteur s'est vu forcé de faire ce nouveau sacrifice au bon sens et à la logique. — (2) *Vie de Jésus*, 427-441. C'est également dans l'un de ces deux chapitres, aujourd'hui supprimés, que « Judas, retiré dans son champ de Hakeldama, menait une vie douce et obscure, » il est vrai, avec un *peut-être*. — (3) *Jésus, Avertissement*, v.

quantité d'autres choses semblables (1). D'aucuns prétendent qu'un certain mouvement d'hilarité qui s'est produit dans le public pourrait fort bien n'être pas complètement étranger à ces suppressions. C'est, dites-vous, que vous ne vouliez plus laisser subsister dans votre livre « un mot ni une phrase qui exigeât, pour être compris, des études préliminaires. » Le motif est louable. Mais alors, pourquoi continuez-vous à parler du règne d'Ormuzd, des livres sibyllins, du Pirké-Aboth, de la Mischna et des deux Gémars, des pharisiens Nikfi, Zizaï, Medoukia, Schikmi, etc. (2)? Sont-ce là réellement des mots et des phrases qui, pour être compris, n'exigent aucune étude préliminaire? En quoi donc, je vous prie, le récit de la résurrection de Lazare, dont vous privez le peuple, était-il moins accessible au grand nombre que le Pirké-Aboth? — C'étaient « des obscurités dont il fallait dégager la *Vie de Jésus* (3). » — Pardon, rien n'était plus clair que vos idées sur les « différentes mesures de la sincérité (4). » Cela voulait dire, en bon français, qu'on peut tromper le peuple par des *mensonges* et rester tout de même un honnête homme. Je le conçois, portée devant le peuple, la théorie devenait scabreuse. Mais enfin, vous l'avez écrit il y a quelques jours, « il faut tout dire au peuple (5). » Pourquoi donc, voulant tout dire au peuple, lui cachez-vous tant de choses? Pourquoi, désirant être compris de tous, supprimez-vous ce que tous peuvent comprendre, pour garder ce que peu sont à même d'apprécier? Il n'y a

(1) Les pages 252-254, *sur la sincérité*, ont disparu, ainsi que les pages 76, 77, 452, 453, *sur la folie*. — Voir la *nouvelle édition* p. 56 et 257. — (2) *Jésus*, 18, 19, 98, 249, 183. — (3) *Jésus, Avertissement*, v. — (4) *Vie de Jésus*, 253. — (5) *Jésus, Avertissement*, vii:

qu'une réponse possible, et nous la donnons : averti par la critique, M. Renan a jugé qu'on l'avait trop bien compris.

Et maintenant que l'auteur de « Jésus » (car ce n'est plus la « Vie de Jésus »), a fait droit, par ses retranchements, à quelques-unes de nos réclamations, il ne doit pas se figurer qu'il est plus avancé pour cela. Supprimer n'est pas répondre, et une question n'est pas résolue par cela seul qu'on l'écarte. M. Renan renonce à expliquer certains miracles de l'Évangile : cette manière de battre en retraite peut être fort prudente, nous n'en disconvenons pas ; mais le peuple, qui a du bon sens, devra trouver ces réticences très singulières. Si la première explication était bonne, pourquoi la retirer ? Si vous en avez une meilleure, pourquoi ne pas la donner ? Et si vous n'en avez plus du tout, pourquoi vous mêlez-vous d'écrire ?

M. Renan ne juge plus à propos d'enseigner au peuple que le blâme du mensonge est « une honnêteté timide (1) ; » il a cessé de soutenir que les fous d'aujourd'hui sont les prophètes d'autrefois (2). Fort bien ; mais de deux choses l'une : ou ce panégyrique du mensonge et de la folie était vrai, et alors il fallait le maintenir ; ou il était faux, et, dans ce cas, convenez que vous vous êtes trompé. Tout autre procédé compromet l'auteur et mystifie le public. Conserver le livre, quand on a retranché les deux hypothèses sur lesquelles il repose, celles du charlatanisme honnête et de la folie sensée (car tout l'ouvrage était là) ; retenir les conclusions, après avoir sacrifié les prémisses ; suppri-

(1) *Vie de Jesus*, 253. — (2) *Ibid.*, 77, 453.

mer les difficultés, pour ne plus avoir la peine de les résoudre; et, par-dessus tout, mettre le lecteur hors d'état de vérifier les textes et les citations, voilà une méthode ingénieuse sans doute, mais la langue populaire n'a qu'un mot pour la qualifier : cela s'appelle se moquer du peuple.

Nous savons ce que M. Renan va nous répondre, et il a eu soin de prévenir l'objection. « Cette fois, dit-il, c'est un Christ en marbre blanc que je présente au public.... Mon Dieu! peut-être est-il ainsi plus vrai (1)! » Il paraît, d'après cela, que l'honorable membre de l'Institut a dans son cabinet une collection de christes plus ou moins ressemblants, qu'il se propose d'offrir au public l'un après l'autre : il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les classes de la société. D'abord nous avons eu un christ en plâtre, fragile et très coûteux : la critique est venue poser sur lui une main un peu lourde, et le voilà en poussière. Fort heureusement, le musée de M. Renan est au grand complet. Vous avez trouvé le plâtre peu résistant? Qu'à cela ne tienne, vous aurez du marbre et à bon marché. « Le bloc est sans tache, » je vous le garantis, et le grain d'une finesse irréprochable. Si cependant la ressemblance laisse à désirer, il y a moyen d'y revenir, et le dernier mot n'est pas dit. Après le marbre, il nous reste le stuc, le biscuit, le carton, voire le papier mâché, s'il faut en venir jusque-là. Mais ce sera pour l'édition *infantine*. En attendant, prenez le « marbre blanc, » vous n'y perdrez rien. « Mon Dieu! *peut-être* le Christ est-il ainsi plus vrai (2)! » Je n'en suis pas bien sûr. Mais « *qui sait* s'il n'y a pas des moments où tout ce qui sort de l'homme est immaculé(3)? »

(1) *Jésus; Avertissement*, v. — (2) *Ibid.*, v. — (3) *Ibid.*, v.

Or, en pareille matière, il suffit d'un *peut-être* et d'un *qui sait*?

Eh bien, que vous semble, cher lecteur? Avez-vous oui dire qu'on ait jamais affiché un tel mépris pour la vérité historique? Pouvons-nous espérer enfin que les déclarations du *statuaire* ouvriront les yeux au petit nombre de dupes qui avaient cherché un écrivain sérieux dans l'auteur de la *Vie de Jésus*? Nous-mêmes, n'avons-nous pas quelque reproche à nous faire à cet égard? Nous attaquions M. Renan au nom de la critique et de l'histoire; il aurait pu répondre : mais vous n'y êtes pas; je ne suis rien de tout ce que vous dites, je fais comme l'ouvrier qui brode des dessins sur un canevas donné, comme le musicien qui écrit des variations sur un thème quelconque; je suis artiste, et je fais des christes, *plus ou moins vrais*, que je charge MM. Michel Lévy frères d'expédier à leurs coreligionnaires et, aussi un peu, aux chrétiens amateurs de figurines en marbre ou en papier.

A cela il n'y a rien à répondre. Libre à M. Renan de chercher des marbres pour ses christes futurs : ses ressources sont grandes, son imagination ne l'est pas moins. *Qui sait* où s'arrêtera sa collection? *Peut-être* même au moment où j'écris, est-il en train de couler un christ en bronze? La perspective est indéfinie. Voilà pourquoi nous nous permettons de lui soumettre en terminant quelques observations dans l'intérêt de sa renommée d'artiste en imagerie religieuse. Il est évident que M. Renan ne pourra pas s'arrêter en si beau chemin. Après l'édition bourgeoise et l'édition populaire, devra venir nécessairement l'édition enfantine. Cette progression nous paraît inévitable. Eh bien, c'est en prévision d'une marche si naturelle que nous

désirerions obtenir de nouvelles retouches. L'auteur de « Jésus » nous dira qu'il n'a que faire de nos conseils : c'est possible ; mais, comme il en a déjà accepté quelques-uns, il se pourrait fort bien qu'il ne se montrât pas indifférent à d'autres. Quand on a retranché d'un seul coup un premier tiers de l'ouvrage, il ne faut pas un effort surhumain pour en supprimer un deuxième : le format devient plus modeste et l'on offre moins de prise à la critique.

Et d'abord, si M. Renan songe à tailler un nouveau christ dans un « bloc sans tache (1), » il devra faire disparaître les grossièretés qu'il a maintenues dans l'édition populaire. Il a adouci quelques blasphèmes, passé l'éponge sur l'une ou l'autre énormité, et comme il a dû lui en coûter de ne plus répéter que « Jésus-Christ méprisait les saines limites de la nature de l'homme (2), » il serait peu juste de ne pas lui tenir compte de cet effort. Mais ce n'est pas assez : la contradiction palpable qui faisait le fond de son livre, et qui a soulevé le sens commun contre lui, subsiste tout entière ; les lecteurs de l'édition *enfantine* eux-mêmes s'en apercevraient sans peine. D'un côté, « un jeune démocrate juif, un jeune villageois qui a vu le monde à travers le prisme de sa naïveté, qui n'a pas même une notion bien claire de sa propre personnalité ; un confrère affidé de Jean Baptiste, lequel se laisse donner *avec plaisir* le titre de fils de David, quoiqu'il lui cause quelque embarras, sa naissance étant toute populaire ; qui aime les honneurs, parce qu'ils servent à son but ; qui use d'artifices innocents, *affec-*

(1) *Jésus, Avertissement*, v. — (2) *Vie de Jésus*, 312. Tout ce chapitre (le XIX^e) a disparu : c'était un amas d'injures, que personne, depuis le païen Celse, ne s'était plus permises à l'égard de l'adorable personne du Sauveur.

tant de savoir sur celui qu'il voulait gagner quelque chose d'intime (1) ; » c'est-à-dire un niais et un charlatan. De l'autre côté, le créateur de la religion éternelle de l'humanité, le vrai créateur de la paix de l'âme, le grand consolateur de la vie, auquel chacun de nous doit ce qu'il a de meilleur en lui ; la pierre angulaire de l'humanité, etc. (2). » Comment concilier tout cela ? M. Renan a senti la contradiction, et les enfants la toucheront du doigt : c'est pourquoi il a cherché à l'atténuer dans l'édition populaire, moyennant quelques suppressions. Mais, encore une fois, cela ne suffit pas ; il faut aller jusqu'au bout ; car il n'y a pas plus de raison pour conserver une partie que pour effacer l'autre. La contradiction est toujours là, saisissante et inexplicable. Allons, encore un peu de courage : faites comme pour les théories sur la sincérité et sur la folie ; supprimez sans regret : ce ne sera que le quart de ce qui reste.

Après les blasphèmes, le récit. Ici, nous l'avouons, nous sommes embarrassé. M. Renan a-t-il voulu faire un récit ? Depuis sa théorie sur la sculpture en marbre, cela est devenu plus douteux que jamais. Peut-être cependant retrouvera-t-il quelques velléités d'historien pour l'édition *enfantine* : dans cette hypothèse, il a une règle toute tracée pour opérer ses retranchements : cette règle, il l'a comprise au sujet de son récit de la résurrection de Lazare (3). Si un

(1) *Jésus*, 143, 14, 153, 56, 73, 213, 93. — (2) *Jésus*, 186, 104, 166, 247. — (3) Il n'y a pas jusqu'au docteur Strauss qui ne s'élève contre ce plaisant récit de la résurrection de Lazare, dans un ouvrage qu'il vient de faire paraître (*Das Leben Jesu bearbeitet von Strauss*), Leipzig, 1864, p. 484. — On conçoit que le vieux critique caresse avec amour le livre de son jeune disciple. Ses entrailles paternelles se sont émues à la nouvelle que la France

âge, qui est sans pitié, apprend qu'on l'a privé d'un conte si amusant, il ne manquera pas de le redemander. Eh bien ! que l'auteur tienne bon et ne le rende pas ; rien ne sera louable comme cette résistance : seulement, pour qu'elle soit bien motivée, il faudra appliquer la même mesure à tous les cas semblables ; et comme, à l'exception de ce qu'il emprunte aux quatre Évangélistes, M. Renan ne donne pas d'autre garantie pour sa *Vie de Jésus* que son imagination, le compte sera facile à régler. Alors, déduction faite, il restera ce que le docte voyageur a vu lui-même et observé, ce qu'il peut affirmer par un témoignage authentique et certain, c'est que la Galilée est un pays très vert, très ombragé, très souriant, avec d'épais massifs de fleurs, des tourterelles sveltes et vives, des merles blancs, des alouettes huppées, de petites tortues de ruisseaux, des cigognes à l'air pudique et grave, etc. (1). Franchement, nous ne voyons pas pourquoi ces descriptions seraient déplacées dans l'édition *enfantine*.

Oui, mais vous n'y songez pas, ce serait un retour pur

venait de lui donner ce rejeton inespéré. Aussi a-t-il senti le besoin d'envoyer de Heilbronn (Wurtemberg) un salut affectueux au critique naissant. Mais je ne sais si M. Renan sera très flatté du sourire bienveillant d'un protecteur qui lui dit entre autres choses aimables : « Vous avez augmenté le nombre de ces *malheureuses tentatives* de couper les Évangiles en morceaux (*unglückliche theilungsversuche*) ; vous ne savez donc pas quel insuccès ont eu en Allemagne des essais de ce genre ? » (P. 106 et 107.) C'est ainsi que Strauss félicite le « dilettante français (*das französische welt-kind*) d'avoir propagé ses idées par un livre « tel que les gens du monde en France sont capables d'en faire » (*französische weltmännisch gehalten*). (P. 37 et 38.) Le compliment est flatteur pour un membre de l'Institut. Qu'aurait dit le docteur Strauss, s'il avait connu la théorie des « christes en marbre blanc », qui n'était pas encore éclos au mois de janvier ? — (1) *Jésus*, 28 et 29.

et simple aux témoins primitifs, aux quatre Évangélistes, et alors adieu la vente du « Christ en marbre blanc » au Palais-Royal, sur les boulevards et à l'Odéon ! C'est vrai, nous n'y avons pas pensé.



EXAMEN CRITIQUE
DES APOTRES
DE M. RENAN

LES APOTRES

DE M. RENAN

En répondant, il y a bientôt trois ans, à un panégyriste de la *Vie de Jésus* par M. Renan, nous nous exprimions de la sorte :

« L'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* termine en souhaitant longue vie à M. Renan ; nous ferons comme lui. Puisque le scandale doit durer, il nous tarde de voir paraître le second volume qu'on nous promet. Non pas que nous nous attendions à quelque chose de neuf ni d'intéressant. Il serait facile de dire d'avance tout ce que contiendra le nouveau roman. D'abord, M. Renan essayera de montrer comment « la passion d'une hallucinée (sainte Madeleine) a donné au monde un Dieu ressuscité (1). » Comme pour le miracle de la résurrection de Lazare, il se tiendra dans le vague, il ne se prononcera pas sur la question de savoir « si le corps du Christ a été enlevé, ou bien si l'enthousiasme, toujours crédule, fit éclore après coup l'ensemble de récits par lesquels on chercha à établir la foi à la résur-

(1) *Vie de Jésus*, par M. Renan, p. 434.

rection (1). » Puis, il se servira des mêmes mots, crédulité et enthousiasme, pour expliquer comment les apôtres ont reçu le Saint-Esprit sans le recevoir, et par quel procédé ils ont pu se faire entendre dans toutes les langues, n'en connaissant qu'une ou deux. Peut-être même ses théories particulières sur la folie, sur la grande et la petite sincérité, l'aideront-elles à dévoiler le mystère. Après ces contes renouvelés de Celse et de Porphyre, il fera une description imaginaire de la première communauté chrétienne de Jérusalem, qu'il transformera en une espèce de phalanstère ou d'Icarie, fondée sur la négation de la propriété. Ou je me trompe fort, ou la secte des Ebionites et des Nazaréens devra lui paraître la seule expression véritable du christianisme primitif. Si, d'ici là, il entend parler du roman des *Clémentines*, il s'appuiera sur ce document, après Baur et Schwegler, pour développer une si brillante hypothèse. Ensuite, il abusera, sans le moindre doute, du passage de l'épître aux Galates (II, 11-16) pour donner les proportions d'une controverse dogmatique au différend qui s'était élevé entre saint Pierre et saint Paul sur une simple question de conduite. Partant de cette observation profonde, il verra des écoles et des partis là où l'antiquité chrétienne, témoin irrécusable des faits, n'avait jamais soupçonné la moindre dissidence en matière de doctrine. Nous aurons probablement le *pétrinisme*, le *paulinisme*, et le *johannitisme*, sans la terminologie barbare de l'école rationaliste de Tubingue, etc., etc. (2). »

Nous ne nous étions pas trompé. M. Renan a suivi au pied de la lettre le programme que nous avons pris la li-

(1) *Vie de Jésus*, p. 434. — (2) Voir notre *Examen critique de la Vie de Jésus*, 14^e édit., p. 146 et suiv.

berté de lui tracer. Et tout d'abord je prie le lecteur de croire qu'en cela il n'y a pas eu le moindre mérite de notre part. En voyant avec quelle docilité l'auteur de la *Vie de Jésus* répétait les leçons de ses maîtres allemands, il était facile de prédire dans quel cercle d'idées tournerait le biographe des Apôtres. Cependant, nous devons l'avouer, tout en remplissant notre attente pour le fond des choses, l'ouvrage que nous venons de lire nous a causé une pénible déception. Certes, personne n'était en droit d'espérer que M. Renan répondrait aux objections qui lui ont été adressées de toutes parts. M. Renan avait pour se taire d'excellentes raisons que tout le monde comprend; et il serait presque cruel de ne pas lui tenir compte des embarras de sa situation. Il est vrai que jusqu'ici l'habitude contraire avait prévalu parmi les écrivains qui ont le souci de leur honneur et qui cherchent avant tout la vérité; mais au milieu des changements qui se sont opérés dans le monde moderne, M. Renan a pu se persuader que ce vieil usage n'était plus de notre temps. Il n'y a donc rien dans son silence qui doive nous surprendre : cette méthode était indiquée comme étant à la fois la plus courte et la plus facile. Au point de vue où s'est placé le nouveau critique, et avec les intentions que révèlent ses ouvrages, il ne pouvait guère se montrer sensible au reproche d'avoir falsifié les textes, dénaturé les faits, travesti les personnages, érigé l'imposture en droit et le mensonge en système. Sa publication avait eu, à certains égards, le résultat qu'il s'en promettait de concert avec M. Michel Lévy : dès lors, pourquoi s'engager dans les difficultés d'une réponse? Mieux valait tenter une seconde opération et garder le silence sur l'accueil qu'avait reçu la première. C'est pourquoi, avant d'ouvrir

les Apôtres, nous n'avions pas cru un seul instant que l'auteur de la *Vie de Jésus* essaierait de défendre une œuvre qui n'existe plus, depuis que la critique l'a démolie pièce par pièce. Il ne pouvait pas répondre, il n'a pas répondu : cela devait être, et, en vérité, on aurait mauvaise grâce de s'en étonner. Nos déceptions proviennent d'une autre source. Malgré le dédain transcendantal qu'il professe pour son époque, l'honorable membre de l'Institut n'est pas assez étranger aux choses d'ici-bas pour ignorer que la première partie de son roman a eu le privilège d'égayer le monde savant pendant près de six mois : quelques échos de ce rire universel ont dû arriver jusqu'à lui. Eh bien, ces salutaires blessures faites à l'amour-propre nous donnaient quelque espoir. Il est impossible, pensions-nous, que M. Renan ne profite pas de cette leçon pour introduire un changement notable dans sa méthode. S'il persiste dans sa résolution de vouloir décrire les origines du christianisme, il sentira le besoin de donner à son œuvre un caractère plus scientifique. Il ne voudra pas s'exposer à devenir une seconde fois la risée du public. Averti par l'expérience, il s'efforcera de mettre un frein à son imagination ; il évitera désormais de se contredire avec tant de légèreté ; il surveillera davantage ses citations ; il ne tiendra plus à faire concurrence au Vaudeville ou aux Bouffes par des récits tels que celui de la résurrection de Lazare ; en un mot, il tâchera d'être sérieux. Voilà ce que nous espérons, au risque de paraître naïf ; et l'on nous accordera sans doute qu'il eût été difficile de se montrer moins exigeant envers un adversaire, et plus confiant dans les ressources de son esprit.

M. Renan a pris à tâche de détruire nos illusions.

Malgré tous les efforts qu'on a pu faire depuis trois ans pour l'amener sur le terrain de la science, il s'obstine à vouloir cultiver le roman. Si je disais que l'histoire *des Apôtres* reproduit tous les défauts de la *Vie de Jésus*, je resterais au-dessous de la vérité; et si je ne prenais l'engagement de prouver cette proposition, on ne m'en croirait pas, tant est singulière, dans l'histoire des lettres, cette persistance d'un homme à vouloir se discréditer aux yeux du monde savant. Dans la *Vie de Jésus*, il était souvent difficile de distinguer si l'auteur voulait affirmer ou nier; mais dans *les Apôtres*, les *peut-être*, les *probablement*, les *il semble*, les *dit-on* ne peuvent plus se compter. Il était permis de croire que, dans le récit de la résurrection de Lazare, l'écrivain avait donné toute la mesure de son talent pour le genre burlesque; aujourd'hui, il n'est plus permis de restreindre ainsi cette faculté de divertir, car le tableau de la conversion de saint Paul vient de révéler chez M. Renan une force comique à laquelle il me paraît impossible désormais d'assigner des limites. J'ai besoin de me faire violence pour ne pas placer dès maintenant sous les yeux de mes lecteurs cette page, à coup sûr, l'une des plus amusantes qu'il y ait dans notre langue. En composant son premier volume, l'auteur avait évité de se mettre personnellement en scène, ou du moins il restait sur l'arrière-plan. D'aucuns avaient bien cru apercevoir, sous les traits de son Jésus imaginaire, la silhouette de M. Renan peinte par lui-même; mais elle se dessinait trop vaguement pour qu'on ne pût pas s'y méprendre. Le biographe des Apôtres a fait un pas en avant; et, pour expliquer certains faits de l'histoire, il nous initie aux détails de sa propre vie: il nous parle de ses hallucinations,

« de son accès de Byblos, » d'un transport au cerveau qu'il a eu autrefois, et dont nous le croyions parfaitement guéri (1). On ne peut donc pas dire d'une façon absolue qu'il n'y ait eu aucun progrès du premier au second volume. M. Renan a profité de ses trois années de loisir pour se fortifier dans l'idylle et dans la pastorale, dans l'art d'altérer les textes, de se contredire d'une page à l'autre, de multiplier les *peut-être* et les *à peu près*. Quant à la science et à la vraie critique, il n'y en a pas une once de plus dans *les Apôtres* que dans la *Vie de Jésus* : c'est ce que nous nous proposons de démontrer.

Mais, me dira-t-on, pourquoi vous occuper d'un tel livre ? Qui jamais s'est avisé de vouloir réfuter M. Alexandre Dumas, parce qu'il a plu à ce dernier de broder des romans sur quelques épisodes de l'histoire de France ? Ce sont des fantaisies d'artiste, qui peuvent amuser un malade pendant sa convalescence, mais auxquelles il ne faut pas attacher plus d'importance qu'elles ne méritent. Assurément, s'il ne s'agissait que de la valeur doctrinale ou historique du nouvel ouvrage de M. Renan, il ne vaudrait pas la peine de s'y arrêter un instant. Ce serait perdre son temps que de se proposer pour but unique la réfutation d'un livre dans lequel, au grand étonnement de tous ceux qui sont tant soit peu familiers avec ces matières, un membre de l'Institut de France ose reprendre une à une, en 1866, les explications ridicules et grossières de Venturini, d'Edel-

(1) *Les Apôtres*, p. 180, 182 : « J'ai éprouvé un accès de ce genre à Byblos ; avec d'autres principes j'aurais certainement pris les hallucinations que j'eus alors pour des visions... C'est ce que j'éprouvai dans mon accès de Byblos. Les souvenirs de la veille où je tombai sans connaissance se sont totalement effacés de mon esprit. »

mann, de Paulus et d'Eichhorn, touchant la résurrection et l'ascension du Seigneur, le miracle de la Pentecôte, la conversion de saint Paul, etc. Nous dirons plus tard ce que M. Renan lui-même pensait, il y a quelques années, « de cette exégèse étroite et mesquine, » à laquelle il se rallie aujourd'hui en désespoir de cause, tandis que tous les critiques modernes, y compris le docteur Strauss, ont reconnu « la puérilité de pareilles tentatives (1). » Pourquoi donc accordons-nous à son deuxième volume une attention qui ne paraît justifiée à aucun titre? Nous le dirons sans détour : un tel document nous semble une bonne fortune pour le christianisme, et nous n'avons garde de la négliger. Il est impossible, en effet, qu'aux yeux de tout homme qui jouit du plein usage de ses facultés, les explications puériles, absurdes, auxquelles M. Renan est contraint de recourir pour défendre sa thèse, ne deviennent pas un argument décisif en faveur des miracles de l'histoire apostolique. Comment voulez-vous que la foi ne soit pas fortifiée dans les âmes quand on voit l'incrédulité réduite à soutenir que le sort de l'humanité a été fixé (c'est le mot de M. Renan) (2) par quelques commérages de vieilles femmes et par un coup de soleil que saint Paul aurait reçu en pleine figure sur le chemin de Damas? Si l'on est obligé de déraisonner de la sorte pour nier le caractère surnaturel et divin du christianisme, quel homme sensé ne voudra rester chrétien pour conserver le droit de se dire raisonnable? Telle est la conclusion qui ressort avec la dernière évidence de l'ouvrage intitulé *les Apôtres*, et c'est pour la développer que nous prenons la plume. Nous prions le lecteur de ne pas

(1) Expressions de M. Renan dans ses *Etudes d'histoire religieuse*, Paris, 1857, p. 145, 146. — (2) *Les Apôtres*, p. 23.

nous croire sur parole et de surseoir à son jugement jusqu'après l'analyse complète du livre de M. Renan.

Quelques mots avant de commencer. Tout en refusant, pour des motifs que chacun devine aisément, de répondre aux objections qui avaient détruit son premier livre, M. Renan ne pouvait guère se dispenser de parler de lui-même et de la situation qu'il s'est créée. Il trouve d'abord que ses adversaires ont manqué de calme (1). A cet égard, il peut se rassurer pleinement : si ses attaques contre ce qu'il y a de plus sacré au monde ont causé parmi les chrétiens une émotion bien légitime, il a trouvé le moyen de leur rendre à jamais l'indignation impossible ; car son histoire *des Apôtres* révèle un état de l'âme qui ne saurait inspirer que la tristesse. L'honorable membre de l'Institut est visiblement découragé, et il règne dans son Introduction un ton de mélancolie qui me semble trahir des troubles intérieurs. J'ignore s'il a jamais nourri le projet de fonder une nouvelle famille religieuse, pour me servir de son expression ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en reconnaît aujourd'hui l'impossibilité. Il aime à se persuader qu'il est resté catholique, et il proteste hautement contre toute idée de séparation. « Gardons-nous de rien fonder, s'écrie-t-il ; restons dans nos Églises respectives, profitant de leur culte séculaire et de leur tradition de vertu, participant à leurs bonnes œuvres et jouissant de la poésie de leur passé (2). » En d'autres termes, soyons catholiques sans pratiquer. Il valait bien la peine de faire tant de bruit pour aboutir à cette conclusion vulgaire ; il y a longtemps que cet adage a cours parmi certains ouvriers de la barrière Blanche ou

(1) *Les Apôtres*, Introduction, LI. — (2) *Les Apôtres*, LVIII, LIX.

de Ménilmontant. Sans doute M. Renan n'est pas assez oublieux de son passé, pour ignorer que l'Église catholique ne saurait admettre dans son sein des hommes qui nient la divinité de Jésus-Christ; mais il se console de notre intolérance « en songeant à cette Église invisible qui renferme les saints excommuniés, les meilleures âmes de chaque siècle (1). » Tout ce que demande ce saint homme pour le moment, c'est qu'on veuille bien le supporter (2). Au milieu des sentiments qui se pressent dans son âme, il va jusqu'à prévoir l'instant suprême où l'Église, usant d'un droit incontestable, refuserait de tenir pour sien après la mort celui qui l'aurait reniée pendant la vie; et ici encore il éprouve le besoin de chercher dans le sophisme de quoi se rassurer contre une telle perspective (3). Que tout cela est triste à lire! Et qui nous dira ce que cachent d'agitations ces pages en apparence si froides et si calmes? Puis enfin vient un retour de la pensée, involontaire ou non, vers Saint-Sulpice, vers les Filles de la Charité, vers les grandes créations du christianisme; et alors l'homme qui, quelques pages plus loin, va traiter les Apôtres de fous et d'imbéciles, écrira ces lignes :

« Prenons garde d'être complices de la diminution de vertu qui menacerait nos sociétés, si le christianisme venait à s'affaiblir. Que serions-nous sans lui? Qui remplacera ces grandes écoles de sérieux et de respect telles que Saint-Sulpice, ce ministère de dévouement des Filles de la Charité? Comment n'être pas effrayé de la sécheresse de cœur et de la petitesse qui envahissent le monde? Notre dissidence avec les personnes qui croient aux religions

(1) *Les Apôtres*, LXI. — (2) *Ibid.*, LXIII. — (3) *Ibid.*, LXI.

positives est, après tout, uniquement scientifique ; par le cœur, nous sommes avec elles ; nous n'avons qu'un ennemi, et c'est aussi le leur, je veux dire le matérialisme vulgaire, la bassesse de l'homme intéressé (1). »

Nous ne savons dans quelle situation d'esprit se trouvait M. Renan au moment où sa plume traçait ces lignes ; mais si, alors déjà, il méditait l'ouvrage que nous allons examiner, nous serions en présence d'un cas pathologique que, pour ma part, je ne me charge pas de résoudre. Comment ! vous vous défendez de vouloir affaiblir en rien l'action du christianisme, pour ne pas vous rendre complice de la diminution de vertu qui menacerait nos sociétés ; vous vous demandez d'un ton inquiet ce que nous deviendrions sans lui ; à vous entendre, « la pensée d'ébranler la foi de personne est à mille lieues de vous (2) ; » et vous composez un livre de quatre cents pages, dans le but de montrer que la foi chrétienne repose sur l'hallucination d'une possédée ; que les fondateurs de cette religion, source et gardienne de la vertu dans ce monde, étaient une troupe de fanatiques et de niais ; que le Maître avait coutume de « s'animer, dans de gais entretiens, par quelques gouttes de vin très noble (3), etc., etc. « Votre but, dites-vous, n'est pas de faire la guerre aux cultes établis (4) ; » et, depuis la première page jusqu'à la dernière, vous n'êtes occupé qu'à détruire les faits, les livres et les dogmes qui sont le fondement de ces cultes ! Vous voulez combattre le matérialisme, vous pour qui l'âme n'est que la *résultante* de l'organisation corporelle, « un bon vieux mot un peu lourd

(1) *Les Apôtres*, LXIII. — (2) *Ibid.*, LIII. — (3) *Ibid.*, p. 20.
— (4) Introduction, LV.

que la science est en train d'expliquer (1). » Franchement, que devons-nous penser de pareilles déclarations? Est-ce tout simplement un passeport que vous demandez pour votre livre? Alors nous comprenons; ce n'est plus qu'une affaire de police qui ne nous regarde pas. Ou bien, parlez-vous sérieusement, en homme convaincu qu'après avoir démoli le christianisme, il l'aura fortifié? Dans ce cas, vous avez eu tort de faire au public la confiance de vos hallucinations de Byblos; car je crains fort qu'il n'éprouve la tentation de chercher dans quelque accident de ce genre la vraie solution du problème.

Mais non, détrompons-nous, M. Renan sait ce qu'il pense, et il écrit ce qu'il veut. Toutes ces contradictions, si étranges, si bizarres, tiennent à un système qui pèse comme un cauchemar sur beaucoup d'intelligences de notre temps. Nous n'apprendrons rien à personne en disant que le biographe des Apôtres a bu à longs traits aux sources du panthéisme allemand; et, comme tant d'autres, il a laissé sa foi chrétienne au fond de cette coupe enivrante. Si, à un moment donné de sa vie, il n'avait cessé d'admettre l'existence d'un Dieu vivant et personnel, distinct du monde et de l'humanité, il n'aurait jamais songé à écrire une ligne de ses ouvrages; et le jour où cette haute et ferme notion se sera restaurée dans son esprit, il se hâtera de les brûler. Au fond, il le sait bien, entre lui et nous, tout le débat est là. Quant aux enfantillages dont il sème ses livres, et que nous avons le pénible devoir de relever, ils ne sont que la conséquence forcée de son sys-

(1) *De l'École spiritualiste, Revue des Deux-Mondes*, avril 1858, p. 504. — *La Liberté de penser*, 2 septembre 1850. — *Études d'histoire religieuse*, par M. Renan, p. 419.

tème. En face de l'Évangile, un panthéiste ne saurait être que ridicule ou malhonnête. Pour se débarrasser du surnaturel, il a besoin, bon gré, mal gré, de recourir à des explications qui font hausser les épaules; ou bien il se verra obligé d'attacher au front du Sauveur et des Apôtres le stigmate de l'imposture et de la folie. Après tout, M. Renan n'est pas plus maladroit qu'un autre : s'il déraisonne, c'est parce qu'une théorie préconçue l'empêche de raisonner juste. Cette théorie, nous le répétons, c'est le panthéisme ou l'athéisme : car l'un se résout dans l'autre, et il est évident que si tout est Dieu, Dieu n'est rien. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour tenir la clef de l'ouvrage; et alors tout s'explique.

Nous nous étonnions tout à l'heure que M. Renan pût accompagner de formules admiratives ses attaques contre les fondements de la religion chrétienne; et, en effet, aux yeux de tout homme qui admet la distinction du oui et du non, de l'erreur et de la vérité, du bien et du mal, ces amalgames sont un non-sens. Si, comme l'auteur des *Apôtres* s'efforce de l'établir, la religion chrétienne est basée sur l'imposture et la folie, elle ne saurait être l'œuvre de Dieu, et c'est un devoir de travailler à la détruire. Voilà ce que dirait le sens commun. Mais un disciple de Hegel, pour qui Dieu n'est autre chose que l'humanité elle-même, ne peut pas raisonner de la sorte. Dans sa pensée, toutes les manifestations historiques sont également vraies, bonnes, saintes, divines : en gêner une seule, c'est arrêter le développement de l'essence divine : il faut les admettre toutes comme nécessaires au même degré et dans une égale mesure, car chacune a sa raison d'être. Et qu'on ne m'accuse pas de prêter à M. Renan une opinion différente de la

sienne. « Rien ne doit, dit-il, régner ici-bas à l'exclusion de son contraire; aucune force ne doit pouvoir supprimer les autres. L'harmonie de l'humanité résulte de la libre émission des notes les plus discordantes (1). » On voit clairement où va cette théorie. Vous voulez combattre l'erreur, réprimer le vice, arrêter les progrès du mal : prenez-y garde, vous dira le partisan de cette étrange doctrine, vous empêcheriez la libre émission de notes discordantes, il est vrai, mais d'où résulte l'harmonie de l'humanité. Ce sont autant de forces qui ont le droit de se produire au même titre; et les contraires se valent. Rien n'empêche de mettre sur la même ligne la femme qui se suicide et celle qui consacre sa vie à Dieu, le bouffon qui excite les passions populaires contre un citoyen vertueux et l'homme condamné à boire la ciguë pour avoir combattu les sophistes, l'écrivain obscène qui tue la vertu au fond des âmes et l'homme de sacrifice qui vend ses biens pour les distribuer aux pauvres. Car « Lucrèce et sainte Thérèse, Aristophane et Socrate, Voltaire et François d'Assise, Raphaël et Vincent de Paul, ont également raison d'être, et l'humanité serait moindre si un seul des éléments qui la composent lui manquait (2). »

A la bonne heure, voilà qui est franc; mais que M. Renan me permette un instant de lui signaler les conséquences de son panthéisme fataliste. Pour adoucir sa thèse et éblouir le lecteur, il s'en tient à quelques sommités de l'histoire; mais quittons ces hauteurs, où le raisonnement a toujours quelque chose de théâtral, pour appliquer sa maxime au train ordinaire de la vie. Je lui demande si, avec de pareilles théories, il lui serait possible de blâmer une seule

(1) *Les Apôtres*; Introd., LXIV. — (2) *Les Apôtres*, LXIV.

faute, de réprouver un seul crime. Que répondrait-il au criminel, au scélérat qui viendrait lui dire : Je contribue à la grandeur de l'humanité, car je suis un des éléments qui la composent; or, d'après vos paroles, « l'humanité serait moindre si un seul des éléments qui la composent lui manquait. » Je ne suis pas tout à fait d'accord avec le Code pénal; mais vous l'avez fort bien dit : « L'harmonie de l'humanité résulte de la libre émission des notes les plus discordantes. » Vous affirmez la morale, je la nie : pure affaire de goût; car, d'après vous, les contraires « ont également raison d'être. » Je suis en opposition formelle avec ce que vous appelez la vertu; mais vous l'avez dit excellemment : « Rien ne doit régner ici-bas à l'exclusion de son contraire. » Je déploie mes forces dans le sens de ce qu'on nomme le mal; mais vous m'avez garanti à l'avance contre toute répression, en affirmant « qu'aucune force ne doit pouvoir supprimer les autres. » Donc, laissez-moi tranquillement achever mon œuvre, et émettre de temps à autre quelques notes discordantes : je travaille à l'harmonie de l'humanité. M. Renan s'indignerait, sans nul doute, de cette audace de quelque artiste en scélératesse arguant de ses principes pour lui demander place dans son panthéon; mais à coup sûr, son indignation serait plus forte que sa réponse. Et maintenant, qu'on rapproche ces lignes de certaines pages où l'auteur de la *Vie de Jésus* enseignait « qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures, » que le blâme du mensonge est une honnêteté timide (1); et l'on verra ce que deviennent les idées morales sous l'empire du panthéisme. Nous tenions avant tout à discuter cette déclaration de principes par où s'ouvre l'*Histoire des Apô-*

(1) *Vie de Jésus*, p. 253.

tres : rien n'est plus propre à expliquer la pensée de l'auteur, et à faire pressentir la nature du livre.

L'AUTORITÉ DES ACTES DES APOTRES

S'il est un livre au monde qui ait le caractère d'une histoire authentique et véritable, ce sont les *Actes des Apôtres*. L'auteur est contemporain des faits qu'il raconte ; M. Renan est obligé d'en convenir : « Une chose hors de doute, c'est que les *Actes* ont eu le même auteur que le troisième Évangile, et sont une continuation de cet Évangile (1). » Pour une grande partie de son récit, il est témoin oculaire : il rapporte ce qu'il a vu de ses propres yeux, ce qu'il a entendu de ses oreilles ; à partir du verset 10 du chapitre xvi, il apparaît dans la compagnie de saint Paul, et il se sert du pronom « nous, » indiquant ainsi que, depuis lors, il a voyagé à la suite de l'Apôtre. M. Renan n'a pas pu le nier : « Nous pensons que l'auteur du troisième Évangile et des *Actes* est bien réellement Luc, disciple de Paul (2). » Quant à la première partie de sa narration, il était dans la meilleure situation que l'on puisse désirer pour un historien exact et bien informé. Laissons même de côté le sentiment d'Eusèbe, de saint Jérôme et de l'auteur du canon de Muratori, qui étendent, pour saint Luc, la qualité de témoin oculaire à tout l'ensemble de son ouvrage (3). Certes, ce

(1) *Les Apôtres*, Introd., x. — (2) *Les Apôtres*, xviii. — (3) Eusèbe, H. E., III, 4. — S. Jérôme, *de Vir. illust.*, ch. vii : Evangelium sicut audierat, scripsit; acta autem apostolorum sicut viderat composuit. — Le canon de Muratori (*Antiq. ital.*, III, 845) : Sub presentia ejus singula gerebantur.

sont là des autorités respectables, auprès desquelles l'assertion contraire d'un écrivain du dix-neuvième siècle ne serait d'aucun poids. Mais admettons que saint Luc n'ait point vu par lui-même tout ce qu'il rapporte dans les premiers chapitres des *Actes*. Disciple et compagnon de saint Paul pendant plus de dix ans (52-63), il était mieux placé que tout autre pour apprendre de la bouche même de son maître, et jusque dans les moindres détails, tous les faits relatifs à la jeunesse de ce dernier, à sa conversion, au martyre de saint Étienne, à l'établissement du christianisme à Antioche, au concile de Jérusalem, aux premières missions de Paul et de Barnabé, etc. (Ch. VII à ch. XV.) Cette source de renseignements eût suffi à elle seule pour permettre à saint Luc d'écrire en parfaite connaissance de cause l'histoire du christianisme naissant. Car il est impossible d'admettre que saint Paul, qui avait vécu à Jérusalem avant sa conversion, qui était retourné à Jérusalem trois ans après, n'ait pas su par lui-même ou appris des autres Apôtres ce qui s'était passé dans cette ville depuis la résurrection du Seigneur. (Ch. I à ch. VII.) Mais là ne se bornent point les informations de saint Luc. Tout ce qu'il relate concernant l'Église primitive, il a pu le recueillir sur le théâtre même des événements. Eusèbe, qui travaillait sur d'anciens documents, déclare en propres termes que le disciple de saint Paul était originaire d'Antioche, « et qu'il avait conversé assidûment avec les autres Apôtres (1). » A Jérusalem, où il fait un long séjour dans la compagnie de Paul, et où il entre en relations avec l'apôtre saint Jacques, l'auteur des *Actes* a pu consulter les témoins oculaires des faits qu'il rapporte au commencement

(1) Eusèbe, H. E. III, 4.

de son ouvrage (1). A Césarée, nous le trouvons dans la maison du diacre saint Philippe, chez lequel il demeure plusieurs jours (2) : lors donc qu'il raconte au VIII^e chapitre la mission de Philippe en Samarie, la conversion de l'eunuque de la reine d'Éthiopie, ce n'est pas sur des bruits vagues qu'il compose sa relation, mais d'après le témoignage de celui-là même qui avait joué le principal rôle dans ces événements. C'est encore pendant son séjour à Césarée, aux lieux mêmes où s'était accomplie la conversion du centurion Corneille, que saint Luc a pu se renseigner sur les détails qui avaient accompagné ce fait si important dans les annales de l'Église primitive. A Rome, où il reste pendant la captivité de deux ans qu'y subit saint Paul, son maître, il se rencontre avec Jean Marc, chez lequel saint Pierre demeurait à Jérusalem : autre source de renseignements pour tout ce qui est rapporté au chapitre XII des *Actes* (3). Donc, dans les douze premiers chapitres comme dans les seize derniers, l'auteur des *Actes* conserve le caractère d'un historien qui, s'il n'a pas tout vu par lui-même, écrit à une faible distance des événements et sur la foi des témoins oculaires (4); qui a séjourné dans les villes

(1) *Actes des Apôtres*, xxi, 17, 18, « Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie. Le jour suivant, Paul entra avec nous chez Jacques, et tous les anciens s'assemblèrent. » — (2) *Ibid.*, xxi, 8, 9, 10 : « Et, entrant dans la maison de Philippe, l'évangéliste, qui était un des sept, nous demeurâmes chez lui. » — (3) Que Jean Marc, cousin de Barnabé, ait séjourné à Rome, en même temps que saint Luc, pendant la captivité de saint Paul, cela résulte de l'Épître aux Colossiens, iv, 10, 14 :

Aristarque, mon compagnon de captivité, vous salue, et Marc, cousin de Barnabé... Luc, le médecin bien-aimé, vous salue. » —

(4) S'il fallait, pour être véridique, qu'un historien eût vu par

où se sont passés les faits qu'il mentionne ; qui s'est trouvé en rapport personnel avec plusieurs de ceux dont il raconte les actes ; qui, en un mot, remplit dans toute sa rigueur la première des conditions requises pour la fidélité d'un récit.

M. Renan ne nous accusera pas de vouloir désertier le terrain de la critique historique. Nous appliquons tout simplement à saint Luc les règles que la science a coutume de suivre à l'égard de tout autre historien : nous examinons son caractère, sa situation personnelle, ses sources d'informations. Et maintenant cet écrivain si bien placé pour connaître les faits de l'histoire apostolique, a-t-il apporté tout le soin nécessaire dans l'exécution de son œuvre ? Lui-même nous l'apprend en tête de son premier livre : « Je me suis informé diligemment (ἀκριβῶς) de tout ce qui s'est passé dans l'origine (1). » L'ouvrage répond-il à cette déclaration ? Y trouvons nous cette exactitude scrupuleuse que cherche et qu'annonce l'auteur ? M. Renan est bien forcé d'avouer que « les *Actes* forment un ouvrage très bien rédigé, composé avec réflexion et même avec art, écrit d'une même main et d'après un plan suivi (2). » La profession de médecin qu'exerçait le disciple de saint Paul (3), la culture intellectuelle que révèlent ses écrits, l'étendue et la variété de son savoir, tout dénote un homme peu disposé à se contenter d'un examen superficiel des faits et à prendre des fables pour des réalités. M. Renan est étonné « des remarquables connaissances nautiques » que supposent certains chapitres des *Actes* (4) ; mais en fait d'his-

lui-même tout ce qu'il raconte, pas un ne remplirait cette condition, et l'histoire serait impossible. — (1) *Év. de S. Luc*, I, 3. — (2) *Les Apôtres*, Introd., XI. — (3) *Ep. aux coloss.*, IV, 14. — (4) *Les Apôtres*, Introd., XVIII, note 3.

toire et de géographie, les connaissances de l'auteur ne sont pas moindres. Dans l'espace de quelques chapitres, nous parcourons avec lui presque tout le monde connu des anciens; et il n'est pas un seul point sur lequel on ait pu le trouver en défaut. Qu'il s'agisse de la Palestine ou des autres contrées de l'Empire romain, saint Luc est également exact et précis. Depuis l'ascension du Seigneur jusqu'à la première captivité de saint Paul (33 à 63), l'état politique de la Judée s'est modifié quatre ou cinq fois. Un historien moins attentif, moins instruit des choses de son temps que saint Luc, se serait exposé à commettre les plus graves bévues. Il aurait confondu l'époque où la faiblesse de Pilate, l'éloignement et la complaisance de Vitellius permettaient aux Juifs de persécuter les premiers fidèles (1), avec celle où les persécuteurs, tremblant pour eux-mêmes sous les menaces de Caligula, ne pouvaient plus guère songer à inquiéter les autres (2). Il n'aurait pas marqué avec tant d'exactitude la différence entre les trois années du règne d'Hérode Agrippa, où le droit du glaive, rendu momentanément aux Juifs, permettait à ce prince de faire exécuter l'apôtre saint Jacques (3), et la période suivante, où le rétablissement des procurateurs romains obligeait les Juifs de suivre les voies légales pour le procès de saint Paul (4). Toutes ces vicissitudes dans la situation de la Palestine, ces alternatives de soumission et d'indépendance, si propres à engendrer la confusion dans un récit,

(1) *Actes des Ap.*, VIII, 1-3 : IX, 1 et 2. — Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, IV, 1, 3; V, 3. — (2) *Actes des Ap.*, IX, 31. — Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, VIII, 2-9; VI, 10; *Guerre des Juifs*, II, 10. — (3) *Actes des Ap.*, XII, 1-4. — Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, VI, 10; XIX, V, 1. — (4) *Actes des Ap.*, XXII, XXVI.

sont observées par l'auteur des *Actes* avec une fidélité qui ne se dément pas un instant. Sans parler d'une foule d'autres critiques, les docteurs Lardner et Paley ont suivi la narration de saint Luc jusque dans les moindres détails, pour montrer combien elle s'accorde avec ce que nous savons d'ailleurs sur l'état de la Judée et des provinces étrangères, sur les coutumes juives ou romaines, sur les noms, les titres, le caractère des princes et des magistrats qui figurent dans les *Actes* (1). Quand donc M. Renan affirme gravement que « pour saint Luc la fidélité historique est chose indifférente (2), » il se permet une assertion tellement exorbitante qu'elle ne vaut pas la peine d'être relevée; et quand il lui plaît d'ajouter que « saint Luc connaît mal les affaires de Palestine (3), » on se demande s'il a jamais lu les *Actes des Apôtres*.

Resterait à établir que saint Luc, si bien placé pour connaître les faits qu'il rapporte, et si attentif à les recueillir sur le théâtre même des événements, n'a pas voulu tromper ses lecteurs. Mais est-il nécessaire de discuter ce point? M. Renan l'avoue : « Le caractère dominant des *Actes* est une piété tendre (4); » ailleurs il reconnaît à l'auteur le mérite de la loyauté (5). Dès lors, la question est tranchée : un homme pieux et loyal ne saurait être un fourbe ni un imposteur. Sans doute, M. Renan a sur la sincérité une théorie qui lui est particulière : on peut le dire aujour-

(1) Lardner, *Credibility of the Gospel*, Londres, 1838; Paley, *Horæ Paulinæ* (trad. sur la 10^e édit., Paris, 1821); Tholuck, *Glaubwürdigkeit der Evang., Geschichte*, 2^e édit., p. 289 et suiv., etc., etc. — (2) *Les Apôtres*, Introd., xxiv. — (3) *Ibid.*, xviii. — (4) *Ibid.*, Intr., xxv. — (5) *Ibid.*, xxiv : « Trop loyal pour condamner son maître Paul, etc. »

d'hui, le public en a été frappé ; mais qu'il nous permette, au nom de la morale, de ne pas l'accepter. Jusqu'à preuve du contraire, nous estimons que la loyauté et une piété tendre excluent l'imposture. « Modifier la couleur de certains faits selon ses vues personnelles, raconter comme autant de miracles des inventions *à priori*, arranger une histoire dogmatique pour appuyer certaines doctrines (1), » nous semblera toujours une fourberie, n'en déplaise à M. Renan. Il évite de prononcer le mot, mais il insinue la chose. Eh bien, la physionomie morale des *Actes* permet-elle une pareille supposition ? Sommes-nous en présence d'un écrivain qui veut tromper ses lecteurs par « des inventions *à priori* ? » S'il règne quelque part un ton de sincérité, c'est dans le récit de saint Luc. L'auteur retrace ces grandes scènes du christianisme naissant avec un naturel, une simplicité, un calme et un oubli de soi-même qui ne peuvent manquer de frapper tout esprit non prévenu. Bien qu'il ait pris part à plusieurs des événements qu'il raconte, il s'efface constamment derrière les autres prédicateurs de l'Évangile. Si, à partir du chapitre xvi, il ne se servait du pronom « nous, » on ne se douterait pas qu'il eût joué un rôle quelconque dans les missions de saint Paul. Cette façon désintéressée et tout impersonnelle d'écrire l'histoire montre que sa préoccupation unique, c'est de rapporter les faits tels qu'ils se sont passés, sans jamais y mêler ses réflexions propres. Il laisse parler et agir saint Pierre et saint Paul, se contentant de reproduire leurs paroles, d'enregistrer leurs actes, comme la chose la plus simple et la plus ordinaire du monde. Rien ne ressemble

(1) *Les Apôtres*, xxvi, xxviii, xxix.

moins à l'enthousiasme d'un homme qu'une imagination exaltée porterait à grossir les faits ou à forcer les couleurs. Sa narration pourrait même paraître sèche en quelques endroits, tant elle est sobre et concise. Qu'on ouvre les *Évangiles apocryphes* et les faux *Actes des Apôtres* par Abdias, pour comparer ces procédés d'amplification, de remaniement, d'ajustage, avec la précision rigoureuse de saint Luc, et l'on verra la différence qui existe entre la légende et l'histoire. M. Renan prétend que le disciple de saint Paul est un « narrateur complaisant, » qui « écrit l'histoire sur un ton d'apologiste à toute outrance (1). » Cela n'est pas exact. L'auteur des *Actes* ne songe nullement à dissimuler le désaccord qui éclate entre les chrétiens judaïsants et les chrétiens hellénistes à propos de la distribution des secours (2); les discussions longues et répétées qui agitent l'Église naissante au sujet des observances légales (3); le dissentiment à la suite duquel Paul et Barnabé se séparent l'un de l'autre pour aller prêcher chacun de son côté (4). Les textes sont là pour exclure ce prétendu parti pris de vouloir effacer toute dissidence, au risque de fausser l'histoire. Y a-t-il du moins dans les *Actes* « cette préoccupation extrême du surnaturel (5) » que le nouveau critique a cru y trouver? Pas le moins du monde. Le compagnon de saint Paul raconte sans fard ni déguisement les miracles de l'histoire apostolique; mais il ne cherche nulle part à faire passer pour miraculeux ce qui ne l'est pas. Quand c'est une vision qui détermine saint Paul à se rendre en Macédoine, saint Luc ne se croit pas

(1) *Les Apôtres*, Introd., xxiv. — (2) *Actes des Apôtres*, vi, 1. — (3) *Ibid.*, xi, 1 et ss., xv et ss. — (4) *Ibid.*, xv, 39. — (5) *Les Apôtres*, Introd., xxv.

obligé de le taire (1); mais quand c'est le fils de la sœur de saint Paul, qui sauve les jours de l'Apôtre en l'avertissant d'une conspiration tramée contre lui, saint Luc ne songe pas un instant à transformer en miracle ce fait tout naturel (2). Témoin des guérisons merveilleuses que saint Paul opérait dans l'île de Malte, le médecin d'Antioche ne craint pas de dire ce qu'il a vu; s'agit-il au contraire de l'incident de la vipère que l'Apôtre secoue dans le feu, le narrateur n'écrit pas une syllabe qui oblige de croire à une intervention divine (3). D'excellents critiques, Tholuck entre autres, ont cité un quantité de passages où « une préoccupation *extrême* du surnaturel » aurait pu facilement altérer la couleur des faits (4). Rien de pareil chez saint Luc. Les *Actes* dénotent d'un bout à l'autre cette liberté d'esprit et cette absence de préjugés, qui font qu'un écrivain tient d'une main ferme le fil de l'histoire, conserve aux événements leur vrai caractère, et, sans effacer le merveilleux là où il se trouve, évite de le placer là où il n'est pas.

Si donc, nous le répétons, il existe un document historique qui soit de nature à inspirer la confiance par le caractère, la situation personnelle et les sources d'informations de l'auteur, ce sont les *Actes des Apôtres*. Ou l'histoire est là, ou elle n'est nulle part. Or, la véracité de saint Luc une fois établie, M. Renan peut jeter son livre au feu. Il l'a bien compris; aussi cherche-t-il, par quelques affirmations toutes gratuites, à ébranler l'autorité du disciple

(1) *Actes des Apôtres*, xvi, 9. — (2) *Ibid.*, xxiii, 16 et ss. — (3) *Ibid.*, xxviii, 3 et ss. — (4) Tholuck, *Glaubwürdigkeit der Evangelien-Geschichte*, p. 389 et ss. 2^e édit.; Maier, *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments*, p. 192 et ss. Fribourg, 1852.

de saint Paul. Mais, avant de discuter ces frivolités, nous lui ferons observer qu'il rend lui-même un hommage forcé à l'auteur des *Actes*. Qu'est-ce, en effet, que cette prétendue histoire *des Apôtres* qui vient de paraître chez M. Michel Lévy? Une contrefaçon du récit de saint Luc. Depuis la première page, jusqu'à la dernière, M. Renan s'appuie constamment sur un livre dont il essaie d'infirmer la valeur historique. Si l'on supprimait dans sa narration tout ce qu'il emprunte à saint Luc, il n'en resterait pas une ligne : preuve évidente que, pour lui comme pour nous et comme pour tout le monde, le compagnon de saint Paul est un historien sûr et bien informé. Sans doute, le romancier taille et rogne à son gré dans les *Actes des Apôtres*, retranchant ce qui lui déplaît, et retenant ce qu'il juge favorable à sa cause. Mais y a-t-il dans ces fantaisies une ombre de méthode critique? Un historien cesse-t-il d'être véridique, du moment que son récit ne cadre plus avec les idées de M. Renan? Ces procédés violents, arbitraires, qui n'ont d'autre règle que le caprice, l'auteur de la *Vie de Jésus* les avait déjà employés au sujet des quatre Évangiles; or, adversaires et amis, tous lui ont déclaré que cette façon de traiter les documents du passé est inouïe dans l'histoire des lettres (1). Encore récemment, le docteur Schenkel, qui forme en ce moment avec MM. Strauss et Renan le triumvirat du blasphème, s'affligeait de voir que son associé « ne porte pas sur le terrain de la critique comparative la rigueur nécessaire (2). » Le biographe des Apôtres persiste à suivre les mêmes errements : libre à lui

(1) Voir notre *Examen critique de la Vie de Jésus*, dernière édit., p. 152 et suiv. — (2) *Das Charakterbild Jesu*, von Schenkel, p. 394. Wiesbaden, 1864.

de vouloir qu'on ne le prenne pas au sérieux ; mais plus il fera de volumes, mieux il convaincra ses lecteurs que la doctrine des écrivains sacrés est la seule raison qu'il porte à contester l'exactitude de leurs récits.

C'est ce que l'on voit clairement par les pauvretés qu'il débite sur l'auteur des *Actes*. « Saint Luc, dit-il, ne sait guère l'hébreu (1). » Il y a trois ans, « saint Luc ignorait *totalemment* l'hébreu (2). » Depuis lors, il paraît l'avoir appris un peu ; à la vérité, il ne le sait encore *guère* ; mais espérons que, dans trois nouvelles années, et M. Renan aidant, saint Luc aura achevé ses études d'hébreu ; et alors, n'en doutons pas, il le saura parfaitement. Est-ce pitoyable ? — « Le mot de *Juif* est *toujours* pris chez lui en mauvaise part et comme synonyme d'ennemi des chrétiens (3). » Est-ce que par hasard saint Luc aurait dû remercier les Juifs d'avoir crucifié Notre-Seigneur et persécuté les Apôtres ? Il se borne à constater leur acharnement contre les premiers fidèles, mais, du reste, il rend pleine justice à ceux d'entre eux que n'aveugle pas la haine du nom chrétien. Nous prions M. Renan de pousser ses études sur les *Actes des Apôtres* jusqu'au verset 5 du chapitre II : ce n'est pas trop lui demander. Il pourra y lire : « Or habitaient dans Jérusalem des Juifs, hommes religieux de toute nation qui est sous le ciel (4). » Voilà comme quoi le mot de Juif est *toujours* pris chez saint Luc en mauvaise part. — Mais « l'auteur écrit un demi-siècle après les événements (5). » Et qu'importe, du moment qu'il raconte ce qu'il a vu par lui-même, ou ce qu'il tient directement de

(1) *Les Apôtres*, Introd., xviii. — (2) *Vie de Jésus*, Introd., xl.

— (3) *Les Apôtres*, Introd., xix. — (4) *Actes des Apôtres*, II, 5. —

(5) *Les Apôtres*, Introd., xxviii.

ceux qui ont été témoins oculaires ou acteurs dans toute cette partie de l'histoire? — « Il écrit loin du pays où les événements se sont passés (1). » Soit ; mais ce pays, il le connaît, il l'a parcouru, il s'est arrêté successivement à Antioche, à Jérusalem, à Césarée, recueillant les faits sur les lieux mêmes où ils s'étaient accomplis. — Mais « il est très peu Juif (2). » Nous espérons bien qu'il ne l'est pas du tout ; faut-il être Juif pour dire la vérité? — Il est presque étranger à Jérusalem et aux secrets de la vie juive (3). » Nous avons vu plus haut ce qu'il faut penser de ce *presque*. Un savant qui comme le docteur Dœllinger, par exemple, aurait passé sa vie à étudier les antiquités juives et chrétiennes, dirait « que saint Luc montre une exacte connaissance des mœurs et de la situation des Juifs, qu'il emploie, » dans les *Actes*, la manière juive de calculer le temps ; » qu'il décrit avec une fidélité irréprochable l'organisation du temple, le caractère des sectes juives, les pratiques religieuses, et, en particulier, les différents vœux usités chez les Hébreux, etc. (4) ; mais M. Renan n'est pas tenu de connaître tous ces détails. — Au moins « l'auteur des *Actes* n'a-t-il pas touché la primitive société chrétienne ; à peine en a-t-il connu les derniers représentants (5). » Vraiment ! « Ceux qui lui ont transmis les choses qu'ils avaient vues eux-mêmes dès le commencement, et qui ont été les ministres de la parole (6), » c'est-à-dire les Apôtres et en particulier saint Paul, dont il a été le compagnon de

(1) *Les Apôtres*, Introd., xxviii. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.* — (4) Dœllinger, *Le Christianisme et l'Eglise à l'époque de leur fondation*, I, § 6. — *Actes des Apôtres*, III, 1, 10, 11 ; IV, 1 ; V, 24, 25 ; XXIII, 6 ; XVIII, 18 ; XXI, 23, 26. — (5) *Les Apôtres*, Introd., xxviii. — (6) *Ev. de saint Luc*, I, 1, 2.

voyage pendant plus de dix ans, saint Jacques, avec lequel il a conversé à Jérusalem, n'appartenaient donc pas à la primitive société chrétienne? Où donc M. Renan place-t-il cette société? Est-ce avant la naissance de Jésus-Christ? — Toujours est-il que « les personnages de saint Luc se ressemblent; Pierre ne diffère *en rien* de Paul, ni de Paul de Pierre. Les discours qu'il met dans la bouche de ses héros sont tous du même style (1). » Pourquoi ne pas ajouter que saint Luc fait de saint Pierre un citoyen romain, et qu'il le montre recevant à son tour un coup de soleil sur le chemin de Damas? Un orientaliste, comme Michaëlis, par exemple, ferait observer au contraire, ce qui d'ailleurs saute aux yeux, « que, dans les *Actes*, saint Pierre parle autrement que saint Paul, et saint Paul autrement que saint Étienne (2) »; il constaterait ici une couleur fortement hébraïque, là un grec plus pur, et il conclurait de cette diversité même que saint Luc a reproduit fidèlement les discours de chacun, avec leur caractère et leurs nuances propres. Mais ne serait-ce pas se montrer trop rigoureux envers M. Renan que d'exiger de lui un pareil discernement? — En résumé, « la fidélité historique est pour lui chose indifférente (3). » Et la preuve? On ne la devinerait jamais. L'auteur des *Actes*, dit M. Renan, écrit « pour que Théophile reconnaisse la vérité de ce que ses catéchistes lui ont appris (4). » N'est-ce pas une preuve évidente qu'il se soucie peu de dire la vérité? Ainsi, parce qu'on écrit à quelqu'un pour lui montrer la solidité, la certitude (car c'est le mot de saint Luc, τῆς ἀσφαλείου) d'une doc-

(1) *Les Apôtres*, Introd., xxviii. — (2) Michaëlis, *Introd. aux livres du Nouveau-Testament*. Trad. par Chénevière, II, viii, 3. — (3) *Les Apôtres*, Introd., xxiv. — (4) *Ibid.* — S. Luc, I, 4.

trine dont il possède déjà les éléments, on se montre par là même indifférent à la fidélité historique. Non jamais tant de niaiseries n'ont été entassées dans quelques pages ; et je prie le lecteur d'être convaincu qu'à chaque ligne je suis obligé de relire plusieurs fois le texte avant d'en croire mes yeux.

L'auteur de ces découvertes ne paraît pas lui-même très rassuré sur leur mérite : aussi se décide-t-il à chercher en Allemagne un renfort contre saint Luc. Dans une note jetée au bas de la page xxx, il prononce les noms de Baur, de Schneckenburger, de Zeller, etc. Nous regrettons pour M. Renan qu'il se soit cru obligé à faire un achat de livres aussi coûteux : eu égard au but qu'il se propose et aux difficultés qu'il soulève, il aurait pu s'épargner cette dépense, en retirant de quelque rayon de sa bibliothèque l'un ou l'autre de ses anciens manuels de théologie, qu'il a conservés sans nul doute ; il y aurait trouvé toutes ses objections, y compris la réponse. Il ne peut pas ignorer avec quelle facilité l'on crève ces ballons germaniques. Mais, avant de le suivre sur ce terrain, il nous permettra de lui soumettre une observation. Personne, assurément, ne songe à lui en vouloir de ce qu'il refuse à l'auteur des *Actes* le titre de saint : que M. Renan écrive « saint Luc » ou « Luc » tout court, peu importe à la mémoire de l'évangéliste. Mais, s'il nous écoutait, il s'abstiendrait, dans son propre intérêt, de dire : « Le bon Luc, le bon Pierre (1). » Nous lui demandons ce sacrifice, non pas à cause des convenances : là-dessus, chacun a sa mesure, mais par un pur scrupule littéraire. Nous trouvons ce style plat et de

(1) *Les Apôtres*, Introd., xxiii, xxxvii.

mauvais goût. Appliquées à des noms que l'humanité est habituée à vénérer, ces plaisanteries nous paraissent de bas étage. Quand on a l'honneur de mettre au front d'un livre : « membre de l'Institut de France, » on s'interdit de pareilles facéties, ne serait-ce que par respect pour le corps auquel on appartient.

Suivons donc M. Renan dans son voyage en Allemagne, où il est allé demander une arme contre saint Luc, à MM. Schneckenburger et Zeller. Chaque fois qu'il lui plaira de mêler à ses romans une petite dose de science, quelque légère qu'elle soit, il nous causera un sensible plaisir : ces pages, malheureusement trop rares, sont celles qui nous attirent davantage. Le reste semble destiné à un genre de lecteurs qui prennent M^{me} George Sand pour un métaphysicien et M. Alexandre Dumas pour un critique.

S'il fallait en croire le nouveau biographe des Apôtres, on remarquerait entre les derniers chapitres de l'Évangile et le premier des *Actes* une singulière contradiction. « D'après le dernier chapitre de l'Évangile, l'ascension *semble* avoir lieu le jour même de la résurrection. D'après le premier chapitre des *Actes*, l'ascension n'eut lieu qu'au bout de quarante jours (1). » Comme toute l'objection repose sur un *il semble*, nous pourrions nous dispenser d'y répondre, car M. Renan avoue lui-même que la contradiction n'est qu'apparente. En effet, tout se concilie sans la moindre difficulté. Saint Luc veut-il insinuer dans son Évangile que l'ascension a eu lieu le *jour même* de la résurrection? D'aucune manière. Après avoir raconté les événements de ce grand jour, il termine son Évangile en di-

(1) *Les Apôtres*, Introd., xx, xxi.

sant : « Or, il les amena dehors, jusqu'à Béthanie, etc. (1), » sans marquer ni quel jour, ni à quelle heure. Pourquoi donc ne mentionne-t-il pas dans l'Évangile l'intervalle qui sépare la résurrection de l'ascension? Parce qu'il se réserve d'en parler dans les *Actes des Apôtres*, qui forment la continuation ou la deuxième partie de son Évangile. M. Renan l'avoue : « Une circonstance grave porte à croire que Luc conçut en même temps le plan de l'ensemble (2). » Si donc saint Luc conçut en même temps le plan de l'ensemble, qu'est-ce qui l'obligeait à dire dans la première partie de son ouvrage ce qu'il avait l'intention d'exposer dans la seconde? Y a-t-il dans tout cela une ombre de contradiction?

Arrivons à l'*Épître aux Galates*, que M. Renan voudrait mettre en opposition avec le récit de saint Luc. D'après lui, l'auteur des *Actes* aurait « resserré le temps entre la conversion de saint Paul et son premier voyage à Jérusalem, » avançant ainsi, dans l'intérêt d'un système pré-conçu, le premier séjour de l'apôtre en cette ville, contrairement à l'*Épître aux Galates*, où saint Paul déclare qu'il n'est venu à Jérusalem que trois ans après sa conversion. Là-dessus, tout un pêle-mêle d'hypothèses et de conjectures. Or, tout cela est faux, et M. Renan ne peut l'ignorer, s'il a lu les écrits dont il parle. La seule excuse qu'il lui soit possible d'alléguer pour une telle assertion, c'est qu'il se

(1) Saint Luc, xxiv, 50 et ss. ἐξήγαγε δὲ αὐτοὺς ἔξω, etc., Saint Luc a coutume de commencer son récit par cette formule : « Or il arriva que, » sans relier pour cela ce qu'il va dire à ce qui précède immédiatement, et sans exclure l'intervalle plus ou moins long qui a pu s'écouler entre les deux termes de la narration. Voir ch. v, 1, 12, 17; vi, 1, 6, 12; vii, 11; viii, 1, etc. — (2) *Les Apôtres*, Introd. xx, et suiv. — Ibid, p. 187, note 3.

borne à hasarder des *il semble* et des *il paraît* (1). La vérité est que saint Luc ne détermine d'aucune façon le temps qui s'écoula entre la conversion de saint Paul et son premier voyage à Jérusalem. (*Actes*, ix, 19,26.) Après avoir raconté *l'accident de Damas* (style de M. Renan) (2), l'historien rapporte que Saul demeura quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas, qu'il prêchait dans les synagogues, se fortifiant de plus en plus et confondant les Juifs, et qu'enfin après un intervalle de temps assez long (*ἡμέραι ἰκαναί*) il échappa aux mains des Juifs qui voulaient le mettre à mort. Puis, sans autre forme de transition, saint Luc ajoute : « Lorsque Saul fut venu à Jérusalem, il cherchait à se joindre aux disciples; pas une syllabe qui indique ni quand l'apôtre arriva dans cette ville, ni quand il en sortit. Dès lors, comment pourrait-il y avoir la moindre opposition entre saint Luc qui n'affirme rien sur l'époque de ce voyage, et saint Paul, qui en marque la date? Saint Paul dit qu'auparavant il s'était rendu en Arabie; saint Luc nie-t-il ce détail? Et s'il le passe sous silence, qu'est-ce qui lui faisait une loi de le mentionner dans une narration aussi concise que la sienne? Encore une fois, où est la contradiction?

Cette discussion de textes est fastidieuse, je le sens; mais comme c'est la seule partie du livre où notre adversaire ait tenté quelque effort pour dépasser le roman, on nous permettra de le suivre pas à pas, sans lui faire grâce d'aucune assertion. Après avoir parlé d'un premier voyage

(1) *Les Apôtres*, Introd., xxxii, xxxiii : « Le désir de faire de saint Paul un visiteur assidu de Jérusalem *semble* l'avoir induit... Ces allées et venues *paraissent* avoir été racontées, etc. » — (2) *Ibid.*, xxx.

de saint Paul à Jérusalem (*Actes*, ix, 26), saint Luc en indique un second, que l'apôtre entreprit, de concert avec saint Barnabé, pour aller porter aux fidèles de la Judée l'offrande des chrétiens d'Antioche, lors de la famine de l'an 44. (*Actes*, xi, 30.) Or, il *semble* à M. Renan que saint Luc a prêté à l'apôtre un voyage de trop (1); car, dit-il, « Paul *déclare expressément* qu'entre le voyage qui eut lieu trois ans après sa conversion et le voyage pour l'affaire de la circoncision, il ne vint pas à Jérusalem. (*Gal.*, i et ii.) En d'autres termes, Paul *exclut formellement* tout voyage entre *Act.* ix, 26, et *Act.* xv, 2... Il est donc impossible de maintenir au voyage raconté *Act.* xi, 30, et xii, 35, aucune réalité (2). » Cette fois, M. Renan affirme et j'en suis bien aise, parce qu'il me fournit une nouvelle occasion de montrer quelle est la valeur de ses affirmations. Ouvrons l'Épître aux Galates à l'endroit indiqué (ch. i et ii) : qu'y trouvons-nous? Saint Paul y mentionne deux voyages qu'il fit à Jérusalem : l'un, trois ans après sa conversion; l'autre, quatorze ans plus tard (3). En exclut-il un troisième? Pas un iota qui permette de le supposer. Et M. Renan vient nous parler d'une *déclaration expresse, d'une exclusion formelle!* Ou il n'a pas lu les textes, ou il trompe sciemment ses lecteurs; il n'y a pas de milieu. Et pourquoi saint Paul passe-t-il sous silence, dans son Épître aux Galates, le voyage qu'il fit à Jérusalem pour y porter les offrandes des fidèles d'Antioche? Parce que l'apôtre, si

(1) *Les Apôtres*, Introd., xxxii. — (2) *Les Apôtres*, xxii, xxxiii, xxxiv. — (3) *Ep. aux Gal.*, i, 18 : « Ensuite, après trois ans, j'allai à Jérusalem pour voir Pierre... ii, 1. Quatorze ans après je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, ayant pris aussi Tite avec moi. »

laconique dans son récit, omet les détails inutiles, et que cette mission de pure charité n'avait aucun rapport avec son argumentation contre les chrétiens judaïsants de la Galatie. Au contraire, « le voyage pour l'affaire de la circoncision » avait une importance capitale dans le débat : voilà pourquoi il parle de l'un et se tait sur l'autre. Quoi de plus naturel ? Il n'y a que M. Renan qui soit de force à prendre le silence pour une *déclaration expresse*, et à trouver dans l'omission d'un détail une *exclusion formelle* (1).

Déjà, dans sa *Vie de Jésus*, l'auteur avait émis cette maxime : « Qu'il faut solliciter doucement les textes jusqu'à ce qu'ils arrivent à se rapprocher (2); et l'on sait avec quelle retenue il l'avait pratiquée. Depuis lors, nous devons l'avouer, ils s'est perfectionné dans l'art d'employer ces *douces sollicitations* : témoin l'ardeur jalouse avec laquelle il caresse certains textes pour les amener à dire ce qu'il veut. Nous avons bien prévu que M. Renan ne résisterait pas à la tentation d'opposer aux *Actes des Apôtres* (ch. xv) le deuxième chapitre de *l'Épître aux Galates*, en grossissant la discussion qui s'était élevée entre saint Pierre et saint Paul sur une simple question de conduite ou d'opportunité; et ce qui nous portait à le présumer, c'était un précédent que nous avons remarqué dans l'histoire de l'Église.

(1) Si nous ne craignons d'occasionner une nouvelle dépense à M. Renan, qui s'est déjà procuré, dit-il, les écrits de Schneckenger et de Zeller, nous prendrions la liberté de lui recommander les ouvrages spéciaux qui ont paru en Allemagne sur la chronologie des *Actes*, entre autres celui d'Angers, de *Temporum id actis apostolorum ratione*, Leipzig, 1833; et celui de Wieseler. *Chronologie des Apostolischen Zeitalters*, p. 180 et ss. —

(2) *Vie de Jésus*, Introd., LVI.

Au deuxième siècle vivait un hérétique nommé Marcion. Élevé dans les rangs du clergé de Sinope, il tournait contre l'Église les enseignements qu'il en avait reçus. Cet homme n'était pas dépourvu de talent; mais la rectitude du jugement n'égalait pas chez lui la vivacité de l'imagination. Comme il arrive assez souvent, il cherchait à détruire dans les autres la foi qu'il avait reniée lui-même. Tertullien le lui reprochait avec sa vigueur accoutumée : « Parce que tu as cessé de croire, Marcion, tu travailles maintenant à anéantir ce que tu avais cru; mais loin de la détruire, tu ne fais que confirmer cette foi qui naguère était la tienne (1). » Pour assurer le succès de son œuvre, Marcion avait mis en pièces tout le Nouveau-Testament. Trouvait-il quelque passage gênant pour son système? sa réponse était toute prête : Tel texte, disait-il, a été ajouté après coup; tel autre a été altéré par les chrétiens judaïsants; ici, il y a eu quelque remaniement; là, une falsification manifeste. En élaguant ainsi ce qui lui déplaisait, pour ne retenir que ce qu'il trouvait conforme à ses idées, il s'était fait un Évangile à lui, qu'il intitulait « Évangile de saint Luc. » Additions, suppressions, transpositions, tout lui était bon, pourvu qu'il parvint à plier l'Écriture au gré de ses idées préconçues. Esprit chagrin et bizarre, l'ancien clerc de Sinope, dans le Pont, faisait grand bruit de certaines contradictions qu'il prétendait avoir découvertes entre les écrivains sacrés. Surtout il était travaillé de la fièvre de l'antithèse : opposer le Nouveau Testament à l'Ancien, la Loi à l'Évangile, saint Pierre à saint Paul, les *Actes des Apôtres* à l'*Épître aux Galates*, telle était sa constante préoccupation. Saint Irénée et Tertullien se sont donné la

(1) *De Carne Christi*, II.

peine de lui démontrer que toutes ces contradictions n'avaient jamais existé que dans son cerveau (1). Depuis lors, Marcion est resté un type fort curieux pour ceux qui étudient l'archéologie chrétienne.

D'après ce que je viens de dire, il était facile de prévoir que M. Renan reprendrait la thèse de Marcion : elle était trop neuve pour ne pas le tenter. Voyons si elle a gagné en force depuis seize siècles. L'ancien clerc de Sinope et son émule français prétendent que l'*Épître aux Galates* contredit les *Actes des Apôtres* sur la question des observances légales agitée au Concile de Jérusalem ; Tertullien leur répond que le récit de saint Paul confirme celui de saint Luc ? *Scripturam Actorum apostolicorum confirmat* (2). Et en effet, les deux narrations concordent trait pour trait. Saint Paul parle de faux frères qui voulaient imposer aux fidèles le joug des observances mosaïques (*Gal.*, II, 4) ; saint Luc dit la même chose : « Or, quelques-uns de la secte des Pharisiens qui avaient embrassé la foi, s'élevèrent et soutinrent qu'il fallait circoncire les Gentils, et leur ordonner de garder la loi de Moïse (*Actes*, xv, 5). » D'après saint Luc, dit M. Renan, Paul et Barnabé sont reçus avec empressement par tout le monde (3). Mais n'est-ce point là précisément ce que dit saint Paul ? « Jacques, Céphas et Jean, ayant reconnu la grâce que j'avais reçue, nous donnèrent la main, à Barnabé et à moi, en signe de communion (*Gal.*, II, 9). » Il n'y a ni plus ni moins de concorde d'un côté que de l'autre : M. Renan et Marcion

(1) Tertullien, *Adv., Marcionem*, I. V ; saint Irénée, *Adv., Hæreses*, I. III. — (2) Tertull., *Adv., Marc.*, I. V, c. II. — (3) *Les Apôtres*, Introd., xxxiv.

ont beau se réunir pour chercher une contradiction, ils n'en trouveront aucune. Mais, dit le premier, « le récit des *Actes* est à peine vraisemblable, puisque, d'après ce récit, le Concile a pour occasion une dispute dont on ne voit plus de trace dès que le Concile est réuni (1). » Plus de trace ! Et saint Luc commence par dire que le Concile une fois réuni, il s'engagea une « grande discussion (2) ! » Est-il possible de porter une plus grande légèreté dans l'étude d'un auteur ? — Mais enfin « Paul ne parle pas au Concile de Jérusalem (3). » Ah ! M. Renan a fait cette nouvelle découverte ? Qu'il prenne donc la peine de lire, non pas les écrits de Schneckenburger, de Zeller, de Kayser, etc., etc., mais tout simplement le verset 12 du chapitre xv des *Actes* : « Alors toute l'assemblée se tut, et l'on écoutait Barnabé et Paul *racontant* (εξηγουμένων) combien de miracles et de prodiges Dieu avait faits par eux parmi les Gentils : » ce qui était décisif pour le point en question. Ainsi, Paul fait l'historique de son ministère devant le Concile de Jérusalem, mais *il ne parle pas*; ou il parle sans parler : pour M. Renan, c'est tout un. Et cet homme prétend trouver saint Luc en défaut !

Qu'on veuille bien le remarquer, nous discutons en ce moment la partie *scientifique* du livre, celle où l'auteur déploie toute son érudition. Jugez par là de ce que promet le reste. J'ai besoin de voir Marcion derrière M. Renan, pour me croire en face d'un adversaire sérieux. Du moins, disait l'ancien clerc de Sinope, dans le Pont, vous ne nierez pas que Paul n'ait reproché à Pierre, dans une certaine circonstance, de ne pas marcher droit, selon la vérité de l'Évan-

(1) *Les Apôtres*, xxxvii. — (2) *Act. des Ap.*, xv, 7, πολλὰ ἤς δὲ συζητήσεως γενομένης. — (3) *Les Apôtres*, *Introd.*, xxxv,

gile? « Assurément, répondait Tertullien au deuxième siècle, il le réprimanda, mais pourquoi? Uniquement (*non ob aliud*) pour son inconstance au sujet des aliments que Pierre permettait ou défendait selon la qualité des personnes, redoutant les hommes de la circoncision (1). » Après tout ce qui a été écrit pour expliquer le différend d'Antioche, il me semble qu'on devrait une bonne fois renoncer à cette machine de guerre si vieille et si usée. M. Renan n'est pas de cet avis : « il se réserve de traiter avec détail, dans son livre troisième, la question de fond engagée dans ces curieux incidents (2). » Nous voudrions pouvoir lui épargner cette peine inutile. Il n'y a pas de *question de fond* engagée dans des incidents qui ne sont curieux que pour M. Renan et pour les personnes dont l'érudition égale la sienne. *Au fond*, saint Pierre était parfaitement d'accord avec saint Paul; et la preuve de cet accord, c'est saint Paul qui s'est chargé de la fournir, quand il dit au chef des Apôtres : « Si toi, étant juif, *tu vis à la manière des Gentils*. et non en Juif, comment forces-tu les Gentils à judaïser? » (*Gal.*, II, 14.) Il résulte de ces paroles que saint Pierre, pas plus que saint Paul, ne se croyait obligé à suivre les observances mosaïques, puisqu'il « vivait à la manière des Gentils (3). » A quoi donc se réduisait le différend? A une simple question de conduite ou d'opportunité. Partant des mêmes principes, deux personnes peuvent très bien différer sur la manière dont il convient de les appliquer selon les temps, les lieux

(1) Tertullien, *adv. Marcionem*, v. 3. — (2) *Les Apôtres*, Introd., xxxix. — (3) ἔθνηως, — ἰουδαϊκῶς, « à la manière des gentils ou à la manière des Juifs, » c'est-à-dire en évitant, ou non, d'user des aliments défendus dans l'ancienne loi.

et les circonstances. Ni l'unité de foi ni l'union des cœurs ne sont compromises par cette diversité d'appréciation. Pierre, étant venu à Antioche, ne craint pas de manger avec les gentils, montrant ainsi que, par l'établissement du christianisme, le mur de séparation entre les Juifs et les autres nations était à jamais tombé. Arrivent les envoyés de Jacques, et alors, craignant de scandaliser des frères trop scrupuleux ou peu fermes dans la foi, l'Apôtre évite de prendre part au repas des Gentils. Bien qu'inspirée par un motif de charité, cette condescendance pouvait produire un fâcheux effet sur l'esprit des païens convertis : voilà pourquoi saint Paul n'hésite pas à la blâmer. (*Gal.*, II. 14-14.) Mais, nous le demandons à tout homme non prévenu, était-ce là une *question de fond*? Le dissentiment portait-il sur un point de doctrine? Saint Paul n'a-t-il pas usé des mêmes ménagements dans des circonstances analogues? Certes, personne ne prétendra que l'auteur de l'*Épître aux Romains* et de l'*Épître aux Galates* ait voulu imposer aux païens convertis le joug des observances mosaïques; et cependant il circonçoit Timothée, son disciple, « à cause des Juifs qui étaient en ces lieux. » (*Actes*, XVI, 3.) C'est absolument le même motif qui faisait agir saint Pierre à Antioche. Ecrivant aux Corinthiens, il leur dit : « Si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai plutôt jamais de chair, pour ne pas scandaliser mon frère (1). » Saint Pierre ne raisonnait pas différemment quand il refusait de participer aux repas des Gentils, afin de ne pas scandaliser les chrétiens judaïsants. N'est-ce pas saint Paul, qui dans le but d'éloigner tout soupçon

(1) *I^{re} aux Cor.*, VIII, 13.

d'irrévérence envers la loi mosaïque, se joint à des hommes liés par le vœu des Nazaréens et entre avec eux dans le temple pour se purifier? (*Actes*, **XXI**, 23-26.) Saint Pierre a-t-il poussé plus loin son respect pour des observances abrogées, il est vrai, mais qu'il n'était pas défendu de pratiquer comme œuvres pieuses et de surérogation, pourvu qu'on ne les tint pas pour obligatoires? Et enfin, quand saint Paul veut résumer sa ligne de conduite à cet égard, qu'est-ce qu'il écrit aux Corinthiens? « Je me suis fait comme juif avec les juifs, pour gagner les juifs (1). » Saint Pierre a-t-il jamais fait ou dit autre chose? Qu'on laisse donc de côté, une fois pour toutes, ces antithèses puériles auxquelles s'amusait Marcion, et qui faisaient sourire de pitié Tertullien et saint Irénée. En retraçant l'histoire du Concile de Jérusalem, saint Luc a fidèlement exprimé le sentiment unanime des Apôtres : d'accord sur ce principe fondamental, que la loi nouvelle avait affranchi les chrétiens des prescriptions rituelles de l'ancienne, ils se réservaient de porter dans l'application les tempéraments que demanderaient les besoins divers et la situation respective des communautés naissantes.

Voilà donc, en résumé, tout ce que l'antichristianisme a su inventer contre les *Actes des Apôtres*, depuis Marcion jusqu'à M. Renan. On trouvera sans doute que c'est peu de chose. Pour notre part, nous ne croirons jamais qu'il fût venu en idée à personne de vouloir contester la valeur historique d'un pareil document, si un système préconçu n'avait empêché certains esprits de suivre les règles d'une saine critique; et, si nous avons pu conserver quelque

(1) *I^{re} aux Cor.*, ix, 20.

doute à cet égard, le nouveau biographe des Apôtres se serait chargé de le détruire. Après ce long prélude, destiné à dérouter le public, M. Renan se décide enfin à donner sa vraie note ; et, comme on va le voir, tout l'effort est dans la finale : « Comment, *d'ailleurs*, prétendre qu'on doit suivre à la lettre des documents où se trouvent des impossibilités ? Les douze premiers chapitres des *Actes* sont un tissu de miracles. Or, une règle absolue de la critique, c'est de ne pas donner place dans les récits historiques à des circonstances miraculeuses (1). » Ah ! voilà le mot de l'énigme : il fallait commencer par là ; tout se serait expliqué. A quoi bon tant de détours et de circuits ? Mieux valait dire tout de suite que vous attaquez le caractère historique des *Actes*, parce qu'ils contiennent des faits qui vous gênent. Là-dessus, M. Renan répète, avec une insistance risible, et sans même varier la forme, tout ce qu'il avait affirmé dans son *Introduction à la Vie de Jésus* sur les miracles « qu'on n'a jamais constatés, qui ne se passent pas dans les endroits où il faudrait, etc., etc. (2). » On n'a pas oublié la sommation respectueuse qu'il adressait à l'Être suprême, il y a trois ans, pour l'inviter à faire un miracle dans des conditions indiquées d'avance (3). Avait-il négligé de désigner le local ? ou bien la commission formée *ad hoc* n'avait-elle pas été régulièrement convoquée ? Nous l'ignorons. Le fait est que, depuis lors, M. Renan est resté là, demandant son miracle ; mais il a eu beau interroger tous les points de l'horizon, il n'a rien vu venir ; jusqu'ici, pas de miracle. On conçoit que l'hono-

(1) *Les Apôtres.*, Introd., XLIII. — (2) *Ibid.*, XLIII et ss. — (3) *Vie de Jésus*, Introd., LI, LII.

rable membre de l'Institut ait fini par s'impatienter. Il s'est donc décidé à faire une seconde sommation. Cette fois, la ville, théâtre de l'expérience, est clairement indiquée : c'est décidément Paris qui obtient la préférence ; il ne manque plus que de marquer le nom de la rue et le numéro de la maison ; mais cela viendra. « Quand on a un moyen si simple de se prouver, pourquoi ne pas s'en servir au grand jour ? Un miracle à Paris, devant des savants compétents, mettrait fin à tant de doutes ! Mais hélas ! voilà ce qui n'arrive jamais (1). » Hélas ! il faudra bien que M. Renan se résigne à attendre ; mais, aussi, pourquoi tant se presser et ne pas remettre l'expérience jusqu'à la prochaine Exposition universelle ? Le moment serait si bien choisi... Et l'on dira que nous manquons de douceur quand nous appelons ces sommations une bouffonnerie ! Que sont donc devenus l'esprit et le bon sens dans une partie du public français ?

Je ne m'arrêterai pas à montrer que cette manière de traiter avec Dieu et de lui signifier qu'il ait à faire un miracle à Paris, sinon pas de foi, équivaut à une profession d'athéisme. Mais comme il se pourrait qu'un lecteur peu attentif fût tenté de trouver *très simple* le moyen proposé par M. Renan, je désirerais lui prouver que rien n'est au contraire plus compliqué. Notre compatriote exige que Dieu fasse pour lui un miracle à Paris, « devant des savants compétents ; » mais, un instant, est-ce que les « savants » de Berlin, de Pétersbourg, de New-York, de Rio-Janeiro n'auraient pas, aussi bien que M. Renan et ses amis, le droit de réclamer à leur tour un miracle ? Il faudra donc

(1) *Les Apôtres*, Introd., LLIV.

que Dieu se soumette au caprice de ces messieurs. Ou bien la commission parisienne revendiquerait-elle seule le privilège de constater le miracle? Mais, dans ce cas, comment le reste du genre humain saura-t-il que M. Renan et ses amis se trouvaient dans de bonnes conditions physiques, intellectuelles, morales, pour voir et pour rapporter fidèlement ce qu'ils auraient vu? Pas d'autre moyen que de parcourir leurs écrits, d'interroger leurs antécédents, de discuter leur conduite, afin de s'assurer que les témoins réunissent toutes les qualités nécessaires pour mériter la confiance. Eh bien, franchement, cet examen ne me paraîtrait ni court ni facile. Il y a surtout telle théorie sur la sincérité dont on ne se cache pas, et qui, pour ma part, m'inquiéterait beaucoup (1). Et enfin, mettons les choses au mieux : quelle sera la situation de ceux qui vivront à trois ou quatre siècles de M. Renan et de sa commission? Dieu sera-t-il obligé, après cette génération, de faire un nouveau miracle à Paris, « devant des savants compétents, » pour convertir les incrédules? Pourquoi pas chaque année? Car la foi de ces messieurs pourrait bien chanceler d'une année à l'autre. Ou enfin le miracle constaté par la société parisienne devra-t-il faire loi pour toute la suite des siècles? Mais, alors, par quelle voie nos arrière-neveux pourront-ils apprendre que cette société a réellement existé, qu'elle s'est réunie en temps et lieu, qu'elle était composée de membres jouissant du plein usage de leurs facultés? Par le témoignage de l'histoire. Vous voilà donc forcément ramené, vous aussi, au témoignage historique comme à la seule source de renseignements possible pour tous ceux qui

(1) *Vie de Jésus* : « L'histoire est impossible si l'on n'admet hautement qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures, etc. »

n'ont pas vu par eux-mêmes. Or, c'est précisément un pareil témoignage que nous vous offrons, un témoignage scellé du sang de ceux qui l'ont rendu. Que voulez-vous de plus? Oui, Dieu a fait des miracles pour convertir les incrédules; mais il a pris son heure, et non pas la vôtre; pour faire éclater sa puissance, il a choisi le moment le plus solennel de l'histoire; il s'est rendu, non pas à l'appel de l'orgueil qui défiait sa force, mais au vœu des âmes qui le cherchaient avec humilité. Il a pris pour témoins de ses œuvres des natures simples et droites, incapables de fraude ou de dissimulation. Ces hommes s'en sont allés par le monde, répétant ce qu'ils avaient vu, entendu, touché de leurs mains, et donnant leur vie pour confirmer l'exactitude de leur récit. Le monde les a crus et il s'est converti. M. Renan et sa commission feraient-ils mieux? J'en doute.

Des « savants compétents! » On dirait, en vérité, qu'eux seuls ont des yeux pour voir ou des oreilles pour entendre. Est-ce que les parents de l'aveugle-né guéri par Jésus-Christ n'étaient pas compétents pour savoir si leur fils avait joui jusqu'alors du don de la vue ou non (1)? Est-ce que les Juifs incrédules convertis par la résurrection de Lazarre n'étaient pas compétents pour juger si le cadavre sentait déjà mauvais (2)? Fallait-il l'autorité d'un savant pour décider le cas? Qui mieux que le paralytique, auquel le Sauveur rend d'un mot l'usage de ses membres, était à même de savoir si jusque-là il avait pu remuer ses jambes (3)? Il en est ainsi de la plupart des miracles rapportés dans le Nouveau-Testament. Tous ces appels faits à la

(1) S. Jean, ix. 20. — (2) Ibid., xi. 39, 45. — (3) S. Matth., ix, 2 et ss.

science, dans ce qui est de sens commun, sont de pures échappatoires pour éluder des arguments auxquels on désespère de répondre et des témoignages qu'il est impossible de détruire.

M. Renan essaie de donner le change à ses lecteurs sur sa vraie opinion touchant les miracles. Sachant bien que limiter la puissance de Dieu, c'est la détruire, il voudrait nous faire accroire que ses négations ne « sont pas la conséquence d'un système métaphysique (1). » Nous ne lui permettrons pas de changer ainsi les termes de la question. A l'entendre, il ne dit pas : « Le miracle est impossible ; » non, mais il dit que c'est une impossibilité (2). Or entre une chose impossible et une impossibilité, nous ne voyons pas trop où est la différence. C'est donc bien *a priori*, au nom d'un système préconçu, qu'il repousse toute intervention directe de la Divinité. Et maintenant que le biographe des Apôtres, embarrassé de sa thèse, se rejette sur des détails étrangers au sujet ; qu'il vienne nous parler des sirènes et des centaures ; qu'il oppose sérieusement l'Acropole d'Athènes aux merveilles de sainteté opérées par le christianisme ; qu'il cherche à montrer comment la formation du premier homme a pu être « le résultat d'un progrès lent continué durant des périodes incalculables (3), » il n'y a dans ces divagations du matérialisme absolument rien qui puisse nous surprendre. Ce qu'il s'agirait d'expliquer par des causes purement naturelles, pour être en droit de

(1) *Les Apôtres*, Introd., XLII. — (2) *Vie de Jésus*, Introd. : « Nous ne disons pas : le miracle est impossible. » *Les Apôtres*, Introd. : « Comment, d'ailleurs, prétendre qu'on doit suivre à la lettre des documents où se trouvent des impossibilités ? Les douze premiers chapitres des *Actes* sont un tissu de miracles. » — (3) *Les Apôtres*, Introd., XLV-LI.

rejeter une intervention particulière de la Divinité, c'est la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ, la transformation des Apôtres par le miracle de la Pentecôte, la conversion du monde à l'Évangile, etc., etc. Rendons cette justice à M. Renan : il a tenté de le faire, et nous allons voir comment.

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Il y a quelques semaines, le monde chrétien se recueillait dans le souvenir du grand fait qui a changé la face de la société humaine depuis dix-huit siècles. Si, ce jour-là, M. Renan s'était donné la peine de réfléchir, il aurait pu se demander : Qu'est-ce qui se passe aujourd'hui ? Sur tous les points du globe où la civilisation a triomphé, de Rome à Paris, de Londres à New-York, on célèbre l'anniversaire d'un événement « qui a fixé le sort de l'humanité (1). » Puis-je supposer, sans folie, qu'on ait attendu jusqu'à moi pour examiner ce fait, pour voir s'il repose sur un témoignage inattaquable ? Non, franchement, cela n'est pas possible. L'univers chrétien reconnaît que ce fait capital est le fondement de ses croyances ; il répète avec saint Paul : « Si le Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine, et vaine aussi est votre foi (2). » Si donc il est un témoignage que la critique ait dû discuter attentivement, peser, tourner et retourner dans tous les sens, pour y découvrir quelque point vulnérable, c'est le témoignage des Apôtres

(1) *Les Apôtres*, 23 : « Tels furent les incidents de ce jour, qui a fixé le sort de l'humanité. » — (2) *I^{er} aux Corinthiens*, xv, 14.

touchant la résurrection de Jésus-Christ, Juifs et païens, tous les adversaires du christianisme ont dû multiplier leurs efforts pour ruiner cette base fondamentale, et, par le fait, les Celse, les Porphyre, les Hiéroclès, les Julien, ont épuisé contre elle toutes les ressources de leur talent. D'un autre côté, avant d'immoler leurs préjugés à la foi, les Justin, les Athénagore, les Clément, les Tertullien, les Cyprien, et tant d'autres grands esprits sortis du paganisme, n'ont pu manquer d'étudier avec soin une affirmation sur laquelle est appuyé tout l'édifice de la religion chrétienne. Qu'est-il résulté de ce débat contradictoire, qui s'est prolongé jusqu'à nos jours? La croyance générale du monde civilisé à la résurrection de Jésus-Christ. Pas une objection n'a été épargnée à cette croyance depuis l'heure où le sanhédrin des Juifs tenta une première explication; mais, loin d'en recevoir la moindre atteinte, elle n'a fait que s'étendre et se fortifier; et aujourd'hui, après dix-huit siècles d'examen, de discussion, ce cri d'allégresse : « Jésus-Christ est ressuscité! » s'échappe des lèvres de trois cent millions d'hommes; il exprime la foi, non pas de quelque race plongée dans les ténèbres de la barbarie, mais des naions qui tiennent dans le monde le sceptre des lumières et de l'intelligence. En vérité, pour admettre que les Apôtres, les premiers chrétiens, les martyrs, les Pères de l'Église, tous les peuples chrétiens, avec leur élite de savants, de philosophes, de théologiens, d'hommes de génie, aient pu être, à leur insu et malgré eux, dupes d'une hallucination de femme sur le point fondamental de leurs croyances, il faudrait une foi bien plus robuste que pour reconnaître une intervention de Dieu ressuscitant le Christ d'entre les morts.

Ainsi raisonnerait un esprit sur lequel la logique aurait conservé tant soit peu de prise. Mais non, M. Renan trouve cette comédie de deux mille ans la chose la plus simple et la plus naturelle du monde. Que « le plus grand fait de l'histoire religieuse du genre humain » ait pris son origine dans la folie d'une femme qui a cru voir et qui n'a pas vu, c'était une hypothèse trop scientifique pour ne pas le satisfaire. Voyons donc s'il est facile de dépouiller le christianisme de son caractère surnaturel, et si le nouveau critique y a mieux réussi que Celse et les incroyants du siècle dernier.

Et d'abord, dans l'hypothèse contraire à la résurrection, qu'était devenu le corps du Seigneur? Cette question est évidemment la première qui se présente à l'esprit : dans l'ordre logique de la discussion, elle prime toutes les autres. M. Renan la déclare « oiseuse et insoluble (1). » Oiseuse! Mais c'est le point précis de la difficulté. Insoluble! Alors, à quoi bon faire des livres, si vous ne voulez rien expliquer? Ainsi, voilà un homme qui prétend battre en brèche les croyances du monde chrétien, et qui commence par avouer qu'il lui est impossible de résoudre la question principale, et « qu'on ignorera toujours ce détail (2). » Dites donc tout simplement que vous êtes embarrassé, et que, ne trouvant rien de bon à dire, vous préférez vous taire. Cet aveu d'impuissance nous montre dans quelle voie inextricable s'engagent les adversaires de la résurrection, M. Renan semble avoir compris que cette manière d'esquiver le débat n'est ni franche, ni adroite : aussi cherche-t-il, tant bien que mal, à résoudre sa « question

(1) *Les Apôtres*, 38. — (2) *Ibid.*, 39.

insoluble. » Faut-il mettre sur le compte des Apôtres l'enlèvement du corps de Jésus-Christ? L'auteur ne le pense pas : « On ne peut guère admettre, dit-il, que ceux qui ont si fortement cru Jésus ressuscité soient ceux-là mêmes qui avaient enlevé le corps (1). » Mais les Apôtres une fois écartés, à qui attribuer une pareille supercherie? Je prie le lecteur de relire deux fois les lignes suivantes, pour bien juger à quoi l'on s'expose quand on veut bannir le surnaturel de l'histoire évangélique :

« *Il est possible* que le corps ait été enlevé par quelques-uns des disciples et transporté par eux en Galilée. Les autres, restés à Jérusalem, *n'auront pas eu* connaissance du fait. D'un autre côté, les disciples qui *auront* emporté le corps en Galilée *n'auront eu* d'abord aucune connaissance des récits qui se formèrent à Jérusalem, si bien que la croyance à la résurrection *se sera* formée derrière eux et les *aura* surpris ensuite. Ils *n'auront pas* réclamé, et *l'eussent-ils fait*, cela *n'eût* rien dérangé (2). »

Quand M. Renan écrivait ces lignes, il *n'aura* probablement pas su ce qu'il voulait dire. D'un autre côté, il ne *se sera* sans doute pas appliqué à parler français; et *l'eût-il fait*, cela *n'eût* rien gâté. Je supprime toute réflexion sur ce style : on dit que l'ouvrage de M. Renan est bien écrit, je ne demande pas mieux que de le croire; mais si cette page doit devenir classique, je vote pour qu'on ferme au paravant tous les cours de littérature. Car il est évident que nos bons vieux modèles ne pourraient qu'entraver les progrès de ce français de l'avenir. Quant à l'idée elle-même, il est superflu de la discuter : si jamais M. Renan

(1) *Les Apôtres*, 40. — (2) *Ibid.*, 40.

parvient à sortir de son futur passé, pour en arriver à un autre temps du verbe *avoir*, nous pourrions l'attendre au terme de ses conjugaisons ; jusque-là, nous risquerions fort de prendre pour sa vraie pensée ce qui n'en a que l'apparence. Et, en effet, l'auteur de ces hypothèses a tant de confiance dans leur valeur, qu'il se hâte d'abandonner les disciples pour se tourner vers les Juifs et leur demander raison de la disparition du corps. Pauvres Juifs ! on ne s'attendait guère à les trouver dans cette affaire ; car si quelqu'un avait intérêt à ce que le corps de Jésus-Christ restât dans le sépulcre, c'était bien eux : en le faisant disparaître, ils eussent accredité la résurrection. Mais pourquoi les Juifs ne se prêteraient-ils pas un instant aux combinaisons de M. Renan, afin de le tirer d'embarras ? Ici, je dois l'avouer, la formule varie, et les *peut-être* remplacent avantageusement les futurs passés. Continuons à citer : car l'analyse serait impuissante à rendre tout ce qu'il y a de profondeur dans ces conjectures :

« *Il est permis de supposer aussi que la disparition du corps fut le fait des Juifs. Peut-être* crurent-ils par là prévenir les scènes tumultueuses qui pouvaient se produire sur le cadavre d'un homme aussi populaire que Jésus (des scènes qui se produisent sur un cadavre !). *Peut-être* voulurent-ils empêcher qu'on ne lui fit des funérailles bruyantes ou qu'on n'élevât un tombeau à ce juste. Enfin, *qui sait* si la disparition du cadavre ne fut pas le fait du propriétaire du jardin ou du jardinier ?... *Peut-être* le propriétaire fut-il mécontent de cette prise de possession, et fit-il enlever le cadavre (1). »

(1) *Les Apôtres*, 42.

Peut-être M. Renan n'a-t-il pas été plus satisfait de cette explication que des précédentes; et, ce qui *permet de le supposer*, c'est qu'il en cherche d'autres. « A vrai dire, ajoute-t-il, les détails rapportés par le quatrième Évangile ne s'accordent guère avec une telle hypothèse (1). » Mais, alors, à quoi s'arrêter en définitive? Un éclair a traversé l'esprit de l'auteur. Si c'était une femme qui eût joué ce tour-là?... Quelle bonne fortune pour un roman! En effet, le quatrième Évangile parle « du suaire plié soigneusement à part dans un coin (2). » Or, il n'y a qu'une femme pour savoir ainsi plier le linge. « Cette dernière circonstance *ferait supposer* qu'une main de femme s'était glissée là (3). » Suit une tirade sur la conscience féminine, dominée par la passion, capable des illusions les plus bizarres, complice de ses propres rêves, etc., etc. (4). L'écrivain sentimental ne paraît pas même se douter des difficultés qu'une telle entreprise offrait à « une main de femme : » Ni les soldats qui gardaient le sépulcre, ni la pierre très lourde qui en fermait l'entrée, rien ne l'arrête dans sa dissertation sur la « conscience féminine (5). » Mais, enfin, à quelle femme devons-nous

(1) *Les Apôtres*. — (2) *Ibid.* Pour ajouter à l'effet du tableau, M. Renan glisse dans le texte sacré le mot *soigneusement*, qui ne s'y trouve pas. (S. Jean, xx, 7.) Le verbe ἐντυλίσσειν, plier, envelopper, n'exprime par lui-même aucune idée de ce genre, Mais pourquoi s'interdire ces broderies, du moment qu'elles peuvent servir à orner un roman? — (3) *Les Apôtres*, 42. — (4) *Ibid.*, 43. — (5) Pour se débarrasser d'un argument qui le gêne, M. Renan déclare « inadmissible la circonstance des gardiens et du sceau apposé au sépulcre. » (*Ibid.*, 8, 39.) Mais comme il se borne à une affirmation toute gratuite, nous ne pouvons y voir qu'un pur caprice de son imagination. Abstraction faite de l'autorité de S. Matthieu, qui écrivait sur le théâtre même des

faire honneur de « cette nuance particulière de la sincérité? » (Style de l'auteur pour désigner l'imposture.) (1). M. Renan songe involontairement à Marie de Béthanie (2). » Comme ce n'est qu'une pensée involontaire, jetée négligemment dans une note, au bas de la page, nous nous bornerons à dire que M. Renan a tort de tant songer, alors qu'il faudrait prouver. Pour ma part, je ne puis pas comprendre que, dans cette revue des femmes de l'époque, il ait oublié l'épouse de Pilate. Montrer la femme du procureur arrivant au tombeau de Jésus-Christ pour gagner les gardes à prix d'argent et pour enlever le corps, c'eût été magnifique d'invention et d'originalité. Voilà une idée que nous nous permettons de suggérer à l'auteur pour la prochaine édition des Apôtres : elle est féconde et pourra faire son chemin. M. Alexandre Dumas n'aurait pas manqué ce détail... O Voltaire! qu'est devenue ta descendance? Esprit et style, tout est allé se perdre dans l'afféterie. Cependant ne nous hâtons pas de conclure :

événements, une pareille circonstance n'a rien que de très vraisemblable lorsqu'on songe à l'acharnement dont les Juifs firent preuve pendant la Passion de Jésus-Christ. Sachant que le Sauveur avait annoncé sa résurrection (S. Matthieu, xii, 40; xvi, 4, 21; xvii, 9, 22; xx, 19; xxvi, 32; S. Marc, viii, 31; ix, 8, 9, 31; x, 34; S. Luc, ix, 22; xi, 29, 30; xviii, 33; xxiv, 6, 8), ils devaient choisir le moyen le plus efficace pour empêcher que la disparition de son corps ne pût donner lieu à cette croyance. M. Renan admet bien des détails qui ne se trouvent que dans S. Jean : dès lors, qu'est-ce qui l'autorise à s'appuyer sur le silence des autres Évangélistes, pour rejeter la circonstance des gardiens mentionnée par S. Matthieu? Il n'est pas possible de montrer plus clairement qu'on n'a d'autre règle de critique, pour accepter ou repousser le récit de l'Évangile, que la fantaisie et les besoins d'une cause. — (1) *Les Apôtres*, 43. — (2) *Ibid.*, 42.

M. Renan tient en réserve une dernière explication qui est accablante pour la croyance du monde chrétien. Nous avons bien soupçonné qu'il finirait par là ; mais nous n'osions pas croire qu'il marcherait au but avec tant de rapidité. Vous ne me paraissez que médiocrement satisfaits de mes peut-être et de mes futurs passés, dit-il aux plus exigeants d'entre ses lecteurs ; « la conscience féminine » de Marie de Béthanie elle-même n'a pas produit sur vous tout l'effet que je m'en promettais : eh bien, vous avez un moyen très simple d'y suppléer, c'est de recourir à la plus scientifique de toutes les hypothèses, au... hasard. C'est par hasard que le corps de Jésus-Christ ne s'est plus trouvé dans le tombeau. Or, « un *petit hasard* suffit pour élever l'édifice de la foi universelle (1). » Cette fois, je l'espère, tous les doutes seront levés. Et maintenant, « tirons le voile sur ces mystères (2). » En d'autres termes, n'en parlons plus : c'est désormais un fait acquis ; Jésus-Christ n'est pas ressuscité d'entre les morts, et je crois l'avoir suffisamment prouvé.

« Tirons le voile sur ces mystères : » c'est facile à dire et commode à pratiquer. Mais lorsqu'on annonce avec tant de fracas une explication naturelle des miracles évangéliques, il me semble qu'on devrait lever le voile au lieu de le tirer. Si donc, après toutes ces forfanteries, on recule néanmoins devant la solution du problème, c'est qu'on se sent impuissant à le résoudre ; et toutes les phrases de convention ne parviendront pas à dissimuler cette retraite. Quelques personnes auraient pu me taxer d'exagération, quand je disais que le livre de M. Renan est une bonne

(1) *Les Apôtres*, 44. — (2) *Ibid.*, 43.

fortune pour le christianisme; j'espère que l'analyse de son œuvre leur fera partager ma conviction. Lorsque, après dix-huit siècles de discussion, un homme de talent en est réduit à imaginer des *peut-être* et un *petit hasard* pour attaquer la résurrection de Jésus-Christ, il prouve à sa manière la vérité de nos croyances. Car, n'en doutons pas, si M. Renan avait su trouver mieux, il n'aurait pas manqué de le dire. Les fadeurs de son langage et la mollesse de sa critique lui appartiennent en propre, j'en conviens; mais la pauvreté de son argumentation tient à la thèse même qu'il défend. Au fond, ses deux confrères en incrédulité, MM. Strauss et Schenkel, ne sont pas plus avancés que lui. Seulement, moins novices dans l'art du sophisme, ils n'essayaient même pas de résoudre la « question insoluble. » A leur tour ils tirent le voile, mais à temps, et sans se donner le ridicule d'une explication qu'ils désespèrent de trouver. Le conseiller ecclésiastique du grand-duché de Bade (il n'y a que le grand-duché de Bade pour avoir de tels conseillers) écrit la phrase suivante en gros caractères : « C'est un fait incontesté qu'au matin du premier jour de la semaine, le tombeau de Jésus a été trouvé vide (1). » Qu'était devenu le corps du Seigneur? Schenkel n'a pas

(1) *Das Charakterbild Jesu*, Wiesbaden, 1864, p. 321 : « Es ist eine unbestrittene Thatsache, etc. » Même silence dans un écrit plus récent, *Die protestantische Freiheit* (Wiesbaden, 1862), où Schenkel s'efforce de persuader à ses lecteurs qu'il admet la résurrection de Jésus-Christ, tout en niant que le Sauveur ait repris le corps déposé dans le tombeau. (P. 172-188.) C'est à l'aide d'une équivoque aussi misérable qu'il espère trouver grâce aux yeux de ses coreligionnaires. Ce pieux incrédule est directeur du séminaire protestant et professeur de théologie à Heidelberg!

Quant à Strauss, ne sachant comment faire sortir le corps du tombeau, il préfère l'y laisser (1) : c'est pour lui une question brûlante (*eine brennende Frage*) (2), à laquelle il n'aime pas mettre la main. Tout cela est fort instructif, et montre ce qu'il y a d'embarras sous des négations en apparence si fières et si tranchantes. Il est bon que ces théories nuageuses passent le Rhin pour venir affronter la netteté et la précision de l'esprit français. A l'indifférence du public pour son nouveau livre, M. Renan a dû s'apercevoir que les *peut-être* et les *petits hasards* n'ont pas long succès parmi nous ; plus il avancera dans son œuvre, plus l'expérience l'avertira qu'il s'est trompé de pays ; et déjà il est aisé de prévoir que si l'Allemagne a eu le triste privilège d'enfanter ces systèmes, c'est en France qu'ils recevront leur coup de mort.

Nous avons énuméré les tentatives malheureuses à la suite desquelles M. Renan s'est hâté de « tirer le voile » sur la question qu'il cherchait à résoudre. A-t-il mieux réussi dans le dessein d'expliquer comment s'est formée la foi des Apôtres à la résurrection ? Le lecteur en jugera. Il est évident que sans cette foi intime, profonde, la conduite des Apôtres serait incompréhensible : tout le monde en convient, Strauss non moins que son imitateur fran-

(1) *Das Leben Jesu für das deutsche Volk bearbeitet*, Leipzig, 1864, p. 312 : Unsere Ansicht læsst den Leichnam im Grabe. — Ailleurs (p. 5 s. 6 et s. 9), il nie, contrairement au récit des quatre Evangélistes, que le corps du Seigneur ait été déposé dans un sépulcre par Joseph d'Arimathie. (S. Matth., xxvii, 60 ; S. Marc, xv, 46 ; S. Luc, xxiii, 53 ; S. Jean, xix, 41, 42.) C'est une plaisanterie à laquelle M. Renan lui-même n'a pas jugé à propos de s'arrêter, et avec raison. — (2) *Ibid.*, p. 288.

çais. S'ils n'avaient pas cru leur maître ressuscité, ils n'auraient pas versé leur sang pour soutenir un pareil témoignage. C'est ce qu'Origène répondait à Celse dès le troisième siècle : « Supposez, lui disait-il, que les Apôtres eussent inventé cette fable, auraient-ils puisé dans le mensonge la force nécessaire pour communiquer aux autres le mépris de la mort et pour la subir eux-mêmes (1)? » Strauss reconnaît que cette réponse est décisive contre l'hypothèse d'une imposture, et il a bien raison ; mais cela ne suffit pas, il faut aller plus loin. Une foi qui s'affirme par une telle persévérance et qui finit par entraîner celle du monde, une foi si énergique, si résistante, a dû avoir une base sérieuse : autrement, ce serait un effet sans cause. Quelle est cette base ? Une hallucination, nous dit M. Renan. Voyons si cette hypothèse s'accorde avec le caractère des Apôtres, et si elle suffit pour rendre compte de leur foi.

Et d'abord, dans quelles dispositions morales se trouvaient les disciples après la mort de leur maître ? Cette catastrophe, à laquelle ils s'attendaient si peu, avait-elle eu pour effet d'exalter leur courage, de fortifier leurs espérances ? Non, elle avait produit sur eux un résultat tout contraire. M. Renan l'avoue : « Les disciples, dans ces premières heures qui suivirent la mort de Jésus, n'avaient à cet égard aucune espérance arrêtée. Les sentiments dont ils nous font la naïve confiance supposent même qu'ils croyaient tout fini. Ils pleurent et enterrent leur ami, sinon comme un mort vulgaire, du moins comme une personne dont la perte est irréparable ; ils sont tristes et

(1) Origène *contre Celse*, II, 56.

abattus; l'espoir qu'ils avaient eu de le voir réaliser le salut d'Israël est convaincu de vanité: on dirait des hommes qui ont perdu une grande et chère illusion (1). »

Certes, on en conviendra, voilà des hommes peu disposés à l'enthousiasme, à la crédulité, à l'exaltation d'un visionnaire. De tous les états de l'âme, le découragement et la désillusion sont les moins propres à faire naître de pareils effets. C'est ce que reconnaîtrait tout observateur pour qui le cœur humain n'est pas un livre complètement fermé. Mais M. Renan n'a pas poussé jusque-là ses études psychologiques: pour lui, tous les sentiments se confondent, et les contraires sont synonymes. Ainsi ces hommes *tristes et abattus* deviennent à trois lignes de là pleins d'*enthousiasme*. « Leur espoir est convaincu de vanité; » mais plutôt que d'abdiquer *l'espérance*, « ils font violence à toute réalité (2). » Ils « croient tout fini; mais, « ils ont décidé que Jésus ne mourrait pas (3). » Ils « le pleurent comme une personne dont la perte est *irréparable*, ils ont perdu leur illusion; » mais, « dès le samedi, un homme pénétrant (M. Renan, sans doute) aurait pu annoncer que Jésus revivrait (4). » Que signifie tout ce cliquetis de mots? Y a-t-il dans ces phrases incohérentes la moindre trace d'une étude tant soit peu sérieuse des caractères et des situations? Pour s'en convaincre, l'honorable membre de l'Institut n'a pas besoin de s'adresser à un professeur de psychologie: un enfant de dix ans pourra lui apprendre qu'on n'est pas à la fois abattu et enthousiaste; plein d'espérance et sans espoir. Toutes ces phrases ont été jetées sur le papier, suivant que le caprice les dictait, au hasard et sans réflexion.

(1) *Les Apôtres*, 2. — (2) *Ibid.*, 2. — (3) *Ibid.*, 5. — (4) *Ibid.*, 5.

Le biographe des Apôtres abuse d'un mot sur l'effet duquel il compte beaucoup; et par le fait, c'est la grande ressource de tous les romanciers : l'amour. « La petite société chrétienne, ce jour-là, opéra le vrai miracle; elle *ressuscita Jésus en son cœur*, par l'amour intense qu'elle lui porta (1). » Misérable équivoque, au moyen de laquelle on voudrait confondre la survivance idéale par le souvenir avec la *résurrection réelle du corps*, la seule dont il s'agisse, et que les Apôtres aient affirmée au prix de leur sang! M. Renan joue constamment sur cette métaphore, pour faire oublier le véritable état de la question. Mais enfin l'amour des disciples pour le maître était-il tellement intense, qu'il ait pu leur troubler le cerveau jusqu'à leur enlever la conscience d'eux-mêmes et la perception des réalités extérieures? N'oublions pas que, trois jours auparavant, cet « amour intense » n'avait pas empêché Pierre de renier Jésus-Christ à la voix d'une simple servante, ni le reste des Apôtres de l'abandonner et de prendre la fuite au moment du péril. Comment donc la tristesse, la consternation, les illusions perdues auraient-elles pu, dans l'intervalle de quarante-huit heures, exalter cet amour jusqu'à la folie? Et qui ne voit que tous ces mots « d'âmes passionnées, » de « fièvre intense, » « d'ivresse d'amour, » appliqués à des hommes *tristes et abattus*, qui la veille ou l'avant-veille avaient délaissé leur maître, constituent un vrai non-sens, et ne peuvent venir se placer que sous la plume d'un romancier? Sans doute, plus tard, après la résurrection du Sauveur et la descente de l'Esprit-Saint, cet amour si faible encore et si timide le jour de la Passion

(1) *Les Apôtres*, 5.

deviendra plus fort que la mort; mais c'est précisément dans le grand fait dont ils ont été témoins que les Apôtres puiseront cette ardeur héroïque : loin d'expliquer la résurrection, elle la suppose; elle en est la conséquence et non pas la cause.

Pour montrer combien M. Renan est étranger à toute étude psychologique, il me suffira de citer une théorie qu'il énonce à propos des Apôtres. Jusqu'ici l'on avait cru que le souvenir d'un défunt s'affaiblit avec le temps, et qu'après trente années de séparation, par exemple, le sentiment d'une personne aimée perd de sa vivacité. C'est ce que l'expérience avait appris à tous les mortels. La Providence, toujours sage dans ses desseins, n'a pas permis que cette puissance du souvenir allât en augmentant, afin d'adoucir ce que la loi de la mort peut avoir d'amer pour le cœur humain. Mais non, M. Renan a changé tout cela pour les besoins de sa thèse : « Le sentiment d'une personne aimée qu'on a perdue est bien plus fécond à distance qu'au lendemain de la mort. Plus on s'éloigne, plus ce sentiment devient *énergique* (1). » On conçoit qu'avec de pareilles idées il ait été impossible à l'auteur d'apprécier sainement les dispositions morales des Apôtres; et je ne crains qu'une chose, c'est qu'on ne m'accuse de vouloir perdre mon temps à réfuter un écrivain capable d'avancer des paradoxes de ce genre.

Si la tristesse et l'abattement des Apôtres après la mort de Jésus-Christ excluent toute idée d'enthousiasme et d'exaltation fiévreuse, l'incrédulité avec laquelle ils accueillirent la première annonce de la résurrection montre combien peu ils étaient disposés à prendre une fiction pour

(1) *Les Apôtres*, 37.

une réalité. Ici, commençons par écarter les mignardises que le romancier prodigue dans cette partie de son livre. M. Renan ne le comprend pas encore ; mais l'indifférence et le dégoût public lui apprendront de plus en plus que les choses sérieuses ne comportent pas cet affadissement. Il lui plaît d'attribuer « à Marie de Magdala la gloire de la résurrection (1). » Si c'est un pur compliment qu'il a voulu faire aux dames, afin d'être agréable à quelques-unes de ses lectrices, nous ne voyons pas trop en quoi ces mièvreries pourraient déparer le reste de son ouvrage ; mais encore faudrait-il ne pas se permettre ces galanteries aux dépens de l'histoire. A coup sûr, il est dans son rôle, il demeure fidèle à tous ses précédents, quand il admire dans Marie-Madeleine « une belle organisation, des sens délicats, » en particulier « le sens intime du dessin, » et qu'enfin il l'appelle « la reine et la patronne des idéalistes (2). » Nous aurions peut-être le droit de demander à l'auteur s'il a pu garder son sérieux en écrivant ces lignes ; mais il nous répondrait sans doute qu'il n'a pas voulu nous empêcher de rire à notre tour. Sainte Marie-Madeleine a eu l'insigne faveur d'être un des témoins immédiats de la résurrection ; mais, n'en déplaise aux goûts romanesques de M. Renan, « sa grande affirmation de femme (quelle emphase ridicule !) » n'a pas été la seule « base de la foi de l'humanité (3). » C'est là un mauvais conte, indigne d'un écrivain qui se respecte. Suivant le récit des Évangiles, confirmé dans ses principaux traits par l'apôtre saint Paul, Jésus-Christ ressuscité s'est montré à Pierre, à Jacques, aux onze Apôtres réunis, aux deux disciples allant à Emmaüs, aux sept Apôtres pêchant sur le lac de Tibériade, à

(1) *Les Apôtres*, 13. — (2) *Ibid.*, 12, 13. — (3) *Ibid.*, 13.

plus de cinq cents frères rassemblés, dont beaucoup vivaient encore à l'époque où saint Paul écrivait aux Corinthiens (1). Tous ces hommes ont été les témoins oculaires de la résurrection. Ne venez donc pas nous dire, dans un langage qu'une pompe affectée rend d'autant plus comique : « Marie de Magdala a porté tout le travail de la conscience chrétienne ; son témoignage a décidé de la foi de l'avenir ; elle a fait revivre le fantôme du maître *exquis*, etc. (2). » Laissez ce ton langoureux aux bergers de Florian, et n'allez pas transformer en idylle ou en pastorale, l'histoire d'une religion qui a débuté par la prédication de la pénitence et par trois siècles de martyre.

M. Renan prend évidemment ses lecteurs pour des Chinois qui n'ont jamais ouvert l'Évangile, quand il veut leur persuader que la croyance à la résurrection « trouvait parmi les disciples de Jésus les facilités les plus extraordinaires pour se répandre (3). » Cette assertion lui paraît tellement vraie qu'il s'est chargé lui-même d'en démontrer la fausseté. Lorsque Marie-Madeleine revient du sépulcre, racontant ce qu'elle a vu, les disciples se hâtent-ils d'admettre son récit ? Non, dit M. Renan, « quelques-uns la prirent pour une folle (4). » La relation des autres « femmes galiléennes » reçoit-elle un accueil plus favorable ? Non, répond de nouveau le biographe, « la *défiance* qu'inspirait l'exaltation de Marie de Magdala, le peu d'autorité qu'avaient les femmes, l'incohérence de leurs récits produisaient de *grands doutes* (5). » Il n'y a qu'un instant, « une grande affirmation de femme était la base de la foi de l'humanité ; » trois pages ont suffi pour changer

(1) Saint Paul, 1^{re} aux Cor., xv, 4, 8. — (2) *Les Apôtres*, 7, 13.
— (3) *Ibid.*, 18. — (4) *Ibid.*, 12. — (5) *Ibid.*, 16.

cette foi en défiance et pour ôter toute autorité au « porteur du travail de la conscience chrétienne. » O folle du logis! quels mauvais tours tu joues à ceux qui ne savent pas te garder! Poursuivons cette analyse. Du moins, le témoignage de Pierre et de Jean, revenus du tombeau de Jésus-Christ, aura-t-il réussi à convaincre des gens si crédules? Non, continue M. Renan, « bien des doutes restaient encore... Les nouvelles données par les femmes et par Pierre ne trouvèrent de divers côtés qu'une *incrédulité à peine dissimulée* (1). » Mais, enfin, où s'arrêtera cette incrédulité? Voilà des hommes singulièrement rêtifs, rebelles au témoignage des sens jusqu'à mettre en péril la certitude physique. Cesseront-ils une bonne fois de douter après que Jésus-Christ se sera présenté au milieu d'eux et qu'il leur aura fait entendre sa voix, en leur montrant ses mains et son côté? Non, reprend M. Renan, « quelques doutes se produisaient encore (2), » même après cette manifestation solennelle. Ainsi, une résistance qui va jusqu'à traiter de délire la première annonce de la résurrection, la défiance, une incrédulité à peine dissimulée, de grands doutes, des doutes persistants, des doutes qui ne cèdent qu'à des démonstrations palpables et réitérées, telles sont les *facilités extraordinaires* que trouvait la croyance à la résurrection parmi les disciples de Jésus-Christ. Évidemment des hommes qui hésitaient à ce point avant de croire, qui se défiaient d'eux-mêmes et des autres, qui cherchaient à se prémunir contre les troubles de l'esprit et les illusions des sens, qui, pour être convaincus, demandaient à entendre, à voir, à palper; qui poussaient même cette exigence à un degré où elle

(1) *Les Apôtres*, 12, 15. — (2) *Ibid.*, 23:

devient déraisonnable, de pareils hommes ne pouvaient être que des esprits crédules : c'est la marque ordinaire à laquelle on reconnaît la crédulité.

Telle est la thèse que M. Renan s'efforce de démontrer aux Chinois dont je parlais tout à l'heure. Cela posé, leur dit-il, ma tâche est aisée. Du moment que la crédulité se reconnaît à l'assistance de ceux qui demandent des preuves pour croire, il n'y a plus rien qui ne puisse s'expliquer. Et d'abord vous allez voir avec quelle prestesse j'expédie, moyennant trois *peut-être*, les « femmes galiléennes » avec leur témoignage. Voltaire ne connaissait pas ce secret; nous l'avons découvert depuis lors : il vient de l'Allemagne. « *Peut-être* étaient-ce les linceuls blancs qui avaient donné lieu à cette hallucination. *Peut-être* aussi ne virent-elles rien... le soir, *peut-être* bien des personnes croyaient déjà que les femmes avaient vu cet ange descendre du ciel (1). » Je vous recommande surtout cette phrase : « *Peut-être* aussi ne virent-elles rien; » elle laisse de grandes ouvertures à la spéculation. Quant aux linceuls blancs pris pour des anges, je les dois à feu le docteur Paulus, un Wurtembergeois. Dans le temps, il est vrai, je m'étais assez moqué de cette exégèse, que je trouvais étroite, forcée, puérile; mais, réflexion faite, je me suis convaincu que c'est encore pour nous le meilleur moyen de nous tirer d'affaire (2). L'apparition de Jésus au milieu de ses disciples, les portes étant fermées, semble de prime-

(1) *Les Apôtres*, 16. — (2) *Etudes d'Histoire religieuse*, par M. Renan, Paris, 1857, p. 145 et suiv. « Les Anges de la résurrection ne furent autre chose que les linceuls blancs que les pi-uses femmes prirent pour des êtres célestes... C'était là certes une étroite exégèse, etc. »

abord nous créer plus de difficultés. Paulus et Schleiermacher, deux hommes pleins de ressources, répondaient sans se troubler : Cela n'est pas étonnant; s'il est entré, les portes fermées, c'est que quelqu'un les avait ouvertes (1). Franchement l'explication m'a paru un peu violente; car enfin une porte est ouverte ou elle est fermée; et après les railleries de Strauss au sujet de ce *truc* (2), je n'ai pas osé m'en servir. Mais nous avons trouvé mieux : j'ai à ma disposition un courant d'air, une fenêtre un peu criarde et un murmure fortuit; or, « ces heures décisives, un courant d'air, une fenêtre qui crie, un murmure fortuit arrêtent la croyance des peuples pour des siècles (3). » Voilà plus qu'il n'en faut pour nous débarrasser de saint Jean. Si vous aviez lu les Évangiles comme je les ai parcourus moi-même, continue l'auteur, en s'adressant aux seuls lecteurs qu'il ait pu avoir en vue, vous auriez probablement été un peu émus du grand nombre et de la variété des manifestations de Jésus ressuscité. Mais vous n'êtes donc pas encore allé visiter l'asile de Charenton? C'est là que vous auriez trouvé la vraie solution du problème. En supposant que tous les disciples de Jésus fussent en proie à une hallucination constante, on se rend facilement compte de leurs actes. Pierre ne répondait pas à Jésus ressuscité; « il s'imaginait répondre; il parlait en songe, *peut-être*; il avait rêvé (4). » La foule assemblée sur la montagne de Galilée ne voyait rien; « elle s'imaginait voir (5); » et ainsi de suite. Or, ces phénomènes n'ont rien

(1) Paulus, *Exeget. Handbuch über die drei ersten Evangelien*, § 125, t. III, p. 735. — Schleiermacher, *Vorlesungen über das Leben Jesu*. — (2) Strauss, *Das Leben Jesu für das deutsche Volk*, p. 22, 296. — (3) *Les Apôtres*, 22. — (4) *Les Apôtres*, 43. « Un jour Pierre en songe *peut être*, etc. » — (5) *Ibid.*, 25.

de surprenant lorsqu'on pense que, « vers la fin du mois d'avril, la terre en Galilée est parsemée d'anémones rouges, que l'air y est transparent, que les disciples passaient leurs matinées sur la rive ou sur la montagne, et leurs nuits sur le lac, en gardant les filets (1). » Reste bien une petite difficulté : comment cette troupe de visionnaires et d'illuminés a-t-elle pu puiser dans ces infirmités d'un cerveau malade assez de force pour affronter le monde entier et le conquérir à la foi de l'Évangile? Mais nous tenons en réserve tout un ensemble de procédés (orage, éclair, coup de soleil, ophtalmie, transport au cerveau, etc.), à l'aide desquels nous comptons expliquer la suite des événements.

Telle est, selon les propres expressions de M. Renan, « l'exégèse étroite et mesquine » à laquelle le biographe des Apôtres vient de recourir pour défendre sa thèse. On la croyait morte, depuis Eichhorn et Paulus, sous les coups que lui avaient portés les rationalistes eux-mêmes, Strauss en tête. Le critique français a trouvé bon de recommencer ces tentatives qui à une autre époque, lui paraissaient puérides (2); et, comme nous le montrerons bientôt, à propos de la conversion de saint Paul, il a dépassé tout ce que le naturalisme avait imaginé de plus grossier. Quant aux contradictions qu'il prétend signaler entre les récits des quatre Évangélistes, concernant la résurrection, il sait fort bien que ces terribles difficultés ne sont pas de nature à nous causer le moindre embarras. Tout se réduit à des détails omis par l'un et rapportés par l'autre : or, cette diversité ne constitue nullement une op-

(1) *Les Apôtres*, 40. — (2) *Études d'histoire religieuse*, p. 146.

position. En parlant d'un ange qui s'adresse aux saintes femmes, saint Matthieu n'exclut pas la présence d'un second. Saint Jean se borne à constater la visite de Marie-Madeleine au tombeau, sans dire si d'autres femmes l'accompagnèrent ou non : il ne contredit en rien saint Matthieu, saint Marc et saint Luc. « Dans Luc, xxiv, 12, dit M. Renan, *Pierre seul* va au tombeau (1). » Non : l'Évangéliste dit bien que Pierre est allé au tombeau ; mais le mot *seul* est une légère addition de M. Renan. « D'après saint Marc, xvi, 1, 8, reprend le critique, les femmes qui avaient accompagné Madeleine ne virent pas Jésus, contrairement au récit de saint Matthieu, xxviii, 9, 10, (2). » C'est encore une petite infidélité : la vérité est que saint Marc passe cette vision sous silence, mais il ne l'exclut point. « L'auteur des *Actes*, ajoute le biographe, n'admet pas de voyage des Apôtres en Galilée après la résurrection (3). » Toujours le même système, qui consiste à prendre le silence pour une *contradiction flagrante*. De ce que saint Luc ne mentionne pas le voyage des Apôtres en Galilée, comme tant d'autres détails, il ne s'ensuit d'aucune façon qu'il le rejette. Nous en dirons autant des apparitions en Galilée, dont parle saint Jean après saint Matthieu, et des apparitions à Jérusalem, rapportées par saint Marc et par saint Luc : celles-ci ne contrarient pas celles-là ; aussi saint Jean raconte-t-il à la fois les unes et les autres. Il faut que la vérité ait une grande puissance pour que ses adversaires soient condamnés à ne trouver contre elle que de pareilles objections.

Strauss disait : « Si nous ne parvenons à expliquer sans

(1) *Les Apôtres*, 9. — (2) *Ibid.*, 13. — (3) *Ibid.*, 31.

miracle l'origine de la foi à la résurrection de Jésus, nous sommes obligés de retirer tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, et de renoncer à notre entreprise (1). » En joignant ses efforts à ceux du panthéisme allemand, M. Renan n'a réussi qu'à mieux démontrer combien de pareilles tentatives sont chimériques : il vient d'ajouter une nouvelle preuve à celles qui établissent la réalité du grand fait sur lequel reposent la foi et les espérances du monde chrétien.

LE MIRACLE DE LA PENTECOTE

Le signe le plus ordinaire et le plus frappant de l'erreur, c'est la contradiction. Tandis que tout s'accorde dans la vérité, le mensonge en est réduit à des affirmations qui se heurtent et se détruisent l'une par l'autre. Les sophistes ont beau faire pour éviter cet écueil, ils ne manquent jamais d'y échouer ; et la vérité se venge d'eux en les condamnant à se démentir par leurs propres assertions. Ainsi, quand l'auteur de la *Vie de Jésus* hasarda son paradoxe, on lui dit de toutes parts : Votre livre repose sur une contradiction capitale. A défaut d'un œil exercé, le bon sens le plus vulgaire suffirait pour la constater. D'un côté vous prêtez à Jésus des proportions surhumaines ; de l'autre vous le rabaissez au-dessous d'un honnête homme, d'un homme jouissant de l'usage de ses facultés, d'un homme qui se respecte lui-même et qui respecte ses semblables.

(1) *Das Leben Jesu*, Leipzig, 1864, p. 288.

Il est, presque un Dieu; là, un fou et un charlatan. Or, cela ne se concilie pas. On n'est pas à la fois le créateur de la religion éternelle de l'humanité, le vrai créateur de la paix de l'âme, le grand consolateur de la vie, la pierre angulaire de l'humanité, et « un jeune villageois qui a vu le monde à travers le prisme de sa naïveté; un jeune enthousiaste qui n'a pas la moindre notion d'une âme séparée du corps, pas la moindre idée d'un ordre naturel réglé par des lois, pas même une notion bien arrêtée de ce qui fait l'individualité; un moraliste qui méprise les saines limites de la nature de l'homme, qui dépasse toute mesure; pour qui la famille, l'amitié, la patrie n'ont aucun sens; un homme à idées fausses, froides, impossibles, etc., etc. (1). » Voilà des contradictions flagrantes, palpables : il n'y a pas dans la cause de quoi expliquer l'effet; l'œuvre n'est point en proportion avec le personnage; vous détruisez d'une main ce que vous vouliez édifier de l'autre; et en définitive, votre livre n'a pas de juge plus sévère que vous-même, car chaque page est effacée par celle qui la précède. A l'heure qu'il est, M. Renan nous doit encore sa réponse; si l'on en juge par la facilité qu'il y aurait à la faire, il nous la devra toujours.

Eh bien, eu égard à la différence des sujets, c'est une contradiction toute pareille qui résume la deuxième partie du roman. Les Apôtres y jouent un rôle dont la grandeur et la fécondité n'ont rien d'analogue dans l'histoire du genre humain : et cependant, s'il faut en croire l'auteur, par leurs lumières et leurs aptitudes naturelles, ils n'at-

(1) Voyez notre examen critique de la *Vie de Jésus*, dernière édition, p. 55 et suiv.

teignaient pas à la hauteur du valet de Socrate. En présence d'un pareil phénomène et d'un résultat si merveilleux, un esprit tant soit peu logique conclurait qu'il n'y a pas de proportion *naturelle* entre la cause et l'effet, entre les moyens et la fin ; par conséquent, qu'il faut admettre de toute nécessité une action spéciale de l'Esprit-Saint sur les Apôtres pour expliquer, je ne dis pas seulement le succès, mais l'idée même et la conception de leur œuvre. S'il n'y avait pas chez M. Renan, comme chez tous les panthéistes, un parti pris d'exclure le surnaturel *à priori* et sans examen préalable, il ne manquerait pas de tirer une conclusion dont l'évidence saute aux yeux. Mais qu'il la tire ou non, cette conséquence n'en ressort pas moins des faits qu'il raconte, de ceux-là mêmes qu'il dénature ; et les contradictions qu'il est obligé de dévorer pour la tenir sous le voile ne servent qu'à la mettre dans son jour. Après avoir démontré, malgré lui et à sa façon, la réalité de la résurrection de Jésus-Christ, le biographe des Apôtres va nous apparaître comme un défenseur involontaire du miracle de la Pentecôte.

Qu'étaient-ils, en effet, ces futurs conquérants du monde, avant le jour de la Pentecôte ? Écoutons M. Renan : « Petits, étroits, ignorants, inexpérimentés, ils l'étaient autant qu'on peut l'être : leur simplicité d'esprit était extrême ; leur crédulité n'avait pas de bornes (1). » Certes, voilà un ensemble de qualités qui n'est guère en rapport avec la conquête spirituelle du monde. L'adversaire du surnaturel a même jugé à propos de charger les couleurs de son tableau, sans doute afin de mieux prouver que la conduite et l'œuvre des Apô-

(1) *Les Apôtres*, 57.

tres ne sauraient s'expliquer par des causes purement naturelles. En réalité, même avant la descente du Saint-Esprit, les disciples de Jésus-Christ n'étaient pas « aussi ignorants qu'on peut l'être. » A de telles exagérations on reconnaît un écrivain qui laisse courir sa plume au hasard, et auquel une imagination déréglée ne permet pas de trouver la vraie mesure des caractères et des situations. Mais enfin, admettons le portrait, tel qu'on veut bien nous le tracer. A quoi aurait abouti un pareil groupe d'hommes, d'après les lois de l'histoire et le cours naturel des choses ? Livrés à eux-mêmes et à leurs seules ressources, des hommes si petits auraient fait de petites choses ; des esprits tellement étroits n'auraient pas conçu la plus large de toutes les idées, ni réalisé l'entreprise la plus vaste que l'on puisse imaginer ; sans autre secours que les lumières de leur intelligence, des gens qui, nous dit-on, poussaient l'ignorance jusqu'aux limites du possible, n'auraient pas résolu pour toute la suite des siècles les plus graves problèmes de l'ordre moral ou social ; et l'eussent-ils tenté, un manque d'expérience si complet les eût arrêtés dès le premier pas. Tel aurait été le résultat nécessaire, infaillible, des ressources et des qualités naturelles que M. Renan prête aux Apôtres ; sinon, il faut bouleverser toutes les lois de l'intelligence, et alors rien n'empêchera plus d'attribuer l'*Enéide* de Virgile à un esclave qui n'aura pas su l'alphabet, ou la fondation de l'Empire romain au palefrenier de César. Si donc, « petits, étroits, ignorants, inexpérimentés, autant qu'on peut l'être, » ces *simples d'esprit* ont néanmoins accompli les plus grandes choses, conçu les plus vastes idées, résolu les problèmes les plus difficiles, créé ou organisé des œuvres et des institutions dont le monde civilisé vit

encore aujourd'hui, vous êtes obligé de chercher en dehors et au-dessus d'eux une cause suffisante pour rendre compte d'effets si prodigieux : autrement, loin de rien expliquer, vous ne faites que rendre le mystère mille fois plus incompréhensible, et, en voulant échapper au surnaturel qui vous presse, vous êtes réduit à vous jeter dans des contradictions tellement énormes, que le béotien le plus complaisant ne pourra se résoudre à les digérer jusqu'au bout.

C'est en ces termes que la question vient se poser devant les adversaires du surnaturel. M. Renan a-t-il compris les difficultés qu'une pareille situation crée aux rationalistes? Il est permis d'en douter, lorsqu'on voit avec quelle naïveté il cherche à faire ressortir la contradiction dont nous venons de parler. Jamais on ne s'est moins soucié de mettre la logique d'accord avec les faits. Ainsi, ces hommes « petits, étroits autant qu'on peut l'être, » ne se proposent rien moins que de « convertir le monde (1); » ils sont d'une inexpérience dont rien n'approche; mais, « plus habiles que les autres sectaires du même temps, ils se jettent de très bonne heure, *avec une rare sûreté de vue*, dans le vaste monde et s'y font leur place (2). » Ils sont aussi ignorants qu'on peut l'être; leur simplicité est extrême; leur crédulité n'a pas de bornes; mais « ils font preuve d'un *tact admirable*; ils saisissent et appliquent la pensée de Jésus avec une *merveilleuse lucidité*; ils font « ce que ni les sociétés anciennes, ni le judaïsme, ni l'islamisme n'ont pu faire; » ils « créent des institutions dont rien ne leur avait donné le modèle; » ils « jettent avec une *science profonde*, parce qu'elle venait du cœur, les

(1) *Les Apôtres*, 43. — (2) *Ibid.*, 261.

bases de la grande chose chrétienne par excellence, la charité; en établissant le diaconat, ils dotent le monde d'une institution « dont la fécondité fut merveilleuse; » ils « élèvent le soin du pauvre à l'égal d'un service religieux; » ils « proclament cette vérité, que les questions sociales sont les premières dont on doit s'occuper; » ils « fondent l'économie politique en tant que chose religieuse, etc., etc. (1). »

En vérité, à qui M. Renan fera-t-il accroire que cette transformation des Apôtres n'est pas due à une cause surnaturelle! J'ignore quelle force d'esprit il prête aux lecteurs pour lesquels il écrit ses livres; mais s'il leur suppose une lueur de bon sens, je ne comprends pas qu'il ait pu les placer en face d'une pareille contradiction. Car enfin, lui diront-ils, ce que vous nous racontez là est fort étrange. Comment! des hommes petits, étroits, ignorants, inexpérimentés autant qu'on peut l'être, ont eu l'idée de convertir le monde à leurs doctrines! Et, non contents de concevoir cette idée, déjà très singulière chez de pareilles gens, ils l'ont réalisée! A dix-huit siècles de distance, nous leur devons encore ce qu'il y a de plus grand et de plus beau dans l'ordre social, « l'organisation de la charité, la liberté morale de la femme, une nouvelle vie pour la moitié de l'espèce humaine la plus capable de dévouement, les créations les plus glorieuses du christianisme (2)! » Et où donc ces *simples d'esprit*, si extraordinairement bornés, d'après vous, auraient-ils pris « ce tact admirable, cette science profonde, cette merveilleuse lucidité, cette rare sûreté de vue? » Que s'était-il passé entre le moment

(1) *Les Apôtres*, 121, 122, 126, 120. — (2) *Ibid.*, 121, 125, 123, 73, 200.

où vous les dépeignez si petits, et celui où ils se montrent si grands? Franchement, cela ressemble beaucoup à un miracle; et nous comprenons à présent toute la portée de ce mot. Si vous ne parvenez pas à nous rendre compte d'un tel changement, vous nous obligerez, malgré nous, de conclure à une intervention divine, pour expliquer comment dans l'espace de quelques jours, cette étroitesse d'esprit est devenue une largeur incomparable; cette ignorance complète une science profonde; cette inexpérience totale une rare sûreté de vue; ce manque absolu de ressources humaines une force capable de chanter à jamais les destinées du monde.

Malgré le soin qu'il met à esquiver les difficultés, M. Renan ne pouvait guère passer à côté de celle-là, sans du moins l'effleurer, tant elle frappe tout esprit qui n'a pas perdu l'habitude de la réflexion. Ne parlons pas même du succès de l'entreprise qu'ont tentée les Apôtres; l'idée seule de la conquête spirituelle du monde est déjà chez de tels hommes, un phénomène humainement inexplicable. Eh quoi! tandis qu'une pareille idée est restée complètement étrangère à Socrate, à Platon, à Aristote, à tous les philosophes de l'antiquité; tandis qu'elle ne s'est présentée à aucun savant, ni à aucun docteur juif de l'époque, ni à Hillel, ni à Schammaï, ni à Gamaliel, ni à Philon, ni à aucun de leurs disciples, cette idée si vaste, si grandiose, devient l'apanage exclusif, elle est l'âme et la vie de quelques pauvres bateliers de la Galilée, « petits, étroits, ignorants, inexpérimentés autant qu'on peut l'être! » Ce sont eux, et eux seuls, qui la conçoivent, qui la nourrissent, qui se chargent de la faire triompher, qui vivent et qui meurent pour en assurer le succès! il faut être frappé

d'aveuglement pour ne pas voir qu'un pareil fait prend son origine en dehors de la nature humaine, des lois de l'intelligence, du cours constant et ordinaire des choses, et, par conséquent, qu'une action directe et particulière de la divinité est la seule explication raisonnable de la conduite des Apôtres.

« Ils *croyaient* avoir reçu l'ordre de convertir le monde... Ils descendirent de la montagne *persuadés* que le Fils de Dieu leur avait donné l'ordre de convertir le genre humain (1). » Voilà, selon M. Renan, le mot de l'énigme. Ils *croyaient* ! Ils *étaient persuadés* ! Mais pourquoi croyaient-ils ? Quel était le motif de cette persuasion ? Comment de pauvres bateliers de la Galilée pouvaient-ils s'imaginer avoir reçu un pareil ordre, si, en réalité, ils ne l'avaient pas reçu ? Et si, par impossible, ce rêve insensé avait traversé leur cerveau, ne se serait-il pas dissipé devant les obstacles sans nombre qu'ils rencontraient sur leur chemin ? Leur propre faiblesse, l'incrédulité des Juifs, la résistance des conseils de la nation ne les auraient-elles pas détrompés bien vite de cette erreur d'un moment ? Une illusion, qui ne reposait sur aucun fondement, aurait-elle pu tenir contre des épreuves de tout genre, contre les persécutions, les supplices, la mort ? Et enfin, dupes eux-mêmes d'une hallucination si ridicule, ces pauvres visionnaires auraient-ils réussi à l'imposer au monde ? On veut voiler le surnaturel sous ces phrases embarrassées, et l'on finira par le rendre plus éclatant que la lumière du jour.

« Ils aimaient leur maître jusqu'à la folie (2). » Soit ; mais, ici encore, expliquez-nous la cause d'un amour si

(1) *Les Apôtres*, 35, 45. — (2) *Ibid.*, 57.

intense. Qu'est-ce qui l'avait allumé dans leur cœur? Il y a peu de temps, ils avaient abandonné leur maître; leur chef l'avait renié: après la mort de Jésus, ils se tenaient enfermés par peur des Juifs, et les voilà qui, maintenant, ne connaissent plus ni crainte, ni faiblesse. Eux, naguère si timides, si pusillanimes, prêchent ouvertement la résurrection de Jésus-Christ; ils se présentent sans la moindre émotion devant la multitude, devant le sanhédrin des Juifs, devant leurs ennemis les plus acharnés. Outrages, mauvais traitements, menaces de mort, rien ne les arrête plus: ils s'estiment heureux de pouvoir souffrir pour le nom de Jésus; c'est leur joie, c'est leur ambition. Encore une fois, qu'est-ce qui avait pu amener un pareil changement? -Il ne suffit pas de constater le fait: ou admettez avec nous l'influence surnaturelle, ou trouvez une autre cause assez puissante pour rendre compte d'une transformation si merveilleuse.

« Un jour que les frères étaient réunis, un orage éclata (1). » Ah! nous voilà enfin revenus aux procédés mécaniques de feu le docteur Paulus. Il était temps qu'un orage vint au secours de M. Renan pour le sauver du miracle. Les « murmures fortuits, » les « courants d'air, » les « froissements aux portes, » n'étaient plus assez forts pour expliquer le « tact admirable, » la « merveilleuse lucidité, » la « rare sûreté de vue » et la « science profonde » de ces ignorants qui s'étaient mis en tête de convertir le monde. Un orage devenait nécessaire, tant pour produire de la variété dans le tableau, que pour amener un plus grand dégagement de lumière. A la vérité, M. Renan a dû

(1) *Les Apôtres*, 62.

se demander si le moment était bien choisi pour faire intervenir le fluide électrique, et s'il ne valait pas mieux réserver cette ressource pour la conversion de saint Paul. Deux orages, à quelques chapitres de distance, c'est un peu monotone : n'étaient les langues de feu, on aurait pu se contenter d'un ouragan. Mais, après tout, pourquoi s'interdire cette répétition ? Les orages sont si fréquents dans ce pays-là. Et d'ailleurs il restait toujours, pour varier le récit, la possibilité d'y ajouter la seconde fois un coup de soleil et un transport au cerveau. Donc, M. Renan se décide à rassembler les nuages sur Jérusalem ; il met le ciel en feu, fait pénétrer le fluide électrique dans le Cénacle, et *convainc* les assistants qu'ils ont reçu l'Esprit-Saint (1)... Après quoi les Apôtres se lèvent, prêchent l'Évangile en diverses langues, se font entendre de tous les peuples de la terre représentés à Jérusalem le jour de la Pentecôte, et trois mille hommes se convertissent à leur parole. Or, cela n'a rien d'étonnant, car les orages produisent d'ordinaire cet effet.

Il y a neuf ans, M. Renan, amené par son sujet à s'exprimer sur la valeur de « l'explication dite rationaliste, » en signalait « les insoutenables défauts, la sécheresse, la *grossièreté* (2). » Je pense qu'il n'aura pas changé d'avis depuis lors, et par conséquent il nous permettra de lui emprunter ses expressions pour qualifier la méthode qu'il emploie en ce moment. Et en effet, quoi de plus *grossier* que cette caricature du grand fait de la Pentecôte ? Ce jour où les langues confondues à Babel sont venues se réunir sur les lèvres des disciples de Jésus-Christ, comme

(1) *Les Apôtres*, 62. — (2) *Études d'histoire religieuse*, p. 116 et 147. Paris, 1857.

pour attester que la vérité est une et universelle ; ce jour où le genre humain jusqu'alors si divisé de croyances et de cultes a trouvé en principe son unité religieuse et morale ; ce jour où a été inauguré le grand œuvre dont la réalisation se poursuit à travers les siècles, le rapprochement des peuples par la foi et par la charité ; ce jour, si mémorable dans l'histoire du monde, sait-on ce qu'il est devenu pour cette critique transcendante, pour cette haute philosophie ? Un jour d'orage, où il s'est fait un grand dégagement d'électricité.

Oui, ces explications sont *grossières* : vous l'avez dit avant nous, et avec raison. C'est un spectacle vraiment instructif de voir à quelle infirmité d'esprit l'on est condamné, du moment qu'on s'obstine à méconnaître la main de Dieu dans la fondation de son Eglise. Il est inutile de faire observer à M. Renan que les Apôtres n'étaient pas arrivés à l'âge de quarante ans sans avoir été témoins d'un orage : l'expérience avait dû leur apprendre qu'on n'est pas inspiré de l'Esprit-Saint pour avoir vu « un éclair éblouissant. » Ce sont là des plaisanteries qui ne se discutent pas. Les hypothèses de l'auteur sur le don des langues sont-elles plus sérieuses ? Il fait bien tout ce qu'il peut pour répandre sur ces pauvretés un vernis d'érudition. Avec cette pédanterie qui le pousse à écrire *Kaïapha*, au lieu de Caïphe, dans tout le cours de son roman, il inventera les mots « glossolale, glossolalie », pour désigner le privilège échu aux Apôtres le jour de la Pentecôte. Mais il ne suffit pas de créer des barbarismes pour fait preuve de bon sens, comme aussi toutes ces formules mille fois répétées, *on fut convaincu, on crut, on se figura*, ne dénotent qu'un esprit stérile et à bout de ressources. De-

puis son hallucination de Byblos, qu'il s'est donné la peine de nous raconter, l'honorable membre de l'Institut est vraiment trop enclin à prêter aux autres des accidents de ce genre; il voit partout des fous et des hallucinés : c'est un tort sur lequel nous appelons son attention. Quand on écrit l'histoire, il ne faut pas se préoccuper de soi-même; et le récit gagne beaucoup à ne point paraître influencé par les hasards d'une situation personnelle. Ainsi, des hommes de tous les pays du monde, des Parthes, des Mèdes, des Elamites, des Romains, des Crétois, des Arabes, etc., qui croient entendre la prédication apostolique, chacun dans sa propre langue, et qui, en réalité, n'entendent rien, voilà tout simplement un prodige de stupidité substitué au miracle de la Pentecôte. Que les affidés de M. Renan se contentent de l'explication, à la bonne heure; mais nous ne poussons pas la crédulité jusque-là; et pour défendre la vérité du miracle, nous n'avons pas besoin de multiplier le nombre des aliénés.

Dans son ardeur à travestir les personnages qu'il met en scène, le biographe des Apôtres voudrait faire passer les premiers missionnaires de l'Évangile pour des convulsionnaires qui « proféraient des sons inarticulés et sans suite; » et, à ce propos il ne craint pas de prononcer le nom des *jumpers*, des *shakers*, des *irvingiens*, etc. (1). A la vérité, il voit une *immense différence* entre les phénomènes merveilleux rapportés dans les *Actes*, et « des aberrations sans portée et sans avenir (2). » Mais, s'il y a une immense « différence » entre ces deux ordres de faits, pourquoi les mettez-vous sur la même ligne? N'est-ce pas

(1) *Les Apôtres*, 62, 66. — (2) *Ibid.*, 62.

afin qu'un lecteur inintelligent soit tenté de les confondre? Les Apôtres, des convulsionnaires, à l'instar de ces pauvres fanatiques dont le cerveau fêlé ne saurait inspirer que la commisération! Il faut, en vérité, pousser l'oubli de sa dignité propre jusqu'au cynisme pour oser se permettre de pareils rapprochements. Y a-t-il des « sons inarticulés et sans suite » dans le discours si calme et si ferme que tient saint Pierre après la descente de l'Esprit-Saint le jour de la Pentecôte (1)? Est-ce un amas « de syllabes incohérentes, de sons inintelligibles, de soupirs sans objet, » que cette magnifique prière rapportée dans les *Actes* (ch. iv, 25-30), et devenue le modèle de nos prières publiques? Lorsqu'on parle « d'obsessions, d'accès bizarres, d'excitations-nerveuses » à propos des Apôtres, on ne peut être que sous l'empire des préoccupations les plus étranges. Rien ne ressemble moins au fanatisme que leurs paroles ou leurs actes. Ni devant la multitude, ni devant le sanhédrin des Juifs, il n'y a dans leur langage comme dans leur attitude aucune trace d'émotion fiévreuse. Tout y est simple, grave, mesuré : pas de faux enthousiasme, pas de ressort violemment tendu, rien qui indique cet état de l'âme où le délire du sentiment vient se joindre à l'exaltation de l'esprit. Ils parlent sans crainte au peuple déicide, mais leur zèle est si exempt de violence ou d'impétuosité, qu'ils vont jusqu'à chercher une excuse pour le crime des Juifs : « Nous savons, leur disent-ils, que vous avez agi par ignorance, aussi bien que vos chefs (2). » Accusés, ils

(1) *Actes des Apôtres*, II. C'est précisément à ce chapitre que M. Renan renvoie ses lecteurs (*Les Apôtres*, 66, note 2), pour montrer que les fidèles, saisis par l'Esprit, proféraient des sons inarticulés et sans suite. » Qui est halluciné dans tout cela? —

(2) *Ibid.*, III, 17.

se défendent, mais sans la moindre animation, et se bornant à dire en toute simplicité : « Jugez vous-mêmes si, devant l'ordre de Dieu, nous pouvons nous taire sur ce que nous avons vu et entendu (1). » Certes, s'il faut chercher quelque part le calme, la sérénité d'esprit, la possession tranquille et réfléchie de soi-même, l'absence de tout enivrement factice, c'est chez de pareils hommes. Les transformer en fanatiques, capables de toutes les extravagances de l'illuminisme, ou bien les comparer aux Mormons et aux convulsionnaires de Saint-Médard, c'est joindre l'odieux au ridicule et vouloir tromper ses lecteurs faute d'avoir réussi à se tromper soi-même.

Assurément, « ils vivaient dans le surnaturel ; » mais dans le surnaturel vrai, et non dans les momeries qui en sont la caricature, ni dans les illusions que favorise l'esprit de ténèbres. Or, est-il étonnant que les ressources de la nature humaine n'aient pas suffi à « l'établissement d'un nouveau code religieux pour l'humanité ? » comme parle M. Renan (2). Ici, je ne m'adresse plus à ce dernier, il ne me comprendrait pas, mais à ceux d'entre ses lecteurs que n'aveuglent point les théories panthéistes. Quoi de plus rationnel que cette effusion de l'Esprit de Dieu sur les instruments d'un tel œuvre ? L'Évangile a été pour l'humanité le principe d'une création nouvelle qui devait trouver dans l'Église sa forme organique et son expression sociale. Or, comme la première, cette deuxième création ne pouvait s'effectuer que par une action directe et immédiate de Dieu. Les forces humaines devaient avoir une faible part dans l'inauguration d'un ordre de choses qu'une

(1) *Actes des Apôtres*, iv, 19, 20. — (2) *Ibid.*, 62.

puissance surnaturelle et divine était seule capable de fonder. Dans son genre, la régénération du monde n'a pas été un moindre miracle que sa production, et il serait déraisonnable de vouloir apprécier ces deux faits divins d'après le cours ordinaire de la nature et de l'histoire. De même donc qu'à l'origine des temps l'Esprit de Dieu planait sur le chaos pour l'organiser, ainsi s'est-il répandu sur les âmes dans la plénitude des temps pour leur communiquer une vertu céleste. Cette période de formation dans l'histoire de l'Église répond à la grande époque pendant laquelle les éléments de la nature sont venus, à la voix de Dieu, se réunir dans une combinaison féconde : rien n'égale ces deux manifestations de la puissance créatrice. On s'explique par là le caractère merveilleux de cette Genèse du monde chrétien. C'est le Verbe de Dieu lui-même qui se fait entendre sous forme humaine ; ses Apôtres parlent et écrivent sous l'inspiration de l'Esprit-Saint ; des miracles confirment leur prédication ; la collation des sacrements est le plus souvent suivie d'effets extraordinaires ; beaucoup de fidèles reçoivent le don des langues, le don de prophétie ou de guérison, etc. Voilà les phénomènes miraculeux que présente l'âge apostolique. Il devait en être ainsi, car sans cet épanouissement splendide de l'ordre surnaturel, quelques pauvres pêcheurs galiléens n'auraient pu triompher du monde. On réussit d'autant moins à expliquer leur œuvre, qu'on les soustrait davantage à l'influence céleste. Plus on les abandonne à eux-mêmes, à leurs ressources et à leurs aptitudes naturelles, plus on fait éclater dans leur faiblesse la force et la puissance de Dieu.

L'ÉGLISE A JÉRUSALEM

« Le règne de la poésie est passé (1), » s'écrie M. Renan, au moment de quitter Jésus-Christ pour suivre les Apôtres au milieu de leurs travaux. Désormais plus de « grands rêves mélancoliques, » plus de « matinées sur la rive ou sur la montagne, » plus de « nuits passées sur le lac en gardant les filets (2). » Il faut dire adieu à la Galilée, à ses « anémones rouges, » à son « air transparent, » au « clair horizon de ses montagnes (3). » Ce genre bucolique, si bien adapté à la prédication de la pénitence et au sacrifice de la croix, n'a plus le même à-propos lorsqu'il s'agit de l'organisation pénible d'une société naissante. Il est difficile de transporter aux environs de Jérusalem les gais paysages où « ces heureux enfants » vivaient dans un « perpétuel enchantement. » Et cependant, quel moyen de composer un roman sans y mêler la poésie ? A défaut de « fonds fuyants » et d'« horizons lointains, » on est bien obligé de chercher ailleurs des perspectives pour l'imagination. M. Renan s'est donc tourné vers l'économie politique ; et, se résignant, quoiqu'avec peine, à quitter pour un temps le ton de la pastorale, il s'est mis à tracer un tableau de l'Église primitive, tableau de pure fantaisie, dans lequel, à force d'altérer les traits et d'exagérer les couleurs, il a parfaitement réussi à prendre le contre-pied de l'histoire.

Certes, rien n'est beau, rien n'est touchant comme le spectacle que présente l'Église dans les premiers jours de

(1) *Les Apôtres*, 55. — (2) *Ibid.*, 30, 34. — (3) *Ibid.*, 30, 35.

son établissement. Cette multitude de fidèles qui n'a qu'un cœur et qu'une âme; ces frères dans la foi, qui, se regardant comme les membres d'une seule et même famille, pratiquent dans toute sa perfection le conseil de la pauvreté volontaire, vendent leurs champs ou leurs maisons pour en déposer le prix aux pieds des Apôtres; ces agapes, ces repas de charité, où les rangs se confondent dans l'égalité d'un service réciproque; cette distribution de secours, qui se mesure aux besoins de chacun, et non à sa condition, tout cela est d'une beauté et d'une élévation morale dont rien n'approche; et lorsqu'en pense que ce n'est ni Platon ni Sénèque, mais quelques pauvres gens de la Galilée, qui ont proposé au genre humain ce magnifique idéal, on y voit une nouvelle preuve de l'action du Saint-Esprit sur leur intelligence et sur leur cœur.

Si donc le biographe des Apôtres se contentait d'admirer ce qu'il appelle à son tour un idéal splendide (1), nous ne verrions dans ses paroles qu'un hommage rendu à la vérité. Quand M. Renan fait l'éloge de la vie cénobitique, en disant « que le couvent est la conséquence nécessaire de l'esprit chrétien, qu'il n'y a pas de christianisme parfait sans couvent, puisque l'idéal évangélique ne peut se réaliser que là (2); » quand il appelle « les congrégations de femmes, les béguines, les Sœurs de la Charité une des premières créations du christianisme, le principe de sa force, l'expression la plus parfaite de son esprit (3), » et qu'il reproche aux protestants « de porter dans l'appréciation de ces faits notre esprit moderne d'individualité (4); » lorsqu'il entreprend, au grand déplaisir de ses amis, l'apologie du

(1) *Les Apôtres*, 133. — (2) *Ibid.*, 129. — (3) *Ibid.*, 123. — (4) *Ibid.*, 125.

célibat ecclésiastique, et qu'enfin il veut ramener « l'individualisme moderne aux grandes institutions, aux fortes disciplines, à l'organisation de la science sous forme monastique, etc., etc. (1), » ce n'est certes pas nous qui songerons à le contredire. Si M. Renan était un écrivain sérieux, nous enregistrerions de pareils aveux non sans quelque plaisir ; mais, venant de sa part, ces concessions nous touchent peu ; nous n'y attachons pas la moindre importance. D'abord, il se pourrait très bien que ces lignes eussent été écrites dans le temps, à Saint-Sulpice, et par conséquent nous risquerions fort de prendre d'anciennes réminiscences pour le fruit d'une conviction actuelle. Ensuite, rien ne nous garantit que demain il n'écrira pas le contraire, et, ce qui justifie nos défiances, c'est que « le splendide idéal inscrit comme une révélation prophétique à l'entrée du paradis de l'humanité » devient, quelques pages plus loin, « une irrémédiable misère et un fléau (2). » Les aveux de M. Renan n'ont pas plus de poids que ses dénégations. Tout ce que nous lui demandons, c'est de conserver aux textes leur véritable sens, et de ne pas substituer des chimères aux réalités.

Ainsi l'emploi du mot *communisme*, appliqué à l'Église de Jérusalem constitue un abus de langage intolérable. D'après sa signification ordinaire, ce mot désigne une théorie qui est la négation du droit de propriété. Or, le récit des *Actes* ne contient pas le moindre vestige d'une pareille erreur. Dans la première ferveur de leur foi, comme disait saint Cyprien, *novo fidei fervore* (3), les fidèles se dé-

(1) *Les Apôtres*, 126, 127, 132. — (2) *Ibid.*, 239. — (3) *De opere et Eleemosynis*, x.

pouillaient de leurs possessions, pour en répartir le prix entre leurs frères nécessiteux ; mais ce renoncement était un acte libre et volontaire : personne ne les y obligeait. Quand M. Renan vient nous dire que « le *seul fait* d'avoir retenu quelque chose sur ce que l'on donnait à la communauté était présenté comme un crime capital et puni de mort (1), » il répète une calomnie qu'il avait déjà avancée dans sa *Vie de Jésus*, mais dont il ne saurait être dupe. Car je suppose qu'il aura lu comme nous ces paroles que saint Pierre adressait à Ananie et à Saphire : « Votre champ ne demeurerait-il pas toujours à vous, si vous aviez voulu le garder ? Et même, après l'avoir vendu, n'étiez-vous pas libres de disposer du prix (2) ? » Il n'y a pas jusqu'au docteur Schenkel, cet autre disciple d'Arius, qui n'ait été révolté de ce *pur ébionisme* attribué par le romancier français à Jésus-Christ et aux premiers chrétiens : « Une telle assertion, écrivait-il récemment, est fautive de tout point (3). » On ne nie pas le droit de propriété en renonçant volontairement aux biens de ce monde par un motif de religion ou de charité : assimiler l'abnégation toute spontanée des fidèles de Jérusalem à « certaines utopies qui se sont produites à une époque peu éloignée de nous, » c'est user de mots équivoques pour mieux jeter la confusion dans les idées.

Mais quand nous parlons de motifs religieux ou charitables pour expliquer l'élan généreux de la première communauté chrétienne, sommes-nous complètement dans le vrai ? M. Renan ne le pense pas. Pendant son voyage en

(1) *Les Apôtres*, 80. — (2) *Ibid.*, v, 4. — (3) *Das Charakterbild Jesu*, Wiesbaden, 1864, p. 393 : Es ist eine durchaus falsche Darstellung, wenn E. Renan behauptet, etc.

Palestine, il a reçu du pacha de Jérusalem communication du cadastre où sont marquées, avec leur valeur respective, toutes ces parcelles de terre vendues par les premiers fidèles il y a dix-huit siècles. A l'aide de ce registre, miraculeusement conservé, il a pu retrouver sans trop de peine l'emplacement de chacune d'elles, et se convaincre par là que « ces petites propriétés rurales étaient peu productives et d'une exploitation incommode (1). » Évidemment, s'est-il dit, nous sommes en présence d'une opération financière; ces gens-là devaient spéculer. L'Église de Jérusalem n'était pas ce que l'on pense communément; pour en saisir le vrai caractère, il faut y voir une compagnie d'assurance, ou l'on réalisait d'assez jolis bénéfices et sans trop de risque. Les gérants étaient honnêtes, et les placements fort avantageux, surtout pour les gens non mariés. Je prie le lecteur de croire que je n'invente pas : la réclame se trouve page 117 : « Il n'y avait qu'avantage, surtout pour des gens non mariés, à échanger des parcelles de terre contre un *placement à fonds perdus dans une société d'assurance*, en vue du royaume de Dieu (2). » En lisant ces lignes, je les prenais d'abord pour une petite note égarée sur le comptoir de M. Michel Lévy, et insérée par mégarde dans l'*Histoire des Origines du Christianisme*; mais en les examinant de près, je me suis convaincu qu'elles faisaient partie intégrante du texte. Il n'y a rien à redire dans ce programme : s'il y avait eu une Bourse à Jérusalem, nul doute que si de bonnes valeurs n'y eussent été cotées avec empressement. Toutefois, nous ne voyons pas trop pourquoi ces « propriétaires ruraux »

(1) *Les Apôtres*, 117. — (2) *Ibid.*, 117.

vendaient aussi leurs maisons : ils auraient pu les conserver, et organiser parallèlement une compagnie d'assurance contre l'incendie.

Voilà les calculs que M. Renán ose prêter à la première communauté chrétienne. Il n'est pas possible d'être plus plaisant dans un sujet plus grave. Quant à nous, nous pardonnerions bien volontiers à l'auteur sa « société d'assurance, » et ses « placements à fonds perdus, » si, à côté de ces bizarreries qui tiennent à la tournure particulière de son esprit, il voulait consentir à ne pas tronquer les textes, et à se mettre d'accord avec lui-même. Il n'y a pas, dans sa description de l'Église à Jérusalem, un trait qui ne soit faux ou exagéré. Ainsi, nous lisons à la page 76 que « chacun se croyait *sans cesse* favorisé de l'inspiration divine. » Où a-t-il pris ce conte bleu ? Qu'est-ce qui l'autorise à inventer de pareilles fables ? Plus loin, il est dit « qu'on se groupait par maisons, pour prier et se livrer aux *exercices extatiques* (1); » et la preuve, nous sommes invités à la chercher *Actes*, XII, 12. Voici le texte indiqué : « Et, réfléchissant, il (Pierre) vint à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où beaucoup de personnes étaient assemblées et priaient. » Y a-t-il là une syllabe qui ait rapport à des « exercices extatiques ? » N'est-ce pas vouloir surprendre la bonne foi du lecteur trop confiant pour vérifier l'assertion ? — « Il n'est pas jusqu'à l'élection par le sort, moyen si cher aux anciennes républiques, qui ne s'y retrouve *parfois* (2). » Dites, une fois, et dans une circonstance exceptionnelle, et après une élection préalable (3). Recourir à la voix du sort pour décider entre deux

(1) *Les Apôtres*, 76. — (2) *Ibid.*, 87. — (3) *Actes des Apôtres*, I, 23 : Et ils « en présentèrent deux, Joseph et Matthias. » C'est

candidats d'un mérite égal, est-ce faire preuve « d'une exaltation naïve ? » Mais ces infidélités peuvent paraître légères, en regard du tableau où le nouvel économiste décrit l'organisation de « sa société d'assurance. »

Ici notre rôle se borne à laisser M. Renan se réfuter lui-même. D'un côté, nous lisons que « l'Église primitive était une petite démocratie à sa manière, et que les distinctions de la hiérarchie ecclésiastique n'existaient pas encore (1). » D'un autre côté, nous apprenons « qu'il y avait à Jérusalem une grande communauté de pauvres, gouvernée par les Apôtres, et que les Apôtres choisis par Jésus avaient, dans la petite communauté, une supériorité incontestée (2). » A la même page où « le diaconat se trouve être la plus ancienne fonction ecclésiastique, » ce sont les Apôtres « qui, selon un rite déjà consacré, prient sur la tête des diacres en leur imposant les mains (3) : » de telle sorte que les fils auraient été plus anciens que leurs pères, suivant l'ordre naturel des choses. Et enfin, comme pour mieux montrer que l'Église primitive était une démocratie sans distinctions hiérarchiques, l'on a soin de nous rappeler qu'elle avait un chef. En effet, continue l'auteur, « Pierre avait parmi les Apôtres une certaine primauté... Il était celui des Apôtres qui avait dans les affaires générales le plus d'autorité... Paul reconnaissait son autorité et le désignait, comme tout le monde, du nom de *Kepha*, la pierre (4). » Ainsi un collège d'Apôtres, tenant leur

encore l'assemblée des frères qui choisit les sept premiers diacres (*Actes* vi, 1 et ss.). — (1) *Les Apôtres*, 86. — (2) *Ibid.*, 79, 82. — (3) *Ibid.*, 120. — (4) *Ibid.*, 90, 279, 207. M. Renan se croit obligé d'ajouter que la primauté de Pierre « tenait surtout à son zèle et à son activité » ; mais comme il dit ailleurs que les dia-

mission de Jésus-Christ et gouvernant la société chrétienne avec une supériorité incontestée, des ministres inférieurs auxquels ces douze hommes privilégiés « délèguent une partie de leurs pouvoirs en leur imposant les mains (1), » et par-dessus tout un chef dont les Apôtres eux-mêmes reconnaissent l'autorité, telle est l'absence de hiérarchie que M. Renan découvre dans l'Église primitive. Ce sont les procédés d'un fantaisiste qui se borne à enfiler des phrases, sans se donner la peine de songer à ce qu'il a écrit trois pages auparavant.

En veut-on une nouvelle preuve? Pendant que les diacres prêchaient au dehors, nous dit l'auteur, « les Apôtres restaient immobiles à Jérusalem sur leur siège d'honneur (2). » C'est une des assertions auxquelles il tient le plus. Pour démontrer cette immobilité, M. Renan décrit un peu plus loin la mission de Pierre et de Jean à Samarie, où ils vont achever l'œuvre commencée par le diacre Philippe (3). Puis, sans sortir de Jérusalem, « ils évangélisent les villages du pays des Samaritains (4). » Ensuite, toujours immobile sur son siège d'honneur, Pierre « fait de fréquents voyages apostoliques dans les environs de Jérusalem ; » il visite tour à tour les communautés chrétiennes ; il se rend de Lydda à Joppé, de Joppé à Césarée (5). Mais,

« firent bien plus que les Apôtres immobiles à Jérusalem sur leur siège d'honneur (p. 121), » c'est tout simplement une contradiction qu'il faut ajouter à tant d'autres. — (1) *Actes des Apôtres*, 119. — (2) *Ibid.*, 121. — (3) *Ibid.*, 153. — *Ibid.*, VIII, 14-25. A la suite de ce récit, saint Luc ajoute : « Pierre et Jean, après avoir rendu témoignage et annoncé la parole du Seigneur, s'en retournèrent à Jérusalem, prêchant l'Évangile en beaucoup de cantons des Samaritains. » — (4) *Les Apôtres*, 156. — (5) *Ibid.*, 198-204.

du reste, il ne bouge pas plus que les autres Apôtres : « Ce fut aux hellénistes qu'échut tout l'honneur de la grande conquête (1). » On éprouvait le besoin de faire une antithèse : de là ces niaiseries.

Même légèreté dans la description du culte et de la liturgie. « La nouvelle secte n'avait pas encore de cérémonies spéciales. Les pratiques de piété étaient les pratiques juives. Rien de sacerdotal. Il n'y a pas de prêtre, etc. (2). » Afin de mieux prouver cette proposition, M. Renan énumère l'un après l'autre la plupart des sacrements, et montre qu'ils étaient administrés dès l'origine par les chefs de la hiérarchie : « Le baptême était le signe d'entrée dans la secte. — Il devait être suivi de la collation des dons du Saint-Esprit, laquelle se faisait au moyen d'une prière prononcée par les Apôtres sur la tête du néophyte, avec l'imposition des mains, *acte sacramentel par excellence*. — Quant à l'Eucharistie, elle fut *toujours* le symbole principal du christianisme et l'âme de ses mystères. — Après l'élection des diacres, on les présenta aux Apôtres, qui, selon un rite déjà consacré, prièrent sur leur tête en leur imposant les mains. — On s'imaginait que des lotions d'huile opérées par les Apôtres avec imposition des mains et invocation du nom de Jésus, étaient toutes-puissantes pour laver les péchés causes de la maladie et pour guérir le malade (3). » En résumé, baptême, confirmation, eu-

(1) *Les Apôtres*, 451. — (2) *Ibid.*, 94. — (3) *Ibid.*, 94, 95, 82 (et note 2), 120, 96, 97. Pour l'extrême-onction, M. Renan croit que « dans certains cas, la chaleur des mains se communiquant vivement à la tête, procurait au malade un peu de soulagement. » Cette croyance se rattache à une théorie médicale de l'auteur d'après laquelle « le contact d'une *personne exquise* vaut dans beaucoup de cas les ressources de la pharmacie. » (*Vie de Jésus*,

charistie, ordre, extrême-onction, rien n'y manque : matière, forme, ministre du sacrement, tout est assez bien indiqué et doit prouver jusqu'à l'évidence que l'Église primitive n'avait pas de « cérémonies spéciales. » Si M. Renan avait poussé ses recherches jusqu'au chapitre XIX des *Actes*, v. 18, il y aurait trouvé en outre la confession : « Beaucoup d'entre les croyants venaient confessant et déclarant ce qu'ils avaient fait. » Quant au sacrement du mariage, on conçoit qu'il n'en ait point parlé, car c'est « surtout pour les *gens non mariés* qu'il y avait avantage à faire des placements à fonds perdus dans la société d'assurance » décrite plus haut, et dont M. Michel Lévy a lancé le programme au mois d'avril dernier.

Nous ne relèverons plus qu'un trait dans ce tableau fantastique de l'Église primitive. M. Renan croit que « les premiers chrétiens en étaient venus généralement à considérer l'intervalle entre la mort et la résurrection comme une sorte de lacune dans la conscience du défunt, » et par conséquent « que l'existence de l'âme après la mort n'était pas chez eux une idée bien arrêtée (1). » A l'appui de cette affirmation plus qu'étrange, il met au bas de la page, *Apocalypse*, xx, 4, 6. Or, en ouvrant le Nouveau-Testament à l'endroit indiqué, on y trouve tout juste la doctrine contraire : « Je vis, dit saint Jean, *les âmes* de ceux qui avaient eu la tête tranchée à cause du témoignage de Jésus (verset 4). » Un peu auparavant l'Apôtre avait dit : « Je vis sous l'autel *les âmes* de ceux qui ont souffert la mort pour la parole de Dieu » (vi, 9). Impossible de

p. 260.) C'est un terrain sur lequel nous ne pouvons pas le suivre. — (1) *Les Apôtres*, 97, 98.

mieux accentuer la doctrine de l'Église sur l'existence de l'âme après la mort. En renvoyant le lecteur à un texte dont il se garde bien de donner le contenu, le faussaire pensait sans doute que personne ne songerait à vérifier ses citations. Dans l'épître aux Philippiens, saint Paul désire la dissolution de son corps, pour être avec Jésus-Christ ; il estime un tel avenir meilleur que l'état présent (I, 23). On chercherait en vain des expressions plus énergiques pour exclure « toute lacune dans la conscience du défunt, » et pour montrer que l'âme existe après la mort comme auparavant. Mais, pour M. Renan, les paroles de l'Apôtre ne sont « que d'une nuance un peu différente (1). » Non content de placer dans les textes ce qui ne s'y trouve point, il s'obstine à ne pas y voir ce qu'ils contiennent. Veut-il montrer, par exemple, que, parmi les premiers chrétiens, « la croyance à la résurrection régnait à peu près *seule*, » en d'autres termes, « que la doctrine de l'immortalité de l'âme n'a fait son entrée dans l'Église que plus tard (2)? » Il dira : « Voyez *Philipp.* III, 11. » Nous regardons et nous voyons, d'après le verset 11, que saint Paul enseigne la résurrection des morts (3). Mais est-ce là sa *seule* croyance ? Veut-il exclure par ces mots la doctrine de l'immortalité de l'âme ? Non, mais M. Renan le lui fait dire ; et beaucoup de lecteurs ne soupçonneront pas la fraude : or, cela suffit au but de l'auteur. Ces procédés sont misérables, et l'on ne sait ce qui doit étonner davantage, de la légèreté avec laquelle il traite ces matières, ou du mépris qu'il affecte pour le public français.

(1) *Les Apôtres*, 97, note 5. — (2) *Ibid.* 98. — (3) *Philipp.*, III, 11 : « Afin que je puisse parvenir à la résurrection d'entre les morts. »

Toutefois, ne nous montrons pas trop sévère à l'égard de M. Renan. Si les qualités naturelles de son esprit lui interdisent d'écrire sérieusement l'*Histoire des Origines du Christianisme*, il n'a du moins rien négligé pour égayer un sujet si grave par lui-même. N'oublions pas le point de vue auquel il se place pour apprécier ces grandes choses. Aux yeux du monde chrétien, l'Église naissante est la divine école où le genre humain a puisé pour toute la suite des siècles la doctrine de l'abnégation et du dévouement ; mais dans le livre récemment édité par M. Michel Lévy, elle a perdu ce caractère pour devenir une « société d'assurance où il n'y avait qu'avantage, surtout pour les gens non mariés, à échanger des parcelles de terre contre un placement à fonds perdus. » Or, de pareilles sociétés ne réussissent pas toujours. Là où « le dividende est en raison des besoins de chacun, et non en raison du capital apporté (*sic*) (1), » les besoins finissent souvent par dépasser les revenus. Tel paraît avoir été le sort de la compagnie d'assurance fondée à Jérusalem par les Apôtres, et qu'on a appelée depuis lors le christianisme. La mise de fonds n'était pas suffisante ; or, « un grand établissement de propagande exige une certaine mise de fonds (2). » Les capitaux n'affluaient plus en assez grand nombre ; un appel à de nouveaux actionnaires devenait urgent. Heureusement l'appel fut entendu, et les capitaux se trouvèrent : « Ce fut Antioche qui fournit *les capitaux* de la fondation du christianisme (3). » Peut-être aussi la gérance n'était-elle pas irréprochable ; il importait d'y introduire un élément plus actif : de là saint Paul.

(1) *Les Apôtres*, 418. — (2) *Ibid.*, 239. — (3) *Ibid.*, 239.

LA CONVERSION DE SAINT PAUL

Au siècle dernier, Georges Littleton, député au Parlement d'Angleterre, s'était laissé entraîner vers le déisme par le vent de l'incrédulité, qui soufflait alors sur ce pays. Mais, peu satisfait d'un système aussi étroit qu'illogique, il se mit à étudier avec soin ce qu'il avait méconnu, faute de réflexion suffisante. Il en résulta pour lui une conviction profonde de la divinité du christianisme. La maxime de Bacon s'était vérifiée une fois de plus : « Peu de science éloigne de la foi, beaucoup de science y ramène. » Or, parmi les faits surnaturels qui avaient le plus impressionné le déiste anglais, la conversion de saint Paul tenait le premier rang. Il ne lui semblait pas possible de nier sérieusement l'intervention divine dans le changement de ce persécuteur acharné des chrétiens, devenu subitement un apôtre de Jésus-Christ, sans que rien eût préparé, même de loin, cette transformation complète et instantanée. Après avoir éprouvé par lui-même combien ce miracle psychologique, avec les circonstances qui l'ont accompagné, est de nature à frapper tout esprit raisonnable, Littleton résolut de mettre en lumière les conséquences d'un fait qui avait si puissamment contribué à détruire ses propres préventions; ce fut l'origine d'un excellent écrit intitulé : *La Religion chrétienne démontrée par la Conversion et l'Apostolat de saint Paul* (1).

Si la conversion de saint Paul est capable de produire

(1) Voir la traduction qu'en a faite l'abbé Guénée en 1754, *Démonst. évang.* de Migne, tom. IX, p. 647 et ss.

untel effet sur un esprit droit et sincère, on comprend que les rationalistes n'aient dû épargner aucun effort pour lui enlever son caractère miraculeux. En général, leur attitude devant ce grand fait a toujours été fort embarrassée. A l'époque de Littleton, les mots « charlatanisme et duperie » avaient beaucoup de succès : on trouvait tout naturel, dans le camp des incroyants, que douze imposteurs eussent converti le monde ; et les esprits forts du dix-huitième siècle s'accommodaient assez bien d'une explication qui atteignait tout juste à leur niveau. En résumé, de tous les expédients auxquels les déistes se voyaient obligés de recourir, c'était encore le moins misérable ; et Starck avait quelque raison de dire à ceux qui, pour conserver aux Apôtres une certaine apparence d'honnêteté, multipliaient les orages et les coups de soleil : « Vous vous tireriez plus facilement d'affaire en disant que personne ne connaît les drôles qui racontent de pareilles aventures ; que ce sont d'insignes menteurs, et que tout ce qu'on allègue en faveur de leur probité est un conte en l'air. » La réflexion n'est pas de nous ; elle est de M. Renan (1) : à la vérité, elle date de plusieurs années ; depuis lors, l'auteur a eu le temps de changer d'avis quatre ou cinq fois. Quoi qu'il en soit, l'hypothèse de l'imposture paraît définitivement écartée : à peine si de temps à autre quelque traînard de l'aile gauche de Hegel ose encore murmurer ces mots grossiers qui sont d'une autre époque. Désespérant de faire accroire à leurs adeptes que la foi de l'humanité repose sur une jonglerie, les ratio-

(1) Article de M. Renan dans la *Liberté de penser*, 15 avril 1849, *Historiens critiques de Jésus*. L'article est reproduit dans les *Études d'histoire religieuse*, par le même auteur ; mais les paroles de Starck en ont été retranchées. (Page 146.)

nalistes modernes estiment qu'il leur est plus avantageux de remplacer des fourbes par des visionnaires. C'est, en effet, par une hallucination, jointe à quelques autres accidents, que M. Renan prétend expliquer la conversion de saint Paul. Nous allons examiner de près cet échantillon de haute critique.

Il y a dans le récit des *Actes*, reproduit par saint Paul lui-même, deux faits qui, malgré leur connexion étroite, méritent chacun une attention distincte : la transformation radicale qui s'est opérée subitement dans l'âme de Saul, et les circonstances merveilleuses au milieu desquelles s'est accompli ce changement. Ici, un miracle de l'ordre physique ; là, un miracle de l'ordre moral. Il s'agit, pour les rationalistes, d'expliquer l'un et l'autre, par des causes purement naturelles. De là, l'embarras. Tout en ayant l'air d'être fort rassuré sur la valeur du conte qu'il débite, M. Renan ne parvient pas à dissimuler l'impression que lui cause « ce fait, un des plus importants de l'histoire de l'humanité, cet événement *étrange* qui a exercé une si grande influence sur la foi du monde (1). » Si le panthéisme lui permettait de franchir la limite, il passerait volontiers de l'étrange au miraculeux ; mais c'eût été reconnaître l'existence d'un Dieu vivant et personnel. Il fallait à tout prix hasarder une solution ou s'incliner devant la main de Dieu, si visible dans la conversion du grand Apôtre.

Donc, le disciple de Strauss commence par fabriquer tout un roman sur l'état moral de Saul pendant les mois et les jours qui précédèrent « l'étrange événement. » Il lui prête

(1) *Les Apôtres*, 178, 179.

des remords, des troubles intérieurs. Il croit savoir que le persécuteur subissait le charme de ses victimes. Il connaît « des femmes pieuses qui, pendant la nuit, disaient à Saul d'une voix douce : Pourquoi nous persécutes-tu ? » Il tient de source certaine que le « sang d'Étienne, qui avait presque jailli sur ce furieux, lui troublait parfois la vue, » préparant ainsi de loin l'ophtalmie future; que Jésus, « cet être surhumain, dans sa vie éthérée, le hantait comme un spectre; » que la douce figure du Maître lui apparaissait par moments au milieu de ses rêves, « le regardant d'un air de pitié et avec un tendre reproche, etc., etc. (1). »

Ici nous interrompons le romancier pour lui demander où il a appris toutes ces choses. Qu'est-ce qui l'autorise à se faire de pareilles suppositions ? Où est le télescope qui lui a fait découvrir à dix-huit siècles de distance, ces « cuisantes perplexités » dans un homme « exaspéré par les progrès de la foi nouvelle (2) ? » A-t-il trouvé de nouveaux documents qui lui permettent de soupçonner un retour d'opinion chez ce jeune pharisien, « rigoriste, exalté, poussant l'attachement au parti national, jusqu'aux derniers excès, et courant Jérusalem en vrai forcené, porteur d'un mandat qui autorisait toutes ses brutalités (3) ? » Ou bien, à défaut de documents positifs, cette exaspération même serait-elle un motif pour supposer un tel revirement ? A coup sûr, l'explication serait plaisante. C'est absolument comme si l'on disait que M. Renan est d'autant plus près d'aller à confesse, qu'il attaque avec plus de force la divinité de Jésus-Christ. Mais admettons cela : pourquoi chercher des

(1) *Les Apôtres*, 148, 149, 175, 176. — (2) *Ibid.*, 169, 174. —
(3) *Ibid.*, 173.

remords, des troubles intérieurs chez Saul plutôt que chez Caïphe, chez Anne, chez Jean, chez Alexandre, chez « ces hommes arrogants et sans pitié qui ne persécutaient pas le christianisme avec moins d'acharnement que leur subordonné (1)? » M. Renan est même persuadé que le sang du Calvaire ne troublait pas la vue de Judas, auquel il fait mener une vie *douce et obscure*, dans le champ de Hakeldama (2). Dès lors, pourquoi se montre-t-il si prodigue de remords envers Saul? C'est qu'il en a besoin pour se défendre du miracle qui le serre de près : autrement, il n'y songerait pas ; car loin de laisser la moindre ouverture à des hypothèses de ce genre, l'histoire les exclut de la manière la plus formelle.

En effet, la conversion de saint Paul est racontée à trois reprises dans les *Actes des Apôtres*. Une première fois, c'est saint Luc qui en donne le récit circonstancié. (IX, 1-10.) Trouvons-nous là un homme troublé dans sa conviction, ébranlé par moments? Pas le moins du monde. Saul ne respire que mort et menaces contre les disciples du Seigneur. Il se met en route après avoir demandé au grand prêtre des lettres pour les synagogues de Damas, afin de pouvoir arrêter les fidèles de cette ville et les amener garrottés à Jérusalem. (v. 1, 2.) Voilà comment « il subissait le charme de ceux qu'il torturait. » C'est dans ces dispositions qu'il part, avec une troupe d'hommes chargés de la même mission, et dont les sentiments ne pouvaient que fortifier les siens. Son zèle ardent pour les traditions pharisaïques lui faisait envisager comme un devoir sacré l'extermination de ceux qui lui paraissaient être les ennemis

(1) *Les Apôtres*, 133. — (2) *Vie de Jésus*, 438.

les plus redoutables de la loi de Moïse. Pas une trace de remords dans cet homme dont le fanatisme armait la main en aveuglant son esprit. Vingt-quatre ans plus tard, saint Paul raconte sa conversion devant les Juifs de Jérusalem, et dans les mêmes termes que saint Luc (1). Profère-t-il un seul mot d'où l'on puisse conclure qu'il inclinait déjà vers la foi chrétienne avant la vision du chemin de Damas? Bien au contraire, il prend le grand prêtre et les anciens du peuple à témoin de la haine qu'il nourrissait contre la religion nouvelle, au moment de quitter Jérusalem pour aller remplir au loin sa mission de vengeance. (xxii, 4-6.) Deux ans après cette déclaration si expresse, saint Paul revient sur les mêmes détails en présence du roi Agrippa. (xxvi, 9-19.) Il rappelle à ce prince avec quelle fureur il parcourait les synagogues pour tourmenter les chrétiens, les forçant de blasphémer et les persécutant jusque dans les villes étrangères. Puis il ajoute : « Comme je faisais route vers Damas *dans ces dispositions*, je vis, etc. (2). » Est-ce l'état d'un homme qui hésite, « qui ralentit son pas qui voudrait ne pas avancer, qui trouve insupportable le rôle qu'il va jouer, et dont les remords sont près d'amener

(1) *Actes des Apôtres*, xxii, 4-22. M. Renan prétend que « sur un point les deux récits sont en contradiction expresse. » (P. 181, note 1.) La contradiction n'est *expresse* qu'aux yeux d'un philologue assez docte pour ignorer que le verbe ἀκούω signifie à la fois *entendre et comprendre*. Les compagnons de saint Paul pouvaient donc fort bien être frappés du son de la voix et ne pas saisir ce qu'elle disait. On conçoit sans peine que l'Apôtre ait pu omettre dans l'un des récits quelque détail rapporté dans l'autre; et l'exactitude avec laquelle saint Luc reproduit ces différences, qui ne sont pas des contradictions, n'atteste que mieux la sincérité de l'historien. — (2) *Ibid.*, xxvi, 12: Ἐν οἷς καὶ πορευόμενος εἰς τὴν Δαμασκον.

la conversion (1)? » Est-il possible de mieux montrer qu'on écrit un pur roman à la place de l'histoire? Ou bien M. Renan prétendrait-il mieux savoir, à dix-huit siècles de distance, ce qui se passait alors dans l'âme de saint Paul que saint Paul lui-même? Non content de nous apprendre dans quelles dispositions il cheminait vers Damas, l'Apôtre indique de plus le motif qui le portait à sévir contre les chrétiens sans remords, ni scrupule : « Pour moi, dit-il, j'avais pensé que *je devais* par mille moyens agir contre le nom de Jésus de Nazareth (2). » Et pourquoi envisageait-il la persécution comme un devoir de conscience? Pourquoi « se signalait-il dans le judaïsme au-dessus de plusieurs de sa nation et de son âge (3)? » parce qu'il avait « un zèle démesuré pour les traditions de ses pères (4). » Ce zèle, l'exaltant jusqu'au fanatisme, l'empêchait de voir qu'il contrariait l'œuvre de Dieu. On voudrait nous persuader que le fougueux zélate était en proie à de « cuisantes perplexités, à l'approche de la ville où il allait mettre le comble à ses méfaits (5). » Mais, aux yeux de Saul, ces mesures de rigueur, colorées d'un prétexte si spécieux, n'étaient nullement des méfaits : il croyait frapper des coupables et empêcher la destruction de la loi de Moïse. « Il agissait par ignorance et dans l'incrédulité (6). » C'est encore lui-même qui nous rend compte en ces termes de l'état de son âme avant sa conversion. Donc, le tableau que M. Renan nous traçait tout à l'heure est purement imaginaire; et il suffit, pour en démontrer la fausseté, de recueillir les propres déclarations de saint Paul.

(1) *Les Apôtres*, 179, 180. — (2) *Actes des Apôtres*, xxv, 7. — (3) *Ep. aux Galates*, I, 14. — (4) *Les Apôtres*. — (5) *Ibid.*, 179, 180. — (6) *I^{er} à Timothée*, I, 13.

Je comprends jusqu'à un certain point l'insistance avec laquelle Strauss et M. Renan prêtent à Saul des troubles de conscience pendant son voyage à Damas. D'abord, il leur faut absolument des remords préalables, afin de rendre la conversion de l'Apôtre moins merveilleuse ; dès lors, pourquoi ne pas en créer, quand même saint Paul, le principal témoin, j'imagine, dirait le contraire ? Il est tout simple que les rationalistes trahissent leur embarras en recourant à des expédients de ce genre. Mais si je ne me trompe, ces préoccupations pourraient encore s'expliquer d'une autre manière. MM. Strauss et Renan, en chrétiens qu'ils étaient, se représentent trop facilement le pharisien Saul sous la figure d'un renégat qui, après avoir été élevé dans la religion chrétienne, aurait fini par blasphémer ce qu'il adorait. Eu égard à une telle situation, et en supposant un retour sérieux sur le passé, on pourrait trouver quelque vraisemblance dans l'hypothèse d'un remords. Mais tels n'étaient pas, à beaucoup près, les antécédents du pharisien Saul : il n'avait pas reçu le baptême de Jésus-Christ ; il n'avait jamais participé à la fraction du pain eucharistique ; encore moins avait-il prêché l'Évangile à un titre quelconque ou aspiré au sacerdoce de la nouvelle loi. Il n'était donc pas dans les conditions qui devaient se présenter le plus naturellement à l'esprit de M. Renan et de l'ancien ministre du saint Évangile : par suite d'une impression toute personnelle, il a dû se faire quelque confusion dans leurs idées. Né de parents hébreux, nourri dans les traditions de la secte des pharisiens, zélé passionné de la religion de ses pères, Saul ne connaissait qu'une chose : pratiquer la Loi et sévir contre ceux qu'il accusait de vouloir la détruire. Ni son éducation, ni son caractère,

ni ses actes antérieurs, ni ses dispositions présentes, rien n'autoriserait à supposer qu'un changement quelconque se fût produit dans son âme avant la vision céleste, alors même que le témoignage formel de l'Apôtre n'enlèverait point à une pareille conjecture toute espèce de fondement.

Or, cette hypothèse une fois détruite, le caractère miraculeux de la conversion de saint Paul subsiste dans toute sa force. Comment le persécuteur acharné des chrétiens a-t-il été transformé subitement en disciple fervent de Jésus-Christ? Le problème demeure sans solution pour ceux qui s'obstinent à méconnaître dans « l'étrange événement » une intervention divine. Ici, M. Renan appelle à son aide tous les fluides impondérables, à l'exclusion du magnétisme, la lumière, la chaleur et l'électricité. A-t-il mieux réussi dans le choix des causes extérieures qui auraient amené, selon lui, « l'un des faits les plus importants de l'histoire de l'humanité? » C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Nous l'avons dit : la conversion de saint Paul est rapportée dans les *Actes* à trois reprises différentes, une fois par saint Luc, deux fois par l'Apôtre lui-même, et à de grandes intervalles. Raccourci ou allongé suivant les circonstances, le récit demeure identique au fond. Parti de Jérusalem dans les dispositions les plus hostiles aux chrétiens, il le dit formellement, Saul arrive avec ses compagnons aux environs de Damas, vers le milieu du jour. Tout à coup, une lumière plus éclatante que celle du soleil brille autour d'eux. Ils sont tous jetés par terre, et Saul entend une voix qui lui dit en langue hébraïque : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon. » Saul demande : « Qui êtes-vous, Seigneur? »

Et le Seigneur répond : « Je suis Jésus de Nazareth que tu persécutes. Lève-toi, va à Damas; et là on te dira tout ce qu'il faut que tu fasses. » Suit l'investiture de l'apostolat donnée par le Seigneur au plus violent ennemi des chrétiens. Les compagnons de Saul voient la lumière, entendent la voix, mais sans la comprendre. Quant à lui, frappé de cécité, il se laisse conduire par eux jusqu'à Damas, où il reste trois jours, au bout desquels, par l'imposition des mains d'Ananie, il recouvre la vue aussi subitement qu'il l'avait perdue. Sans tarder davantage, il demande le baptême, et le christianisme a conquis son plus ardent apôtre (1).

On le voit, rien de plus net ni de plus précis que cette relation (2). C'est bien une véritable apparition de Jésus-Christ que saint Paul entend nous donner comme motif déterminant de sa conversion sur le chemin de Damas. Cela posé, a-t-il pris pour une vision réelle ce qui n'était qu'un pur effet de son imagination? M. Renan le suppose, et il croit avoir, pour penser ainsi, un motif tout personnel : c'est qu'il a eu naguère un accès de fièvre pernicieuse, accompagné de transport au cerveau (3). Certes nous ne voulons pas nier que l'honorable membre de l'Institut n'ait éprouvé un accident de ce genre : sa parole nous suffit. Mais qu'il nous permette de lui signaler la différence des deux cas. D'abord, que M. Renan ait eu des

(1) *Les Apôtres*, ix, 1-18; xxii, 6-16; xxvi, 12-10. — (2) M. Renan affirme néanmoins « que les souvenirs de l'Apôtre à cet égard paraissent avoir été assez confus (p. 182). » Il n'y a ici de confusion que dans les idées d'un homme capable d'écrire une telle ligne après avoir lu les chapitres xxii et xxvi des *Actes*, — (3) *Les Apôtres*, 180, note 1; 182, note 1.

hallucinations à Byblos, ce n'est pas précisément une raison pour qu'il en prête à saint Paul. Il n'y a pas entre les deux personnages une ressemblance telle qu'ils ne puissent différer au moins par un trait. Ensuite, les hallucinations de M. Renan à Byblos n'ont exercé, fort heureusement, aucune influence sur sa vie : c'est un accident qui n'a pas laissé de trace, et le voyageur est resté, en sortant de là, ce qu'il était auparavant. Une bonne nuit avait suffi pour lui calmer les nerfs, et tout a été oublié. Dans ces limites, une hallucination passagère, amenée par un accès de fièvre, se comprend sans la moindre peine : c'est un épisode de voyage très insignifiant, et bon tout au plus à être mentionné au bas d'une page dans un roman. Mais il n'en est pas de même pour saint Paul. L'événement du chemin de Damas a été le fait capital de sa vie, le principe de sa conversion, l'origine et la base de son apostolat. Cette vision céleste a décidé de tout son avenir : c'est elle qui lui a donné la force de rompre avec son passé, de répudier des traditions auxquelles il était si fortement attaché, de s'exposer à la fureur et aux violences de ceux qu'il allait exaspérer par un changement si brusque et si radical. Dans tout le cours de sa carrière, saint Paul n'a cessé de s'appuyer sur ce fait, soit pour rendre compte de sa conversion aux Juifs qui le traitaient de renégat, soit pour défendre sa mission et son autorité contre ceux qui lui contestaient son caractère d'apôtre. On peut dire que cette affirmation a été l'âme de sa vie, et de quelle vie ! N'oublions pas les épreuves sans nombre auxquelles sa foi a été soumise. Jamais une hallucination d'un moment n'aurait pu tenir contre une telle continuité de persécutions et de souffrances. Il faut lire la deuxième Épître aux Corinthiens, pour voir par quel cri-

ble a passé la conviction de cet homme, flagellé cinq fois par les Juifs, battu de verges trois fois, malgré son privilège de citoyen romain, lapidé à Lystres au point qu'on le crut mort, enchaîné et mis en prison à sept reprises différentes avant son martyre, etc., etc. (1). Or, je le répète, la vision du chemin de Damas a été le principe de sa force; elle est restée sa consolation et son soutien au milieu de tant d'attaques et de tourments. Il invoque sans cesse cet argument décisif, dans la première Épître aux Corinthiens comme dans l'Épître aux Galates, chaque fois qu'il est obligé d'établir sa propre autorité (2). Donc, ce fait capital, il a dû l'examiner attentivement, le repasser dans son esprit, discuter ses souvenirs, pour voir s'il n'avait pas été la dupe de son imagination : une croyance si persistante, si contraire à ses préjugés antérieurs, n'a pu être que le fruit d'une conviction profonde et réfléchie. Il ne suffit pas de dire que saint Paul « a été en proie à des hallucinations sur le chemin de Damas; » il faut aller plus loin dans cette supposition et soutenir que ce haut et puissant esprit, « médiocrement mystique (3), » d'après M. Renan, a été halluciné toute sa vie : halluciné, quand, sur la foi de l'apparition céleste, il recevait le baptême à Damas, après y être allé dans le but de venger la loi mosaïque; halluciné, lorsque, vingt-quatre ans plus tard, il racontait aux Juifs de Jérusalem sa merveilleuse conversion; halluciné, quand il répétait les mêmes détails devant le roi Agrippa; halluciné, lorsqu'il écrivait dans ce sens aux Corinthiens et aux Galates; hal-

(1) II^e *aux Cor.*, ix, 24-27. — (2) I^{re} *aux Cor.*, ix, 1 : « N'ai-je pas vu Jésus-Christ Notre-Seigneur?... » xv, 8. « Et enfin, après tous les autres, il s'est fait voir aussi à moi, comme à l'avorton... » *Gal.*, i, 15, 16. — (3) *Les Apôtres*, 210.

luciné toujours et partout. Or, une hallucination habituelle, permanente, c'est de la folie. Eh bien, est-ce un fou qui a écrit l'Épître aux Romains ? Qui oserait le dire sans folie ? Et pourtant c'est là qu'il faut en venir pour prétendre que saint Paul est resté toute sa vie sous le coup d'une commotion cérébrale qui lui avait fait envisager un accès de fièvre pernicieuse comme une révélation divine.

Mais prenons l'affirmation à son point de départ. Saul ne se trouvait pas seul sur le chemin de Damas. Ses compagnons, chargés d'exécuter conjointement avec lui la commission du grand prêtre, étaient là pour redresser son erreur. Si tout s'était réduit à une hallucination de Saul, ils auraient pu lui dire : Vous avez cru voir une lumière, entendre une voix ; mais, en réalité, vous n'avez ni vu ni entendu : il ne s'est rien passé d'extraordinaire. De deux choses l'une : ou les compagnons de saint Paul ont été convertis comme lui par le fait miraculeux qu'il raconte, et alors leur témoignage fortifie le sien ; ou bien ils sont restés incroyants, et, dans ce cas, leur incrédulité devait le porter à réfléchir et à examiner avec d'autant plus de soin ses propres impressions. Il y a plus : « le singulier, l'étrange événement » du chemin de Damas a été suivi de faits non moins singuliers ni moins étranges. Un chrétien de Damas reçoit du Seigneur l'ordre de se rendre vers le persécuteur acharné de la foi, une vision avertit Saul de cette visite ; le nouveau converti recouvre la vue instantanément par l'imposition des mains d'Ananie (1). Il est facile de dire, pour se tirer d'embarras : « Saul *crut* voir Ananie... Il se *crut* guéri... de petites écailles tombèrent, *dit-on*, de ses

(1) *Actes des Apôtres*, ix, 19, 18.

yeux (1). » Mais tout cela n'est pas sérieux. On n'est pas guéri subitement d'une cécité par le fait seul qu'on croit l'être. Sur ce point, aucune illusion n'est possible. Ou le fait est vrai, ou narrateurs, témoins et acteurs, tous s'accordent à nous tromper (2); et, comme M. Renan le faisait remarquer autrefois, Starck avait quelque raison de dire aux demi-rationalistes : « Vous vous tireriez plus facilement d'affaire en disant que personne ne connaît les drôles qui racontent de pareilles aventures; que ce sont d'insignes menteurs; et que tout ce qu'on allègue en faveur de leur probité est un conte en l'air (3). »

Strauss, à qui M. Renan doit les hallucinations qu'il prête à saint Paul, Strauss prétend qu'une croyance à quelque vision céleste pouvait facilement résulter de l'état d'exaltation où se trouvait Saul en allant à Damas (4). « L'Apôtre, ajoute M. Renan, nous apprend lui-même qu'il était sujet aux visions (5). » Permettez : dans sa deuxième Épître aux Corinthiens (xii, 1 et ss.), saint Paul nous parle des révélations dont il fut favorisé postérieurement à sa conversion; mais pas une syllabe n'insinue qu'il ait eu ou cru avoir une vision quelconque avant celle du chemin de Damas. N'intervertissons pas l'ordre des temps : c'est l'état moral du pharisien Saul qu'il s'agit de considérer, et non la situation exceptionnelle où la grâce

(1) *Les Apôtres*, 185. — (2) C'est saint Paul lui-même qui raconte sa guérison instantanée : « Et moi, au même instant, je le regardai. (*Actes*, xxii, 13.) » M. Renan appelle la privation de la vue « une maladie nerveuse (p. 185). » C'est une théorie médicale d'un nouveau genre à l'usage des romanciers. — (3) *Liberté de Penser*, art. du 15 avril 1849. — (4) *Das Leben Jesu*, p. 303, Leipzig, 1864. — (5) *Les Apôtres*, 182.

divine a mis plus tard le grand Apôtre. On nous dit que « Paul était sous le coup de la plus vive excitation, que l'exaltation de son cerveau était à son comble (1). » D'abord, ni Strauss, ni M. Renan n'ont reçu aucun nouveau détail concernant cette exaltation : tout ce qu'ils savent comme nous, c'est que le zélé passionné de la loi de Moïse marchait vers Damas pour y persécuter les chrétiens. Mais admettons que ce zèle fanatique fût capable d'amener une hallucination. Dans quel sens la vision aurait-elle dû se produire ? Consultons à cet égard les lois de la psychologie. Elles nous diront que d'après le cours naturel des choses, la vision se serait produite, sans le moindre doute, dans le sens des idées de Saul, de ses passions, de ses préjugés, des sentiments et des dispositions de son âme. On comprendrait dans ce cas une apparition de Moïse, d'Élie, de quelque personnage de l'ancienne loi, annonçant à ce nouveau Phinéès la colère de Dieu contre les chrétiens, et lui commandant de poursuivre sans pitié cette nouvelle secte qui menaçait les Juifs dans ce qu'ils avaient de plus cher et de plus sacré. Voilà ce que les ardeurs d'une imagination échauffée auraient dû lui représenter, dans l'hypothèse d'une hallucination (2). Mais une

(1) *Les Apôtres*, 175, 181. — (2) Strauss a très bien entrevu la conséquence toute naturelle qu'on devrait tirer de l'état moral de Saul, dans l'hypothèse d'une hallucination. « A vrai dire, écrit-il, on pourrait croire que de pareilles dispositions auraient dû amener une vision de Moïse ou d'Élie, plutôt qu'une apparition du Christ (*Das Leben Jesu*, p. 303). » Mais le panthéiste allemand écarte cette réflexion si sensée, pour se rejeter sur la supposition imaginaire d'un changement intervenu dans les convictions de Saul, antérieurement à la vision du chemin de Damas. Or, comme nous l'avons démontré, les déclarations expresses de saint Paul détrui-

vision directement contraire à l'état de son âme, aux tendances de son esprit et à ses préventions; une apparition de ce Jésus de Nazareth, qu'il regardait comme un imposteur et un blasphémateur justement condamné à mourir sur une croix; une pareille apparition au moment même où Saul, tout préoccupé de l'exécution de son mandat, s'apprête à persécuter les chrétiens avec le plus de chaleur et de violence, cela ne se comprend point : c'est un effet tout opposé à la cause qu'on voudrait imaginer; c'est le renversement complet des lois psychologiques; et lors même que le témoignage de l'Apôtre, son affirmation si nette et si constante, jointe au caractère et aux conséquences du fait, ne rendraient pas une illusion de ce genre absolument incroyable, l'état d'âme de Saul suffirait pour en démontrer la haute invraisemblance, disons mieux, l'impossibilité.

Nous avons vu que M. Renan attribue à un accès de fièvre pernicieuse, accompagné de transport au cerveau, ce qu'il appelle les hallucinations de saint Paul. Pour être juste, nous devons ajouter que, par une mesure de précaution dont il lui faut savoir gré, il se sert, contre son habitude, du mot *peut-être* (1) : ce qui lui laisse des ouvertures pour imaginer quantité d'autres accidents ou maladies. Ici, tous les éléments de la nature vont se réunir pour accabler le pauvre voyageur; et s'il en sort vivant, ce ne sera pas la faute du romancier. D'abord, « à ce qu'il paraît, Saul avait les yeux enflammés, *peut-être* un commencement d'ophtalmie (2). » Sur quoi on nous renvoie à *Act.*

sent ces conjectures, dont le moindre défaut serait d'ailleurs de ne reposer sur aucun fondement. — (1) *Les Apôtres*, 179. — (2) *Ibid.*, 179.

ix, 8, 9, 18; xxii, 11, 13. En vérifiant les textes, on y trouve bien que saint Paul a été frappé d'aveuglement par suite de l'apparition céleste; mais que, déjà auparavant, il ait eu un commencement d'ophtalmie, c'est un détail inédit que M. Renan vient d'apprendre tout récemment de l'Apôtre lui-même ou de l'un de ses compagnons. Sur ces entrefaites un orage se forme dans les flancs de l'Hermon. A vrai dire, M. Renan n'a pas de renseignements bien positifs sur cet orage, qui ne lui paraît que *vraisemblable* (1); mais, en attendant de plus amples informations, il aurait tort de ne pas le tenir pour certain. Car, l'on comprend tout de suite l'importance capitale de ce rassemblement de nuages. Comme saint Paul était arrivé à l'âge de trente ans sans avoir jamais vu d'orage, il devait tout naturellement prendre le premier éclair venu pour une lumière extraordinaire, et se convertir sans plus tarder. Donc l'orage approche, le tonnerre gronde, et, à quelque roulement plus prolongé que les autres, Saul croit entendre ces paroles : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » Nos pas précisément que l'orage se crût persécuté : c'était une illusion, mais « il était naturel que Paul prêtât à la voix de l'orage ce qu'il avait dans son propre cœur (2). » Arrive enfin un coup de soleil pour achever la conversion du voyageur. A cet endroit du récit, je m'imagine que tout lecteur tant soit peu attentif aura été tenté d'interrompre l'auteur pour lui dire : Pourquoi donc avez-vous tant retardé l'effet des rayons solaires? Vous avez fait passer Saul par les « âpres et brûlantes régions de la Gaulonitide et de l'Iturée : » c'est dans cette plaine, « dévorée par le soleil, »

(1) *Les Apôtres*, 181. — (2) *Ibid.*, 181.

qu'il eût fallu placer le fameux coup, et non pas « sous les *frais* ombrages des jardins de Damas (1). » — J'y avais bien pensé, répond le romancier, mais il me fallait transporter le coup de soleil sous « les frais ombrages des jardins de Damas, » autrement la conversion de saint Paul restait inexpiquée; et d'ailleurs, il y avait un orage ce jour-là. — Oui, sans doute, il y avait un orage ce jour-là; mais d'ordinaire, quand le ciel est sombre et chargé de nuages, le soleil ne brille que par son absence : ce n'est pas tout à fait le moment pour lui prêter une action si foudroyante. — Votre observation ne manque pas de justesse, reprend l'auteur; seulement, vous ne considérez pas assez qu'en Orient les orages ont un caractère tout particulier. On y reçoit des coups de soleil alors même que le soleil ne brille pas. Du reste, s'il vous répugne d'admettre ce phénomène assez étrange, je l'avoue, vous avez toujours le choix entre un accès de fièvre pernicieuse avec transport au cerveau, un éclair suivi d'un long éblouissement et une commotion cérébrale produite par un éclat de foudre (2). Et, enfin, si vous n'êtes pas satisfait, vous devez vous rappeler qu'un *petit hasard* nous a suffi pour expliquer la résurrection de Jésus-Christ. De même, « quelque *circonstance insignifiante* aux yeux de tout autre dut suffire pour mettre Saul hors de lui (3), » et par conséquent pour rendre compte « d'un des faits les plus importants de l'histoire de l'humanité (4). »

Quelles pauvretés ! Un accès de fièvre pernicieuse *peut-être*, une inflammation d'yeux à ce qu'il paraît, un orage

(1) *Les Apôtres*, 178-179. — (2) *Ibid.*, 182. — (3) *Ibid.*, 182. — (4) *Ibid.*, 177.

qui n'est pas invraisemblable, un coup de soleil peu important, et, pour tout résumer, une circonstance insignifiante, voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer « l'événement étrange qui a exercé une si grande influence sur la foi du monde (1). » Laissons là ces pages burlesques, et finissons par l'analyse des sentiments que l'auteur prête au nouveau converti. Si Paul ne retourna pas de suite à Jérusalem, c'est, dit M. Renan, que « sa position auprès des douze aurait eu quelque chose de délicat (2). » Il me semble pourtant qu'il n'est pas difficile de trouver une raison bien plus simple et plus naturelle. Comment veut-on que l'Apôtre ait pu avoir un seul instant l'idée de retourner immédiatement à Jérusalem, lui qui venait d'en sortir avec une commission du grand prêtre pour sévir contre les fidèles de Damas? C'eût été s'exposer à une mort certaine et exciter en pure perte la fureur des Juifs jusqu'au paroxysme. Si quelque chose devait nous étonner, c'est qu'il ait osé y reparaitre trois ans après, à une époque où le souvenir de sa défection était encore assez récent. Aussi ne fallut-il rien moins que le désir de voir le chef du Collège apostolique pour le décider à retourner dans une ville où sa conversion avait allumé contre lui tant de haines. Car il ne saurait y avoir le moindre doute sur le motif de ce voyage; saint Paul l'indique expressément (3), et M. Renan ne le conteste pas : « Le désir de voir Pierre s'était éveillé en lui. Il reconnaissait son autorité et le désignait, comme tout le monde, du nom de

(1) *Les Apôtres*, 178. — (2) *Ibid.*, 187. — (3) *Ep. aux Gal.*, I, 18 : « Ensuite, après trois ans, je vins à Jérusalem pour voir Pierre, et je demeurai avec lui quinze jours. »

Képha, la pierre (1). » Pourquoi donc nous parlez-vous de violences, d'inflexible personnalité, de nombreux déchirements que ce disciple insoumis aurait causés dans l'Église (2)? » En vérité, vous forgez des anecdotes pour mystifier le lecteur. Que le persécuteur acharné des chrétiens, transformé en apôtre, ait pu trouver dans l'origine quelques défiances chez les fidèles de Jérusalem, qui l'avaient vu si enragé, si cruel, si ardent à pénétrer dans les maisons, à déchirer le secret des familles pour chercher des victimes (3), » une telle réserve de leur part n'a certainement rien qui doive nous surprendre. Mais ces préventions si naturelles, si bien motivées par les antécédents de Saul, se dissipèrent très vite devant l'évidence des faits. C'est saint Paul lui-même qui nous l'apprend : « Les Églises de Judée, écrit-il aux Galates, glorifiaient Dieu à mon sujet (4). » M. Renan se garde bien de citer ce texte, qui aurait suffi à lui seul pour convaincre ses lecteurs du soin qu'il prend de les induire en erreur.

On voudrait « mettre une sorte de mur entre les Apôtres et Paul (5) ; » mais ce mur n'a jamais existé que dans l'imagination de M. Renan. Quand le nouveau converti retourne pour la première fois à Jérusalem, chez qui va-t-il demeurer? » « Il demeurerait, ce semble, dans la maison de Pierre, nous dit M. Renan (6). » Personne n'a jamais parlé du reste des Apôtres avec plus de respect et de vénération que saint Paul. Il ne songe pas un instant à séparer son autorité d'avec la leur, sachant bien que l'une et l'autre émanent d'une même source. Pour défendre son caractère

(1) *Les Apôtres*, 207. — (2) *Ibid.*, 186, 213. — (3) *Ibid.*, 207. — (4) *Ep. aux Gal.*, I, 24. — (5) *Les Apôtres*, 210. — (6) *Ibid.*, 207.

d'apôtre contre les sectaires de la Galatie qui le contestent, il leur oppose qu'il est en communion avec Jacques, Pierre et Jean, qu'il appelle les colonnes de l'Église (1). Il assigne la première place dans l'Église aux Apôtres, qui sont pour lui, avec les prophètes, les fondements de l'édifice chrétien (2). Les Apôtres sont ses frères, des hommes qui, par leurs œuvres, rendent gloire à Jésus-Christ (3). « Cet orgueilleux, comme l'appelle M. Renan dans ce style qui peint à la fois l'écrivain et son œuvre, cet orgueilleux va jusqu'à se nommer « un avorton, le moindre des Apôtres, un homme qui ne mérite pas d'être appelé apôtre, parce qu'il a persécuté l'Église de Dieu (4). » Sans doute, quand les sectaires méconnaissent son autorité, il affirme, et avec raison, qu'il tient sa mission de Jésus-Christ, et non pas des hommes; qu'il a travaillé autant et plus que les autres, lui, ou plutôt la grâce de Dieu qui est en lui. Mais, en prouvant à ses détracteurs qu'il avait répondu à un appel direct du Fils de Dieu, sans l'intermédiaire d'aucun homme, Paul ne diminuait pas plus la dignité de ses frères dans l'apostolat que ceux-ci ne songeaient à rabaisser la sienne.

Parmi les plaisanteries de M. Renan, la plus naïve est sans contredit celle qui tend à faire de saint Paul le fondateur du protestantisme (5). Si, parmi les Apôtres, il en est un qui ait appuyé avec force sur le principe de l'autorité doctrinale, sur la nécessité de se soumettre aux pasteurs légitimes en matière de foi, c'est assurément saint

(1) *Ep. aux Gal.*, II, 9. — (2) *Ep. aux Ephés.*, II, 20; IV, 11. — (3) *II^e aux Cor.*, VIII, 23. — (4) *I^{re} aux Cor.*, XV, 8, 9. — (5) *Les Apôtres*, 187.

Paul. Est-ce que vraiment « le chrétien dégagé de toute autorité » a fait son entrée dans le monde avec l'homme qui disait aux préposés de l'Église d'Éphèse : « Veillez à tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques pour *gouverner* l'Église de Dieu (1)? » Entendait-il laisser à chacun la liberté de prêcher l'Évangile à sa façon, lui qui écrivait aux Galates : « Si un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous vous avons évangélisés, qu'il soit anathème (1, 8)? » Reconnaissait-il à chaque fidèle le droit de se former une croyance particulière, individuelle, différente de la croyance générale de l'Église, lui qui, dans l'Épître aux Galates, défendait les hérésies sous peine de damnation (v, 20, 21); lui qui écrivait aux Romains : « Je vous prie d'observer ceux qui font des dissensions contre la doctrine que vous avez apprise, et de vous éloigner d'eux (xvi, 17); » et aux Corinthiens : « Je vous conjure tous d'avoir un même langage, de ne pas souffrir de schismes parmi vous, d'être tous unis ensemble dans une même pensée et dans un même sentiment (1, 10)? » Dégageait-il le chrétien de toute autorité quand il écrivait aux Éphésiens : « Dieu lui-même a donné à son Église quelques-uns pour être apôtres, d'autres pour être prophètes..., afin qu'ils s'appliquent aux fonctions de leur ministère jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi, et afin que nous ne soyons pas comme des enfants flottants, que nous ne nous laissions pas emporter çà et là à tout vent de doctrine (2)? » Ou bien regardait-il l'Écri-

(1) *Actes des Apôtres*, xx, 28. — (2) *Ep. aux Eph.*, iv, 11. Nous ne parlons pas des Épîtres à Timothée et à Tite, lesquelles traitent *ex professo* de l'autorité doctrinale et du gouvernement ecclésiastique.

ture Sainte comme l'unique règle de foi, lui qui prêchait l'Évangile avant que la plupart des écrits du Nouveau-Testament eussent été composés? Attribuer à saint Paul un pareil système, c'est une de ces énormités qui dépassent toute limite, mais qui, du reste, ne sont nullement déplacées dans un ouvrage où l'on prétend expliquer la conversion du grand Apôtre de la manière que nous venons de voir.

L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME

Il ne saurait entrer dans notre plan de vouloir démontrer la divinité du christianisme par les merveilles de son établissement. Cette preuve a été exposée tant de fois, et avec une telle richesse de développements qu'il serait difficile d'y rien ajouter de nouveau. A partir de saint Justin, tous les apologistes des premiers siècles ont fait valoir, soit contre les Juifs, soit contre les païens, le caractère miraculeux d'une propagation aussi rapide qu'universelle (1). Depuis lors, cette thèse si évidente pour tout esprit non prévenu n'a cessé de fournir aux défenseurs du christianisme une matière à d'éloquents démonstrations (2). Parmi les incrédules eux-mêmes, les plus obs-

(1) Saint Justin, *Dialogue avec le juif Tryphon*, 117, 121. — Saint Irénée, *Contre les Hérésies*, l. 1, ch. x, 2. — Tertullien, *Contre les Juifs*, VII; *Apolog.*, XXXVII. — Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 18. — Origène, *Contre Celse*, I, 26; II, 79. Arnobe, *Contre les Gentils*, I, 35; II, 3, 12. — (2) Voir entre autres Bulet, *Histoire de*

tinés n'ont pu s'empêcher de reconnaître que, dans le fait de cette diffusion si prompte et si générale, il n'y a aucune proportion naturelle entre les obstacles et les moyens, entre la cause et l'effet. Bayle disait à ce propos : « L'Évangile prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les moyens humains, ne laissa pas de s'établir en peu de temps par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier, et qui prouve que c'est *l'ouvrage de Dieu* (1). » Ce que Bayle nomme l'ouvrage de Dieu paraissait à Rousseau un *prodige continuel* : « Après la mort de Jésus-Christ, écrivait-il, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode était simple : ils prêchaient sans art, mais avec un cœur pénétré ; et de tous les miracles dont Dieu honorait leur foi, le plus frappant était la sainteté de leur vie. Leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux... Tous les chrétiens couraient au martyre, tous les peuples couraient au baptême : l'histoire de ces premiers temps était un prodige continuel (2). » Quant à Gibbon, il a bien essayé d'expliquer par des causes naturelles les progrès du christianisme. Mais celles qu'il énumère en supposent d'autres qui seules les rendent possibles : aussi les appelle-t-il des *causes secondes*. Il en donne cinq : 1° le zèle des Apôtres ; 2° le

l'Établissement du Christianisme ; La Luzerne, *Dissert. sur la vérité de la religion* ; Duvoisin, *Démonstration évangélique* ; Frayssinous, *Défense du Christianisme* ; Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, livre XXIV ; Mgr Gousset, *Theologie dogmatique*, t. I, p. 454 et ss., etc., etc. — (1) *Diction. critique*, article *Mahomet*, remarque O, édit. d'Amsterdam, 1734, t. IV. — (2) *Réponse au roi de Pologne*, édit. de Paris, 1829, *Discours*, p. 64 et 65.

dogme de l'immortalité de l'âme; 3° le pouvoir de faire des miracles; 4° les vertus des premiers chrétiens; 5° la perfection du gouvernement de l'Église (1). Fort bien; mais d'où provenaient le zèle des Apôtres et la sainteté des premiers chrétiens? Qui est-ce qui avait appris à ces ignorants à organiser le gouvernement de l'Église avec une telle perfection? Pourquoi le dogme de l'immortalité de l'âme a-t-il eu plus d'efficacité sur leurs lèvres que dans la bouche de Socrate et de Platon? S'ils ont eu réellement le pouvoir de faire des miracles, comment une puissance si extraordinaire serait-elle une cause *naturelle* de leur succès? Voilà ce que Gibbon aurait dû expliquer au préalable. Ses raisons ne prouvent rien, ou elles vont directement contre sa thèse. Aussi la tentative de l'incrédule anglais n'a-t-elle servi qu'à faire mieux ressortir le caractère miraculeux de la propagation de l'Évangile.

M. Renan a-t-il été plus heureux que Gibbon, en voulant rendre compte de ce phénomène unique dans l'histoire du monde? D'abord, suivant son habitude, il a soin de se contredire lui-même, et par conséquent de nous laisser dans le doute sur son vrai sentiment. Ainsi, nous lisons d'une part, « que la foi nouvelle faisait de proche en proche *d'étonnants* progrès (2). » Un peu plus loin la surprise augmente : « Quand on songe, dit l'auteur, que, dix ans après la mort de Jésus, sa religion a déjà un nom en langue grecque et en langue latine dans la capitale de la Syrie,

(1) Gibbon, *Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain*, c. xv, Paris, 1812, tome III, p. 3 : « Il peut être permis de demander, avec toute la soumission convenable, non pas quelle fut la *cause première* des succès rapides de l'Église chrétienne, mais quelles en ont été les *causes secondes*. » — (2) *Les Apôtres*, 215.

ons'étonne des progrès accomplis en si peu de temps (1).» Puis, par un retour subit, il n'y a plus d'étonnement que sur un point, « c'est que la conversion du monde aux idées chrétiennes se soit faite *si lentement et si tard (2).* » De deux choses l'une, ou M. Renan ne sait ce qu'il doit en penser, ou il oublie d'une page à l'autre ce que lui a dicté son imagination.

Arrêtons-nous à la seconde opinion, et mettons la première sur le compte d'anciennes réminiscences. M. Renan affirme que la réussite de l'entreprise des missionnaires chrétiens n'a pas été un miracle (3). A l'entendre, le monde entier était là, ne demandant pas mieux que de se convertir à l'Évangile, et prêt à répondre au premier appel qu'on lui en ferait. Voyons si ce tableau est conforme à la réalité. Pour commencer par les Juifs, est-ce chez eux que l'on prétend trouver des dispositions si favorables à un changement de religion? Aucune époque de leur histoire ne nous les montre aussi attachés à leur culte, à leur temple, à leurs institutions. Ils se cramponnaient avec une énergie sauvage aux restes de leur nationalité, repoussant tout ce qui pouvait la menacer pour n'accepter que ce qui caressait leurs rêves d'indépendance et de domination temporelle. Le fantaisiste est obligé d'en convenir: « Jamais la foi juive n'avait fait de tels progrès (4). » Une fièvre extraordinaire dévorait le peuple juif, et exaltait jusqu'au fanatisme son zèle pour la Loi. Les temps de la prédication apostolique sont ceux où commencent à paraître les zélotes, ces sicaires qui croyaient faire l'œuvre la plus agréable à Dieu en tuant quiconque manquait devant eux à une des

(1) *Les Apôtres*, 236. — (2) *Ibid.*, 303. — (3) *Ibid.*, 366. — (4) *Ibid.*, 253.

prescriptions légales (1). C'était l'époque où les entreprises politiques de Judas le Gaulonite, de Theudas, et beaucoup d'autres du même genre, avaient surexcité la nation tout entière en flattant les chimères qu'elle nourrissait depuis tant d'années (2). Ah! si le christianisme s'était présenté à elle comme une tentative de délivrance nationale, nul doute qu'il n'eût trouvé un écho naturel dans des âmes où le patriotisme se confondait avec l'amour de la Loi. Mais un Messie crucifié par la nation elle-même pour avoir voulu détruire le temple, abroger la Loi et mettre le peuple privilégié sur la même ligne que les Gentils, c'est tout ce que l'on pouvait imaginer de plus contraire, de plus antipathique aux Juifs, tels qu'ils étaient devenus par suite de leurs aberrations religieuses. Qu'on juge par un seul trait de la situation des esprits. Après trois années de prédication, et malgré l'excellence de sa doctrine, la grandeur de ses œuvres, la sainteté de sa vie, Jésus-Christ n'avait groupé autour de lui qu'un nombre de disciples relativement peu considérable. Vingt ans plus tard arrive à Jérusalem un Juif d'Égypte annonçant la délivrance de la nation; et aussitôt trente mille hommes le suivent dans le désert (3). C'est que le courant des idées allait de ce côté-là, et non vers une délivrance purement morale, vers la prédication de la pénitence, encore moins vers l'abrogation de la loi de Moïse. Plus on réfléchit à l'état moral des Juifs, à leurs espérances, à leurs préjugés et à leurs passions, plus l'on se convainc que toute conquête tant soit peu

(1) *Les Apôtres*, 264, 265. — (2) *Ibid.*, 263, 260. — (3) *Josèphe, Antiq. jud.*, XX, VIII, 9; *De Bello jud.*, II, XIII, 5; *Actes des Apôtres*, XXI, 38.

sérieuse dans leurs rangs était humainement impossible. Pour eux, se convertir à l'Évangile, ce n'était pas seulement renoncer à leurs plus chères illusions; c'était reconnaître de plus que la nation avait commis un déicide en mettant à mort le vrai Messie, qu'elle avait été infidèle à sa mission, etc. Eh bien, de pareilles idées devaient-elle trouver un accès facile chez un peuple qui se regardait comme le peuple élu, la race bénie de Dieu, et qui, dans son fol orgueil de nation privilégiée, repoussait toute égalité religieuse et morale avec le reste du genre humain? Pour le croire, il faut être aussi étranger à la connaissance du cœur humain qu'à l'histoire d'Israël depuis l'ère des Machabées.

Et qu'on ne dise pas que l'idée d'un Messie crucifié, jointe à celle d'une abrogation de la loi mosaïque, pouvait entrer plus aisément dans l'esprit des Juifs hellénistes, de ceux qui vivaient en dehors de la Palestine. M. Renan voudrait se le persuader (1); mais c'est encore là une erreur qui se dissipe devant un examen attentif des faits. Sans doute, par suite de leur contact avec les autres peuples, les Juifs de la dispersion ne partageaient pas toutes les préventions nationales de leurs coreligionnaires de la Palestine; ils se montraient moins rigoureux dans l'admission des prosélytes, dans l'observation des cérémonies de la Loi. Mais que cette loi dût faire place à un ordre de choses où tous, Juifs et Gentils, vivraient sur un pied de complète égalité, affranchis à jamais de toute observance légale, et qu'un homme crucifié par la Synagogue, par le conseil suprême de la nation sainte, dût établir ce royaume tout spirituel, voilà une idée qui les heurtait de front, qui les

(1) *Les Apôtres*, 113.

révoltait jusqu'au fond de l'âme, non moins que leurs frères de la Judée, parce que la notion du Messie s'était complètement altérée chez les uns comme chez les autres. Pour le démontrer, prenons la colonie juive qui, par son caractère et ses tendances, s'éloigne le plus de la mère-patrie, la colonie juive de l'Égypte ; et dans le sein de cette colonie, l'esprit le plus large et le plus élevé qui ait marqué dans le judaïsme à l'époque des Apôtres, Philon. On pourrait s'attendre à trouver chez un tel homme des idées moins grossières touchant le règne messianique que dans le reste de la nation. Pas le moins du monde : le Juif d'Alexandrie partage tous les préjugés de ses contemporains contre le royaume de Dieu, tel que l'Évangile voulait le réaliser (1). A l'entendre, la loi de Moïse ne devra jamais être abrogée dans le moindre détail. Aussi longtemps que durera le genre humain, dit-il dans son *Traité de la Monarchie*, on portera des offrandes au temple de Jérusalem (2). Si un philosophe qui a fait de si fortes concessions à l'hellénisme, n'en est pas moins resté emprisonné dans les limites étroites de la nationalité juive, au point d'admettre l'éternité du rituel mosaïque, que faut-il penser du vulgaire des esprits, bien moins capables que lui de dépasser une pareille conception ? Aussi Philon ne parle-t-il même pas de la religion chrétienne dans ses nombreux écrits, tant elle répondait peu à l'idéal qu'il s'était formé du règne messianique. Donc, pas plus chez les « hellénistes » que chez les « Hébreux, » le dogme d'un Messie crucifié, substituant à la loi mosaïque un culte universel,

(1) Philon, *De vita Mosis*, I, II, § 3 ; *De execrationibus*, § 9 ; *De præmiis et pœnis*, § 19. — (2) L. II, § 3.

le culte « en esprit et en vérité, » n'avait la moindre chance d'être accueilli avec quelque faveur.

De là vient que les Juifs se montrèrent toujours et partout les ennemis les plus acharnés du christianisme naissant. M. Renan est obligé d'en convenir : « Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'à l'époque où nous sommes, les persécuteurs du christianisme ne sont pas les Romains ; ce sont les Juifs orthodoxes... C'est Rome qui empêchait le judaïsme de se livrer pleinement à ses instincts d'intolérance et d'étouffer les développements libres qui se produisaient dans son sein. Toute diminution de l'autorité juive était un bienfait pour la *secte* naissante (1). » Hébreux ou Juifs hellénistes, tous se rencontraient dans une commune opposition. A Antioche de Pisidie, à Icone, à Lystres, à Thessalonique, à Bérée, à Corinthe, partout où arrivent les prédicateurs de l'Évangile, ce sont les Juifs qui les persécutent avec le plus de violence, qui les dénoncent aux magistrats, qui soulèvent contre eux les populations (2). Ils sentent fort bien que reconnaître le Messie dans Jésus de Nazareth, c'est imprimer à leur race le plus terrible des stigmates, celui du déicide. On s'explique par là cette résistance opiniâtre qu'ils opposent à l'annonce de la bonne nouvelle. Et cependant, malgré tant de préjugés, des dispositions tellement hostiles, un attachement si aveugle et si passionné à leur loi, ce qui était pour les Juifs un « scandale (3), » selon l'expression de saint Paul, a triomphé rapidement dans une grande partie de la nation. « En l'an 38, cinq ans après la mort de Jésus, nous dit M. Re-

(1) *Les Apôtres*, 143, 251. — (2) *Actes des Apôtres*, XIII, XIV, XVII, XVIII. — (3) *1^{re} aux Cor.*, I, 23.

nan, et un an peut-être après la mort d'Étienne, toute la Palestine en deçà du Jourdain avait entendu la bonne nouvelle des missionnaires partis de Jérusalem (1). » Quand l'auteur ajoute que « les orthodoxes rigides s'y prêtaient peu (2), » il montre une fois de plus qu'il ne lit pas les textes avec attention. Car saint Luc nous apprend qu'à Jérusalem, dès les premiers temps de la prédication évangélique, « un grand nombre de prêtres obéissaient à la foi (3). » Or, le sacerdoce juif se distinguait entre toutes les classes de la nation par sa haine contre la nouvelle religion. Un peu plus loin, l'auteur des *Actes* nous parle de « pharisiens qui avaient embrassé la foi (4). » Ce n'est encore pas dans cette secte qu'il faut chercher des dispositions naturellement bienveillantes pour le christianisme. La propagation de l'Évangile parmi les Juifs a été si rapide que, trente ans après la mort de Jésus-Christ, saint Jacques pouvait adresser son Épître « aux douze tribus qui sont dans la dispersion, » et saint Pierre sa première lettre aux « élus de la dispersion dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bythinie. » De toutes parts, des églises s'étaient formées, et presque partout les synagogues en avaient constitué le premier noyau. C'est ce que l'on voit assez par les *Actes des Apôtres* et par les *Épîtres* de saint Paul. Comment donc s'était opéré un changement si prodigieux ? Il n'y a pas de cause naturelle qui puisse suffire pour l'expliquer. Car l'état moral des Juifs, leurs vues erronées sur le Messie, leurs passions politiques, leur redoublement de ferveur pour la Loi, tout, jusqu'à leur zèle ja-

(1) *Les Apôtres*, 162. — (2) *Ibid.*, 113. — (3) *Actes des Apôtres*, vi, 7. — (4) *Ibid.*, xv, 5.

loux pour l'honneur de leur race, accusée d'avoir méconnu et mis à mort le Fils de Dieu, tout aurait dû amener le résultat contraire; et l'opposition violente, haineuse, des uns n'en montre que mieux combien la grâce divine rencontrait chez les autres de préjugés à vaincre et d'obstacles à briser.

Ce n'est donc certes pas dans les dispositions des Juifs à l'égard du christianisme qu'on pourrait trouver les motifs d'une propagation si prompte et si générale. Serait-ce du moins dans l'état religieux et morale du monde païen? Y a-t-il là des causes de succès qui effacent ou qui amoindrissent le caractère miraculeux de ce grand fait? M. Renan le pense; mais tout en pensant ainsi, il se donne la peine de prouver le contraire. Examinons en effet le tableau qu'il nous trace de l'Empire romain au temps de la prédication apostolique. Commençons par Antioche, la première étape du christianisme sur la route qu'il devait suivre à travers le monde païen. Qu'était-ce que cette métropole de l'Orient, « où le succès de la prédication chrétienne fut très grand, où les faubourgs parlant syriaque donnèrent à la *secte* de nombreux adeptes, où le christianisme eut une si vigoureuse continuité, etc. (1)? » Cette ville, qui devint « le point de départ de l'Église des Gentils, le foyer primordial des missions chrétiennes, » Antioche était « la capitale du mensonge, la sentine de toutes les infamies, un foyer de putréfaction morale où l'avilissement des âmes était effroyable... C'était une ville de courses, de jeux, de danses, de processions, de fêtes, de bacchanales; un luxe effréné, toutes les folies de l'Orient; les superstitions les

(1) *Les Apôtres*, 223, 228.

plus malsaines, le fanatisme de l'orgie... C'était comme un enivrement, comme un songe de Sardanaple, où se déroulaient pêle-mêle toutes les voluptés, toutes les débauches, n'excluant pas certaines *délicatesses* (car il faut toujours que M. Renan trouve quelque chose de *délicat* jusque dans la boue) (1). » Et enfin, pour résumer d'un trait la situation morale de « cette ville de plaisir, » on nous dit que « le fleuve de boue qui, sortant par l'embouchure de l'Oronte, venait inonder Rome, avait là sa source principale (2). »

Voilà ce qu'était Antioche, d'après M. Renan. Je demande maintenant à tout homme qui n'a pas perdu le sens de la réflexion, si c'est dans une pareille ville que la prédication chrétienne devait avoir *naturellement* un « très grand succès. » Je demanderai à l'auteur lui-même s'il croit sérieusement avoir affaibli le caractère miraculeux du triomphe de l'Évangile, en décrivant avec tant de complaisance « le fleuve de boue dont Antioche était la source principale? » De quelle manière faudrait-il s'y prendre, pour mieux démontrer que la propagation si rapide de l'Évangile, dans un tel milieu, a été l'ouvrage de Dieu, comme disait Bayle, ou un prodige continu, selon l'expression de Rousseau? Est-ce au sein d'une cité « où l'espèce humaine était arrivée à un degré de corruption dont nous avons de la peine à nous former une idée (3), » est-ce là que les missionnaires chrétiens pouvaient trouver un point d'appui solide pour une religion qui, loin de parler à l'imagination, à l'intérêt ou aux sens, prêchait la pénitence, la mortification, le mépris des plaisirs, l'amour

(1) *Les Apôtres*, 218, 219, 221. — (2) *Ibid.*, 221. — (3) *Ibid.*, 219.

des souffrances et de la croix? Est-ce dans ce pêle-mêle de toutes les voluptés et de toutes les débauches qu'ils pouvaient espérer un accueil favorable pour une morale chaste, sévère, qui réprime tous les mauvais penchants de la nature, qui repousse jusqu'à la pensée du mal, qui ne flétrit pas moins le désir coupable caché au fond de l'âme que l'acte criminel accompli au dehors? Ce « foyer de putréfaction morale » était-il de nature à produire par lui-même les plus beaux fruits de sainteté qu'on eût encore vus? Pour soutenir une pareille thèse, il faut renoncer à toute logique, renverser les lois de l'ordre moral, et alors rien n'empêchera plus de prétendre que le vice est la meilleure préparation à la vertu, et le progrès moral la conséquence naturelle de « l'avilissement des âmes » et du « fanatisme de l'orgie » .

Sans doute, nous sommes loin de le nier, « le site d'Antioche est un des plus pittoresques du monde... Un épais fourré de myrthes, de buis fleuri, de lauriers, de plantes toujours vertes et du vert le plus tendre, des rochers tapissés d'œillets, de jacinthes, de cyclamens, donnent à ces hauteurs sauvages l'aspect de parterres suspendus (1). » Cela est possible; mais tous les cyclamens et toutes les jacinthes de la terre n'expliqueront jamais que la religion de la croix et l'austère morale de l'Évangile aient pu triompher si rapidement dans ce « foyer de putréfaction morale ». De même, nous admettons bien volontiers « qu'un tremblement de terre avait gravement endommagé la cité le 23 mars de l'an 37; et qu'un charlatan nommé Debborius prétendait empêcher le retour de tels accidents par des

(1) *Les Apôtres*, 221, 222.

talismans ridicules (1) ». A l'appui de son assertion, M. Renan cite les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 17 août 1865. Il n'a pas besoin d'une si grande autorité, pour confirmer son dire. Mais quel rapport y a-t-il entre ce Debborius et les progrès du christianisme? Est-ce que les prédicateurs de l'Évangile s'adressaient aux citoyens d'Antioche avec la prétention d'avoir découvert des remèdes contre les tremblements de terre? Lorsqu'on en est réduit à soutenir « que des circonstances de cet ordre servirent *peut-être* les idées nouvelles (2) », on prouve l'impossibilité absolue d'expliquer le triomphe de l'Évangile par des causes purement humaines.

Nous disions en commençant qu'il serait difficile de rien ajouter à un argument si souvent développé et avec tant de succès. Nous nous étions trompé : M. Renan a trouvé le moyen d'enrichir par ses négations la preuve que les apologistes de la foi avaient tirée jusqu'ici de l'établissement du christianisme. C'est pourquoi, au risque de prolonger cet examen critique au delà des limites que nous nous étions tracées, nous suivrons l'auteur dans sa course à travers l'Empire romain, pour montrer avec quel zèle il fait ressortir la divinité de la religion chrétienne, en signalant les obstacles humainement invincibles qu'elle a rencontrés dans le monde.

Lorsqu'on veut se faire une idée exacte des résistances que l'Évangile avait à vaincre pour triompher du monde, il faut considérer avant tout l'objet de la prédication apostolique. Sans doute, si le christianisme était « cette idylle, »

(1) *Les Apôtres*, 225. — (2) *Ibid.*, 225.

ou « cette pastorale » que M. Renan vient de nous chanter en deux volumes; s'il n'obligeait ses adhérents qu'à rêver « au milieu des vertes collines et des claires fontaines, » on comprendrait jusqu'à un certain point qu'il eût pu trouver un écho facile dans la société païenne. Mais il suffit de lire trois versets du Nouveau-Testament pour réduire ces fantaisies à leur juste valeur. Que prêchaient les Apôtres? Écoutons saint Paul : « Nous prêchons, écrit-il, un Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Grecs (1); » et, pour mieux montrer que tout son enseignement se résume dans ce dogme capital, il ajoute : « Je n'ai pas prétendu savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié (2). » Voilà ce qu'il fallait faire accepter aux païens, sans compter les autres mystères qui se rattachent à ce mystère fondamental, et qui ne leur paraissaient pas moins une folie. A côté de cette dogmatique étrange, inouïe, qui bouleversait toutes les idées reçues chez les Grecs et les Romains, les Apôtres prêchaient une morale qui devait soulever contre eux la plus violente des oppositions. Ils déclaraient la guerre à l'orgueil et à toutes les mauvaises passions de l'homme; ils flétrissaient les vices que le paganisme avait divinisés; ils remontaient ce « fleuve de boue » qui, sortant de mille sources, venait inonder Rome. A une société esclave des sens et de la volupté, ils annonçaient que rien d'impur n'entrera dans le royaume des cieux, que le corps de l'homme doit être un temple chaste où habite l'Esprit-Saint, qu'il faut mortifier la chair, crucifier le vieil homme avec ses convoitises déréglées, pour revêtir l'homme nouveau, l'homme créé

(1) I^o aux Cor., I, 23. — (2) Ibid., II, 2.

dans la justice et dans la sainteté (1)... Telle est la doctrine qu'il s'agissait d'implanter dans le monde, et qui s'y est propagée avec un succès dont la grandeur et la rapidité constituent un vrai miracle.

Dira-t-on, pour atténuer le caractère miraculeux de ce fait, qu'un pareil enseignement répondait aux dispositions morales du monde païen ? Mais lisez donc le tableau qu'ont tracé de la société romaine les auteurs païens de l'époque, Tacite, Suétone, Sénèque, Juvénal, Pétrone, Apulée, etc. Ou plutôt qu'on ne le lise pas, car il n'y a pas de pages plus dégoûtantes dans l'histoire du genre humain. *Corrumpere et corrumpi*, être corrompu et corrompre, comme disait Tacite, c'est le résumé des mœurs païennes du temps. Bornons-nous à ce que M. Renan vient de nous rappeler après tant d'autres écrivains qui ont traité la même matière. Il trouve que saint Paul a jugé beaucoup trop sévèrement la société romaine (2); mais les invectives de l'Apôtre peuvent paraître douces en regard de la description que nous fait le nouvel historien. « A Rome, dit-il, tous les vices s'affichaient avec un cynisme révoltant; les spectacles surtout avaient introduit une affreuse corruption... Les portions ignobles de l'humanité prenaient par moments le dessus. L'esprit de vertige et de cruauté débordait alors et faisait de Rome un véritable enfer... Le reproche d'avoir empoisonné la terre, l'assimilation de Rome à une courtisane qui a versé au monde le vin de son immoralité, était juste à beaucoup d'égards (3). » Bref,

(1) Voir toutes les Épîtres de saint Paul, en particulier 1^{re} aux Cor., vi; aux Eph., iv et v; aux Gal., v, etc. — (2) *Les Apôtres*, 309, note 1. — (3) *Ibid.*, 317, 310, 325, 385.

c'était une école d'immoralité et de cruauté, un égout où venaient s'amasser tous les éléments impurs, un foyer d'infection (1). » Certes, il faut en convenir, voilà un singulier milieu pour faire fleurir la chasteté et la pénitence : si c'est par de tels motifs qu'on prétend expliquer les succès de l'Évangile dans la capitale de l'Empire, nous ne pouvons qu'inviter l'auteur à multiplier ses preuves.

Mais, du moins, les provinces valaient-elles beaucoup mieux que Rome, sous le rapport moral ? M. Renan l'affirme quelquefois ; mais le plus souvent il prend la peine de prouver le contraire. En effet, comme nous l'avons vu, si l'on pouvait appeler Rome « un foyer d'infection, » Antioche, de son côté, était un « foyer de putréfaction morale (2). » D'ailleurs, c'est un fait attesté par tous les historiens, que Rome païenne devait en grande partie sa dépravation au contact des nations vaincues, et en particulier à l'influence des peuples orientaux. L'auteur le reconnaît : « Le mal venait surtout de l'Orient, de ces hommes infâmes que l'Égypte et la Syrie envoyaient à Rome (3). » Ailleurs, il avoue que « l'Égypte était alors un des pays les plus corrompus de l'univers (4). » Si, au lieu de se borner à une description vague et incomplète de l'Empire romain, il avait voulu étudier avec soin une province après l'autre, il aurait pu se convaincre que l'état moral de l'Asie-Mineure, de la Grèce, de l'Afrique romaine, n'était pas moins déplorable. Corinthe, Éphèse, Alexandrie, Carthage, tous ces grands centres où la foi chrétienne s'établit de si bonne heure et avec tant de succès, lui auraient offert des « foyers

(1) *Les Apôtres*, 305, 326. — (2) *Ibid.*, 219. — (3) *Ibid.*, 305. — (4) *Ibid.*, 306.

de putréfaction morale, » aussi infects qu'Antioche et Rome. La débauche y était devenue un culte, et la corruption y avait atteint ce point extrême où elle cesse d'être remarquée (1). Du reste, rendons cette justice à M. Renan, s'il s'est renfermé dans des généralités banales qui, en ne précisant rien, permettent de tout confondre, il a du moins trouvé un mot juste pour qualifier le siècle des Néron et des Caligula, des Messaline et des Agrippine : « En somme, dit-il, le milieu du premier siècle est une des époques les plus mauvaises de l'histoire ancienne (2). »

Or, c'est précisément à cette époque, l'une des *plus mauvaises* de l'histoire ancienne, que le christianisme a surgi, qu'il s'est étendu, qu'il s'est propagé avec une rapidité merveilleuse. Voilà ce qu'il faudrait expliquer par des causes purement naturelles, pour être en droit d'écarter le miracle. Comment cette effroyable dégradation des âmes a-t-elle pu favoriser le triomphe de la croix ? En vertu de quelle loi le *sursum corda* de l'Évangile a-t-il trouvé un écho si universel au milieu de cet abaissement moral ? M. Renan reconnaît lui-même que la dégradation des âmes en Égypte y rendait rares les aspirations au christianisme (3). C'est, en effet, une loi constante de l'ordre moral, que les âmes dégradées n'aspirent pas vers ce qui est pur, saint, élevé. Or, les âmes n'étaient pas moins avilies et dégradées dans le reste de l'Empire romain qu'en Égypte, où d'ailleurs le christianisme s'est établi comme partout dès les premiers temps, et avec un grand succès. Donc, à moins de prouver que cette société dont Juvénal

(1) Voir en particulier, pour Corinthe, Athénée, XIII, 4 ; Strabon, VIII, 6. — (2) *Les Apôtres*, 343. — (3) *Ibid.*, 284.

résumait les aspirations en deux mots, *panem et circenses*, « du pain et des spectacles, » que la société romaine était chaste, sévère dans ses mœurs, naturellement portée « à chercher et à goûter les choses d'en haut, » à préférer les biens invisibles aux jouissances de la vie présente, on n'expliquera jamais les conquêtes de l'Évangile sans recourir à une intervention divine ; et plus on amassera de couleurs pour dépeindre le « fleuve de boue » qui allait des provinces à Rome, plus on mettra en relief le caractère miraculeux d'un triomphe humainement impossible.

M. Renan nous parle de trois ou quatre inscriptions d'où il résulterait qu'il y avait encore dans les provinces quelques traces de vertus domestiques (1). En vérité, il faut être bien à court d'arguments pour en imaginer de pareils. D'abord, comme il l'avoue, « plusieurs de ces textes sont postérieurs au premier siècle, » et par conséquent, ils n'ont aucun rapport avec la question. L'influence des idées chrétiennes avait pu se faire sentir là comme ailleurs. Puis nous ne nions d'aucune manière qu'il n'y ait eu certaines vertus morales chez les païens. Grâce à Dieu, la nature humaine ne tombe jamais si bas qu'elle ne puisse se relever au moins par un côté. Même à cette époque-là, « une des plus mauvaises de l'histoire ancienne, » il y avait de bons instincts que le vice n'étouffait pas complètement. Ce que nous disons, en examinant les faits avec soin, c'est que de pareils sentiments étaient trop faibles et trop rares pour offrir un point d'appui suffisant à la prédication apostolique ; le mal prédominait sur le bien au point d'empêcher tout progrès sérieux de l'Évangile. Pourquoi M. Renan,

(1) *Les Apôtres*, 317, Note 3...

si avide de recueillir trois ou quatre inscriptions postérieures au premier siècle, parle-t-il si peu de ces épouvantables tueries d'hommes appelées combats de gladiateurs, et qui sont un trait bien autrement caractéristique de la société romaine? Comment se fait-il que, voulant tracer le tableau des mœurs païennes, il glisse si rapidement sur ces spectacles infâmes où, depuis les empereurs et les consuls jusqu'aux vestales, tous allaient se repaître de la vue du sang humain et chercher leurs délices dans l'homicide accompli avec grâce? Tout a été dit là-dessus. Il n'y a plus que M. Renan qui n'en sache rien ou qui paraisse n'en rien savoir. Il avait besoin de faire accroire à ses lecteurs que « les mœurs s'adoucissaient, que le monde acquérait de la *sensibilité*, que les habitudes avaient bien encore *quelque chose* de cruel, mais qu'on était en progrès sous ce rapport (1). » Voici le progrès : tandis qu'Auguste avait cru pouvoir limiter le nombre de gladiateurs à soixante couples par jour, Trajan (!) allait faire paraître dans les mêmes jeux 10,000 de ces malheureux ; Gordien, 150, et jusqu'à 500 paires d'hommes destinés à récréer leurs semblables par les convulsions de leur agonie (2). Il fallait absolument jeter le voile sur ces traits de mœurs pour dissimuler les obstacles que créaient à l'Évangile ce mépris profond de la vie humaine et cet affaiblissement incompréhensible du sens moral.

(1) *Les Apôtres*, 366, 318. — (2) Xiphilin, Capitolin; *in Gordian* III. Voir l'excellent ouvrage de M. de Champagny sur *les Césars*, tome II, p. 367 et ss. *des Spectacles*. — Les mêmes scènes se reproduisaient hors de Rome et dans les provinces, comme l'attestent encore aujourd'hui les arènes de Pompéï, de Vérone, de Trèves, d'Arles, de Nîmes, etc.

Nous ne nous étendrons pas sur les phrases dans lesquelles M. Renan effleure la situation politique de l'Empire romain. Ce n'est sans doute pas au gouvernement de Néron ou de Domitien qu'il faut demander le secret du triomphe de l'Évangile. Tout occupé qu'il est à faire des tableaux de genre, l'auteur ne soupçonne même pas le sens et la portée de ce pouvoir colossal, qui n'est autre chose que l'expression politique du panthéisme païen. Comme l'habitude de se contredire est devenue chez lui une maladie chronique dont il aura peine à se défaire, il pourra expliquer à d'autres, s'il le juge à propos, pourquoi « le monde était si bas sous le rapport politique, » tandis qu'une « administration venant d'un centre éloigné était un si grand avantage (1); » comment « le progrès de la législation était considérable, » tandis que « la législation était encore un véritable chaos (2); » en quoi « l'Empire fut une ère de liberté comme on n'en avait jamais connu, » tandis que, sans parler de la religion, « la philosophie y a été proscrite trois ou quatre fois en un demi-siècle (sous Néron, sous Vespasien, sous Domitien) (3). » Tous ces paradoxes nous touchent peu, et prouvent simplement que M. Renan est à peu près aussi fort en politique qu'en théologie. Un autre détail nous intéresse davantage, parce qu'il rentre directement dans le sujet. Pour éblouir le lecteur par un étalage de textes fort inutile, et lui faire oublier ainsi le véritable état de la question, l'auteur s'étend assez longuement sur les *éranes* ou *thiases* grecs; et il semble croire que le christianisme s'est propagé à la faveur de

(1) *Les Apôtres*, 304, 3 2. — (2) *Ibid.*, 320, 322. — (3) *Ibid.*, 313, 343.

ces associations d'enterrement mutuel, auxquelles se rattachaient des assurances en cas d'incendie et autres choses de ce genre (1). Il oublie de démontrer que le nom du Christ ait jamais été prononcé dans ces confréries toutes païennes; or, c'est par là qu'il eût fallu commencer. Si, aux yeux de quelques magistrats ignorants, le christianisme apparaissait comme une sorte de *collegium* funèbre, dans le sens des associations dont nous venons de parler, cette assimilation ne pouvait que lui être très funeste et entraver ses progrès. Car M. Renan l'avoue, la politique impériale ne négligeait rien pour arrêter ces réunions : « Une des principales attentions de César et d'Auguste fut d'empêcher la formation de nouveaux collèges et de détruire ceux qui étaient déjà établis... Le prétexte de religion est prévu et formellement indiqué parmi les circonstances qui donnent à une réunion le caractère de délit; et ce délit n'était autre que celui de lèse-majesté, au moins pour l'individu qui avait provoqué la réunion. Trajan et les meilleurs empereurs virent toutes les associations avec défiance (2). » En effet, Trajan portait l'inquiétude jusqu'à redouter les compagnies d'artisans destinées à éteindre l'incendie, les repas de noces et les fêtes de famille trop nombreuses (3). Si donc les assemblées du culte chrétien ont été enveloppées dans la catégorie des *cœtus illiciti*, des *illicita collegia*, nous ne voyons pas trop en quoi cette confusion aurait pu leur profiter : c'était une raison de plus pour les rendre suspects et pour appeler sur elles l'intolérance des pouvoirs publics.

(1) *Les Apôtres*, 351, 364. — (2) *Ibid.*, 355, 362. — (3) Pline, *Epist.* x, 4.

En résumé, ni dans la situation politique de l'Empire romain, ni dans l'état moral de la société païenne, M. Renan n'a rien découvert qui atténue d'aucune façon le caractère miraculeux de l'établissement du christianisme. Ce qui ressort de ses aveux comme de ses réticences, c'est que l'Évangile se trouvait en face de l'immoralité la plus effroyable qui fût jamais. D'autre part, trois siècles de persécutions sanglantes allaient montrer ce que le christianisme pouvait attendre du régime social sous lequel gémissait le monde. Est-ce du moins l'état religieux des nations païennes qui devra nous expliquer les succès si rapides de la prédication apostolique? M. Renan n'est pas éloigné de le croire, et voici sur quoi il se fonde : « L'incrédulité à la religion officielle était générale dans la classe éclairée. Les hommes politiques qui affectaient le plus de soutenir le culte de l'État s'en raillaient par de fort jolis mots (1). » Très bien; mais ces beaux esprits, ces incrédules, ces railleurs sceptiques en étaient-ils pour cela plus rapprochés du christianisme? Croit-on sérieusement que de pareilles gens fussent disposés à reconnaître comme Dieu un Juif crucifié par ordre d'un magistrat romain? car telle est la forme sous laquelle le christianisme leur apparaissait : *carmen dicere Christo quasi Deo*, écrivait Pline le Jeune. Oui, sans doute, l'incrédulité avait prévalu parmi les lettrés du paganisme. César prêche en plein Sénat le néant après la mort. Cicéron accepte le doute de Carnéade comme le dernier corollaire de la philosophie grecque. Aux yeux de Polybe et de Strabon, la religion n'est qu'un instrument de police pour contenir les passions de la multitude, un

(1) *Les Apôtres*, 340, 341.

épouvantail dont les gens d'esprit n'ont que faire. Chez Tacite, l'absence presque complète du sens religieux éloigne l'idée d'une Providence qui dirige les choses humaines. On connaît les moqueries d'Horace, de ce « pourceau du troupeau d'Épicure. » Pline l'Ancien traite de « rêves et de contes puérils » la doctrine de l'immortalité de l'âme. Lucain n'est pas moins incrédule que Pline : à l'entendre, Dieu ne s'occupe nullement des affaires humaines (1). Tels sont les sentiments qui dominaient généralement dans la classe éclairée. Mais, je le répète, en quoi de pareilles dispositions pouvaient-elles favoriser le triomphe d'une doctrine qui subordonne la vie présente à la vie future, et qui détache l'homme de la terre pour placer ses espérances dans le ciel? Aussi voyons-nous avec quelle indifférence mêlée de mépris ces sceptiques traitaient la religion nouvelle. Tacite l'appelle une « superstition pernicieuse. » Suétone répète le même mot avec un égal dédain. Lucien voit dans les chrétiens une bande de fous ou de charlatans. Celse s'indigne de ce qu'on ose proposer de tels dogmes aux esprits cultivés. Je ne parle pas des stoïciens : c'est dans leurs rangs que le christianisme a trouvé ses adversaires les plus déclarés (2). Qu'on ne vienne donc pas citer les classes supérieures de la société païenne, pour expli-

(1) Salluste, *in Catilin.* 50, 51, 52; — Cicéron, *pro Cluentio*; *de Nat. deor.*, III, 32; — Polybe, *Hist. gener.*, I. VI, c. LVI. — Strabon, *Geogr.*, I. I, c. II; — Tacite, *Annales*, XVI, 33; VI, 32; — Pline, VII, 55; — Lucain, *Pharsale*, VII, *Mortalia nulli sunt curata Deo.* —

(2) Tacite, *Ann.*, XV; — Suétone, *in Claud.*, 25; *in Neron.*, 16; — Lucien, *Pseudomantis*, *Atéthès Historia*, *de Morte Peregrini*; — Celse, dans Origène, I. III, 17; — *Pensées de Marc-Aurèle*, I. XI, 3; *Disert. d'Arrien sur Epictète*, I. II, c. VII.

quer naturellement le triomphe de la foi : leur formidable opposition, couronnée, il faut le dire, d'un insuccès complet, suffirait à elle seule pour montrer que la propagation si rapide et si générale de l'Évangile a été l'ouvrage de Dieu.

Est-ce enfin aux aspirations religieuses du peuple païen qu'on pourrait attribuer le résultat prodigieux des missions chrétiennes ? M. Renan aime à se le persuader. D'après lui, c'en était fait des cultes polythéistes, ou peu s'en fallait, à l'époque de la prédication apostolique : « On voulait un culte plus pur... De toutes parts se manifestait avec énergie le besoin d'une religion monothéiste donnant pour base à la morale des prescriptions divines (1). » Ce récit, que l'auteur ne se donne pas la peine d'appuyer sur des documents positifs, est tout simplement une fable. Le polythéisme restait profondément enraciné, par ses vices mêmes, dans l'esprit des peuples. Il se transformait, cela est vrai ; il tendait à perdre ce qu'il avait de relatif, de local, de restreint, pour devenir cosmopolite, en ce sens que les nations échangeaient entre elles leurs dieux et leurs cultes. Mais en se transformant, il se rajeunissait : il remontait aux sources orientales d'où il était sorti ; il se retrempait dans son principe. Ceux dont la superstition ne trouvait plus un aliment suffisant dans les religions nationales, se tournaient vers les cultes de Mithra, d'Isis, de Sérapis, d'Astarté, d'Anubis, etc. Un des traits caractéristiques du premier siècle, c'est précisément cette invasion toujours croissante des divinités étrangères dans le polythéisme greco-romain. M. Renan le reconnaît : « Mainte-

(1) *Les Apôtres*, 336, 338

nant les classes que possède l'inquiétude religieuse se tournent vers les cultes venus de l'Orient. Isis et Sérapis trouvent plus de faveur que jamais (1). » Si, au lieu de se contredire pour les besoins de sa thèse, l'auteur avait ajouté « qu'on voulait un culte plus *impur*, » il eût été dans le vrai; car, ainsi qu'il le dit lui-même : « Le culte romain était peut-être le moins mauvais de ceux qu'on pratiquait encore (2). » Quant à des aspirations vers une religion monothéiste, on en chercherait vainement dans l'ardeur frénétique du peuple pour les formes grossières et impures du polythéisme oriental. L'idée d'un Dieu unique entrait si peu dans l'esprit des païens de ce temps-là, qu'en la trouvant chez les chrétiens, ils criaient à l'athéisme. Pour eux, n'adorer qu'un Dieu et n'en reconnaître aucun, c'était la même chose : *Unus illis Deus nullus est*, écrivait Adrien, exprimant d'un mot l'opinion générale (3). L'idolâtrie n'avait donc rien perdu de sa puissance à l'époque des Apôtres : rafraîchie à sa source première, fortifiée par de nouveaux éléments venus du dehors, elle joignait à l'attrait des superstitions étrangères le prestige qu'elle tirait de sa longue domination. Mêlée à tout, parce qu'elle ne gênait en rien, aux affaires, aux plaisirs, aux jeux, aux spectacles, aux habitudes de la vie privée, aux actes de la vie publique; identifiée avec la littérature et les arts, elle rappelait aux païens leurs origines et leurs traditions nationales; elle restait à leurs yeux la source de leur prospérité et la gardienne présumée des destinées de l'État. Aussi, bien loin d'avoir rencontré chez le peuple païen ces grandes fa-

(1) *Les Apôtres*, 342. — (2) *Ibid.*, 335. — (3) *Lettre au consul Servien dans Vopiscus, Vila Saturnini*, 8.

cilités qu'on voudrait imaginer, c'est surtout dans les habitants des campagnes (*pagani*) que l'Évangile a trouvé la résistance la plus longue et la plus opiniâtre.

Sans doute, « la religion nouvelle répondait admirablement aux besoins moraux dont le monde était travaillé (1). » Le christianisme répond aux besoins moraux de tous les hommes, y compris les athées et les libertins : ce qui n'empêche pas ces derniers de se soulever contre lui. La question n'est pas de savoir si « la religion nouvelle répondait aux besoins moraux du monde païen ; » mais bien, si l'on était *disposé* à satisfaire ces besoins moraux dans les « foyers de putréfaction » dont M. Renan nous parlait tout à l'heure. Or, loin de là, cette époque, « l'une des plus mauvaises de l'histoire ancienne, » était très disposée à satisfaire ses instincts *immoraux*. Pour expliquer les succès de l'Évangile au milieu d'un tel monde, il ne suffit pas de dire : « C'était la plus douce prédication morale que l'oreille des hommes eût encore entendue (2). » L'excellence d'une loi morale n'explique pas son triomphe : plus elle est parfaite, moins elle flatte les passions dont elle irrite la résistance. Personne ne doute que la morale des stoïciens n'ait été de beaucoup supérieure à celle d'Épicure ; et cependant, comme l'a fort bien dit M. de Broglie dans son éloquent tableau de l'Empire romain, la philosophie épicurienne demeura maîtresse du terrain : elle survécut, sous la forme d'une licence grossière, à toute espèce de mouvement intellectuel dans l'Empire (3). La perfection de la loi chré-

(1) *Les Apôtres*, 300. — (2) *Ibid.*, 366. Un écrivain sérieux aurait dit : « C'était la plus *austère* prédication morale que l'oreille des hommes eût encore entendue. » — (3) *L'Église et l'Empire romain au IV^e siècle*, tome I, p. 62.

tienne, loin d'assurer son triomphe, le rendait moins facile, en soulevant contre elle la coalition des passions humaines : au lieu d'atténuer le caractère surnaturel de la réforme morale opérée par le christianisme, la sublimité de l'Évangile ne prouve que mieux l'existence d'une force divine qui l'aidait à conquérir les âmes.

Quand M. Renan trouvait si simple et si aisée la conversion du monde à la religion chrétienne, il n'avait certainement pas lu les écrits des premiers apologistes, de saint Justin, d'Athénagore, de Tertullien, de Minutius Félix, d'Origène. Il y aurait vu quelle opposition l'Évangile avait à vaincre, tant parmi les gens d'esprit et les hommes d'État que dans les classes populaires ; quelle impression produisaient sur eux les mystères de la foi, en particulier le dogme d'un Dieu crucifié ; avec quel empressement ils cherchaient à satisfaire leurs « besoins moraux, » en poursuivant la « douce prédication morale » de leurs calomnies et de leurs haines. Ce n'est pas ici le lieu de retracer cette lutte qui dura plus de trois siècles ; nous l'avons fait ailleurs (1). Qu'on nous permette un seul détail, pour montrer que le christianisme rencontrait dans les dispositions du monde païen des obstacles humainement insurmontables. Certes, s'il est dans la morale évangélique un point qui aurait dû se recommander de lui-même, sinon à l'admiration, du moins à l'indulgence des païens, c'est sans contredit la charité. Eh bien, la doctrine de la charité est devenue un de leurs thèmes d'accusation les plus féconds et les plus

(1) Cours d'éloquence sacrée, *Saint Justin, les Apologistes du II^e siècle, Tertullien*. En particulier *Saint Justin*, leçons I, II, III Paris, Ambroise Bray, 1860.

persistants. Ne pouvant s'élever à l'idée chrétienne de l'amour fraternel, ils supposèrent le vice dans la plus belle des vertus : les rapports de bienveillance qui unissaient les fidèles entre eux se changèrent, sous les préventions de la haine, en liaisons suspectes, en relations criminelles ; il n'y eut pas jusqu'à ces doux noms de frère et de sœur dont se saluaient les membres de la société nouvelle, qui ne donnassent lieu à la corruption païenne d'imaginer une infâme calomnie, jusqu'à insinuer l'inceste même. Enfin, il suffisait que les disciples de l'Évangile fussent unis entre eux par des liens étroits, pour qu'on les accusât de conspirer contre le reste des hommes, de haïr le genre humain, selon l'expression de Tacite. C'est ainsi que la fraternité chrétienne, loin de gagner la foule, servait d'aliment à sa haine. Si la doctrine de la charité a trouvé un tel écho dans le monde païen, jugez de la faveur avec laquelle il devait accueillir les lois de l'humilité, de la chasteté, de la pénitence, de la mortification. Non, pour quiconque envisage sérieusement l'objet de la prédication chrétienne d'une part, l'état des sociétés païennes de l'autre, le triomphe de l'Évangile s'est accompli en dehors du cours naturel des choses : c'est un vrai miracle, ou, si l'on préfère l'expression de Rousseau, un prodige continu.

Arrivé au terme de cet examen critique, nous n'avons plus qu'à nous résumer et à conclure. Si le lecteur a pris la peine de nous suivre jusqu'au bout, il aura dû se convaincre que le livre de M. Renan est une démonstration involontaire de la religion chrétienne. Il y a deux manières de servir la vérité : l'une consiste à la défendre par les armes qui lui sont propres ; l'autre à l'attaquer par des objections dont la faiblesse fait ressortir sa force. De ces

deux manières, M. Renan a choisi la seconde, et il semble vouloir y consacrer sa vie. Nous l'en plaignons, dans son intérêt, mais non dans celui de la cause dont il s'est constitué l'adversaire. Tout le mal qu'il pouvait faire, il l'a fait par son premier livre : désormais il est condamné à ne plus pouvoir faire que du bien, qu'il le veuille ou non. Chacun de ses volumes deviendra une nouvelle preuve des vérités qu'il nie, en montrant jusqu'où il faut descendre pour les nier. Et c'est là, qu'il me permette de le lui dire, le motif réel de l'insuccès de son deuxième ouvrage. M. de Bismarck n'a rien à y voir, et M. Renan aurait tort de l'en accuser. La vraie raison est ailleurs. Ceux dont la foi est robuste n'avaient que faire d'un livre où ils auraient appris de nouveau ce qu'ils savaient depuis longtemps, l'impossibilité d'opposer au christianisme aucun argument sérieux. Quant aux rationalistes, ils se sont aperçus, un peu tard il est vrai, que les coups de soleil et les orages de M. Renan menaçaient fort de rendre l'incrédulité ridicule. Aussi serions-nous très étonnés que la deuxième partie du roman retrouvât les panégyristes de la première. Triste situation que celle d'un écrivain auquel la Providence réservait une autre mission ! Comprendra-t-il la leçon que le public vient de lui donner ? Dieu le sait. Pour nous, que l'œuvre révolte profondément, nous n'avons contre l'auteur d'autre arme que celle de la prière : en voyant ce qu'il est devenu, nous n'oublierons jamais ce qu'il a été ; et nous ne cesserons d'espérer, alors même qu'il ferait tout pour nous ôter l'espérance.



NOTE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

SUR UN MÉMOIRE LU A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

CONCERNANT

LA CROYANCE DES HÉBREUX A L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

PREMIÈRE NOTE

DE

MONSIEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

SUR UN MÉMOIRE LU A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

CONCERNANT

LA CROYANCE DES HÉBREUX A L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

Je viens de lire avec autant de peine que de surprise, dans le compte rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 28 février, *Journal officiel* du 4 mars 1873), le résumé d'un Mémoire dans lequel M. Derembourg conteste la croyance des Hébreux à l'immortalité de l'âme, et s'efforce d'établir que les livres de l'Ancien Testament ne contiennent aucune allusion aux récompenses et aux châtimens de la vie future.

Si de pareilles assertions venaient à se glisser sous la plume de quelque rédacteur de la petite presse, on pourrait n'en tenir aucun compte, et il ne vaudrait même pas la peine de relever des méprises échappées à la légèreté ou à l'inexpérience d'un homme pressé d'écrire sur ce qu'il ignore ; mais, débitées en pleine Académie, avec un aplomb superbe, et sans aucune protestation de la docte assistante, ces fantaisies prennent un caractère de gravité qui mérite l'attention. Pour moi, quand il m'arrive de tomber sur des

productions de ce genre, j'ai toujours la faiblesse, si c'en est une, de me préoccuper de l'opinion des savants étrangers sur une réunion de lettrés où il est possible d'avancer de telles propositions sans qu'à l'instant même elles y trouvent une réponse. Du moins, en ce qui nous concerne, nous sera-t-il permis de ne pas garder le silence sur des attaques qui nous touchent de trop près.

Donc M. Derenbourg, que je n'ai pas l'honneur de connaître autrement, s'est imaginé que les Hébreux n'avaient aucune notion exacte de la vie future; et cette opinion, il s'est efforcé de la faire partager à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Or, pour y arriver, que fait-il? Il commence par citer des textes qu'il n'a pas su lire, ou qu'il n'a pas voulu comprendre. « L'historien Josèphe, dit-il, en posant (?) les doctrines des Esséniens, signale chez eux la croyance à la nature spirituelle et à l'immortalité de l'âme. Or, Josèphe, auquel on ne peut refuser la connaissance approfondie des idées de ses coreligionnaires sur ce point, s'étonne de rencontrer cette croyance dans une secte israélite et dit expressément qu'elle est conforme à celle des Grecs. »

N'en déplaise à l'honorable académicien, il n'y a rien de pareil dans Josèphe. L'historien analyse les doctrines des sectes juives en deux endroits de ses ouvrages, au Livre XVIII^e des *Antiquités judaïques* et au Livre II^e de la *Guerre des Juifs*. D'un côté comme de l'autre il constate la croyance à l'immortalité de l'âme non seulement chez les Esséniens, comme voudrait le faire accroire M. Derenbourg, mais chez toutes les écoles juives, à l'exception des Sadducéens. Il la constate tout d'abord chez les Pharisiens qui, tout le monde le sait, s'attachaient davantage aux vieilles

traditions hébraïques. « Les Pharisiens croient que les âmes sont immortelles (*Antiq.*, l. XVIII)... Quant aux âmes, les Pharisiens tiennent que toutes sont incorruptibles et immortelles (*Guerre des Juifs*, l. II). » L'historien juif ajoute que les adeptes de ce qu'il appelle la quatrième secte de philosophie, celle de Judas le Galiléen, « sont d'accord avec les Pharisiens en tous les points, » si ce n'est pour leurs opinions politiques (*Antiq.*, l. XVIII). Comment dès lors aurait-il pu s'étonner de rencontrer dans une secte israélite une croyance qu'il signale chez toutes les autres, à l'exception d'une seule? Aussi l'étonnement de Josèphe au sujet des Esséniens n'existe-t-il que dans l'imagination de M. Derenbourg. Ce qui excite la surprise de l'écrivain israélite, ce n'est pas de trouver chez les Esséniens une doctrine qui leur était commune avec le reste de la nation, hormis les Sadducéens, mais de voir qu'ils y avaient mêlé les fables des Grecs sur l'Atlantide et les îles fortunées. Après avoir rappelé que dans leur sentiment comme dans celui des Pharisiens, « les âmes demeurent toujours immortelles, » Josèphe ajoute : « S'accordant avec l'opinion des Grecs, les Esséniens disent que les âmes vertueuses habitent par delà l'Océan, dans une région où il n'y a ni pluies ni neiges, où il ne fait ni chaud ni froid, mais où règne un petit vent nommé Zéphirus, qui souffle doucement sur cette mer, et la rend fort agréable, etc. (*Guerre des Juifs*, l. II, c. 12). » Voilà les fictions helléniques que Josèphe s'étonne de rencontrer dans une secte israélite, et non pas la doctrine de l'immortalité de l'âme, admise également par les autres écoles juives, en dehors des seuls Sadducéens.

Il m'est donc permis de trouver que M. Derenbourg

s'est montré peu respectueux envers ses confrères de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en mutilant de la sorte le texte de Josèphe sous l'influence de je ne sais quelles préoccupations. Voyons s'il a montré plus de déférence envers la docte assemblée en discutant certains passages de nos saints livres.

« A l'appui de cette thèse, dit l'auteur du Mémoire, on peut citer d'abord le livre entier de Job. Si la pensée de la vie future et des récompenses qu'elle promet aux justes se fût un instant présentée à l'esprit de cet homme de bien, aussi cruellement éprouvé, comment expliquer les plaintes amères et désespérées que lui arrachent ses tourments? » Hélas! les faiblesses de la nature humaine expliquent bien des choses. Il faut être singulièrement novice dans les choses de la vie pour n'avoir jamais rencontré de grandes infortunes auxquelles la douleur arrache des plaintes et des murmures que la foi devrait étouffer. Mais est-il bien vrai que la pensée de la vie future et des récompenses qu'elle promet aux justes ne se soit pas présentée *un instant* à l'esprit de Job? Comment de pareilles assertions peuvent-elles se produire dans une assemblée de savants sans provoquer aucune réclamation? N'y aurait-il donc que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres où l'on ne se rappellerait pas ces solennelles paroles qui sont dans la mémoire de tout le monde? » Qui me donnera que mes paroles soient écrites? Qui me donnera qu'elles soient consignées dans un livre? Qu'un style de fer les grave sur le plomb! Qu'elles soient gravées à jamais sur la pierre! Oui, je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'à la fin des temps Il se tiendra sur la poussière, et quand ma peau sera tombée en lambeaux, de ma chair, je verrai Dieu.

Moi-même je le verrai, mes yeux le verront, et non un autre. Mes reins se consomment dans cette attente (Job, XIX, 23 et ss.). » Les rationalistes auront beau tourmenter ce texte, épiloguer sur l'une ou l'autre expression : qu'on le prenne dans l'hébreu ou dans la Vulgate, dans les Septante ou dans la paraphrase chaldaïque, dans la version syriaque ou dans la version arabe, il restera toujours ce qu'il n'a cessé d'être dans la tradition juive comme dans la tradition chrétienne, un témoignage éclatant de la foi de Job à la résurrection. Et, en tout cas, c'est faire preuve d'une légèreté inexcusable, que de passer à côté de ce texte célèbre, sans même y toucher, soit pour l'attaquer, soit pour le défendre, et de se borner, pour toute preuve, à des affirmations aussi gratuites et aussi absolues que celles dont le compte rendu du 28 février nous donne le résumé.

Mais que peut-on attendre d'une érudition assez forte pour se permettre des remarques telles que celles-ci : « M. Derembourg examine les divers passages allégués pour prouver que les livres saints font allusion à la vie future. Les Psaumes disent : Tu n'abandonneras pas mon âme au *scheol* ; tu ne laisseras pas ton élu voir la fosse... Dieu sauvera mon âme de la main du *scheol*, car il me prendra. L'auteur du Mémoire fait observer qu'on traduit ici à tort *neferch* (c'est *nephesch* qu'il faudrait) par *âme* ; ce mot signifie proprement : respiration, principe de la vie. » En vérité, l'honorable académicien fait ici de l'érudition à peu de frais : ce qu'il veut bien nous apprendre sur la signification radicale du mot *nephesch*, il n'y a pas un enfant qui l'ignore, pour peu qu'il possède les premiers rudiments de l'hébreu. Mais qu'est-ce que cela prouve ?

M. Derenbourg connaît-il un moyen de désigner les êtres spirituels autrement que par des expressions métaphoriques? Nous-mêmes, en français, quand nous voulons dénommer une substance immatérielle, est-ce que nous ne nous servons pas du mot *esprit*, qui, pris dans le sens propre et radical, signifie absolument, comme le mot *nephesch*, souffle, haleine, respiration? M. Derenbourg, qui me semble avoir la conclusion facile, osera-t-il pourtant prétendre que, chaque fois qu'on rencontre chez un écrivain français le mot *esprit*, il faille y voir tout simplement la respiration ou le souffle vital? Qu'il laisse donc de côté une argumentation aussi peu digne d'un savant ou d'un homme qui veut l'être. C'est le contexte qui détermine si l'on doit entendre le mot *nephesch* dans le sens matériel ou dans le sens spirituel. Si l'auteur du Mémoire veut prendre la peine de se renseigner là-dessus, je ne lui dirai pas de parcourir la Bible : ce serait trop long pour lui. Qu'il se borne donc à ouvrir, au mot *nephesch*, le premier lexique venu, soit celui de Simonis complété par Eichhorn et par Winer, Leipzig, 1828, p. 635 et ss., soit le *Thesaurus philologicus* de Gesenius, Leipzig, 1829, p. 900 et ss., soit la *Concordance hébraïque* de Fuerst, p. 721 : il y trouvera plus de vingt passages où le mot *nephesch* ne peut s'entendre que de l'âme envisagée comme principe de la vie intellectuelle et morale. Par exemple, il est dit dans Isaïe, LXI, 10 : *lætatur anima mea (nephesch) de Deo meo* : est-ce par hasard la respiration qui se réjouit en Dieu? Autre exemple : nous lisons dans les Proverbes, XIX, 2 : *bene novit anima mea (nephesch)* : est-ce l'haleine qui possède la connaissance?... Mais c'est trop s'arrêter à des assertions si peu réfléchies et qu'il serait superflu de

relever, si elles n'avaient pas été hasardées devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

J'ai dit que c'est le contexte qui détermine si le mot *nepesch* ou le mot *rouach* (car la langue hébraïque emploie tour à tour ces deux termes pour désigner l'âme), doit s'entendre dans le sens matériel ou dans le sens spirituel. Voilà ce qui aurait dû avertir M. Derenbourg de son erreur dans l'interprétation qu'il donne de ce verset du psaume xvi, contrairement à celle de Kimki et d'Abenesra : « Tu n'abandonneras pas mon âme au *scheol*. » Car s'il est un fait incontestable, c'est que, dans la langue de l'Ancien Testament, le *scheol* désigne le séjour des âmes après la mort, par opposition au mot *keberet* et à d'autres termes analogues qui signifient le tombeau ou le lieu de sépulture des corps. Ce sont là de ces choses qu'il n'est pas permis d'ignorer, lorsqu'on veut toucher à de pareilles questions. Ici encore, je me permettrai de renvoyer M. Derenbourg, non pas à la Bible elle-même qu'il lui serait trop pénible de parcourir d'un bout à l'autre, mais aux lexiques où les passages concernant le *scheol* se trouvent recueillis (Gesenius, *Thes. phil.*, p. 1348; Winer, *Lex. hebr.* 934; Fuerst, *Concord. hebr.*, p. 1088, Leipzig, 1840). Et, par le fait, quel moyen de se méprendre sur la signification du mot *scheol*, en présence de textes qui ne souffrent pas de réplique? Quand Jacob reçoit la nouvelle de la mort de Joseph, il s'écrie : « Je descendrai en deuil auprès de mon fils dans le *scheol*. » Ce *scheol*, serait-ce la tombe? Mais Jacob croyait son fils dévoré par une bête féroce; il ne pouvait donc pas espérer que son corps reposerait auprès de celui de Joseph : par conséquent, ou ses paroles n'ont pas de sens, ou elles expriment l'idée que son âme et

celle de son fils se trouveront réunies après la mort.

Lorsque Isaïe nous montre le roi de Babylone descendant dans le *scheol* qui se trouble à son arrivée, les Réphaïm l'interpellant pour lui reprocher son faste et son orgueil (Isaïe, xiv, 9-19), est-ce de cadavres en dissolution qu'il s'agit en cet endroit? Et qui ne voit d'après ce texte et quantité d'autres tant de fois cités et commentés, qu'à l'époque d'Isaïe comme au temps de Jacob, les Hébreux distinguaient nettement entre la substance corporelle et la substance spirituelle, assignant à l'une et à l'autre après la mort des demeures différentes et séparées?

Quoi qu'en dise M. Derenbourg, le livre de l'Ecclésiaste, loin d'infirmier cette conclusion, ne fait que lui prêter une nouvelle force. J'ignore si dans cet endroit, le compte rendu de la séance de l'Académie est exact ; mais la logique qu'on y déploie me semble dérouter toutes les idées reçues jusqu'ici. On tourne en objection ce qui est précisément la preuve elle-même. Je prie le lecteur d'en juger : « L'Ecclésiaste dit : l'esprit retourne vers Dieu qui l'a donné. Mais, pour saisir le sens et la valeur de ces mots, il convient de les rapprocher du demi-verset qui précède, et qu'on omet d'ordinaire dans la citation : Et la poussière retourne à la terre qu'elle était (*Compte rendu de la séance*). » Singulière distraction ! ce demi-verset, qu'on se garde bien, au contraire, de jamais omettre dans la citation, prouve mieux que toute autre chose, qu'il est question, dans la première partie du passage, d'une vraie substance spirituelle. Il y a là une antithèse parfaite : d'un côté, c'est la substance matérielle qui retourne à la terre d'où elle est tirée ; de l'autre, c'est la substance spirituelle qui retourne à Dieu qui l'a donnée. Comment M. Derenbourg s'y prendrait-il

pour mieux exprimer la qualité de notre nature corporelle et spirituelle tout ensemble ? Ce sens exigé par la lettre même du texte, toutes les versions l'ont donné, les unes après les autres : la version syriaque, la version arabe, la version des Septante ; et la paraphrase chaldaïque, commentant le passage, l'interprète ainsi : « Et la chair qui a été créée de la poussière retournera à la terre, comme il était de tout temps, et l'esprit de ton âme retournera pour être mis en jugement, au Seigneur qui te l'a donné. » Oui, sans doute, il y a là une allusion au 7^e verset du 11^e chapitre de la *Genèse* : « Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre, et il lui inspira sur la face un souffle de vie, et l'homme devint une âme vivante. » Mais il faudrait prouver que dans ce texte même, il s'agit d'une simple « haleine de vie, » et non pas d'une âme à la fois principe de la vie corporelle et de la vie spirituelle. L'antithèse qui ressort des expressions mêmes, ne s'explique de part et d'autre que par la distinction des deux substances. Et d'ailleurs, si Moïse n'avait voulu parler que d'une « haleine de vie, » commune à tous les animaux, comment aurait-il pu réserver pour l'homme seul cette parole créatrice, qui indique si clairement un principe spirituel, analogue à la nature de Dieu : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance (*Genèse*, I, 26). »

Libre à M. Derenbourg de ne pas trouver dans les *Proverbes* ce qu'il appelle « les allusions réputées les plus convaincantes. » Cela prouve tout simplement qu'il a lu ce livre avec les mêmes distractions que les précédents ; et comme il ne cite rien à l'appui de sa thèse, nous sommes en droit de prendre son affirmation pour ce qu'elle vaut. Mais ce qui n'est pas permis à un homme qui a lu même

superficiellement les livres saints, c'est d'abuser comme il le fait du cantique d'actions de grâces composé par le roi Ézéchiass « au sortir d'une grave maladie. » (Isaïe, ch. xxxviii, v. 10 et ss.) Les mots qui terminent ce chant célèbre, lui semblent *caractéristiques* pour démontrer que les anciens Hébreux ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme. Quel est donc ce terrible passage? Le voici : « C'est que le *scheol* ne te remercie pas, la mort ne te célèbre pas; ceux qui descendent dans la tombe n'espèrent plus dans ton *infaillibilité*. » Je laisse de côté cette *infaillibilité* qui pourrait bien n'être placée là que pour produire de l'effet : jusqu'ici les hébraïssants avaient cru pouvoir se contenter de *véracité* ou de *fidélité aux promesses* pour rendre le mot *emet*; là n'est pas la question. Est-ce que les hommes qui croient le plus fermement à la vie future ne pourraient pas tenir le langage d'Ézéchiass, relativement à l'ordre actuel des choses humaines? Il est clair que les morts ne peuvent pas remercier Dieu de les avoir laissés en vie; il n'est pas moins évident que, par rapport à nous, ceux qui ne sont plus de ce monde ont cessé de chanter les louanges du Seigneur, dans le sens où nous l'entendons, nous, habitants de la terre. Ézéchiass veut dire tout simplement que si, au lieu d'obtenir sa guérison, il avait été retiré du nombre des vivants, il n'aurait plus pu témoigner à Jéhovah sa reconnaissance, ni attendre son salut de la bonté divine. Ce sens si obvie, si naturel, les deux versets qui suivent immédiatement, et que M. Derenbourg ou son abrégiateur s'est bien gardé de reproduire, l'indiquent clairement : C'est l'homme vivant qui te bénira, comme je le fais aujourd'hui; le père fera connaître à ses enfants la vérité des promesses. Que le Seigneur nous sauve, et

nous chanterons des hymnes tous les jours de notre vie dans la maison du Seigneur, » c'est-à-dire dans le temple de Jérusalem où apparemment ne chantaient pas les morts. Et voilà sur quelle pointe d'aiguille l'on prétend échafauder tout un système devant une Académie de savants ! En vérité, cela n'est pas sérieux.

Les lecteurs de cette note seront peut-être surpris d'apprendre que toute l'argumentation de l'honorable académicien se réduit au peu que je viens de dire. Un texte de Josèphe écourté, mal compris, quatre ou cinq passages des livres saints, prouvant tout juste le contraire de ce que l'on veut établir, avec cela on expédie en un quart d'heure les croyances les plus fondamentales d'un peuple. Est-il besoin de reproduire ici les nombreux témoignages qui établissent la foi des Hébreux à la permanence des âmes après la mort ? On les trouve partout, excepté dans le compte rendu de la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il suffit de lire attentivement la *Genèse*, dit très bien un savant israélite, M. Munk, pour voir que *la réunion aux ancêtres* y est expressément distinguée de la sépulture (*Dissert. sur le dogme de l'imm. de l'âme chez les Hébreux*, Annales de philos. chrét., tome XIII, p. 166 et suiv.). Abraham est réuni à son peuple (Gen., xxv, 8), et pourtant il est enterré dans le pays de Chanaan, loin de son père mort à Haran sur l'Euphrate, loin de ses aïeux ensevelis en Chaldée. Aaron meurt sur le mont Hor et y est enterré ; aucun membre de son peuple n'y repose, et pourtant il est réuni à son peuple (Nomb. xx, 24 ; Deutér., xxxii, 51). Moïse meurt sur le mont Nébo, sans que personne connaisse même le lieu de sa sépulture, et pourtant lui aussi est réuni à ses peuples. (Deutér., xxvi, 26 ; xxxii,

50; xxxiv, 6). Voilà plus d'exemples qu'il n'en faut pour prouver que la réunion aux ancêtres était autre chose que l'ensevelissement, et que les Hébreux du temps de Moïse croyaient à un séjour où les âmes séparées de leurs corps se réuniraient après la mort.

Moïse défend sévèrement à son peuple *d'interroger les morts* (Deutér., xviii, 11) : sur quoi Fréret, *secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, faisait cette remarque toute de bon sens : « Les Hébreux croyaient les âmes immortelles ; sans cela ils ne se seraient pas avisés de les consulter : on n'interroge point ce que l'on ne croit point exister. » Et par le fait, malgré la défense du législateur, les Hébreux n'avaient que trop de penchant pour la nécromancie. Au I^{er} livre des Rois, ch. xxviii, v. 7 et suiv., Saül fait évoquer par la pytho-nisse d'Endor le prophète Samuel, qui dit au roi : *Demain, toi et tes fils vous serez avec moi*. Tout ce récit ne prouve-t-il pas que l'auteur du livre, ainsi que ceux pour qui il écrivait, croyaient à la survivance de l'âme de Samuel, et à l'existence d'un séjour où les âmes se réunissent au sortir de la vie terrestre ?

Mais c'est trop m'appesantir sur des opinions qui n'auraient aucune importance, si elles ne se produisaient pas avec tant d'apparat au sein de l'un des premiers corps littéraires du pays. Il est facile de trouver la réfutation anticipée des erreurs de M. Derenbourg dans une quantité d'ouvrages, parmi lesquels il me suffira de citer l'excellent livre *Sur la vie future* de M. Henri Martin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes ; *l'Immortalité de l'âme chez les Juifs*, par M. Brécher, trad. franç., Paris, 1857 ; *Le livre de Job*, par M. l'abbé Lehir, p. 224, 322 et suiv. ; *Commen-*

tatio de notione orci apud Hebræos de Meyer; *Philologische clavis über die Psalmen* de Paulus, etc., sans parler des anciens commentateurs chrétiens ou juifs.

Je terminais cette note, quand le *Journal officiel* du 11 mars vint m'apporter le compte rendu d'une nouvelle séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cette fois, c'est M. Renan qui reprend la thèse de son confrère, pour achever le peuple hébreu. Ce sera le sujet d'une seconde note.



DEUXIÈME NOTE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÈQUE D'ANGERS

SUR UN MÉMOIRE LU A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

DANS LES

SÉANCES DU 28 FÉVRIER ET DU 7 MARS

On sait que l'une des assertions favorites de Voltaire consistait à refuser aux Hébreux la connaissance du dogme de la vie future. Cette aimable plaisanterie est peut-être celle qui revient le plus souvent dans les écrits du docte hébraïsant. Elle lui valut de la part de l'abbé Guénée une de ces répliques qui conservent toujours leur force, parce qu'elles sont pleines de bon sens et de véritable érudition (*Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire, seconde partie, lettre IV^e*). Il paraît qu'à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'un ou l'autre membre n'a pas su en garder le souvenir, si j'en juge par la fidélité avec laquelle messieurs Derenbourg et Renan viennent de reproduire les objections de Voltaire, sans y rien ajouter de nouveau.

Parmi les questions qui intéressent l'esprit humain, il n'en est assurément pas de plus grave ni de plus fréquemment agitée que celle de la vie future. Quelles que soient

les préoccupations qui assiègent l'homme durant son existence actuelle, l'avenir lui inspire une inquiétude dont il ne peut se défendre. Il sent instinctivement que sa destinée ne s'arrête pas aux limites de la vie présente, mais qu'elle se prolonge au delà dans un monde nouveau : ce sentiment invincible n'est pas seulement un désir, une aspiration vague ou mal définie ; c'est une croyance positive qui emprunte aux lumières de la raison et de la tradition une certitude complète. Aussi, après le dogme de l'existence de Dieu, il n'est aucune vérité qui ait jeté des racines plus profondes dans la conscience humaine que l'existence d'une vie future. L'on a beau parcourir les annales de tous les peuples, depuis les races qui demeurent plongées dans l'abaissement de l'ignorance, toujours et partout l'on trouvera cette notion fondamentale qui se confond avec l'idée même de la justice divine. Des erreurs plus ou moins graves peuvent s'y mêler ; en l'absence d'une autorité infaillible, l'imagination est toujours là pour travestir les données de la raison et de l'histoire ; mais quoi qu'il en soit de ces altérations, champs-élysées, tartare, adès, amenthès, etc., peu importe pour le fond de l'idée : ce qu'il y a de primitif et d'universel, à travers cette grande variété de formes et d'expressions, c'est la croyance à une vie future, où des peines et des récompenses sont appliquées par la justice divine dans la mesure du mérite ou du démérite de l'homme. (Voyez, entre autres, la thèse de M. Wallon : *Qualis fuerit apud veteres ante Christum de animæ immortalitate doctrina* ; Flügge, *Geschichte des Glaubens an Unsterblichkeit*, etc., Leipzig, 1794 ; Ernst Simon, *Geschichte des Glaubens ælterer nicht christlichen Voelker an eine Fortdauer der Seele nach dem Tode*, Heilbronn, 1803.)

Voilà le fait positif, constant, indéniable : nos missionnaires le retrouvent de nos jours jusque chez les peuplades sauvages, comme le remarquait de son temps l'auteur des Tusculanes : *Permanere animos arbitrāmur consensu omnium nationum* (*Tuscul.*, l. I, § 16). Et l'on voudrait que les croyances religieuses des Hébreux, assurément supérieures à celles des autres peuples de l'antiquité, toutes entachées plus ou moins d'idolâtrie et de fétichisme, l'on voudrait, dis-je, que les croyances religieuses des Hébreux eussent été les seules ou à peu près d'où la doctrine de l'immortalité fût restée absente ! Est-ce même vraisemblable ? M. Renan, venant au secours de M. Derenbourg (séance du 7 mars), nous parle de la « vieille tradition hébraïque, » qui, selon lui, aurait exclu toute notion de la vie future. Mais le Pentateuque tout entier proteste contre cette assertion ; je crois l'avoir démontré dans ma première Note. M. Renan désire-t-il de nouvelles preuves ? nous n'avons que l'embarras du choix. Si, pour les patriarches, tout s'était terminé à la vie présente, comment se seraient-ils déclarés *étrangers et voyageurs* sur cette terre (*Gen.*, XLVII, 8-9 ; compar. *Ps.* xxxviii, 13, *Eccl.*, vii, 1) ? En parlant de la sorte, dit l'auteur de l'Épître aux Hébreux, si bien au courant de la langue et des traditions de son peuple, ils montraient assez qu'ils cherchaient leur patrie, la patrie céleste (*Ép. aux Hébr.*, xi, 13 et ss.). Quand Moïse défend aux Hébreux de se désoler à la mort de leurs proches (*Deutér.*, xiv, 1 et ss.), n'est-ce pas pour leur faire entendre que tout ne finit pas pour eux avec cette courte vie ? C'est encore saint Paul qui éclaircit ce passage, en répétant aux chrétiens la même recommandation : « Nous ne voulons pas que vous soyez dans l'ignorance au sujet de

ceux qui dorment (du sommeil de la mort), afin que vous ne vous affligiez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance (I Thess., iv, 13). » Avec les opinions qu'il s'est faites, M. Renan n'attachera pas une grande force à ce raisonnement de l'Évangile : « N'avez-vous pas lu ce que Dieu même vous a dit : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ? Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants (S. Matth., xxii, 31 et 3). » N'en déplaise à nos modernes Sadducéens, cet argument était sans réplique, et le peuple eut raison de l'admirer. Car les paroles de l'Exode viennent immédiatement après le fameux texte : « Je suis Celui qui suis (III, 14, 15). » Or s'appeler le Dieu d'une poussière sans nom et sans vie, c'eût été faire suivre d'une ineptie la plus sublime des définitions. Ainsi l'a compris « la vieille doctrine traditionnelle ; » et la secte des Pharisiens, si opiniâtement attachée aux croyances nationales, n'a eu garde d'y contredire, comme le prouve le témoignage de Josèphe, dont M. Derenbourg n'a lu qu'une partie.

Est-ce à dire que la doctrine des fins dernières de l'homme se trouve formulée dans les livres de l'Ancien Testament avec la même précision et la même netteté que dans l'Évangile ? Assurément non ; et personne ne l'a jamais prétendu. C'est le propre du christianisme d'avoir éclairci et complété ce qu'il y avait d'obscur et d'inachevé dans les révélations précédentes. Nous avouons sans la moindre peine que Moïse, s'adressant à un peuple grossier et charnel, s'applique de préférence à le retenir dans la ligne du devoir par la promesse des bénédictions et la menace des châtiments temporels ; mais rien n'est plus facile à expliquer que cette conduite du législateur.

En effet, la croyance à l'immortalité de l'âme et à une vie future faisait déjà partie de la révélation primitive, comme le prouve le *consensus omnium nationum*, dont parle Cicéron; cette croyance était universellement répandue et incontestée chez les Hébreux; le Pentateuque l'insinue partout, la suppose, l'énonce : par conséquent, il n'y avait aucun motif pressant d'insister sur un dogme que rien ne menaçait, et qui découlait comme une conséquence rigoureuse de la loi naturelle, telle qu'elle était écrite dans le cœur de chaque homme et conservée par la tradition. Envisagée dans sa partie dogmatique et morale, la révélation mosaïque n'ajoutait guère aux révélations précédentes : identique à ces dernières, elle conservait au même titre la sanction générale des peines et des récompenses de l'autre vie. C'est comme loi civile et nationale qu'elle recevait une sanction particulière dans les prospérités temporelles garanties tant aux individus qu'à la nation entière par une providence spéciale, en vertu du pacte conclu avec Jéhovah. On conçoit donc parfaitement que le législateur ait appuyé avec plus de force sur la sanction *directe et immédiate* de la loi politique et cérémonielle, sauvegarde nécessaire du dogme et de la morale : par là il atteignait plus sûrement son but au milieu d'un peuple esclave des sens, incapable de porter des vérités si hautes et de se laisser conduire par des motifs tout spirituels.

Allons plus loin; car il importe de rendre compte d'un fait qui, après avoir scandalisé Voltaire, risque fort de produire le même effet sur MM. Renan et Derenbourg. Le caractère bien connu du peuple juif faisait à Moïse un devoir et une nécessité de jeter en quelque sorte un voile,

transparent, il est vrai, sur un dogme dont la superstition abusait généralement au sein du polythéisme. L'évocation et l'apothéose des morts, telles sont les deux pratiques auxquelles avait abouti chez les nations voisines la foi antique et générale à la permanence des âmes. On voit par toute l'histoire d'Israël combien ce peuple était enclin aux superstitions de ce genre, qui auraient compromis le dogme fondamental de l'unité de Dieu, en remplaçant le culte de Jéhovah par celui des ancêtres et la voix des prophètes par les oracles des morts. De même que la notion de la Trinité ne pouvait qu'être insinuée à des esprits qui éprouvaient la tentation perpétuelle de fractionner l'être divin, de même encore que la doctrine des anges devait leur être présentée sous une forme qui les empêchât de rendre aux envoyés de Dieu le culte dû à Dieu seul, ainsi fallait-il user de précautions pour que le dogme de la permanence des âmes, mal compris du vulgaire, n'ouvrit pas la porte à des superstitions coupables. En se bornant à supposer cette croyance, sans la livrer aux fausses interprétations d'une multitude ignorante, on retenait ce qu'elle a d'efficacité pour la direction de la vie, tout en écartant le danger qu'aurait pu offrir un enseignement moins voilé : c'est ce qu'a fait Moïse avec cette connaissance profonde des besoins et de l'esprit du peuple auquel Dieu l'appelait à donner une loi. Un vrai savant, Frédéric Schlegel, l'a fait remarquer avant nous : « Si nous considérons que, chez les Hindous, par exemple, c'était justement à cette haute vérité de l'immortalité de l'âme que s'attachait la plus grossière superstition avec des liens presque indissolubles, nous nous expliquerons facilement le procédé du législateur divin, même sous le rapport extérieur (*Ueber*

die Sprache und Weisheit der Indier, p. 190 et 199).

Si donc MM. Derenbourg et Renan se contentaient de dire que les récompenses et les châtimens terrestres étaient la sanction directe et immédiate de la loi mosaïque, partant que les destinées de la vie future restaient sur l'arrière-plan dans l'organisation de la théocratie juive, prise comme telle, ils ne feraient que répéter ce qu'ont dit là-dessus tous les Pères de l'Église et tous les apologistes chrétiens. Mais de cette demi-connaissance à une ignorance complète ou à une négation, il y a un abîme. Un dogme peut être tenu plus ou moins dans l'ombre pour les raisons que je viens de dire, sans qu'il s'efface pour cela de la conscience d'un peuple. La vérité est que, dans une multitude de passages de l'Ancien Testament, il y a des échappées sur la vie future, des expressions et des idées qui dépassent l'ordre des choses présent, et qui révèlent le fond invariable de la croyance populaire. C'est bien la « vieille doctrine hébraïque » du Pentateuque qui se prolonge à travers les livres historiques (*Rois et Paralipomènes*) dans cette formule si souvent répétée : « S'endormir avec ses pères. » Non seulement cette formule ne préjuge rien sur le lieu de la sépulture, comme l'a fort bien établi M. Th. Henri Martin (*Vie future*, p. 119), mais parfois elle lui est opposée par antithèse, comme pour Achaz, par exemple, dont il est dit : « Et Achaz dort avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de Jérusalem, car on ne le plaça pas dans les sépulcres des rois d'Israël (II Paral., xxviii, 27). » C'est bien encore « la vieille doctrine hébraïque » que l'on retrouve dans ces paroles d'Anne, mère de Samuel : « Jéhovah fait mourir et fait vivre, fait descendre dans le *scheol* et en fait remonter (I Rois, ii, 6) »

Les Septante ne s'y sont pas trompés en traduisant *anagei*, qui fait remonter, ni la paraphrase chaldaique en y voyant la résurrection du siècle futur. C'est de la poésie, me dira-t-on; voici de la prose : Quand le prophète Élie prie Dieu de ressusciter l'enfant de la veuve de Sarephta, il s'exprime ainsi : « Seigneur, mon Dieu, que l'âme de l'enfant revienne dans son corps. » La prière est exaucée, l'âme de l'enfant revient dans son corps, et il revit. (III Rois, xvii, 21 et 22.) Si, comme le prétend M. Derenbourg, la dualité du corps et de l'âme avait été inconnue aux anciens Juifs, ce récit et d'autres semblables n'auraient eu pour eux aucune espèce de sens. Élisée ressuscite le fils de la Sunamite (IV Rois, iv, 2-35); un autre mort est ressuscité par le contact du corps d'Élisée couché dans le sépulcre (IV Rois, xiii, 21). Or, abstraction faite de la question du miracle que je ne veux pas discuter en ce moment, est-il raisonnable de penser qu'un peuple, au milieu duquel de pareils récits avaient cours, prenaient place dans le corps des Écritures canoniques qu'un tel peuple, dis-je, n'ait eu aucune idée de la résurrection, de la distinction radicale entre l'âme immortelle et le corps mortel? Il y a plus : Quand les Prophètes veulent annoncer au peuple juif le rétablissement de sa vie nationale, de quelle image frappante, populaire, accessible à tous, se servent-ils de préférence? De l'image de la résurrection des corps : ceci n'a jamais été que je sache, contesté par personne (Isaïe, xxvi, 19; Osée, vi, 2-3; xiii, 14; Ézéchiel, xxxvii, 4-14). Tant l'idée d'une résurrection future était familière au peuple juif.

Telle la croyance, tel l'enseignement. On ne peut donc qu'être surpris d'entendre dire à un membre de l'Aca-

démie des Inscriptions et Belles-Lettres : « S'il y a quelque chose d'évident dans la littérature parabolique des Hébreux, c'est que la partie morale de leur philosophie a pour donnée fondamentale d'expliquer le monde sans faire intervenir l'immortalité de l'âme et la résurrection. » Pour compléter la formule de la morale indépendante, il ne manquait plus que d'effacer du livre des *Proverbes* le nom de Dieu qui, fort heureusement, à ne s'en tenir qu'à un seul chapitre, le xvi^e par exemple, y revient jusqu'à douze fois. Mais l'on veut bien paraît-il, ne pas en arriver là du premier coup. Tenons-nous en donc pour le moment à la « donnée fondamentale. » Qu'on en juge par un seul exemple, car il serait inutile de parcourir tout le livre. Quel sera le sort réservé à la femme impudique? La descente au *scheol* où elle se trouvera avec les Réphaïm, c'est-à-dire avec cette race d'hommes voués au châtement ou à l'extermination, dont l'Écriture parle si souvent et presque toujours en mauvaise part : « Elle ignore que là sont les Réphaïm, et que ses invités seront dans les profondeurs du *scheol* (Prov., xix, 18)... Sa maison penche sur l'abîme de la mort, et ses voies conduisent vers les Rephaïm (II, 18). » S'agit-il de formuler dans une proposition plus générale la destinée qui attend le juste et l'impie? Le moraliste sacré s'exprime là-dessus avec toute la clarté désirable : « L'impie mort, plus d'espérance; l'attente des méchants périt. Pour le juste, il est délivré de l'angoisse, et ce sera le tour de l'impie (Prov., xi, 7, 8). » Ce sens littéral de l'hébreu, toutes les versions l'ont maintenu, à la nuance près : la Vulgate, les Septante, la version syriaque, la version arabe, la paraphrase chaldaïque (Bible polyglotte, p. 342, 343, Londres, 1656).

MM. Derenbourg et Renan font grand bruit de ce qu'ils appellent « le scepticisme » de l'Ecclésiaste. C'est là, qu'ils me permettent ce mot un peu trivial, une vieille ren-gaine à laquelle il faudrait renoncer une bonne fois. Nul doute que l'objection ne se trouve énoncée dans le livre de l'Ecclésiaste; mais depuis quand un auteur est-il respon-sable d'une objection, quand il a soin d'y ajouter la ré-ponse? L'objection, la voici au commencement du livre, telle qu'elle est venue se placer de tout temps sur les lèvres des matérialistes : « Qui a su si l'âme des fils d'Adam monte en haut, et si l'âme de la brute descend en bas sous terre (Eccles., III, 18-21)? » La réponse, la voici à la fin du livre, comme l'expression nette et catégorique du spi-ritualisme : « Souviens-toi de ton créateur aux jours de ta jeunesse avant que les jours mauvais arrivent... Avant que la poussière retourne à la terre qu'elle était, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné (Eccles., XII, 1-7). » M. Renan a cru pouvoir dire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*séance du 7 mars*) : « Le précepte final qui résume cette philosophie et en révèle tout l'esprit, est cette maxime : Faire le bien, éviter le mal. Le bien et le mal portent en eux leur sanction. » Rien n'est plus faux, et il ne devrait pas être permis de mystifier de la sorte une assemblée de savants. Ce n'est pas au tribunal de la cons-cience, mais au jugement de Dieu que l'Ecclésiaste renvoie l'appréciation finale des actions humaines et la sanction définitive de la loi morale. Écoutons « le précepte final » dans le texte lui-même : « Craignez Dieu et observez ses commandements, car c'est là tout l'homme; et tout ce qui se fait de caché, soit en bien, soit en mal, Dieu l'appellera en jugement (Eccles., XII 13, 14). » Voilà le dernier mot

de l'Ecclésiaste ; et quand M. Renan lui fait dire que « le bien et le mal portent en eux leur sanction, » et non pas dans le jugement de Dieu, il *altère le texte* : c'est le terme le plus doux dont je puisse me servir pour qualifier son procédé.

Je ne reviendrai pas sur le livre de Job, puisque M. Renan ne fait que répéter les assertions de son confrère, et passe comme lui, à côté des textes qui établissent la foi du patriarche à la résurrection. Il est très vrai qu'en d'autres endroits Job parle du *scheol* comme d'une demeure dont nul ne peut revenir. Mais ainsi que j'en ai fait la remarque à propos de paroles semblables du roi Ézéchiass, et comme le dit fort bien le docte et regretté M. Lehir dans un livre que l'un de ses confrères vient d'édition, et dont je ne saurais trop recommander la lecture (*Le livre de Job, trad. sur l'hébreu et commentaire*, Paris, 1873) : « Les hommes, qui croient le plus fermement à la résurrection en disent autant, quand ils restent dans l'ordre commun des choses humaines. Il faut distinguer une vérité relative d'une vérité absolue. Cette proposition : « L'homme une fois mort ne revient plus, » est vraie, relativement à l'ordre actuel des choses humaines ; prise absolument et sans restriction, elle est fautive et digne d'anathème. C'est ainsi que Job a pu user de propositions qui paraissent contradictoires, mais qui se conciliaient parfaitement dans sa pensée (p. 326). » M. Lehir aurait pu ajouter que ces paroles de Job trouvent leur restriction dans le texte même ; car voici comment il s'exprime : « Ainsi l'homme tombe, et ne se relèvera point ; *jusqu'à la chute des cieux*, il ne se réveillera plus, il ne sortira plus de son sommeil (xiv, 12), » *jusqu'à la chute des cieux*, c'est-à-dire jusqu'à la

fin du monde, ce qui est parfaitement exact, la résurrection ne devant pas avoir lieu auparavant. Par où l'on voit de nouveau que Job croit à la résurrection : en l'ajournant, il l'affirme par là-même.

Il l'affirme, sans toutefois la placer sur le premier plan, j'en conviens. De là ce texte de saint Jean Chrysostome, dont M. Renan abuse avec trop de sans gêne : « Saint Jean Chrysostome, dit-il, ne s'y est point trompé ; il appelle Job un homme juste qui ne croit pas à la résurrection (*séance du 7 mars*). » Si, au lieu de s'en rapporter à la traduction latine, qui est défectueuse en cet endroit, l'honorable académicien avait pris la peine de recourir au texte grec, il se serait épargné une assertion trop absolue pour être vraie. Le saint docteur ne dit point que Job ne croit pas à la résurrection, mais bien « qu'il ne sait rien d'évident sur le royaume des cieux et sur la résurrection, μηδέν εἰδέναι σαφές (*Homélie sur saint Matthieu, Edit. bened.*, t. VII, p. 397). » Il y a une grande différence entre ce que dit saint Chrysostome et ce que M. Renan veut bien lui prêter. Que si cependant, le grand orateur, trop préoccupé de faire ressortir le mérite de la patience de Job, avait cru devoir exclure le motif de l'espérance, il serait tout naturel de préférer au sentiment d'un auteur citant d'après le texte des Septante, très peu conforme au texte hébreu pour le ch. XIX de Job, le témoignage d'un hébraïsant comme saint Jérôme qui ne craint pas de dire : *Nullus tam aperte post Christum, quam iste ante Christum de resurrectione loquitur* (Ep. 38 à Pammachius).

Et c'est ce qui m'amène à indiquer la dernière raison pour laquelle certains livres de l'Ancien Testament n'appuient pas davantage sur l'état des justes après la mort.

Avant la venue du Messie, il ne pouvait être question pour personne d'entrer dans la béatitude céleste, dont la jouissance ne devait commencer qu'avec la Rédemption. Dans l'intervalle, il y avait là une situation transitoire qui ne laissait pas de donner à la doctrine des fins dernières quelque chose de peu précis et d'indéterminé. La rétribution finale, du moins pour les élus, ne pouvait apparaître que dans le lointain, et l'on s'explique parfaitement que les moralistes sacrés aient insisté de préférence sur le bonheur des justes et le malheur des impies dès la vie présente.

Aussi à mesure qu'on avance vers les temps où la révélation chrétienne devait déchirer le voile qui enveloppait certaines parties du mosaïsme, le dogme de la vie future rayonne d'une clarté plus vive à travers la Bible. Car les lecteurs de cette note auront sans doute remarqué que je néglige d'en appeler à toute une série de textes dont le sens est incontestable. C'est que, dans la dernière partie de la littérature biblique, la doctrine des récompenses et des peines éternelles en est arrivée à un point de précision qui fait présager l'Évangile. Ici, c'est Isaïe terminant toutes ses prophéties par ce verset qui contient, pour les impies, la sanction future de la loi morale : « Le ver de ces hommes ne mourra pas, et leur feu ne s'éteindra pas, et ils seront une horreur à toute chair (c. xvi, 24 ; comparez S. Marc, ix, 43 et ss.). » Là, c'est Daniel proclamant l'éternité des peines et des récompenses avec une clarté que l'Évangile n'a guère dépassée : « Beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront pour la vie éternelle, et les autres pour leurs opprobres et pour une honte éternelle. Les sages brilleront comme l'éclat du fir-

mament, et ceux qui enseignent la justice à un grand nombre seront comme des étoiles dans les siècles et dans l'éternité (XII, 2-3). » Plus loin enfin, et sur l'extrême limite des anciens temps, c'est le deuxième livre des Machabées nous offrant dans la prière pour les morts un témoignage éclatant de la croyance des Juifs à la permanence des âmes (XII, 46). C'est ainsi que, à partir du Pentateuque, le dogme de la vie future suit, à travers les livres de l'Ancien Testament, ce progrès dans la lumière dont l'Évangile a été le terme et le couronnement.

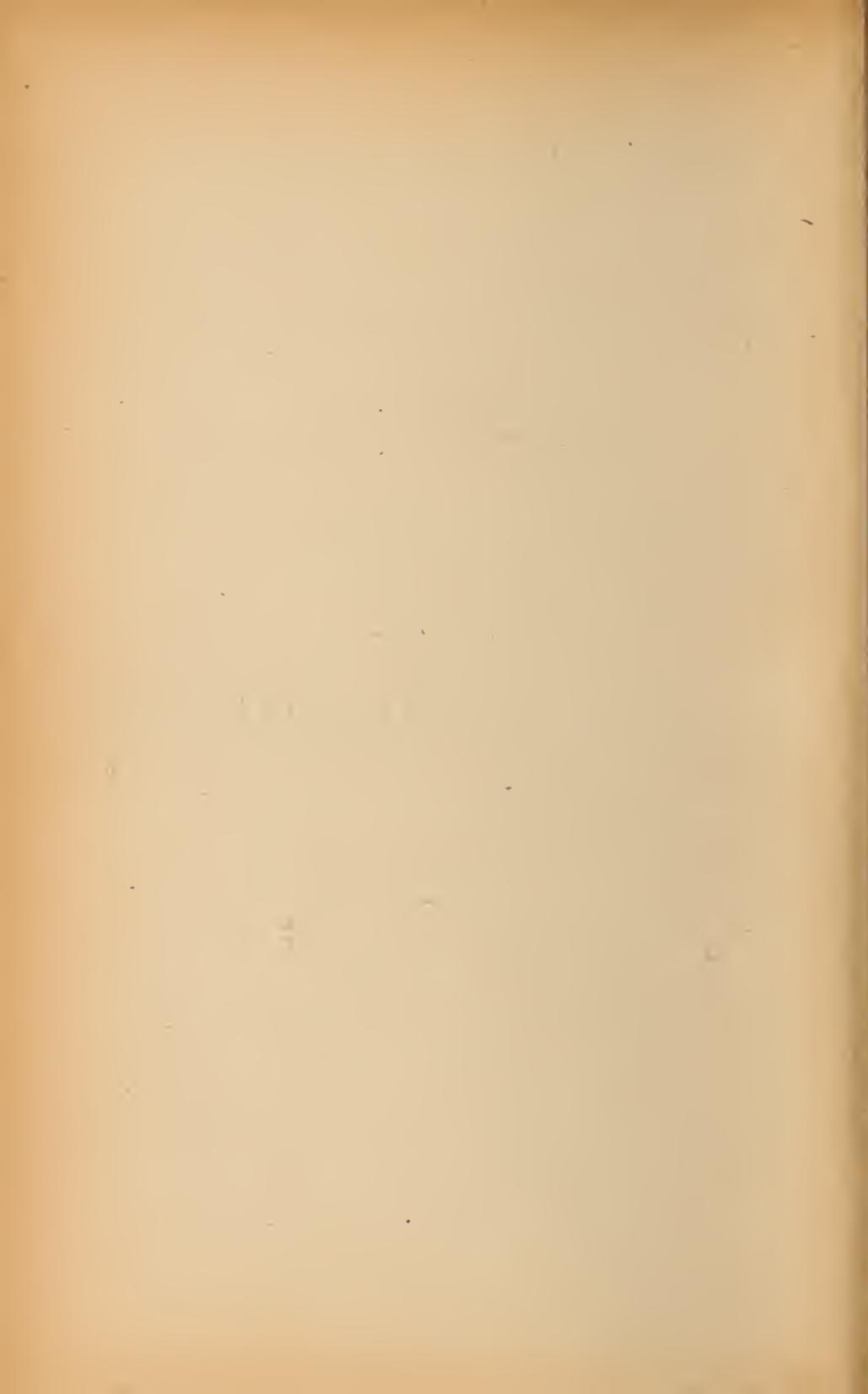
M. Renan disait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : « C'est un mauvais procédé de critique que de chercher à résoudre une question historique, une question de mœurs et de croyances par des textes isolés (*séance du 7 mars*). » Soit : voilà pourquoi il faut rapprocher les textes, les comparer entre eux, les éclaircir les uns par les autres ; et lorsqu'on voit le dogme de la vie future insinué, supposé, énoncé à travers tous les monuments littéraires ou historiques du peuple juif, qu'on le retrouve dans toutes les écoles religieuses ou philosophiques de la nation, à l'exception d'une seule, signalée, caractérisée pour cette négation même, et qu'enfin il se prolonge jusque dans le Talmud, dont il est impossible de faire abstraction pour la connaissance des traditions hébraïques (1), je dis qu'affirmer, en présence de cet ensemble de textes, de faits et de

(1) « Il n'en est pas du monde futur comme de ce monde-ci ; il n'y a dans le monde futur ni manger, ni boire, ni procréation, ni négoce, ni envie, ni haine, ni passion ; mais là les justes sont assis, la tête couronnée, et jouissant de l'éclat de la majesté divine. » (Talmud de Babylone, *Baracoth*, f. 17, recto.)

témoignages, que les livres saints ne contiennent même pas « des allusions à la vie future; » c'est abuser des libertés de la parole, ce n'est faire preuve ni de science, ni de critique.



LA QUESTION
DES
LETTRES D'OBÉDIENCE



OBSERVATIONS

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

A CEUX D'ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE MAINE-ET-LOIRE QUI,
DANS LA SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1871,
AVAIENT ÉMIS UN VŒU POUR LA SUPPRESSION DES LETTRES
D'OBÉDIENCE

MESSIEURS,

Laissez-moi vous témoigner la douloureuse impression que m'a causée votre vœu pour la suppression des lettres d'obédience. Le nom de l'évêque d'Angers a été prononcé trop de fois dans le cours de vos débats publics, pour que je n'aie pas le droit d'élever la voix à mon tour, et de prendre en main la cause des congrégations religieuses, dont je suis le supérieur responsable. Si je me taisais en présence de votre vote, mon silence pourrait faire accroire aux fidèles de mon diocèse qu'il y a quelque chose de fondé dans votre hostilité contre la loi qui admet les lettres d'obédience, et porter ainsi un grave préjudice aux intérêts dont la garde m'est confiée.

Je vous l'avoue bien, Messieurs, en apprenant que le

conseil général de Maine-et-Loire allait s'occuper de cette question, je me sentais pleinement rassuré. Les honorables membres qui le composent ne voudront pas, me disais-je, trancher un point si important sans s'être entourés auparavant de toutes les lumières nécessaires pour juger en connaissance de cause. Comme il s'agit d'une entreprise aussi grave que de changer, dans l'une de ses dispositions fondamentales, une loi de leur pays, une loi proposée, discutée, votée par les plus grandes illustrations politiques, littéraires et scientifiques de la France, une loi qui fonctionne depuis vingt ans à la satisfaction du grand nombre, les représentants du département ne feront pas au législateur l'injure de croire qu'il leur suffira d'une heure de discussion et d'un coup de vote pour démolir son œuvre. Ils examineront avec soin ce que c'est qu'une lettre d'obédience, à qui, par qui, après quelle série d'épreuves et sous quelles garanties d'instruction sont délivrés ces brevets de capacité.

Cette première étude indispensable une fois achevée, et elle n'exige pas peu de temps et de recherches, les élus du suffrage universel ne voudront pas se borner à un examen aussi incomplet de la question. Ne serait-ce, encore une fois, que par respect pour la loi et pour l'assemblée républicaine qui l'a votée, ils tiendront à prendre connaissance des règlements pédagogiques de nos divers noviciats d'institutrices congréganistes; ils chercheront à s'assurer par eux-mêmes si réellement quelques années de préparation sérieuse à l'enseignement primaire précèdent l'octroi des lettres d'obédience; et comme l'instruction des enfants du peuple mérite à coup sûr autant d'attention et d'honneur que les opérations d'un agent voyer, ou l'alignement d'un

chemin vicinal, j'aimais à me persuader que, pour éclairer leurs collègues sur un intérêt de premier ordre, des délégués du conseil général viendraient m'exprimer le désir de s'initier quelque peu à la marche des études et aux habitudes scolaires de ces grands foyers d'enseignement populaire qui s'appellent la Salle-de-Vilhiers, Torfou, la Pommeraye, Sainte-Anne, Sainte-Marie et Saint-Charles.

Et cette pensée-là, Messieurs, je le répète, cette pensée toute naturelle ne laissait à mon esprit aucune espèce d'inquiétude. Confiant dans vos lumières et dans votre impartialité, j'étais convaincu d'avance qu'en voyant ces saintes filles à l'œuvre, en les voyant repasser du matin au soir, sans relâche ni distractions d'aucune sorte, le programme de l'enseignement primaire, vous n'auriez pas de peine à comprendre, avec le législateur de 1830, que les garanties d'une pareille préparation, prolongée pendant quelques années, équivalent sans contredit aux chances d'un examen subi plus ou moins rapidement devant une commission quelconque.

Voilà pourquoi je ne craignais pas. Quelle ne fut donc pas ma surprise de voir, par le compte rendu officiel de la séance du 8 novembre, que, sans aucune de ces précautions indispensables, sans examen des lettres d'obédience, ni de ce qu'elles exigent, ni de ce qu'elles supposent, sans connaissance aucune des écoles normales d'institutrices religieuses, de leurs statuts et règlements pédagogiques, sans enquête préalable, sans commission spéciale, de voir, dis-je, qu'à la dernière heure d'une session laborieuse, au milieu d'un déluge de propositions venant fondre les unes sur les autres, une réunion de pères de famille s'était crue suffisamment éclairée pour expédier en quelques instants un

vœu dont la réalisation ne tendrait à rien moins qu'à porter un coup funeste aux communautés enseignantes entre les mains desquelles se trouvent les trois quarts des écoles du département.

Est-ce assez triste, Messieurs? Et faut-il donc que de pareils symptômes viennent ajouter à nos justes alarmes pour l'avenir de notre infortuné pays? Quoi! c'est au lendemain de nos désastres, alors que tout est à refaire, qu'il s'agit de restaurer dans les âmes les grands principes de la religion et de la morale, de mettre l'ordre social à l'abri des dangers qui le menacent, de provoquer et d'encourager l'esprit de sacrifice partout où il pourrait se produire, d'assurer à tous les vrais dévouements la plus grande somme de libertés possible; c'est à pareil moment, devant le gouffre béant de l'athéisme et du matérialisme, qu'un conseil général, se réunissant pour la première fois dans l'une des villes les plus catholiques de la France, n'estime rien de plus urgent, pour remédier aux maux dont nous souffrons, que de citer à sa barre les communautés religieuses de femmes, de jeter le trouble et la perturbation dans ces asiles de la vertu et de la piété, de leur disputer avec acharnement le peu de liberté qu'une assemblée républicaine leur avait accordée; et parmi les membres de ce conseil général, il s'en trouve seize qui croient sauver la patrie en multipliant les entraves et les restrictions autour du ministère de dévouement qu'exercent, au sein des villes et des campagnes, ces saintes femmes dont nos populations reconnaissantes ont appris à bénir le nom et les bienfaits (1).

(1) Je crois devoir rappeler avec une expression de sincère re-

Vraiment, Messieurs, est-ce là le grand intérêt départemental qui devait vous préoccuper? Vous n'aviez donc pas d'autres vœux à émettre en présence de tout ce qui se passe? Et cette plaie publique de l'ivrognerie qui s'étale en plein jour dans nos rues et sur nos places, au grand scandale de la civilisation chrétienne; et cette multiplication effrayante des cabarets, foyers permanents de l'immoralité et de la propagande anti-sociale, et ce mal plus hideux encore, qui marche la tête levée, qui ne connaît plus ni frein ni limites, qui ronge de jour en jour notre belle ville d'Angers, et dont s'alarment à si juste titre les pères et les mères de famille qui ne veulent pas assister l'œil sec à la ruine morale et physique de leurs fils : n'y avait-il pas là de quoi attirer votre attention? Sur ces choses et sur tant d'autres, poignantes, lamentables, et qui achèveront notre pauvre pays, s'il n'y prend garde, pas un mot de votre part, pas une ligne, pas l'ombre d'un vœu.

Non, le péril social est ailleurs : il est dans quelques pieuses filles auxquelles leurs supérieures délivrent, après deux ans d'études, des lettres d'obédience, de par la loi...

Et quel moment choisissez-vous pour formuler ce vœu de défiance contre les communautés religieuses? Le lendemain d'une période de deuil et d'infortunes, pendant laquelle ces admirables femmes soignaient vos blessés dans les ambulances, sous les yeux et aux applaudisse-

connaissance les noms des *quinze* membres qui ont refusé de s'associer à un vœu aussi inopportum que peu libéral :

MM. d'Andigné, d'Armaillé, Arnous-Rivière, de la Bourdonnaye, Bruas, de Cambourg, de Chemelier, de Civrac, de Maillé, Mayaud, de Mieulle, de Pontgibaud, de Rochebouët, de Soland, Walsh.

ments de tout l'Anjou; car toutes ces congrégations dont il vous a plu de vous occuper sont à la fois hospitalières et enseignantes.

En même temps qu'elles donnent l'instruction aux enfants de vos campagnes, elles visitent les pauvres, prodiguent leurs soins aux malades, Dieu sait avec quel zèle et quel héroïsme! Et la seule récompense que vous ayez pu trouver pour elles, après tant d'abnégation et de sacrifices, c'est de les obliger dorénavant à chercher auprès d'une commission académique le droit de se dévouer pour les classes populaires! Car, ne vous y trompez pas, avec le droit de tenir école disparaît pour elles jusqu'à la possibilité de remplir un ministère si admirable et si utile au peuple.

Pardonnez à mon cœur d'évêque l'émotion qui le saisit au moment où j'écris ces lignes. Mais il y a dans ce spectacle quelque chose de navrant pour quiconque aime son pays. Encore, Messieurs, si quelques plaintes graves, émanant des pères de famille ou des municipalités, étaient venues motiver la campagne que vous venez d'ouvrir contre nos pauvres religieuses. Mais non, vous le savez comme moi, tout le monde s'accorde à dire que les écoles de filles tenues par les sœurs sont dans un état florissant; et ceux d'entre vous qui ne les connaîtraient pas auraient toute facilité pour s'instruire là-dessus auprès des personnes compétentes. Les inspecteurs de l'Université, qu'on ne saurait accuser de partialité en faveur des communautés religieuses, n'ont cessé parmi nous de reconnaître la valeur et les succès de leur enseignement. Il vous suffirait d'ouvrir le *Bulletin de l'Instruction primaire* (juillet 1870) pour voir que sur 34 médailles et mentions honorables, décernées à

la suite de la dernière exposition scolaire, les institutrices congréganistes en ont obtenu 31, et les institutrices laïques 3. Cette simple comparaison dit assez que la pratique légale des lettres d'obédience n'a pas produit en Anjou de si mauvais résultats. Aussi, dans ce moment-ci même, les municipalités s'empressent-elles sur divers points de demander des sœurs pour la direction de leurs écoles; et si l'une ou l'autre tend à les repousser par esprit d'hostilité contre la religion, comme celle de Saumur par exemple, elle est bien obligée de leur rendre par l'organe de son chef, « la justice qui leur est due, et de les remercier pour « tout le bien qu'elles ont fait. »

Les choses étant ainsi, et nul ne pourra y contredire, je me demande encore une fois ce qui a pu vous porter à émettre un pareil vœu, et cela dans un diocèse, où l'évêque, mon vénéré prédécesseur, avait élevé le niveau des études, dans les communautés enseignantes, par des mesures citées avec le plus grand éloge à la tribune nationale; dans un diocèse où le chapitre de la cathédrale lui-même, c'est-à-dire l'élite du clergé préside à l'examen des religieuses; où les lettres d'obédience ne sont délivrées qu'aux sœurs professes, après quelques années de préparation scolaire, couronnées par des examens dont toutes les épreuves écrites passent entre les mains de l'évêque, lequel ne confère les brevets de capacité du 1^{er} et du 2^e degré qu'après avoir revu et corrigé chaque copie avec un soin scrupuleux. Et voilà les garanties qui vous paraissent insuffisantes! Voilà les commissions que vous jugez incapables de décider si une personne est en état d'apprendre aux enfants de la campagne à lire, à écrire, et à compter! Mais, Messieurs, vous me donnez le droit de vous demander qui vous êtes

pour oser nous faire un tel affront, à mon clergé et à moi? Qu'est-ce qui vous autorise à mettre ainsi en suspicion soit notre intelligence, soit notre bonne foi?

Vous parlez d'établir l'égalité entre les institutrices congréganistes et les institutrices laïques. Mais cette égalité, c'est précisément vous qui la rompez par votre vœu, en exigeant deux fois plus des premières que des secondes. Si vous aviez pris le temps et la peine de relire les discussions qui ont eu lieu à l'occasion de l'article 49 de la loi de 1850, vous auriez vu que les lettres d'obédience ont été admises par le législateur au nom même de l'égalité : « Le principe de l'*égalité républicaine* prescrivait, selon nous, disait le rapporteur, de ne pas exiger deux brevets de capacité d'une institutrice religieuse, quand on n'en exige qu'un seul d'une institutrice laïque. Les lettres d'obédience sont de véritables brevets de capacité délivrés par les supérieures, après trois ou quatre ans de postulat et de noviciat, à la suite d'épreuves bien autrement sérieuses qu'un examen passé devant une commission choisie au hasard. La loi fera donc un acte de justice et de véritable égalité, qui profitera à des écoles dont nous désirons ardemment voir accroître le nombre, en déclarant que les lettres d'obédience tiendront lieu aux religieuses du certificat de capacité. » (Extrait du premier rapport de M. Beugnot.)

Il ne faudrait pas, d'ailleurs, se laisser duper par les apparences, au lieu de voir le fond des choses. Nous ne sommes que trop disposés en France à lâcher l'idée pour courir après le mot. Le sentiment de l'égalité est assurément fort louable, à la condition toutefois qu'on ne le pousse pas à l'absurde et qu'il ne devienne pas la manie du

nivellement. Tous les vœux du monde ne feront jamais qu'une religieuse soit une laïque, ni réciproquement. Il y aura toujours, entre l'une et l'autre, des différences amenées par la diversité des conditions. Du moment qu'on sollicite ou qu'on accepte le concours des communautés enseignantes, il faut bien les admettre telles qu'elles sont, avec leurs règlements et leurs statuts. Ne confondons pas, je vous prie, l'égalité avec l'uniformité. Pour que l'égalité subsiste, il n'est pas nécessaire que les garanties soient *uniformes*; il suffit, pour exclure le privilège, qu'elles soient *équivalentes*.

Or, ici j'en appelle à votre bon sens et à votre bonne foi, est-ce qu'un certificat de capacité (et la lettre d'obédience n'est pas autre chose au fond), délivré par l'évêque ou par son délégué, et attestant une série d'épreuves échelonnées pendant quelques années, une préparation sérieuse, continue, à l'enseignement primaire, n'équivaut pas comme garantie au hasard d'un examen de quelques minutes, mettons de quelques heures, si vous le voulez; d'un examen auquel le candidat se présente sans qu'on ait le droit de lui demander ni où, ni comment, ni pendant combien de temps il a étudié? Pour penser le contraire, il faudrait ignorer totalement ce que c'est qu'un examen, combien peu il prouve à lui seul, et quelles mystifications l'aplomb et ce qu'on appelle les facilités déplorables ménagent trop souvent aux examinateurs.

Vous voulez établir l'égalité entre les institutrices religieuses et les institutrices laïques. Mais, dans la situation que les lois nous ont faite, y a-t-il vraiment égalité entre les institutrices laïques qui jouissent pleinement de leurs droits civils, et ces institutrices religieuses qui ne peuvent

même pas acquérir un pouce de terrain sans que préfet, ministre, conseil d'État, toute la puissante machine de la bureaucratie française se mette en mouvement, de haut en bas et à tous les degrés de l'échelle, pour les y autoriser ou non ? Y a-t-il vraiment égalité entre ces sœurs qui *toutes* ont besoin de lettres d'obédience pour être admises à enseigner, et les sous-maîtresses dont aucune (vous l'ignorez peut-être ?) n'est tenue de produire le moindre brevet de capacité ? Quel beau champ pour vos aspirations égalitaires, le jour où il vous plaira de porter votre attention de ce côté-là (1) !

Et voyez, Messieurs, à quelle inconséquence l'on s'expose lorsqu'on ne sait pas se maintenir dans le vrai. Entraînés par l'initiative vraiment libérale de quelques-uns de vos collègues, vous demandez que « la liberté d'enseignement » à tous les degrés soit accordée de la façon la plus complète ; » et quelques minutes après, sans même vous apercevoir de la contradiction, vous émettez le vœu qu'aucune religieuse ne soit admise à enseigner avant d'avoir subi un examen devant la commission académique.

Ainsi, d'après vous, toutes devront avoir le droit d'enseigner, à la condition de passer sous les fourches caudines d'un comité, en dehors duquel il n'y aura pas moyen d'ou-

(1) « Défense est faite à toute supérieure de confier, pour la première fois, un enseignement quelconque à un sujet, sans nous en avoir prévenu, au moins quinze jours à l'avance, par écrit, et en nous rappelant l'examen subi par ce sujet. La même condition sera remplie, quand on voudra confier une grande classe à une sœur qui jusque-là n'aurait dirigé qu'une petite classe. Toute classe où il y aura lieu d'enseigner le système métrique sera réputée « *grande classe*. » (Ordonn. de Mgr Angebault, du 3 août 1852.)

vrir une école. Si c'est là ce que vous entendez par la liberté d'enseignement *la plus complète*, que Dieu nous en préserve ! Ce que vous proposez, c'est la résurrection du monopole sous une autre forme ; ce n'est pas l'égalité dans la liberté, mais l'égalité dans la compression.

Autre inconséquence. Vous voulez, dites-vous, « que les mêmes épreuves soient subies par tous ; » et vous admettez l'article 47, aux termes duquel le stage équivaut à un brevet de capacité. Vous reconnaissez donc vous-mêmes qu'il n'est pas nécessaire, dans l'intérêt de l'égalité, que les mêmes examens soient subis par tous ; vous reconnaissez qu'il peut y avoir des épreuves *équivalentes* sans être *uniformes*. Pourquoi n'appliquez-vous pas le même raisonnement aux religieuses ? Pas plus que le stage, la lettre d'obédience n'est un privilège, mais un équivalent.

Il ne suffit pas, Messieurs, d'avoir sans cesse le mot égalité à la bouche, il faut avoir dans le cœur le sentiment qu'il exprime. Que de cas où les lois de notre pays admettent le principe de l'équivalence, sans renoncer pour cela au principe de l'égalité ! L'instituteur, dispensé du service militaire, a-t-il un privilège ? non ; aux yeux de la loi le service public auquel il s'oblige *équivaut* à celui dont sa charge l'exempte. L'officier nommé à l'ancienneté, sans avoir subi les examens de Saint-Cyr, a-t-il un privilège ? non ; la loi juge que ces examens, si sérieux soient-ils, peuvent être remplacés par des preuves *équivalentes*. Je pourrais parcourir de la sorte la plupart des carrières pour montrer que toujours et partout le législateur assimile aux diplômes certaines garanties professionnelles, sans qu'il en résulte aucune espèce de privilège.

Aussi, je l'espère bien, si jamais votre vœu, qui du reste

menace fort de rester isolé en France, arrive à l'Assemblée nationale, il n'y trouvera pas un accueil favorable auprès d'hommes familiarisés avec l'esprit de nos lois et avec les traditions du pays.

Laissez-moi donc penser, Messieurs, pour ma consolation, qu'en émettant un pareil vœu, vous n'avez pas suffisamment réfléchi aux conséquences qu'il entraîne.

Je n'en voudrais d'autre preuve que ces paroles d'un honorable magistrat : « Quel puissant intérêt peuvent avoir les religieuses à ne pas vouloir subir les examens imposés à toutes les autres institutrices? » — Quel puissant intérêt? L'intérêt même de leur conservation, Monsieur. Ah! sans doute, lorsqu'on ignore ou que l'on connaît peu cette chose si pure, si sainte, si délicate qu'on appelle une communauté religieuse de femmes, on peut se faire illusion là-dessus; mais quiconque a étudié la nature et la vie intime de ces associations, toutes basées sur l'humilité et sur l'obéissance, n'hésitera pas à dire que la suppression des lettres d'obédience y introduirait un germe de décadence et un principe de dissolution. C'est par cette observation que je termine.

Ce qui fait la force des communautés religieuses, c'est la subordination hiérarchique. Brisez ce lien, ou affaiblissez-le, c'en est fait de leur avenir. Or, la lettre d'obédience est l'acte capital par lequel l'autorité de la supérieure s'affirme et se maintient. C'est en vertu de ce mandat, délivré au nom de l'évêque après des examens du premier et du deuxième degré, que la religieuse reçoit le droit et la mission d'enseigner. Elle est jugée capable et digne de remplir les fonctions d'institutrice par la même autorité qui a reçu au pied des autels son vœu d'obéissance; et le jour où cette

autorité, qui à ses yeux prime tout et domine tout, vient à lui retirer son mandat, le pouvoir d'enseigner expire avec le retrait de la lettre d'obédience.

Voilà qui est dans la nature des choses ; c'est ainsi que se conserve la discipline religieuse avec le respect de l'autorité. Que si, au contraire, vous laissez une main étrangère s'interposer entre les religieuses et leur supérieure ; si ce n'est plus l'autorité conventuelle, mais une commission académique qui les interroge, les juge, les admet ou les repousse, à l'instant même les liens hiérarchiques se relâchent ou se dissolvent. Le pouvoir se déplace, et les influences mondaines envahissent le couvent pour y étouffer l'esprit religieux. Éloignée d'un poste où elle se plaisait trop peut-être, rappelée à la maison-mère par des motifs d'ordre spirituel, la religieuse, une fois munie de son brevet universitaire, se sentira-t-elle la même docilité pour obéir à la voix de ses supérieurs ? Pour peu qu'elle ait de talent, ne se trouvera-t-il pas là, comme à point nommé, quelque personnage officiel ou officieux pour l'encourager dans sa résistance et lui faire entendre qu'un changement de robe ne lui enlèverait en rien son droit de tenir l'école ? Est-ce que, dans l'état actuel des esprits, au milieu du déchaînement de toutes les passions antireligieuses, de tels cas vous paraissent métaphysiques ? Est-il utile, est-il bienséant même, de tendre de pareils pièges aux faiblesses et aux imperfections de la nature humaine ? Et dès lors, ne suis-je pas en droit d'affirmer que la substitution du brevet académique aux lettres d'obédience ne serait qu'une prime d'encouragement pour les défections, une porte ouverte à l'une des classes de femmes les plus infortunées, celle des religieuses qui jettent leur habit et renoncent à leurs vœux.

Et puis, Messieurs, croyez-vous qu'il soit convenable, qu'il soit décent d'obliger les religieuses à comparaître devant des commissions d'examen, qui, devant être les mêmes pour tout le monde, ne se trouveront pas toujours composées d'hommes religieux, ni même de catholiques, ni même de chrétiens? Ces saintes filles, qui passent leur vie à prier et à étudier, ne courent-elles pas risque d'être interrogées par des hommes qui ne partagent pas leur foi, qui seront peut-être connus par leur hostilité contre tout ce qu'elles aiment et vénèrent? Car, je le répète, la commission unique que vous demandez ne pourra pas être ce que pensent et espèrent quelques-uns d'entre vous : appelée à juger toutes les catégories d'aspirantes, juives, protestantes, catholiques, elle devra plus ou moins représenter toutes les opinions. Eh bien, osera-t-on prétendre qu'il y ait là, même en supposant la meilleure volonté du monde, qu'il y ait là, dis-je, ces garanties de réserve, de ménagement et de discrétion, auxquelles ont droit des âmes dont la délicatesse de conscience n'a d'égale que leur modestie et leur timidité? Et quel sujet de composition seront-elles appelées à traiter? La rivalité de Brunehaut et de Frédégonde, le procès des Templiers, l'histoire de Joséphine, si ce n'est pire peut-être, c'est-à-dire les pages de l'histoire de France dont il conviendrait davantage d'éloigner l'esprit et l'imagination des jeunes filles (1). Et l'on voudrait que l'Église livrât sans répugnance ce qu'elle a de plus pur et de plus délicat au hasard d'examens pareils, au jugement de commissions qui, chrétiennes aujourd'hui, seront peut-

(1) Voir le *Bulletin de l'instruction primaire de Maine-et-Loire*, septembre 1871.

être demain composées en grande partie d'athées et de libres-penseurs? Non, cela n'est pas possible,

C'est à regret, Messieurs, croyez-le bien, que je me suis décidé à publier ces lignes. Mais il ne m'était pas permis de garder le silence devant un vote qui m'atteint directement dans ce que j'ai de plus cher et de plus précieux. S'il n'entre pas dans ma pensée de vous contester le droit d'émettre un vœu, vous ne sauriez me refuser celui de défendre des intérêts que Dieu et l'Église ont placés sous ma sauvegarde. Cette protestation, je la devais à ces nobles communautés de femmes au milieu desquelles vos paroles pourraient porter le trouble et l'inquiétude. Je la devais aux trois cents communes de l'Anjou qui mettent la confiance la plus entière dans un enseignement dont les résultats ont montré la supériorité. Je la devais à mon clergé, dont les membres les plus distingués remplissent l'office d'examineurs dans les maisons religieuses. Je la devais surtout à la mémoire de mon vénérable prédécesseur, dont la vie et les forces se sont usées à l'organisation de ces communautés enseignantes, devenues, grâce à lui, un objet d'admiration et d'envie pour les diocèses avoisinants. Les cendres du saint vieillard eussent tressailli, si je m'étais vu devant une agression qui menace l'œuvre la plus féconde de son épiscopat.

Peut-être aussi avais-je quelque droit à ne pas rencontrer parmi les adversaires des lettres d'obédience certains noms qui m'affligent. Dieu m'est témoin que, depuis mon entrée dans le diocèse, je me suis toujours efforcé de rallier les esprits autour des véritables intérêts du pays; et s'il m'a été donné de fonder quelques œuvres dans ces temps difficiles, l'on ne dira pas qu'une pensée d'exclusion ait jamais pré-

sidé au choix des personnes dont j'aimais à prendre les conseils et à suivre les avis. Mais autant je désire la paix et la conciliation, autant je suis résolu à repousser l'attaque, de quelque côté qu'elle vienne. Tout acte hostile ou nuisible aux intérêts religieux me trouvera prêt à y répondre par la plume et par la parole, dussé-je y laisser mon repos et ma santé. Car il n'est pas nécessaire qu'un évêque vive ; ce qui lui importe, c'est de remplir son mandat jusqu'au bout et sans défaillance.

AVERTISSEMENT
DE
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE CETTE VILLE
QUI AVAIENT VOTÉ LA SUPPRESSION DE TOUTE SUBVENTION
AU CLERGÉ PAROISSIAL ET AUX ÉCOLES CONGRÉGANISTES

MESSIEURS,

C'est pour moi une obligation sacrée de vous avertir des conséquences funestes auxquelles pourrait vous conduire la voie où vous vous êtes engagés. Lorsqu'il s'accomplit dans un diocèse, de la part d'un corps délibérant, un grand acte d'iniquité, il appartient à l'évêque, gardien du droit et de la morale, d'élever la voix pour protester solennellement contre cette violation flagrante des lois de la justice. C'est un devoir auquel je ne manquerai jamais; et dussent les temps devenir plus mauvais encore qu'ils ne le sont, rien au monde ne m'empêchera d'opposer à vos violences les accents indignés d'une voix libre et indépendante.

A l'exemple de plusieurs grandes villes qui, par la déplorable abstention des uns et l'aveuglement passager des autres, ont eu le malheur d'élire un conseil municipal si

peu en harmonie avec leurs vrais sentiments, vous venez de donner libre carrière à vos passions antireligieuses. Obéissant à un mot d'ordre qui semble devoir faire le tour de la France, vous avez poussé l'oubli de votre mandat jusqu'à voter la suppression de toute subvention aux écoles congréganistes et au clergé paroissial. Je viens vous démontrer, à la face de tout mon diocèse, qu'en agissant de la sorte vous avez commis un acte d'injustice, un acte d'intolérance et un acte d'insigne maladresse.

Un acte d'injustice. Devenus pour un moment et par un accident de vote les dispensateurs des deniers municipaux, vous n'êtes pas libres de les répartir arbitrairement, et selon vos caprices, sans consulter les besoins ni les intérêts de vos commettants. Je sais bien qu'aucune disposition légale ne vous force d'accorder une subvention à des écoles congréganistes non communales ; mais, à côté de la question de légalité, il y a la question d'équité, à laquelle les peuplades sauvages elles-mêmes ne sont pas inaccessibles (1). Est-il vrai, oui ou non, que, sur les onze écoles de garçons d'Angers, cinq sont tenues par les Frères de Saint-Julien ou de la Doctrine chrétienne ? Est-il vrai, oui ou non, que les familles se partagent à peu près également entre ces deux catégories d'établissements, de telle sorte que quinze cents enfants fréquentent actuellement les écoles des Frères ? De quel droit excluez-vous du budget municipal la moitié de la population angevine ? Qu'est-ce qui vous autorise à n'ac-

(1) Si, comme les documents publiés depuis lors l'ont établi jusqu'à l'évidence, les écoles chrétiennes d'Angers sont des écoles communales, l'argument développé plus haut n'en acquiert que plus de force.

corder qu'aux uns le bénéfice d'un revenu qui doit profiter à tous? Est-cé là un des principes de l'égalité républicaine? Pourquoi ce privilège attribué à ceux-ci, et cette mise hors la loi de ceux-là? Est-ce que les pères de famille qui envoient leurs enfants chez les Frères ne supportent pas les mêmes charges que les autres? Ne paient-ils pas les mêmes impôts? Ne sont-ils pas assujettis aux mêmes patentes et aux mêmes octrois? Pourquoi donc le budget de la ville serait-il fermé pour eux seuls? Et si, en se fondant sur cette exclusion systématique, arbitraire, injurieuse, ils refusaient de payer l'octroi, quel autre argument que la force pourriez-vous leur opposer? Comment! les écoles des Frères où se trouvent en général les enfants les plus pauvres de la ville, ne recevront aucune subvention, tandis que les autres seront largement dotées; et vous n'appellez pas cela une injustice flagrante?

Mais, je vous entends, nous ne voulons, dites-vous, que des écoles laïques. Permettez, Messieurs, nous ne voulons... Les despotes de tous les temps ont parlé de la sorte. Et la liberté et la conscience des pères de famille, qu'en faites-vous? C'est peu de chose pour vous, paraît-il: pourvu que vos rancunes soient satisfaites, le reste vous est indifférent. Je n'en conviens pas, en ne voulant pas souffrir à côté de vous des gens qui pensent autrement que vous, vous n'êtes que trop fidèles aux habitudes dictatoriales de votre parti, pour qui la liberté n'a jamais été qu'un mot vide de sens. Mais il s'agit de savoir si ces excès d'intolérance ne finiront point par soulever l'indignation de tous les honnêtes gens. Vous n'avez pas le droit d'opprimer la conscience de vos compatriotes catholiques: fussent-ils en minorité, ce qui n'est pas, que vous devriez

encore tenir compte de leur opinion et de leurs vœux. Vous n'avez pas été élu pour sacrifier une partie de la cité à l'autre; et si vous aviez annoncé un tel projet, j'aime à croire, pour l'honneur de la ville d'Angers, que pas un de vos noms ne serait sorti de l'urne électorale. En traitant les catholiques comme des parias, en leur refusant les moyens de faire élever leurs enfants comme ils l'entendent, vous abusez étrangement du mandat qu'un moment de surprise a fait tomber entre vos mains; et vous autoriserez par là toutes les représailles. Certes, si le conseil municipal qui vous succédera venait à supprimer toute subvention aux écoles laïques, vous seriez, non pas les premiers, car je vous devancerais, mais vous seriez prompts à crier à l'intolérance. De quel nom voulez-vous donc que j'appelle ce que vous venez de faire?

Vous ne voulez plus que des écoles laïques. Mais, en vérité, j'entends débiter depuis quelque temps des choses tellement étranges qu'on est à se demander s'il reste encore dans une partie de cet infortuné pays une ombre de bon sens. Depuis quand a-t-on besoin d'être laïque pour enseigner l'orthographe, le calcul, l'écriture, la musique? Est-ce que les vingt-quatre lettres de l'alphabet sont devenues laïques depuis le 4 septembre? Y a-t-il quelque part une grammaire ecclésiastique, ou une autre qui ne le soit pas? Qu'est-ce que ces qualifications ont à voir ou à faire dans un ordre de choses qui ne les comporte pas? Est-on plus apte à conduire les doigts de l'enfant ou à lui faire épeler des syllabes, parce que l'on porte une redingote ou une robe? Mais, Messieurs, ce sont là des puérités qui n'ont pas de nom, et qui, j'imagine, font rire de nous, à l'heure qu'il est, dans le monde entier. Ou bien y aurait-

il quelque autre chose sous ce mot *laïques*? Y aurait-il par hasard l'exclusion de toute croyance et de tout enseignement religieux? Les écoles des Frères seraient-elles odieuses au parti radical, parce qu'au lieu d'y apprendre à chanter la *Marseillaise* et à coiffer le bonnet rouge, on y apprend la crainte de Dieu, le respect de l'autorité, l'amour de la discipline, l'esprit de dévouement et de sacrifice, toutes choses qui ne portent ni de près ni de loin à faire des émeutes, à incendier les monuments et à fusiller les prêtres? Est-ce là ce qui déplaît? Qu'on le dise tout haut, et tout le monde comprendra.

Vous ne voulez plus que des écoles laïques, Est-ce sous le prétexte, invoqué ailleurs par quelques-uns des vôtres, que les Frères, étant voués au célibat, ne peuvent pas apprendre aux enfants à devenir de bons époux et de bons pères de famille? Vraiment! C'est donc là, d'après vous, l'objet direct de l'enseignement scolaire? Songeriez-vous sérieusement à transformer nos classes élémentaires en cours d'économie domestique où l'on développerait gravement devant des écoliers de dix ou de douze ans le code conjugal ou paternel avec tous ses articles? Ne sentez-vous pas ce qu'il y a de ridicule dans ces tirades emphatiques de l'école révolutionnaire? Ce qu'il s'agit d'apprendre à cet enfant qui vient à peine de quitter les genoux de sa mère, ce n'est pas le rôle de l'époux, ni même l'office du père de famille : ce serait tout simplement grotesque. Il s'agit de développer dans son esprit la notion du vrai, et dans son cœur les germes du bien; il s'agit de lui inculquer des croyances qui puissent devenir des vertus, et de tourner vers Dieu, son Créateur et son Rédempteur, la plus haute et la meilleure partie de lui-même; il s'agit de lui apprendre

à joindre ses mains dans la prière de la foi, et de lui faire comprendre son absolue dépendance de Celui qui tient nos destinées entre ses mains; il s'agit d'éloigner sa jeune âme de tout ce qui pourrait la flétrir, et de la mettre en contact avec l'Évangile, avec l'Église, avec Jésus-Christ, avec toutes les sources divines de la pureté et de l'énergie morale; il s'agit enfin de le cuirasser d'avance contre les épreuves et les adversités de la vie, par la pensée d'une vie meilleure dont celle-ci n'est que le prélude et l'initiation. Voilà l'une des parties principales de l'éducation primaire. C'est à quoi s'appliquent excellemment ces Frères qui ne sauraient trouver grâce devant vous, parce qu'ils ne sont pas laïques. Soyez sans inquiétude, de tels enseignements ne feront ni des époux infidèles, ni des pères qui abandonnent leurs enfants. Et, s'il est question de patriotisme, il ne sera pas difficile aux Frères de prouver à leurs élèves que les vrais chrétiens sont les meilleurs patriotes; il leur suffirait, au besoin, de rappeler ceux d'entre les leurs qui, sous les balles de l'ennemi, recueillaient les blessés et ensevelissaient les morts, excitant ainsi, par leur dévouement héroïque, l'admiration et le respect de tous, excepté peut-être du parti révolutionnaire.

Et tenez, Messieurs, puisque je parle d'éducation, j'éprouve le besoin de vous dire pourquoi je vous tiens pour incapables de rien comprendre aux institutions pédagogiques. Lors de nos dernières distributions de prix, les principaux d'entre vous se sont partagé les différentes écoles de la ville pour y prononcer des discours. Ces discours, je les ai suivis de loin, avec la sollicitude d'un père inquiet de savoir ce que l'on pourra dire à ses enfants. C'est le cœur navré de tristesse que j'ai lu ces harangues, où l'ab-

sence d'idées n'avait d'égale que la sécheresse de la forme. Pas un mot de Dieu, ni de la religion, ni de l'âme immortelle, ni de la sainteté du devoir; rien de ce qui fait vibrer l'âme d'un enfant, la touche, l'élève, la soutient. Non, une phraséologie froide comme la mort et vide comme le néant; maniez adroitement l'aiguille, tournez bien le fuseau, donnez-vous les ineffables jouissances de la lecture et de l'écriture; faites votre chemin dans le monde, et vive la République! Voilà tout ce qu'a su vous inspirer votre cœur d'époux et de père. Et c'est de cette main-là, de cette main lourde et glaciale, que vous voulez toucher à l'âme de l'enfant! Et vous prétendez réglementer à Angers l'éducation de la jeunesse!

Vous ne voulez que des écoles laïques. Serait-ce donc que l'infériorité de l'enseignement congréganiste vous fût démontrée? Que ceux d'entre vous, auxquels leurs professions, fort respectables d'ailleurs, interdisent de suivre le mouvement scolaire, puissent ramasser de ces contes-là dans quelque méchante feuille de village, je le conçois à la rigueur; mais il en est parmi vous auxquels des connaissances moins superficielles ne permettent pas d'ignorer ce qui se passe. La vérité est que, sur aucun point du pays, les résultats obtenus par les écoles des Frères ne le cèdent en rien à ceux de l'enseignement laïque. « Tout l'avantage, écrivait en 1864 l'inspecteur de l'Académie de la Seine chargé du service de l'enseignement primaire, tout l'avantage, sous le rapport des moyens d'enseignement, est du côté des écoles congréganistes. Aussi, jusqu'à ce jour, celles-ci l'ont-elles emporté sur les autres, dans une proportion remarquable, dans les examens et concours annuels. » (Supplément à la statistique de 1863, tome III,

p. 226.) Et, par le fait, dans les vingt-quatre dernières années, sur 875 bourses données au concours, les élèves des écoles congréganistes de Paris en ont obtenu 702, et ceux des écoles laïques 173 seulement. En serait-il autrement à Angers qu'à Paris, à Marseille, à Lille et en cent autres endroits? Qu'on en juge par notre dernier concours. Sur six médailles de première classe décernées aux instituteurs de la ville, les Frères en ont obtenu cinq, et les maîtres laïques une, et cela dans la partie de l'enseignement la plus utile, peut-être, aux classes ouvrières et industrielles, le dessin linéaire et le lavis (1). Hier encore, s'ouvrait dans notre ville l'examen de l'enseignement secondaire spécial pour la délivrance du diplôme de fin d'études; un seul candidat se présentait, subissait les épreuves avec distinction: et d'où venait-il? de l'école des Frères de Saint-Julien. Il est vrai que lendemain ou la veille vous retiriez à cette école sa modique subvention de 200 francs, apparemment pour encourager les fortes études. Et vous voulez que de pareils procédés inspirent autre chose que l'indignation et le dégoût?

Il n'y a donc pas l'ombre de prétexte plausible dans cette guerre que vous déclarez aux écoles congréganistes. Et dès lors ne suis-je pas en droit de penser qu'un seul mobile vous pousse à tant d'injustice et d'intolérance, la haine de la religion? Vous voulez bannir l'enseignement religieux des écoles, pour le reléguer dans les églises jusqu'au jour où d'autres, moins timides mais plus logiques, viendront lui disputer ce dernier asile. Voilà le mot d'ordre de la

(1) *Bulletin de l'instruction primaire du département de Maine-et-Loire*, juillet 1870.

secte. M. Gambetta, son chef de file, vient de le dire tout haut à Saint-Quentin ; et, je l'avoue, il ne me serait jamais venu à l'idée que l'infirmité humaine pût aller aussi loin. Voyons, Messieurs, réfléchissez un peu, et soyez de bon compte. Est-il possible à un instituteur quelconque de rayer Dieu de son enseignement ? Le voudrait-il, quel moyen pour lui d'écarter un nom que l'enfant a sur les lèvres et dans le cœur, qu'il a appris à répéter sur les genoux de sa mère qu'il mêle à tout instinctivement, qu'il retrouve partout, et qui se présente à lui à chaque page de ses livres de lecture ? Ces livres où l'enfant apprend à lire, et qui lui parlent de Dieu, du Christ, de l'Évangile, les bannirez-vous de toutes les écoles de France ? Et par quoi les remplacerez-vous ? Par des livres où ne figurera aucun de ces noms, les plus augustes que l'on puisse prononcer sur la terre ? Encore une fois est-ce possible ? Comprenez-vous un livre d'histoire naturelle dans lequel ne se trouvent pas les mots nature providence, création, ou d'autres semblables, ou d'autres enfin qui expriment des idées contraires ? Comprenez-vous une histoire de France où l'on se taise sur l'Église catholique qui en remplit toutes les pages ? Sera-t-il interdit à l'enfant de demander à l'instituteur ce que signifient toutes ces choses ? Sera-t-il défendu à l'instituteur de donner des explications, sous peine d'entrer dans le dogme et de sortir de la neutralité ; Devra-t-il répondre : Ceci ne me regarde pas ; c'est l'affaire de M. le curé ? Voilà le rôle mesquin, infime, machinal et mécanique auquel vous rabaissez l'instituteur, sous prétexte de l'élever ? Ne voyez-vous pas que vous faites à cet homme la plus sanglante des injures, et que d'un pareil enseignement, sans lumière et sans vie, d'un enseignement où il ne

serait plus question ni de Dieu, ni du Christ ni de la Bible, ni de l'Évangile, ni de tout ce qui fait l'honneur et la force du genre humain, il ne sortirait pas des hommes civilisés, mais, passez-moi le mot, des générations de barbares?

Permettez-moi d'insister sur ce point, le seul qui puisse faire illusion à quelques esprits peu familiers avec la tenue et la marche d'une école. On se figure que le silence de l'instituteur sur la religion serait de sa part un acte de neutralité. Mais c'est là une pure chimère. Ne pas parler de Dieu à l'enfant pendant trois ou quatre ans, c'est lui faire accroire positivement que Dieu n'existe pas, et qu'on n'a nul besoin de s'occuper de lui. Avec la finesse d'observation naturelle à son âge, l'élève se dira que son maître ne croit pas en Dieu, et il fera de même ou il doutera.

Sur ce point capital, il n'y a pas d'indifférence ni d'absentement possible. Suivant que Dieu existe ou qu'il n'existe pas, la pensée et la vie humaines suivent un tout autre cours. En pareil cas, le silence équivaut à une négation. Taire systématiquement et de parti pris (car c'est l'hypothèse), le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa vie et ses œuvres, dans une école d'enfants chrétiens, qui l'invoquent matin et soir, qui se préparent à la première communion ou qui l'ont faite, ce n'est pas se renfermer dans un rôle passif, c'est agir directement sur l'esprit des enfants, c'est leur persuader que Jésus-Christ n'est pas Dieu, puisque le maître ne daigne même pas parler de lui.

On ne cantonne pas la religion dans un petit coin de l'âme; elle n'est rien ou elle est le tout de l'homme. On ne puise pas la croyance à l'Église pour la laisser à la porte de l'école : elle suit l'enfant partout, s'identifie avec lui, et demande à être éclairée et soutenue à l'école comme dans

la famille et à l'église. Que suis-je ? Qui a créé le monde ? Pourquoi suis-je sur la terre ? Et qu'y a-t-il après cette vie ? Ces questions-là, ces questions dogmatiques au premier chef, se posent à l'enfant sous une forme ou sous une autre, comme elles préoccupent l'homme mûr. Si vous refusez d'y répondre, sous prétexte de ne pas toucher au for intérieur, vous faites descendre l'enseignement scolaire à un degré de vulgarité et d'insignifiance qu'il n'aura jamais connu dans aucun temps ni dans aucun pays. Et si vous y répondez, vous sortez bon gré mal gré de votre prétendue neutralité.

« La morale sera enseignée laïquement (1). » Qu'est-ce que signifie ce fatras ? Une morale enseignée *laïquement* ! Par là on veut entendre sans doute une morale qui n'aurait pas en Dieu son fondement ni sa sanction. Peut-il y avoir une morale sans Dieu ? Y a-t-il quelque part une loi sans législateur ou un tribunal sans juge ? Si Dieu n'existe pas, il n'y a plus ni morale ni devoir ; il ne reste que des instincts et des passions. Triple insensé serait celui qui se refuserait une jouissance quelconque, ou s'imposerait quelque sacrifice que ce soit, avec la persuasion que tout sera dit sur son avenir, du moment qu'on aura jeté quelques pelletées de terre sur un peu de matière décomposée. Les incendiaires et les assassins le savent bien. Est-ce là qu'on voudrait nous conduire *laïquement* ? Et l'on ose dire, en France, que la morale chrétienne ne produit « qu'une espèce humaine amollie et débilitée (2) ! » Etait-ce une

(1) Discours de M. Gambetta à Saint-Quentin (*Univers* du 20 novembre).

(2) *Ibid.*

espèce humaine amollie et débilitée que ces zouaves pontificaux qui, au milieu de tant de défaillances, ont soutenu l'honneur du drapeau français, ces héroïques jeunes gens que la noblesse catholique envoyait naguère sur tous les champs de bataille ? Est-ce une espèce humaine amollie et débilitée que ce clergé catholique de l'Alsace et de la Lorraine, seul effroi de l'envahisseur, et en qui semblent s'être réfugiées l'âme et la vie de la patrie absente ? En vérité, c'est par trop d'effronterie et d'ingratitude.

Mais revenons à vous, Messieurs. Avant d'émettre votre vote, pourquoi n'avoir pas jeté un coup d'œil sur cette Allemagne, d'où nous arrivent de si grands et de si terribles enseignements ? Là, en place de cette séparation que vous poursuivez avec tant d'ardeur, il existe une alliance intime entre l'Église et l'école ; il y a une influence directe, active et permanente, de l'une sur l'autre. A l'exception des révolutionnaires, qui sont toujours et partout les ennemis de leur pays, catholiques et protestants, tous reconnaissent et sentent que là est l'avenir de la patrie, la garantie de sa grandeur et de sa prospérité. Et c'est à l'union étroite de ces deux forces sociales, c'est à l'harmonie de l'enseignement primaire avec l'enseignement religieux qu'est dû cet esprit d'ordre, ce sentiment de la discipline, ce respect de l'autorité qui ont fait notre deuil et qui devraient être une leçon.

Mais que vous importe, à vous, pourvu qu'on arrive à jeter bas la seule force restée debout dans notre pays meurtri et désorganisé, la force chrétienne et catholique ! Guerre à Dieu et à l'Église, voilà le cri de ralliement de la secte ! Et ne vous récriez pas ! car non contents de faire la chasse aux religieux, vous dépouillez mes prêtres de la

modique subvention qui leur était faite sur le budget municipal. Je ne discuterai pas avec vous cette violation manifeste de la légalité : les protestations des neuf fabriques de la ville devront vous avertir que vous êtes allés vous heurter étourdiment à une question de droit où le dernier mot ne vous appartient pas ; et je dois laisser au chef de l'administration civile le soin d'examiner ce que la loi prescrit en pareil cas.

Mais ce que je retiens par devers moi, ce qui m'appartient en ma qualité de chef du diocèse, c'est l'appréciation de votre acte au point de vue moral et social. Que vous le vouliez ou non, la religion est un grand intérêt public, auquel une administration municipale ne doit ni ne peut rester indifférente. Si, pour votre malheur, et pour celui de vos familles, vous ne paraissez pas dans nos églises, d'autres s'y portent en foule ; et ce sont vos compatriotes. Vos enfants viennent y prier pour vous ; vos femmes et vos sœurs y cherchent la force et la consolation. Il y a plus de cinquante mille âmes qui ont le droit de vous demander, sur les deniers publics dont vous avez la gestion, le moyen d'assurer ce qu'elles regardent comme le plus grand intérêt de leur vie : c'est une obligation qui vous incombe à tout le moins au même titre que le pavage et l'éclairage des rues. Refuser le nécessaire à quelques pauvres prêtres dans une ville qui trouve des millions pour construire un théâtre, ce serait un scandale. Et n'allez pas nous répéter ces vieilleries qui traînent dans les bas-fonds de l'école révolutionnaire : « Qui veut de la religion, qu'il la paie ; nous n'en usons pas. »

Faites-vous ce raisonnement quand vous nous forcez de contribuer pour notre part à élever des théâtres où nous

ne mettons jamais les pieds ? Admettez-vous ces arguties lorsque vous obligez les pères de familles à participer de leurs deniers à l'érection d'écoles auxquelles ils n'enverront pas leurs enfants ? Les dispensez-vous de leur part contributive à la reconstruction du lycée, quand il vous est prouvé que leurs fils sont élevés au petit séminaire ? Laissez donc là des déclamations qui n'ont aucune valeur aux yeux des gens sensés. Lorsqu'on vit en société, on est bien obligé de prendre sa part dans les charges publiques et dans la dépense collective. Il y a là un échange de sacrifices qui se balancent et s'équilibrent, une réciprocité toute naturelle d'intérêts et de besoins, à laquelle nul ne peut se soustraire sans vouloir rompre le lien de la communauté et substituer aux bienfaits de l'association l'isolement égoïste de l'état sauvage.

L'école révolutionnaire n'en comprend pas ces choses, mais le bon sens des peuples les saisit parfaitement. Et maintenant, Messieurs, ai-je besoin d'ajouter qu'en déclarant la guerre à vos compatriotes catholiques, vous avez commis un acte d'insigne maladresse ? L'émotion produite par votre vote vous le dit assez. Trompés par des phrases de circonstance, beaucoup d'électeurs avaient pu s'imaginer qu'à défaut d'expérience, une certaine modération présiderait à vos actes. Aujourd'hui vous jetez le masque, et vous vous montrez tels que vous êtes en réalité. Le peuple, n'en parlez plus, car c'est aux plus pauvres de ses enfants que vous fermez la porte de l'école. La liberté, vous l'étouffez, car en mettant sur le pavé les religieuses et les Frères, vous voulez contraindre les pères de famille à subir un mode d'éducation qui ne leur convient pas. L'égalité, vous la foulez aux pieds, car vous partagez la

ville en deux moitiés, l'une qui est exclue du budget municipal, l'autre qui en profite seule. La fraternité, vous l'outragez, car en blessant au vif tous les hommes religieux, en les provoquant sans motif, vous semez la haine et la discorde dans la population. Eh bien, Messieurs, lorsqu'on abuse ainsi de son mandat, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de le résigner. Vous n'êtes pas assez maîtres de vous-mêmes, de vos rancunes et de vos passions, pour administrer plus longtemps cette noble cité, à l'âme généreuse et fière. Soyez vos propres juges; disparaissez pour faire place à des citoyens plus justes, plus libéraux, plus soucieux de maintenir l'union au dedans et notre réputation au dehors. C'est en émettant ce vœu dans votre intérêt et dans le nôtre, que je vous prie d'agréer les sentiments de votre dévoué serviteur.

TABLE DES MATIÈRES

Examen critique de la Vie de Jésus, de M. Renan..	1
Les Évangiles.....	13
L'Évangile de saint Jean.....	26
Le surnaturel et le miracle.....	41
La personne de Jésus-Christ.....	59
Le Christianisme.....	76
L'Église.....	97

M. Havet, éditeur des Pensées de Pascal, et Panégyriste de M. Renan.....	121
--	-----

Une édition populaire de la Vie de Jésus, de M. E. Renan.....	158
---	-----

Examen critique des Apôtres, de M. Renan.....	189
L'autorité des Actes des Apôtres.....	205
La Résurrection de Jésus-Christ.....	235
Le Miracle de la Pentecôte.....	256
L'Église de Jérusalem.....	271
La Conversion de saint Paul.....	283
L'Établissement du christianisme.....	305

Première Note de Mgr l'évêque d'Angers sur un Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, concernant la croyance des Hébreux à l'immortalité de l'âme.....	334
--	-----

Deuxième Note de Mgr l'évêque d'Angers sur un
Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-
Lettres dans les séances du 28 février et du
7 mars 1873..... 351

La question des Lettres d'Obédience. Observations
de Mgr l'évêque d'Angers à ceux d'entre les mem-
bres du Conseil général de Maine-et-Loire qui, dans
la séance du 8 novembre 1871, avaient émis un
vœu pour la suppression des Lettres d'Obédience. 367

Avertissement de Mgr l'évêque d'Angers aux mem-
bres du Conseil municipal de cette ville qui avaient
voté la suppression de toute subvention au clergé
paroissial et aux écoles congréganistes..... 385





La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due





a39003 011068680b

FREPPÉL, CHARLES EMILE
OEUVRES POLEMIQUES.

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	07	06	05	10	1